DASTUM N°8

CHANTS ET TRADITIONS

Pays
d'Oust et de Vilaine

DASTUM N°8

chants et traditions

du pays

d'Oust et de Vilaine

DASTUM 1984

Ce cahier DASTUM est l'expression du travail réalisé, depuis près de 25 ans, dans les pays d'Oust ou de Vilaine par de nombreux chercheurs et organismes pour mettre en valeur la culture populaire de cette partie de la Haute-Bretagne située aux confins du Nantais, du Rennais et du Vannetais. Il convient de saluer plus particulièrement l'oeuvre du cercle celtique de Redon, du groupement culturel Breton des pays de Vilaine et de la section locale de DASTUM qui, successivement, ont apporté une contribution majeure à la connaissance du patrimoine local.

Mais plus encore, ce cahier est un hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont su conserver et transmettre jusqu'à aujourd'hui l'âme du pays d Oust et de Vilaine, à ces personnes qui par la qualité de leur expression artistique, ont su conserver ici au terme culture populaire sa vraie signification, sa réelle grandeur.

REMERCIEMENTS

Coordination et rédaction générale : J. B. Vighetti, Charly Bayou, Gilbert Hervieux

Présentation : J. B. Vighetti
Carte du pays

Histoire : Jean René Marsac

Quelques activités spécifiques : Jean Pierre Cébron

L'habitat : Y. et J. M. Dubost

Détails d'architecture et sculpture : A. Poulain

Le mobilier : G. Hervieux, J. Y. Le Bot avec l'aide d'Y. Diquéro, J. P. Pédron, Paul Lalinec, Jacques Beauchamp, J. B. Vighetti

Le costume : J. B. Vighetti, Jacques Toupel, Albert Noblet, Albert Le Pocreau, N. Gaudin

La danse : J. B. Vighetti et Georges Paugam, carte de G. Hervieux

Les sonneurs : J. B. Vighetti et G. Hervieux

Le parler : J. P. Chauveau, Gilles Morin.

Le conte : A. Poulain

Le chant : J. B. Vighetti

Enregistrements : Ch. Bayou, André Paris, G. Hervieux, Michel Morin, Edgar Louis

Les chanteurs : Jeannette Maquignon, Marie Fourrage, Joseph Naël, Marguerite et Agnès Sébillet, Gilbert Hervieux, Gilbert Bourdin, Pierrig Hercelin, Jacques Toupel, Albert Noblet, J. B. Vighetti, J. Y. Le Bot, J. L. Latour, Charly Bayou, Jakez LeSoueff, Jean Sébillet et les chanteurs de St Vincent, M. Hédan, Albert Poulain, les soeurs Réminiac, Madame Le Cointre, les chanteurs de Pluherlin

Photos : collection Catherine (avec la collaboration de J. P. Cébron) Charly Bayou, M. A. Hercelin, Bernard Hommerie.

Transcription musicale : François Marzelle

L'équipe Dastum : Composition: Guylène Mérien
Mise en page : Guylène Mérien, Patrick Malrieu
Photogravure : Marie Odile Bozec, Danièle Barbé.
Enregistrements : Charly Bayou

Ainsi que tous ceux qui ont aidé et conseillé dans la réalisation de cet ouvrage. Particulièrement, Jean Louis Latour, Jakez Le Soueff, J. C. Bourgeon, Gilbert Bourdin, Christian Dautel, Pierre Crépillon, Serge Moëlo, Henri-Claude Couronné.

© DASTUM 1984

PRESENTATION GENERALE

PAR JEAN-BERNARD VIGHETTI

Il est bien difficile de caractériser l'aire d'étude de ce huitième cahier DASTUM. Initialement, elle devait correspondre au bassin de la basse et moyenne Vilaine, à ce pays des sept rivières qu'anime l'agglomération redonnaise et que l'on appelle suivant l'importance qu'on lui accorde Pays de Redon ou Pays de Vilaine.

Ce cahier devait cerner les contours d'une entité géographique et économique authentique au delà des limites administratives aberrantes que constituent les départements et les régions de programme, d'une entité historique aussi, quand on considère le rayonnement passé de l'abbaye de Redon sur son environnement.

L'analyse fine des traditions populaires en Pays de Vilaine, leur comparaison avec la topographie nous ont amenés à modifier sensiblement cette position.

Dans le domaine de la culture populaire, les évolutions ont toujours été longues. Les différentes périodes de l'histoire locale, les contraintes géographiques ont déterminé des aires d'influence originales, des terroirs spécifiques dont les limites ne coincident pas forcément avec les réalités économiques actuelles.

Compte tenu que les cahiers DASTUM ont pour objet fondamental la présentation des traditions populaires, il a semblé préférable de respecter leur cadre traditionnel et ce cahier porte donc finalement davantage sur les Pays d'Oust et de Vilaine que sur les Pays de Vilaine proprement dits.

Ce terroir d'Oust et Vilaine présente, en effet, une grande unité dans le domaine, à la fois de la danse, du costume et de la musique. Limité à l'Ouest par la frontière linguistique du milieu XVIIème siècle, il borde au Sud la Basse Vilaine où commence à se faire sentir l'influence guérandaise, et s'arrête au Nord contre les lignes de relief qui courent depuis St Congard jusqu'à Corbinière en Langon.

Cette délimitation correspond sensiblement à la partie orientale de l'ancien évêché de Vannes qui, rappelons le, englobait Redon. 190 ans donc après la création des départements, l'ancien découpage administratif et religieux transparait encore.

Dans le même ordre d'idée, il est tout aussi révélateur de constater que l'aire d'étude retenue est bordée à l'Est par l'ancienne limite linguistique du breton du IXème siècle et qu'elle est donc entièrement inscrite dans cette zone médiane Nord - Sud de la Bretagne jadis bretonnante à la toponymie marquée par des terminaisons en AC.

Bien que cette limite soit encore plus ancienne que celle des évêchés de l'Ancien Régime, nous avons constaté, à l'occasion d'une étude faite sur le recensement général de l'agriculture des années 50, une différence sensible de la taille des propriétés agricoles suivant qu'elles se trouvaient à l'Ouest ou à l'Est de cette limite.

L'on voit, sous cet angle, quel peut-être l'apport des traditions populaires à la connaissance historique. C'est ce qu'ont réussi à démontrer les différents auteurs d'articles dans ce cahier.

Ainsi défini, le pays d'Oust et de Vilaine correspond sensiblement au «Pays de Haut» par opposition au «Pays de Bas», objet du cahier DASTUM N° 6, encore que cette appellation ne soit pas véritablement employée localement (ce sont les autres qui la donnent).

Géographiquement, l'Oust apparaît comme l'élément structurant, beaucoup plus que la Vilaine qui joue davantage un rôle de frontière (elle marque du reste la limite de l'ancien Nantais).

De la cluse de St Congard à Redon, l'Oust divise l'aire d'étude en deux parties sensiblement égales. La partie Sud - Ouest présente néanmoins davantage d'homogénéité que la partie Nord - Est où des influences contradictoires ont joué, qu'elles soient vannetaises, rennaises ou nantaises.

Cette opposition met en évidence le rôle fondamental joué par le «couple» Oust - Landes de Lanvaux dans l'histoire et les traditions populaires de Haute Bretagne.

La Basse Vallée de l'Oust, frangée de marais permanents ou temporaires, et le talus rigide des Landes de Lanvaux, taillé dans un granit très dur constituent jusqu'à St Congard, il est vrai, un obstacle naturel de premier ordre.

Les comtes bretons du Vannetais, les plus remuants du Duché, l'avaient du reste fort bien compris et l'avaient utilisé pour se protéger des Francs pendant tout le Haut moyen - âge. Ces derniers, afin d'éviter les marais de Vilaine larges et peu propices au déplacement d'une armée, passaient le fleuve plus au Nord à Beslé ou à Messac et se retrouvaient face à l'Oust, apparemment plus facile à franchir, et aux Landes de Lanvaux où les Bretons les attendaient, retranchés dans des camps dont on reconnaît les traces à Limur, Lezurlot, Cranhac et la Chauvaille. De là, les grandes batailles de l'histoire de Bretagne : victoires de Waroch sur les ducs Beppolen et Ebbrachaire en 590 (mortier de Glénac) et de Nominoë sur Charles le Chauve (Ballon en Bains/Oust). De même, il est significatif de constater que dans le domaine de la danse, par exemple, l'en dro, l'hanter-dro ou le pilé-menu ont le couple Oust - Landes de Lanvaux comme limite septentrionale ou méridionale.

Le noyau central, le noyau dur de ce pays est constitué par les neuf communes du canton d'Allaire (Allaire, Béganne, Peillac, Rieux, St Gorgon, St Jacut les Pins, St Jean la Poterie, St Perreux et St Vincent/Oust) autour desquelles gravite la quasi - totalité des cantons de la Gacilly (Carentoir, Cournon, Glénac, la Chapelle Gaceline, la Gacilly, les Fougerets, Quelneuc, Tréal St Martin/Oust) et de Rochefort en Terre (Caden, Malansac, Pluherlin, Rochefort en Terre, St Gravé, St Congard, St Laurent) dont la coiffe est voisine de celle d'Allaire, ainsi que le canton de Redon (Bains/Oust, la Chapelle de Brain, Langon, Redon, Rénac, Ste Marie) et quelques communes du canton de Pipriac (St Just, Sixt sur Aff) et de Malestroit (Ruffiac, St Nicolas du Tertre) soit : 34 communes.

Afin d'éviter toute lacune liée à un découpage trop strict, les communes riveraines de l'aire d'étude ont été étudiées aussi et font souvent l'objet de communications dans ce cahier : Comblessac (patrie de St Conwoïon, le fondateur de l'abbaye St Sauveur de Redon), Les Brulais, Maure, St Seglin, Mernel (canton de Maure), Bruc sur Aff, Guipry, Lieuron, Léhéac, Pipriac, St Ganton, St Malo de Phily (canton de Pipriac) Messac (canton de Bain de Bretagne), Grand Fougeray, Ste Anne (canton de Grand Fougeray), Avessac, Fégréac, Plessé, St Nicolas de Redon (canton de St Nicolas), Massérac, Conquereuil, Pierric et Guémené Penfao (canton de Guémené Penfao), Sévérac, St Gildas et une partie de Guenrouet (canton de St Gildas des Bois), Nivillac, St Dolay et Théhillac (canton de la Roche Bernard), Molac et Pleucadeuc (canton de Questembert), Limerzel (canton de Rochefort en Terre), Réminiac, Ruffiac (canton de Malestroit, Monteneuf et Guer (canton de Guer) soit 36 communes supplémentaires ; au total : 70 communes.

70 communes, couvrant approximativement l'entité habituellement désigné sous le nom de pays de Vilaine.

« Pays d'Oust et de Vilaine » ou «Pays de Vilaine» ?
«Pays de Haut» ou Redonnais ?

En permanence, les rédacteurs de ce cahier ont donc hésité entre ces appellations. Fallait-il retenir comme aire d'étude pour ce huitième cahier une entité correspondant à un ancien découpage administratif (partie orientale de l'ancien évêché de Vannes) ou administratif (partie orientale de l'ancien évêché de Vannes) ou au contraire un ensemble géographique et économique cohérent (pays de Redon) ? Fallait-il mettre l'accent sur les forces centripètes qui justifient la présence de Redon (carrefour hydrographique exceptionnel, abbaye Saint Sauveur) ou sur les forces centrifuges qui en menacent l'existence (attraction exercée par les grandes métropoles voisines, utilisation des cours d'eau comme limites et non comme voies d'échange) ?

Le choix d'étudier prioritairement le Pays d'Oust et de Vilaine pourrait laisser supposer que l'on se soit résigné à considérer le Pays de Redon comme une zone frontière, un terroir écartelé, oublié aux confins des départements et des régions. Loin de nous cette idée.

Ce choix a été fait parce qu'il faisait ressortir la cohésion culturelle d'une composante mal connue de l'ancien Vannetais dans lequel Redon ne jouait pas du reste un rôle secondaire, mais bien plutôt celui d'un pole spirituel et commercial de première importance.

Le pays de Redon, le Pays de Vilaine stricto sensu n'ont pas été oubliés pour autant, puisque, comme on l'a dit, de nombreux articles du cahier dépassent largement les limites de l'ancien «haut pays», du pays d'Oust et de Vilaine.

L'analyse de l'environnement immédiat d'une aire d'étude, s'avère à notre sens toujours nécessaire et devrait être systématique dans les cahiers DASTUM. Elle permet de comprendre les passages d'une entité culturelle forte à une autre, les interinfluences. Elle fait ressortir les facultés de résistance ou d'adaptation des populations locales.

Toute une école de l'archéologie contemporaine s'intéresse aujourd'hui du reste, beaucoup plus aux limites de territoire qu'aux sites eux mêmes.

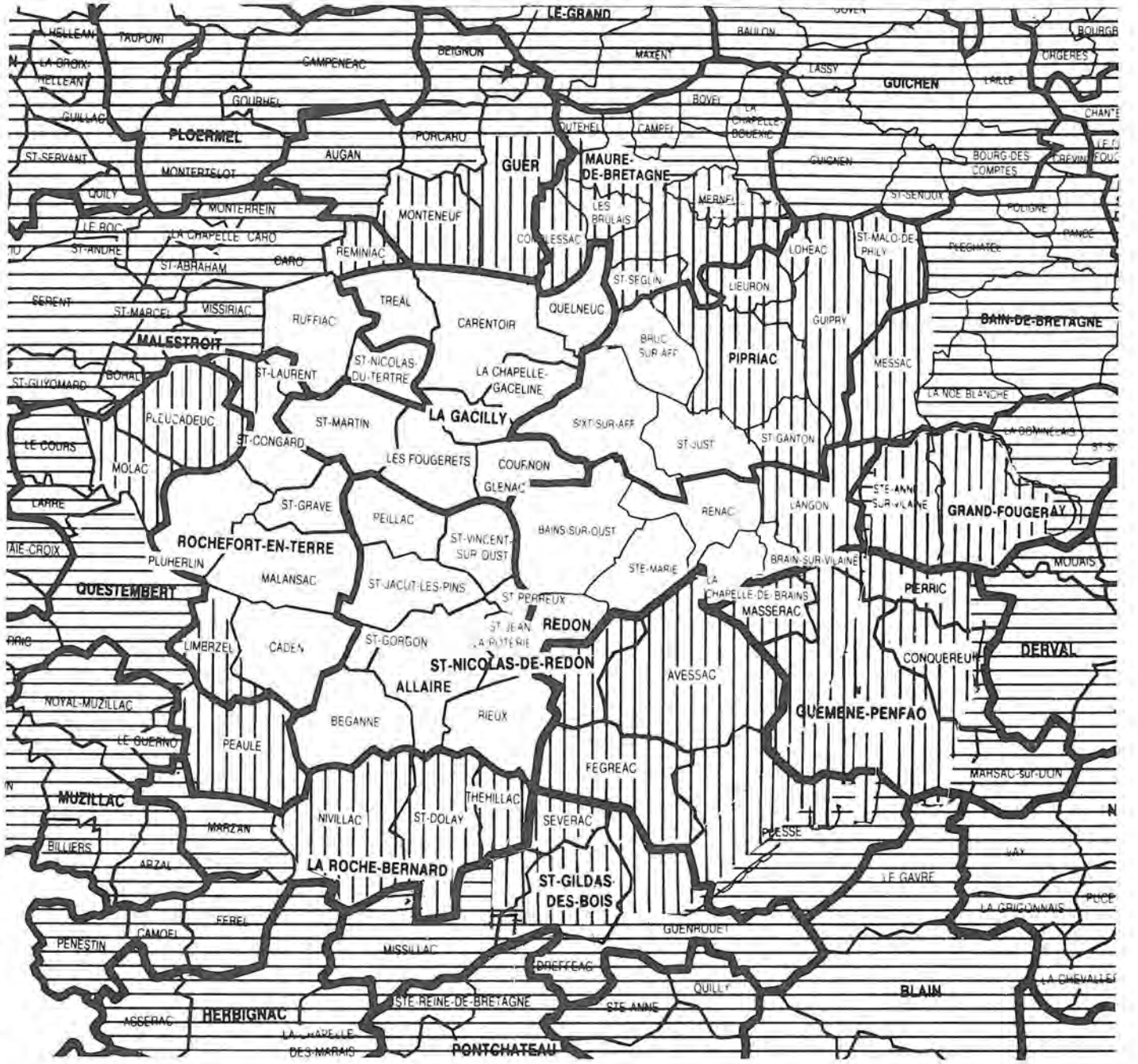

Cette nouvelle approche a renouvelé en grande partie les méthodes et les données de cette science qui reposait jusqu'alors beaucoup sur l empirisme et le hasard.

Ce cahier qui traite à la fois d'un secteur à forte personnalité culturelle et des marches qui l'entourent, s'inscrit donc dans cette dynamique.

J.-B. V.

Légende de la carte :

Pays d'Oust et de Vilaine

Pays de Vilaine

LES PAYS DE VILAINE, UN LIVRE D'HISTOIRE

PAR JEAN RENÉ MARSAC

Une étude approfondie de l'Histoire des Pays de Vilaine apporterait énormément à l'histoire de Bretagne, en particulier pour les périodes gallo-romaine et médiévale ; abordée trop souvent de manière globale ou idéologique, l'Histoire de Bretagne n'a pas encore livrée toutes ses richesses cachées, loin s'en faut.

Le site mégalithique de Saint Just est le deuxième ensemble de Bretagne après Carnac par le nombre de ses monuments.

Une Préhistoire riche de monuments

La préhistoire en Pays de Vilaine mérite une attention toute particulière pour ses très nombreux mégalithes dont les plus impressionnants sont sans conteste les alignements de Saint-Just, restés trop longtemps méconnus, au regard de la popularité des alignements de Carnac qui ont l'avantage d'une homogénéité fort impressionnante qu'on ne retrouve pas sur les landes de Cojoux ; extrêmement diversifié, le site de St-Just cumule Menhirs, Cahos, Dolmens... Les Landes de Lanvaux possédaient également un patrimoine mégalithique fort complet, malheureusement massacré par des «chasseurs» de granit.

Il suffit d'autre part de remonter les cours des rivières, parfois en s'éloignant un peu de chaque côté des rives, pour trouver une moisson de monuments : Billiers, Pénestin, Nivillac, Béganne, Renac, Langon, Messac Bourg des Comptes près de la Vilaine ; Sévérac, Guenrouët et Plessé, à proximité de l'Isac ; Pleucadeuc, St Guyomard, St Laurent, Malestroit, Guer, Sixt sur Aff, Cournon, La Gacilly sont tous pourvus de mégalithes sans compter les dépôts de haches découverts à Maure de Bretagne, les monnaies de Pipriac, les épées de Plessé, les stèles de très nombreuses communes.

Sans pouvoir faire une liste exhaustive, une multitude de signes nous indiquent une occupation humaine relativement importante dans cette partie de la Bretagne entre 4000 (Néolithique) et la civilisation des Mégalithes (vers 2000 av. J. C.).

L'utilisation de l'étain et le commerce qu'il induit vers 1100 à 700 av. J. C. font de l'Armorique un lieu de passage important entre la Méditerrannée et la Cornouaille britannique : Pénestin, comme son nom le suggère, était un de ces gisements d'étain qui recevait du sud le cuivre nécessaire à l'alliage pour la fabrication du bronze. Plusieurs historiens admettent le principe de routes de l'étain de l'embouchure de la Vilaine vers le nord de l'Armorique, en suivant le fleuve, par voie d'eau et par voies terrestres.

La Vilaine, fleuve de pénétration et fleuve frontière

Cette partie sud-est de la Bretagne que nous appelons Pays de Vilaine depuis quelques années, s'organise autour de la Vilaine et de ses affluents. C'est à la fois un réseau complexe qui permet la pénétration très avant dans les terres, y compris pour des navires de haute mer, et un fleuve frontière qui joue un rôle capital dans l'Histoire de Bretagne.

Joliment découpé par un relief appalachien, avec ses escarpements longés puis coupés en cluses par les cours d'eau, les Pays de Vilaine alternent les affleurements granitiques, les schistes tranchants, les petits plateaux inclinés, les vallées encaissées qui s'ouvrent sans prévenir sur des plaines alluviales très souvent inondées.

Pays des 7 rivières, pays d'eau qui peut être moyen de communication et de commerce quand la vie économique bat son plein puis lieu de frontière, d'affrontements quand les guerres jettent les peuples les uns contre les autres. Ce double rôle, tenu en particulier par la Vilaine et l'Oust (les deux cours d'eau les plus importants), reste présent tout au long de l'Histoire, dans les grands moments mais aussi dans un comportement permanent des habitants des Pays de Vilaine, solidaires parce que drainés par les mêmes artères vers le confluent-coeur qu'est Redon, mais aussi différents, séparés, parfois opposés de chaque côté de ces rivières et marais, pas si faciles à franchir avant la construction des ponts que nous avons aujourd'hui. Cette quête ambiguë de la solidarité-différence est une constante particulièrement marquée dans l'Histoire récente, compliquée il est vrai par l'apparition de l'administration départementale et son renforcement tout au long du 20 ème siècle.

Tout ce réseau de rivières, essentiel dans l'Histoire des Pays de Vilaine, semble être aspiré par une dépression qui ferait «appel d'air» et formerait cette zone de confluences multiples, dans un triangle compris entre Glénac, Langon et Théhillac ; la confluence la plus importante étant celle de l'Oust et de la Vilaine, lieu où fut créé Redon.

L'Oust est à lui seul un bassin qui draine une grande partie de la Bretagne centrale, il s'enrichit de l'Aff et de l'Oyon, venus du Nord, aux confins de la forêt de Paimpont, jusqu'à Glénac, mais aussi de l'Arz venu de l'Ouest jusqu'à St Perreux. De plus loin encore viennent les eaux de la Claie, de l'Yvel et du Ninian...

La Vilaine quant à elle venue du Maine, reçoit, en ce qui concerne notre région : Le Semnon à Pléchatel, la Chère à Langon, le Don à Massérac, l'Isac au contact des communes de Fégréac et de Théhillac, toutes ces rivières sur la rive gauche de la Vilaine ; sur la rive droite, outre l'Oust, la Vilaine est gonflée des eaux du Canut à Renac et du Trévelo à Béganne.

Quand on se souvient que la Vilaine a déjà reçu l'Ille, la Meu, le Canut de Bourg des Comptes..., c'est finalement l'essentiel des eaux de la Bretagne centrale et de l'Est qui finissent par s'écouler par la Goule d'Eau, au sud de la ville de Redon. les autres fleuves de Bretagne n'étant que de petits fleuves côtiers.

La faible dénivellation entre Redon et la mer fait de cette partie dite Basse Vilaine une zone facilement inondable, d'autant plus que les marées remontaient très facilement avant la construction récente du barrage d'Arzal. Zone inondable qui joue un rôle essentiel dans l'Histoire.

Les peuples celtes face à la romanisation
(1er siècle av. J. C., IVème siècle ap. J. C.)

Dans ce réseau serré de voies d'eau, les différentes familles du grand peuple celte vont s'organiser et marquer de manière indélébile une organisation politique et administrative qui ne se modifiera finalement que dans des points de détail, en ce qui concerne les limites de chaque zone tout au moins.

Ceux que nous appelons aujourd'hui *les* pays de Vilaine sont aux contacts des Vénètes (installés entre l'Oust au Nord, la Vilaine à l'Est et Sud-Est, la mer au Sud, des Namnètes (entre Loire et Vilaine), des Redones au Nord du Semnon, des Coriosolites entre l'Oust au Sud et la Vilaine à l'Est.

Après avoir conquis les terres des Namnètes et battus les vénètes sur mer en 56 av. J. C., les romains pénètrent plus avant en Armorique en jetant des ponts et des voies par dessus la Vilaine, ou en reprenant les antiques chemins le long des rivières. C'est ainsi que fut créée Durétie (Rieux) au passage de la voie Nantes et Angers à Vannes et Carhaix, une autre voie se greffant sur la première à Duretie vers Rennes (Condate), le long de la rive droite de la Vilaine. Deux autres voies traversaient la Vilaine, l'une à Langon (Blain-Corseul), l'autre à proximité de la Roche Bernard.

Avant la construction de Duretie par les romains, à cheval sur la Vilaine entre Fégréac et Rieux, il ne semble pas que les vénètes aient construit de places fortes sur la Vilaine sauf peut-être un poste d'observation sur le promontoire de la Roche Bernard afin de surveiller à la fois la mer et le fleuve.

Duretie fut une ville très importante dont certains historiens avancent le chiffre de 30 000 habitants. Les vestiges y sont effectivement nombreux : temples, arènes, bains, système de chauffage, postes d'observation, maisons de gouverneur, statues diverses dont une Vénus remarquable... Blain fut également un lieu important de la colonisation romaine, ainsi que Langon dont la Chapelle St Agathe semble bien être un ancien lieu de culte à Vénus.

Cette très belle statue de Vénus a été trouvée à la fin du siècle dernier lors de fouilles sur le site de Duretie.

Au total les Pays de Vilaine témoignent d'une occupation romaine conséquente : vestiges de villae, bornes milliaires, fragments de poteries et de tuiles ; mais c'est surtout la toponymie locale qui nous donne une idée de la forte pénétration de la culture romaine dans cette partie Sud-Est de la Bretagne : très nombreux sont les noms de lieux en *ac* (nom romanisés puis gelés dans cette forme ac par la langue bretonne) et les noms en *é* ou *ay* (romanisés en ac puis francisés en é ou ay).

Les Pays de Vilaine face au nouveaux venus : les Francs et les Bretons

Dès le début de notre ère, il apparaît que la Vilaine soit une frontière où les luttes d'influence et querelles se règlent en une multitude de batailles. Après la chute de l'empire romain, ce sont les francs qui apparaissent comme les ennemis d'une Armorique, gallo-romaine et franchement résistante.

A partir de IVème siècle après J. C. les Bretons venus de la Bretagne insulaire receltisent l'Armorique ; tandis qu'une nouvelle greffe se fait entre les Bretons et les restes de la vieille culture celto-gauloise des campagnes, une alliance très rapide s'établit entre les couches romanisées et les francs qui dominent les villes de Nantes, Rennes et Vannes. Au VIème siècle, Melaine, originaire de Brain, devient évêque de Rennes, favorable aux francs.

Petit à petit un nouveau paysage ethnique et culturel s'établit de part de d'autre de la Vilaine : les évêchés de Rennes et de Nantes qui reprennent approximativement les limites des Redones et des Namnètes sont aux mains des francs et de leurs alliés ; la ville de Vannes et son évêque sont également francs alors que la campagne vannetaise se bretonnise (toponymie en *Tré, Plé, Lan...)*

Les modifications culturelles aboutissent naturellement à des conflits dont Warog, chef breton, devenu comte de Vannes en 579, et ses fils furent les héros contre les gallo-francs de Vannes puis contre les comtes de Rennes et Nantes ; ce fut dans les marais de l'Oust et de la Vilaine en 590 que se noua un drame rocambolesque que nous raconte Grégoire de Tours : rivalités mais alliances entre comtes francs qui se querellent sur la tactique à suivre pour battre Warog, ruse des bretons, enlisement d'une partie de l'armée franque entre Glénac et Peillac, dans les marais de l'Oust, faux accord entre adversaires et massacres des francs dans les marais de Rieux.

Warog devenu maître incontesté du Vannetais, établit des têtes de pont à l'Est de la Vilaine jusqu'à Derval, Marsac sur Don, Blain, Donges, en plein pays Nantais. Les Pays de Vilaine actuels sont en voie de bretonnisation.

Les Pays de Vilaine au coeur de l'Histoire bretonne :
Nominoë et Conwoion, l'abbaye de Redon

En 753 Pépin le Bref fait une incursion dans le vannetais et tente d'établir entre Rennes et Nantes une Marche de Bretagne afin de mieux contrôler cette frontière turbulente. Pépin réussit à prendre Vannes et veut imposer un tribut aux bretons qui refusent farouchement de payer.

De multiples expéditions de Charlemagne (796 - 799 - 811) traversent la Vilaine pour tenter de soumettre le vannetais, point fort de la résistance bretonne.

En 818, rangés derrière un seul chef, Morvan, les bretons s'unissent contre les carolingiens et s'affrontent durement à Louis le Pieux. Le pays est dévasté par les francs ; après Morvan qui a échoué et qui est assassiné, c'est Wiomarc'h qui tente de prendre le relais mais il est victime des hommes de main du comte franc de Nantes.

Nominoë, nommé par Louis le Débonnaire comme «dux in Britania», organisa l'administration de son peuple et favorisa l'installation de Conwoion, moine originaire de Comblessac qui fonda avec quelques frères un nouveau monastère au confluent de l'Oust et de la Vilaine, dans un lieu qui deviendra Redon. Ce monastère devait permettre un renforcement de cette zone fragile, véritable brêche par laquelle toutes les tentatives d'invasion des francs vers Vannes se faisaient.

Cette région, largement perturbée par les guerres étaient peu peuplée même si des machtierns (chefs bretons) tels Ratuili à Bains sont connus pour avoir fait des dons à l'abbaye naissante. Le cartulaire de l'abbaye de Redon, pièce essentielle de l'Histoire de Bretagne, servant à consigner les actes officiels de l'abbaye, nous donne des indications précieuses sur la vie de la population locale ; les noms qui y apparaissent peuvent avoir des consonnances bretonnes franques, romaines ou même germaniques.

Créée en 832 dans une zone dont la culture hésite entre plusieurs influences, l'abbaye de Redon, d'abord fondée sur les bases des règles monastiques héritées des celtes irlandais, adopte au bout de quelques années seulement la règle bénédictine, largement répandue en Francie.

Après maintes hésitations, Nominoë entre en rébellion contre Charles le Chauve, nouvel empereur, roi de la Francie ; la bataille entre les deux armées se déroule à Ballon (Bains/Oust) en 845. Cette victoire consacrait l'indépendance de la Bretagne que Nominoë s'empressa de renforcer en éliminant, avec l'aide active de Conwoion, les évêques francs accusés de simonie (trafic de sacrements). Le procès des évêques se fait lors du synode de St Congard.

L'abbaye de Redon devient, comme l'indique J. Markale, le «centre même de la nouvelle politique bretonne, contrebalançant la vieille abbaye de Landévénec, héritière des traditions celtiques insulaires». Christianisée en partie par la conquête romaine, la Bretagne religieuse restait très dépendante de la métropole de Tours, capitale de l'ancienne province de l'Ouest de la Gaule. Conwoion va tenter de réaliser l'indépendance

Tour romane de l'ancienne abbatiale Saint Sauveur.

religieuse de la Bretagne en établissant des liens directs avec le pape qui fait don de la tête de St Marcelin à l'Abbé de Redon.

Nominoë et ses successeurs semblent avoir hésité sur le mode d'organisation religieuse de la Bretagne : fallait-il organiser l'Église bretonne à la Façon celte autour d'abbé-évêques (Redon aurait pu en devenir la métropole) ou bien fallait-il se ranger à la méthode romaine de l'organisation épiscopale ? Ce fut la deuxième solution qui fut choisie par les rois bretons, faisant de Dol leur métropole religieuse, aux dépens de Redon.

L'abbaye continue cependant son expansion territoriale par des donations toujours plus nombreuses : à Bains, Langon, Renac, Brain, entre 832 et 836.

Durant le règne de Nominoë les Pays de Vilaine perdent leur rôle de frontière puisque le roi des bretons pousse son avantage vers l'Est, avec l'aide du comte de Nantes, vers l'Anjou et la vallée de la Loire, jusqu'à Vendôme...

Cependant après la mort de Nominoë, Charles le Chauve tente à nouveau d'entrer en Bretagne et Érispoë, fils de Nominoë, doit livrer bataille aux francs au Grand Fougeray le 22 août 851. Vainqueur, Érispoë règne sur la Bretagne y compris Rennes, Nantes et le Pays de Retz. Après Érispoë, Salaün organise la Bretagne avec une administration très centralisée qui doit faire face aux Normands.

Les Menaces normandes : le Cartulaire de Redon, le Château de Rieux.

Les Normands ou Wikings avaient déjà pillé Nantes en 843 , quelques années plus tard ils étaient installés à l'embouchure de la Vilaine. En 875, ils remontèrent le fleuve et pillèrent l'abbaye de Redon. Ils avaient réussi à établir de véritables petites colonies sur la côte Sud de Bretagne : la Roche Bernard est une fondation Viking.

C'est Alain, comte de Vannes, qui réussit à nouveau à rassembler les bretons contre les Normands qu'il écrasa à Questembert en 888. Alain dit le Grand assura 20 années de paix à la Bretagne qui a abandonné ses conquêtes au delà du Rennais et du Nantais.

Alain le Grand fit de Rieux, ancienne ville romaine ruinée, un lieu de résidence en y construisant une première forteresse en bois. Le premier possesseur de terres à Rieux que le Cartulaire de Redon nous fait connaître est Hencar dont on dit qu'il fait don du tiers de ses terres de Rieux (à St Jean des Marais ?) en 862.

Il apparaît qu'Alain le Grand résidait à Rieux en 878 puisqu'il y fut malade et en remerciement de sa guérison fit don du plou d'Arzon (presqu'île de Ruiz) à l'abbaye de Redon, donation signée près de l'Église d'Allaire. La présence de l'évêque de Nantes et de l'utilisation des huiles saintes dans cet épisode raconté par le cartulaire de Redon a fait dire qu'Alain le Grand y avait été oint comme un roi ; interprétation controversée...

D'autres signes dans le cartulaire montrent Alain résidant à Rieux après la bataille de Questembert : maladie et guérison de son fils, donation des paroisses de Marsac et Massérac à l'Abbaye de Redon, réception de Gui, fils de Eudes de France, comte de Paris, en 903.

Les évêques de Vannes et Nantes y rencontrèrent fréquemment Alain le Grand et l'abbé de Redon.

Mort en 907, Alain laisse la Bretagne à nouveau à la merci des pillages, massacres et raids normands. Rudalt, fils d'Alain, Matuedi, son gendre, Alain dit Barbetorte, fils de ce dernier, s'enfuient en Angleterre devant les Normands ; Rieux est pillé et détruit.

L'abbaye de Redon est elle aussi dévastée ; les moines se réfugient d'abord à Maxent, près de Plélan le Grand, puis ils émigrent vers le Poitou mais furent bloqués par la présence des Normands sur la Loire et obliquent vers Blois, s'installent quelque temps à Candé avant de poursuivre leur longue migration jusqu'en Bourgogne... Installés à Auxerre, les moines de Redon y restèrent plusieurs années avec les reliques de St Maxent.

Abbaye abandonnée et ruinée, château de Rieux dévasté, on peut imaginer la situation catastrophique dans laquelle se trouve les Pays de Vilaine durant cette période et la désorganisation économique et sociale qu'elle implique.

En 936, Alain Barbetorte revenu d'Angleterre, remet la Bretagne à flot en l'espace de 3 années, après plusieurs affrontements avec les Normands.

La Bretagne féodale : deux grandes seigneureries, l'Abbaye de Redon, le comté de Rieux.

Après l'échec définitif des Normands, la Bretagne et particulièrement les Pays de Vilaine entrent dans une période nouvelle qui prend ses distances avec la vieille organisation celto-bretonne pour ressembler très fort à

l'organisation féodale de la France et de l'Angleterre, caractérisée par une dépendance personnelle d'un vassal à son suzerain et par une extrême hiérarchisation de l'autorité. Il subsistera cependant de façon remarquable en Pays de Vilaine une organisation communautaire de Paysans libres, les frairies qui seront reconnues de manière officielle dans les Assises au Comte Geffroy (1184) ; cette organisation communautaire semble d'ailleurs s'être renforcée au sortir de la guerre de succession de Bretagne (deuxième moitié du quinzième siècle) dans le cadre de défrichements de terres nouvelles. Cette institution des frairies subsiste encore aujourd'hui dans un grand nombre de communes, avec des pouvoirs affaiblis il est vrai. Une étude plus approfondie des frairies nous permettrait très certainement de mieux comprendre l'évolution de la culture paysanne de cette région et l'importance prise par de gros villages «frairiens» dans la vie de nombreuses communes.

A côté des grandes seigneuries avec leur kirielle de tenures paysannes, il est donc essentiel de comprendre qu'il existait dans les Pays de Vilaine des communautés paysannes relativement autonomes.

Sur le plan religieux : L'abbaye de Redon qui avait accepté très rapidement la règle bénédictine, donc romane, avait également perdu son prestige politico-religieux acquis sous Nominoë au profit du diocèses et particulièrement au profit de Dol.

D'autre part, au XII^{ème} le mouvement cistercien atteint la Bretagne et de nouvelles abbayes s'installent (13 en un siècle), affaiblissant le prestige de vieilles abbayes telles que celle de Redon.

L'abbaye de Redon prestigieuse entre toutes, finit par «rentrer dans le rang» et devint essentiellement une seigneurerie féodale puissante, dotée néanmoins d'une pièce historique essentielle, son cartulaire, ainsi que d'une abbatiale exceptionnelle, remarquable en particulier par sa tour romane.

Parallèlement à ce mouvement cistercien, un autre mouvement religieux se développe en Bretagne et particulièrement en Pays de vilaine ; il s'agit des Templiers, ordre monastique issu des croisades auxquelles nombre de seigneurs bretons ont participé. Fondé en 1118 en Palestine, l'ordre des moines-soldats du Temple de Jérusalem atteint la Bretagne dès 1141. En 1217 le duc Pierre Mauclerc fait don d'une terre appelée Coëffrie en Messac aux chevaliers du Temple. De nombreux lieux des Pays de Vilaine ayant pris l'appellation de Temple attestent de la présence de ceux que la tradition populaire appellera les moines rouges, en référence à leur habit ; le plus célèbre est le Temple de Carentoir qui possède un gisant en bois du XIII^{ème} Siècle ; moins connue la chapelle du Temple près de Limerzel, le Temple du Guerno, la commanderie d'Arzal (le mot commanderie, assez répandu également dans la toponymie, désigne la résidence du commandeur d'un autre ordre de moines-soldats, les Hospitaliers : anciens «infirmiers» des croisades) ; moins connue également l'implantation des templiers à Saint Jean de la Poterie.

Après la dissolution de l'ordre des Templiers par le concile de Vienne en 1312, l'ensemble de leurs biens revinrent aux Hospitaliers qui continuèrent leur oeuvre en devenant les protecteurs des pélerins de St Jacques de Compostelle qu'ils hébergent le long du Chemin. Les statues de Saint Jacques en Pélerin se retrouvent à Carentoir (avant la Révolution) et à Limerzel, dans les commanderies templières.

Les légendes gardent le souvenir de l'arrestation des templiers décidée par le roi de France Philippe le Bel lassé de leur esprit d'indépendance et de leurs exactions (l'esprit monastique s'était en effet passablement dégradé..) : à Carentoir, on raconte que tous les chevaliers du Temple furent pris et massacrés au pied d'un gros chêne ; les habitants de Limerzel racontaient également la légende de l'homme rouge : cet homme apparut lors d'un orage sur un pailler tout frais fait (c'était un jour de batteries), il y resta trois jours avant de mourir ; c'était un des templiers de Carentoir qui avait fui, blessé et ensanglanté, les massacres pour se réfugier au Temple de Limerzel. A Avessac, la chapelle de Triouby qui fut, selon la tradition populaire, un oratoire templier était hanté par un moine rouge qui happait et tuait les passants, la nuit, quand ceux-ci étaient en état de péché mortel. D'autres légendes multiples, circulent sur les trésors cachés des templiers.

Parmi les ordres monastiques en Pays de Vilaine, il faut aussi signaler l'installation des Trinitaires à Rieux, près du château ; les Trinitaires étant un ordre mendiant issu également des croisades, spécialisé dans le rachat des prisonniers de musulmans.

Enfin, plus tardif, un couvent de cordeliers existait à Malansac.

Le temple de la Coeffrie à Messac : cette ancienne dépendance des templiers est devenue à partir du XVII^{ème} siècle le siège de la commandanterie des Hospitaliers de Carentoir.

Pour être complet sur les mouvements religieux dans cette partie de la Bretagne il faudrait s'arrêter longuement sur les fondations de l'Abbaye de Redon, impossibles à citer toutes : abbayes de Saint Gildas des Bois, prieurés, chapelles... situés dans la partie Nord de l'Oust et Est de la Vilaine, sans compter les nombreuses fondations de l'abbaye hors Pays de Vilaine.

En réaction contre les catholiques romains, le mouvement protestant qui se développe en France au XVI^{ème} siècle pénètre à plusieurs endroits des Pays de Vilaine, à Missillac, à la Roche Bernard, à Rieux (Claude de Rieux est mariée à un Coligny) ; un synode protestant se tient au château de la Bretesche (Missillac) en 1560 ; le protestantisme s'introduit également à la périphérie des Pays de Vilaine, au Grand Fougeray, à Blain (famille de Rohan). Dans ce contexte troublé, les Pays de Vilaine vont connaître les destructions réalisées par Mercoeur. Quelques îlots de protestants demeureront de manière quasi clandestine à la Roche Bernard et à Blain.

Sur le plan culturel : les Pays de Vilaine sont traversés par la limite linguistique qui va progressivement refluer vers l'Ouest.

Dès le IX^{ème} siècle cette partie de la Bretagne est bilingue. Seule une implantation volontariste décidée par Nominoë et ses successeurs permet de créer des îlots de population bretonne, au delà de la Vilaine, dans le canton de Guémené Penfao par exemple. Il apparaît en effet difficile, en l'état actuel des recherches, de mesurer la pratique liguistique de cette région entre le

Xème siècle et le XIIème. Ce qui apparaît de manière certaine, c'est que le cartulaire de Redon est écrit en latin (dès le IXème) et qu'il comporte des patronymes et toponymes francs et bretons.

Il est clair aussi que la fuite des chefs locaux et des moines de Redon devant les Normands et leur retour après plusieurs décennies a contribué à accélérer la francisation de cette partie de la Bretagne ; les religieux étant particulièrement acquis à la culture française et la nouvelle famille installée au château de Rieux apparaît s'assimiler rapidement à une image féodale très proche des seigneurs francs.

La limite linguistique qui semble avoir été à son maximum sur un axe Mont-St-Michel Donges (traversant les cantons actuels du Grand Fougeray et de Guémené Penfao) se voit progressivement repliée sur une ligne Le Guildo Guérande, restant accrochée sur le canton Questembert jusqu'au XIXème siècle.

L'organisation administrative et judiciaire s'établit, outre l'abbaye de Redon, autour des Rieux et de leurs alliés, constituant une vaste seigneurie aux possessions très étendues entre l'Oust et la Vilaine mais également au Sud de la Vilaine, sur des territoires actuellement en Loire Atlantique.

Les comtes de Rieux construisirent un château imposant sur les lieux de l'ancienne Duretie (rive droite de la Vilaine) ; leur comté se développera considérablement par des alliances matrimoniales avec d'autres grandes familles de Bretagne : Rochefort, Ancenis, Assérac, Donges, Nozay sont autant de possessions que les Rieux acquièrent par mariages. Les Rieux sont parmi les seigneurs les plus puissants du Duché de Bretagne et joueront un rôle considérable dans la politique ducale, en se rangeant toujours dans le camp des nobles favorables aux français.

Sous l'autorité de l'Abbaye et des Comtes de Rieux, seuls des vassaux petits nobles assurent la pénétration féodale dans les Pays de Vilaine, et de fait, quand la révolution mettra fin à ces deux grands fiefs, les Pays de Vilaine seront décapités, sans qu'une véritable classe dirigeante ne puisse prendre le relais ni assurer une alternative à la direction des affaires en Pays de Vilaine, c'est dire le poids exercé par le pouvoir féodal. Les autres lieux de pouvoir judiciaire et économique se situent à la périphérie des Pays de Vilaine autour de petites villes : La Roche Bernard, Guérande, Malestroit, Ploermel, Josselin, Châteaubriant... ; chacune d'elles étant rattachée à une grande famille bretonne.

Parmi les féodaux des Pays de Vilaine présents dès le Moyen Age, il faut citer les Théhillac, les Tréal qui donneront un Abbé à l'Abbaye de Redon au XIVème siècle, les Lohéac ; les Rochefort étant assimilés par les Rieux dès les années 1360.

Mis à part le manoir du Vieux Doyenné (1530) en Péaule, de style Renaissance, les très nombreux châteaux des Pays de Vilaine sont construits plus tardivement : XIIème siècle pour Léhellec à Béganne, le Boschet en Bourg des comptes, Sourdéac en Glénac (tourelle du XVème)... L'essentiel des autres châteaux sont encore plus tardifs même si beaucoup sont bâtis sur des sites préexistants avec des éléments conservés de périodes précédentes. Les vieilles familles de petites seigneureries du Moyen Age s'estompent autour des XVIème et XVIIème siècles et leurs titres ne seront parfois «relevés» que tardivement au XVIIIèmes, voire par l'implantation de nouvelles familles nobles, issues d'autres régions de Bretagne ou de Normandie, après la disparition des Rieux (très affaiblis au XVIIIème) et la fin de l'Abbaye de Redon qui laisse vierge de toute autorité de grandes terres nobles, confisquées par la Révolution et revendues comme biens nationaux à de petits nobles ou à des bourgeois fortunés. La présence de très nombreux châteaux, dont beaucoup du XIXème siècle, dans la plupart des communes des Pays de Vilaine s'explique par ce phénomène ; parfois le nombre de châteaux et manoirs par commune atteint des proportions considérables : 8 à Bains sur Oust, 5 à Guémené Penfao.

L'importance de l'implantation d'une petite aristocratie terrienne, renforcée au XVIIIème et au XIXème, malgré la Révolution, a deux conséquences sur la vie paysanne dans les Pays de Vilaine : 1) Les petits paysans libres devenus propriétaires de leurs terres se regroupent et prolifèrent sur des territoires qui constituaient souvent une ancienne frairie et qui deviennent de plus en plus étroits et morcelés au fur et à mesure des partages, de générations en générations, 2) Une proportion très importante des terres est aux mains de propriétaires qui les font exploiter par des métayers et fermiers.

Deux catégories de paysans cohabitent : des paysans vivant une promiscuité très forte mais très attachés à la notion de propriété, des fermiers plus isolés dans des fermes mieux découpées et moins morcelées, dont les familles connaissent une plus forte mobilité.

Un commerce maritime et fluvial particulièrement actif

Parmi les grandeurs et fastes du passé des Pays de Vilaine il est essentiel d'évoquer la place important prise par l'activité portuaire.

Redon a cette particularité millénaire d'être à la fois port fluvial et maritime.

Mises à part les indications sur le trafic de l'étain, nous avons assez peu de renseignements sur l'utilisation du fleuve aux temps préhistoriques et durant la conquête romaine ; les normands, quant à eux, ont une pratique constante de l'invasion par les fleuves : une recherche systématique permettrait de repérer de très nombreux bivouacs en bord de Vilaine.

A l'époque médiévale, époque de développement du grand commerce, les documents historiques sont riches de renseignements sur le trafic important avec le Pays de Guérande, Bordeaux, l'Espagne, l'Angleterre. Sel, vins, ardoises, céréales, poteries... sont autant de produits qui transitent par les ports de Redon, Rieux ou la Roche Bernard.

Les moines de Redon prennent une part active à ce commerce ; ils ont pratiquement le contrôle du commerce du sel. La ville de Redon garde, dans le quartier du port, les traces de cet important trafic avec, entre autres, les remarquables greniers à sel.

Le Commerce ne s'affaiblit pas au XVII et XVIIIème siècle, au contraire ; la Compagnie des Indes s'intéressent

très fortement au bois qui transite par Redon, Rieux et la Roche Bernard ; Redon en particulier est le grand entrepôt de bois de tout le bassin de la Vilaine. Le bois descend de Rennes et de Paimpont ; le bois de la forêt du Gavre emprunte Isac jusqu'à Rieux où il est embarqué ; celui de Rochefort est aussi acheminé à Rieux, Cran, Folleux ou la Roche Bernard.

Le bois acheté en Pays de Vilaine est très recherché pour la fabrication de bateaux, en particulier par la Compagnie des Indes très active au 18ème siècle. Le roi lui même fait acheter du bois à Redon pour équiper sa flotte à Brest : 11 gabares royales embarquent du bois en 1762.

L'ardoise des Pays de Vilaine était également très recherchée puisqu'elle était la seule de tout le sud de la Bretagne et qu'elle était essentielle à toute construction. Les pots de Saint-Jean également très réputés s'en allaient aussi par bateaux.

Un chiffre étonnant nous permet d'apprécier le trafic dû port de Redon : en 1781 on compte 788 entrées et sorties de bâtiments à Redon.

Les ports de Redon et de la Roche Bernard s'étaient de plus dotés de chantiers navals fort actifs et réputés. Un ministre constate lui même la qualité du travail réalisé par les ouvriers de Redon.

Autour de ce commerce une bourgeoisie naissante s'active à Redon ; des hôtels particuliers se construisent aux XVII et XVIIIème siècle. Cependant ces bourgeois sont très souvent des personnages «commandités» par une compagnie ou intégrés à un réseau de grand commerce ; il s'agit d'une population très mobile, qui se déplace au gré de ses affaires. Parallèlement dès le XVIIIème un embryon de classe ouvrière apparaît dans les Pays de Vilaine : dans les ardoisières, dans le bucheronnage et le transport du bois, mais c'est surtout dans les chantiers navals de Redon qu'on y trouve une première concentration qui donnera même des émeutes au cours du 18ème.

Le commerce sur la Vilaine se poursuivra de manière très active tout au long du XIXème même si les matériaux évoluent : le fer et le charbon transitent par Redon mais également les toiles fabriquées dans les petits ateliers ruraux.

Sous Louis Philippe, le creusement du canal de Nantes à Brest et du bassin à flot de Redon achève d'équiper un complexe fluvial et maritime très efficace.

Alors que le commerce international se poursuit avec les trois mâts qui accostent dans le bassin à flot (les Anglais en particulier y échangent du charbon contre des poteaux de mines), les péniches assurent sur le canal et sur la Vilaine, jusqu'à Rennes et même jusqu'à la Manche par l'Ile et la Rance, un transport de relais. Mais l'apparition simultanée du chemin de fer à Redon (1862) créé une concurrence sérieuse aux transports par péniche.

Les pays de Vilaine mis en difficulté par la création des départements

Alors que durant la phase violente de la Révolution les habitants des Pays de Vilaine penchèrent plutôt du côté Chouans, en dehors de quelques îlots républicains à Redon, Allaire et la Roche Bernard, notre région eut à souffrir des décisions prises par la République qui créa les départements sous forme d'une administration très militaire et centralisée ; Redon qui était rattachée à l'évêché de Vannes jusqu'à cette époque se trouvait désormais dans le département d'Ille et Vilaine sous la tutelle de Rennes. Cette décision accompagnée d'un renforcement du pouvoir central aggravait considérablement une situation politico-administrative déjà assez complexe puisque les Pays de Vilaine dépendaient de plusieurs diocèses et étaient sous l'influence de plusieurs grandes seigneureries.

En fait alors que les Pays de Vilaine avaient toujours été relativement ouverts sur l'extérieur du fait de l'importance des voies navigables, la Révolution industrielle concentre les activités sur les gisements miniers ou dans les grands ports côtiers, déstabilisant le fragile équilibre du monde rural à la fois agricole et pré-industriel.

Comme d'autres régions rurales, les Pays de Vilaine se sont trouvés au XXème siècle face à une mutation économique qui s'annonçait déjà au XIXème siècle ; il est vrai que les conditions naturelles et structurelles de l'agriculture dans cette micro-région, le poids important d'une petite aristocratie terrienne très conservatrice, les faiblesses d'une bourgeoisie peu entreprenante (elle pèse très peu démographiquement), sont des éléments, combinés aux difficultés administratives, qui freinent les évolutions et gêlent les initiatives. C'est dans cette permanence de la vieille culture rurale jusqu'aux portes des années 1960 que nous avons pu puiser l'extrême richesse des collectages réalisés.

Jean-René MARSAC

DEUX ACTIVITES SPÉCIFIQUES

PAR J. P. CÉBRON

LA BATELLERIE

En 1877, Élisée Reclus écrivait : « ... de toutes les rivières de France la Vilaine fut (...) canalisée la première : les travaux avaient été commencés dès l'année 1538 ».

Les bateliers n'avaient certes pas attendu cet évènement pour exister. Ces travaux permettaient seulement de remonter vers Rennes d'une façon plus régulière avec des charges plus lourdes au halage.

La batellerie n'a pas d'âge dans le pays de Redon. Plus vieille que les antiques cités de Rieux et de Langon, elle est aussi naturelle que la Vilaine, l'Oust ou la multitude des rivières qui aboutissent en ses marais. Elle fut aussi évidente que la nécessité qu'ont les hommes de communiquer, d'échanger ou d'exploiter un terroir. Elle fut tout simplement une activité essentielle pendant des siècles sans bonnes routes, sans chemin-de-fer.

On peut confondre le bassin hydraulique de la Vilaine avec la plus grande partie de la Haute-Bretagne et, comme la Rance, il ouvre celle-ci à la mer. Il est considérable et l'irridiation spirituelle de la célèbre abbaye de Redon fut grandement redevable au rayonnement, plus matériel, des rivières qui la baignaient. Pendant longtemps la ville, au fond de l'estuaire, fut le grenier portuaire d'un immense territoire besogneux et entreprenant.

Il faut imaginer les hommes de toujours mettant à profit l'énorme mouvement des marées ou des crues, ou encore les vents, pour faire flotter des bois des radeaux et des bateaux. Il faudrait dire tous les travaux modestes ou gigantesques de la Vilaine et des canaux. Il faudrait évoquer les industries, les chantiers navals, les armements et les équipages qui furent de toutes les rivières comme de toutes les mers. Il faudrait expliquer la peine des haleurs qui, rivés au «collier», tiraient en ces «vallées de misère» les grands voiliers ou les petites barques. Il faudra redire tout ce que Jacques Guillet * a arraché à la tourbe de mémoires, souvent maintenant disparues : les bribes d'une épopée dont nous connaissons les ultimes témoins. Ultimes ? Qui sait...

Jean Pierre Cébron

* du groupe Ar Vag

Ille-et-Vilaine — 40 - REDON
Le Canal

LES POTIERES DE St JEAN

Redon. — Potières au travail

Sans être bien lointain, il est révolu le temps où des charettes chargées de poteries partaient vers les marchés du grand Ouest, depuis ce coin de Rieux qu'était St Jean. Ce St Jean fut d'abord St Jean-des-Marais avant que la paroisse se fût déplacée vers le lieu, appelé St Jacques, où l'on fabriquait les pots. St Jacques deviendra St Jean-la-Poterie, une activité multi-séculaire finissant là d'évoluer et s'éteignant vers 1940. A Malansac une communauté semblable, véritable annexe, avait disparu de même auparavant.

Si les villages de potiers n'étaient pas très rares, jadis, la palme de l'originalité revient sans doute à St Jean pour son organisation sociale. En effet seules, ou presque, les femmes y exerçaient l'activité de tournage et de façonnage des vases, les hommes étant les «maîtres» potiers ou les tâcherons qui préparaient l'argile et le bois pour les fours. Vers 1880, vingt cinq maîtres fournissaient de l'ouvrage à plus de deux cents potières.

L'argile, appelée «lise», était extraite par puits ; après une période de pourrissement en plein air, elle était mélangée au moment de l'ouvrage à un sable rouge très fin, commun dans le pays de Redon. Ce «sablon» dégraissait l'argile, l'empêchait d'éclater lors de la cuisson et contribuait à la couleur brun - foncé des objets.

On tournait les pots à l'aide d'un tour constitué d'une grande roue de bois, à quatre rayons, posée horizontalement sur un pivot de bois fixé au sol. Solidaire de la roue, et la surmontant en son centre, une «tournette» recevait le bloc d'argile. La potière s'asseyait sur un banc reposant sur bâti constitué, le plus souvent, de deux fortes barres de bois calées sur des palis. Posée sur les barres, et devant la tournette, une planche servait de desserte. Assise, jambes écartées sur le bâti, la potière lançait son tour à l'aide d'un baton appuyé sur une encoche faite dans chaque rai de la roue.

Chacun des quinze ou vingt fours, à demi-enterrés, construits en plein-air, pouvait cuire des centaines, voire un millier, de pots à la fois. Ces derniers, disposés à l'intérieur de la maçonnerie circulaire étaient recouverts de pots cassés puis de terre bien tassée. Au bas du four deux ouvertures, diamétralement opposées dans une sorte de tranchée, permettaient d'enfourner le combustible constitué surtout de «pilles» (aiguilles) de pin maritime, arbre devenu commun au 19e siècle. Le dôme de terre battue était également recouvert de braises pour bien répartir la chaleur. On défournait le lendemain.

J. P. Cébron

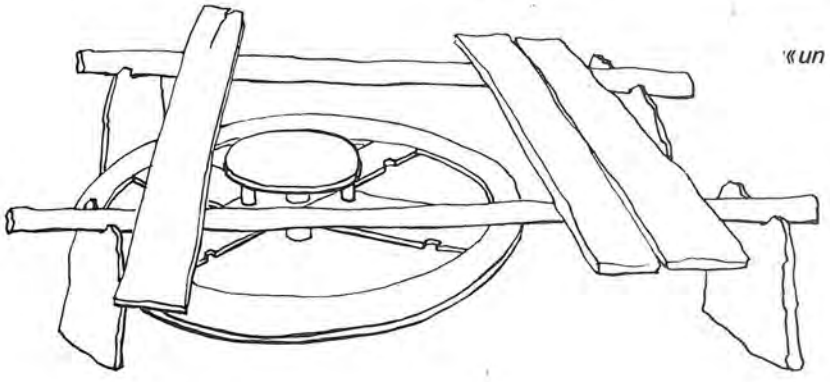

«un tour»

Sources : *souvenirs familiaux*
«Le Pays de Rieux». Abbé H. Le Breton. Imp. Réunies - Rennes 1957
«En Haute-Bretagne». H.F. Buffet. Librairie Celtique. Paris.

Photo nº 1 : *Un atelier de tournage. Tandis que l'une des femmes finit de «monter» son pot, une autre relance son tour d'un coup sec, en se servant de son baton comme d'un levier appuyé sur l'une des barres du bâti et dont l'extrémité inférieure est engagée dans l'encoche de l'un des rais.*

Photo Nº 2 : *Les artisans de St Jean furent l'une des vivantes attractions du Village Breton, «reconstitué» à Nantes lors de l'exposition de 1910.*

L' HABITAT en pays d'Oust et de Vilaine

PAR JEAN MICHEL ET YVES DUBOST

L'HABITAT ET SON SITE

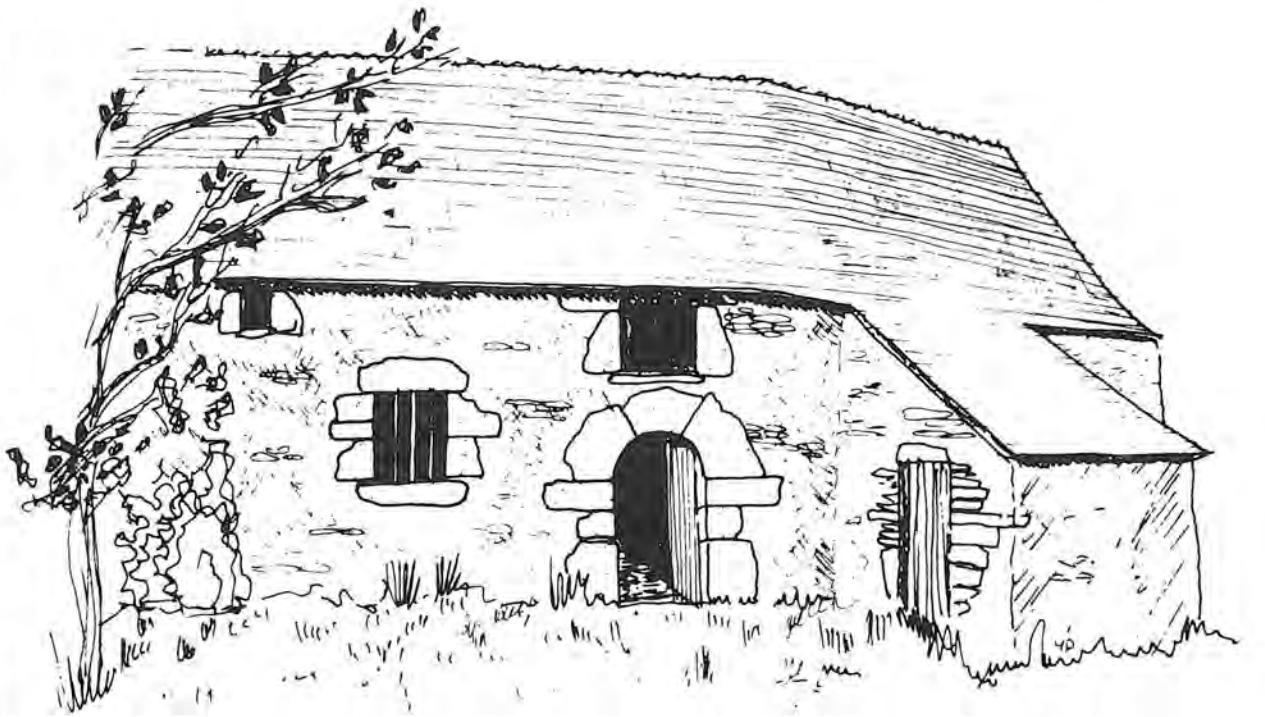

Dans l'organisation de la vie des hommes, les éléments naturels sont déterminants. Reliefs, paysages, cours d'eau expliquent pour une part bien des contours de paroisses ou de territoire. Le Comté de Rieux en est un exemple probant ; l'Arz, l'Oust et la Vilaine assurent les limites de bien des paroisses.

On retrouve cette influence prépondérante de la topographie dans le choix des lieux habités et l'organisation des villages.

Notons en premier lieu les secteurs inhabités : ils correspondent aux sommets des crêtes - zone de lande où la roche effleure - et aux zones inondables des vallées (en général en dessous de la cote 5).

Une exception confirme cette règle : la présence de nombreux moulins exposant à la force des éléments leurs ailes et leurs roues de bois.

Pour le reste du pays, les cartes font apparaître une forte densité de villages et lieux-dits peu éloignés les uns des autres insérés dans un parcellaire traditionnellement très découpé et extrêmement varié, où, tour à tour, apparaissent landes, bois, prés, terres labourables et marais dans un espace relativement réduit.

Serait-ce l'origine de cette extraordinaire dispersion de l'habitat ?

Il faut ajouter, en faisant abstraction des implantations récentes et anarchiques de type pavillonnaire, qu'il existait aux 17 et 18ème siècle, un certain nombre de villages aujourd'hui disparus, dont il nous reste parfois quelques pans de mur.

Les bourgs, chefs-lieux de paroisse, sont implantés généralement sur des points hauts, sans pour autant se trouver aux sommets même des crêtes, trop exposés aux vents (St-Jacut, Peillac, Les Fougerêts, St-Vincent, St-Gravé..).

Les rivières et les marais sont aussi des lieux d'activité et de passage ; le prolongement d'un «éperon» rocheux ou d'un aplat permet à des bourgs (Rieux, Glénac, St-Perreux) et des villages (Penlheur, Gannedel.) de s'y établir et de grandir.

Pour résumer, nous pouvons dire que l'implantation des villages répond essentiellement à deux critères :

- **les éléments naturels :**
  - * crête et vallée,
  - * orientation - exposition.
- **les éléments économiques, directement liés aux précédents :**
  - * lieu de passage et d'échange (chemin, voie d'eau),
  - * exploitation :
    - . *culture (présence de bonne terre),*
    - . *pêche (présence de rivière et marais).*

Citons à titre d'exemple le village de Couesnongle en St-Jacut implanté non pas en partie haute de la pente où le schiste affleure (et fut d'ailleurs exploité), mais au milieu des bonnes terres de la vallée ; le village relativement important vécut de la terre et aussi de la rivière d'Arz.

Enfin, nous verrons persister l'influence de la topographie à l'intérieur même de chaque village pour tenir compte tout à la fois :

- **des courbes de niveau**, afin de limiter le terrassement :
  - * bien des longères ne sont pas totalement rectilignes afin de suivre une même courbe de niveau,
  - * sur les pentes, les maisons, mitoyennes ou indépendantes s'adaptent au niveau changeant du sol, et les toits s'étagent à des hauteurs diverses, reflet simple et rythmé de la déclivité naturelle.
- **de l'exposition :**
  - * la façade principale des maisons d'habitation reçoit le plus grand ensoleillement, elle ouvre au Sud, parfois à l'Est. Au Nord se trouve les caves et remises adossées en appentis.
    les cours sont abrités des vents dominants par une rangée d'arbre ou par l'implantation choisie d'un bâtiment annexe (grange...).
- **de l'organisation proprement dite** du village (habitation, services annexes, accès, cheminement, jardins...).

LES ÉLEMENTS CONSTRUCTIFS

LE MONTAGE DES MURS

La maçonnerie est toujours montée à deux parements, celui extérieur, souvent apparent étant plus soigné que celui intérieur enduit à la chaux pour plus de clarté et de propreté.

Au centre se trouve un blocage composé de petites pierres et de terre argileuse quelquefois additionnée d'un peu de chaux.

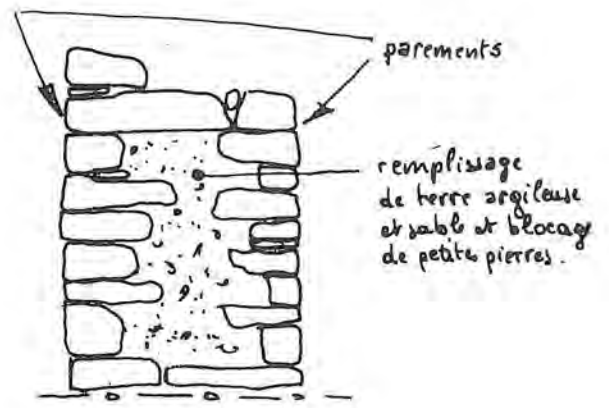

Ces murs par leur épaisseur et leur constitution, assuraient un bon écran thermique. Le blocage central jouait un rôle d'équilibre hygrométrique.

L'appareillage est toujours très serré, les pierres étant stabilisées non par un liant de mortier, mais par un calage minutieux des pierres entre elles.

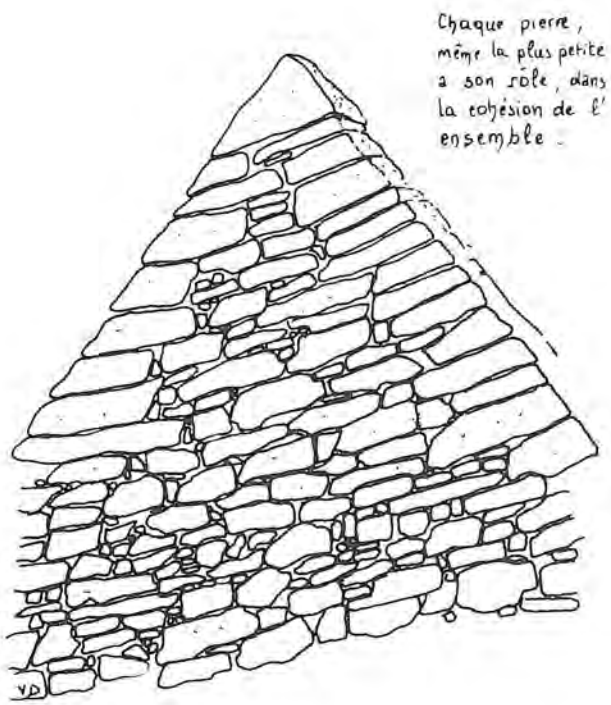

Les moellons sont généralement de petite taille ; on rencontre deux types de mise en oeuvre :

- tantôt, les moellons sont irréguliers en taille (celle du ciseau) et en dimension (non équarris).
- tantôt, la maçonnerie est plus régulière, les moellons mieux équarris, avec dominance de lits horizontaux : les pierres de même lit sont d'une hauteur constante ; seules varient la longueur des pierres et la hauteur des lits.

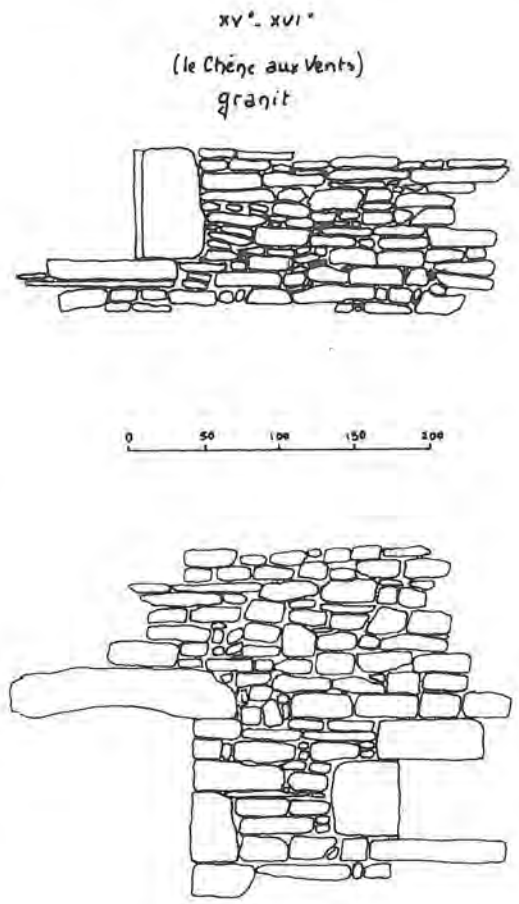

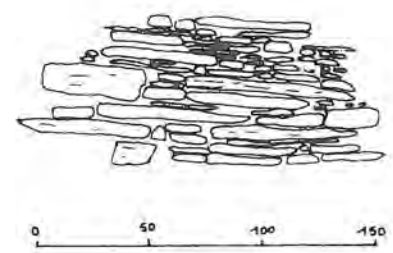

(échelle moitié plus grande que la précédente)

A cette différence d'appareillage, s'ajoute l'extrême variété des matériaux propres à notre région. Si la carte géologique nous fait prendre conscience de la diversité de nature des roches du sous-sol, elle doit nous guider dans l'appréciation des pierres employées dans les constructions et nous permettre d'y juxtaposer assez fidèlement une carte présentant une répartition géographique des différents types de maçonnerie.

Les principales roches - toutes extraites de carrières locales afin de limiter les difficultés de transports - sont les suivantes :

- **Sur les zones de crêtes**
  - * Granulite dite d'Allaire, belle roche granitique massive et grossière (secteur d'Allaire, St-Gorgon, Malansac et une partie de Caden et St-Jacut) ;
  - * Granit de Lanvaux (St-Gravé, Peillac, une partie de St-Vincent et Bains/Oust) ;
  - * Schiste micacé (Crête de St-Jacut à Rochefort) ;
  - * Schiste d'Angers (Crête de St-Jacut à Rochefort et Lande de Couesmé).
- **Sur les versants d'Arz, d'Oust et Vilaine**
  - * Schiste et Arkose dits de Bains (partie de St-Gravé, St-Jacut, St-Vincent, St-Martin, Les Fougerêts, Glénac, Bains/Oust, Ste-Marie, La Chapelle St-Mélaine)
- **Notons plus au Nord :**
  - * Schiste pourpré (bande étroite allant de St-Laurent/Oust à St-Just, passant au centre de la Gacilly) ;
  - * Schiste briovérien (Ruffiac, St-Nicolas du Tertre, Carentoir, La Chapelle Gaceline...).

On comprend dès lors la grande variété d'aspect que présentent les façades des maisons.

Chaque roche possèdant sa caractéristique propre : taille, calibrage, texture, teinte. A cela s'ajoute la coloration nuancée à l'infini par divers oxydes et lychens.

Enfin la variété des façades s'accroit par l'assemblage de matériaux différents sur une même maçonnerie :

- Encadrement des portes et fenêtres en granit se détachant sur une maçonnerie en schiste, affirmant un contraste de teinte et de dimension des pierres, le schiste étant foncé et de faible épaisseur du fait de sa nature feuilletée ;
- maçonnerie montée par des moellons de schiste et grès panachés en tout venant ;
- Alternance de schiste et de grès, de schiste et de granit ou encore de schiste et de quartz par lits successifs ;
- Cas particulier d'insertion de motifs :
  - * appareillage en épi,
  - * insertion de quartz.

La solidité de la jonction de deux murs perpendiculaires tient à la présence de moellons de plus grande longueur.

Dans le montage des maçonneries, il y a lieu de souligner les chaînes d'angle qui assurent aux extrémités de façade la jonction avec le mur perpendiculaire, et participent à la stabilité du bâtiment. L'appareillage y est plus soigné ; les moellons, de plus grandes longueurs, s'alternent sur chaque face et pénètrent plus avant dans les parois.

Par sa structure feuilletée, le schiste permet de longues dalles assurant une bonne liaison horizontale ; en revanche, sa faible épaisseur résiste plus difficilement aux tassements différentiels (d'où une utilisation plus difficile pour les linteaux).

CHARPENTE

Le principe de la triangulation est la base de toute charpente ; son origine se perd dans la nuit des temps (12ème siècle) ; son utilisation est quasi universelle.

Toutefois, les formes et les matériaux changent selon les régions et les époques.

Le bois utilisé dans le pays de Redon est principalement le châtaignier, arbre particulièrement répandu.

Sous l'évolution des formes, on peut classer les charpentes en trois familles :

1ère famille :

* La première famille correspond au triangle simple et unique ; les assemblages sont réalisés à mi-bois en partie haute, les arbalétriers s'encastrant dans la poutre en partie basse. Il n'y a ni poinçon, ni entrait haut ; quelques variantes font apparaître des bras de lien intermédiaire. Ce type de charpente antérieur au 15ème siècle s'est réalisé jusqu'à une époque récente pour les bâtiments annexes (grange, appentis...). Les bois sont grossièrement équarris ; leur finition est fonction de la nature du bâtiment (maison principale ou annexe) et du type de couverture (ardoise ou seigle ou genêt). On rencontre parfois des bois non écorcés.

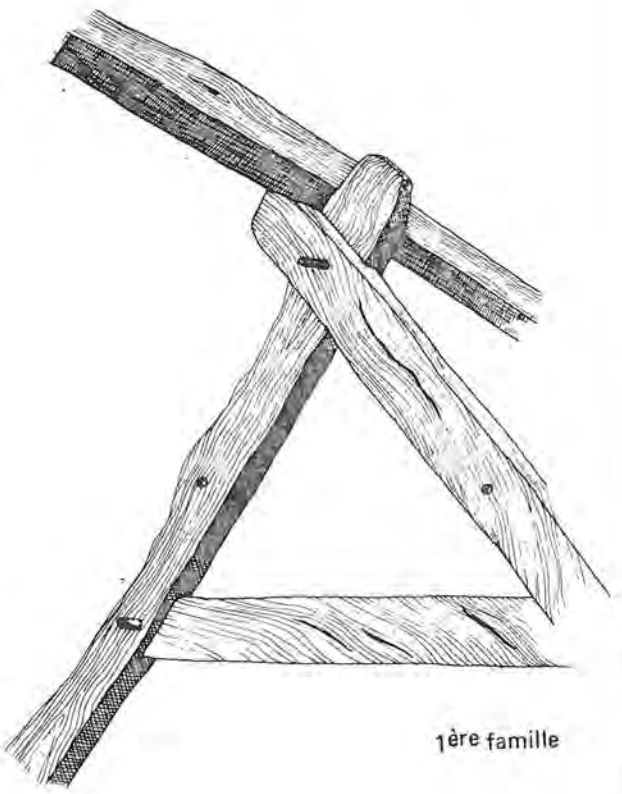

1ère famille

2ème famille :

* La deuxième famille couvre les bâtiments du 15ème au 18ème siècle. Outre le triangle principal formé par la poutre basse et les deux arbalétriers inclinés ; la charpente se compose d'un poinçon et d'un entrait haut ; les assemblages sont à tenons et mortaises chevillées ;
* Notons les caractéristiques suivantes :
  - *le cintre des pieds d'arbalétriers,*
  - *le traitement du contreventement par bras de lien croix de St-André entre ferme,*
  - *l'encastrement des pannes dans les arbalétriers, prouvant ainsi que les sections étaient largement calculés.*
* Les percements réguliers et la présence de chevilles traversantes dans les arbalétriers permettaient d'une part d'accéder sur la charpente lors du chantier et d'autre part d'éviter de grandes fissurations par le recoupement des fibres du bois.

  Jusqu'au 16ème siècle, on rencontre des charpentes particulièrement soignées et élégantes. Leur profil permettait de recevoir une voute lambrissée.

  Les bois de cette deuxième famille sont de section relativement régulière sur la longueur d'une même pièce et entre les pièces assurant la même fonction.

3ème famille :

* La troisième famille apparaît avec le 19ème siècle ;

  Nous y voyons la présence de pièces nouvelles (jambe de force, blochet) rendues nécessaires pour les raisons suivantes :
  - *suppression du cintre de l'arbalétrier,*
  - *la poutre de plancher ne constitue plus l'entrait bas. En conséquence, une nouvelle triangulation permet de lier la base de l'arbalétrier à la poutre de plancher.*

2ème famille

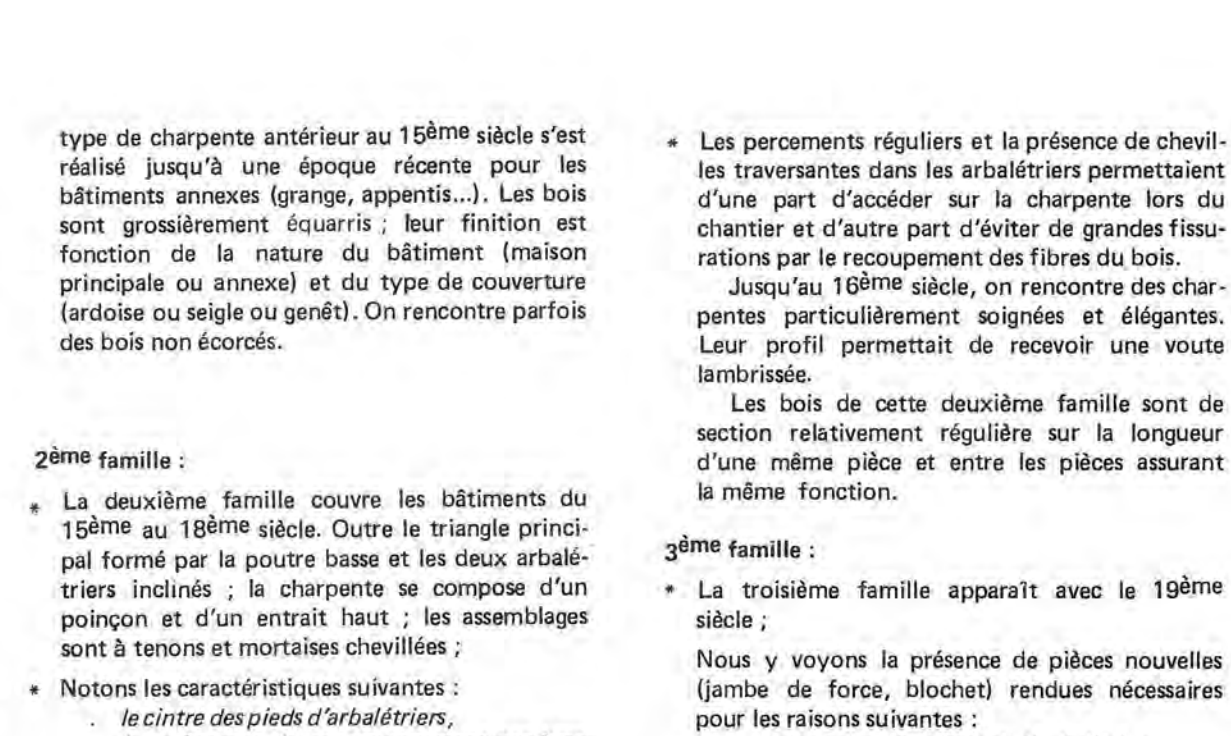

Les pannes portant transversalement de ferme à ferme ou de ferme à pignon, reçoivent les chevrons ; elles reposent à plat dans une échancrure faite dans l'arbalétrier.

Le bois, essentiellement du châtaignier, est utilisé dans des sections variables :

poutre maîtresse (entrait bas)	: 25 x 25	à	40 x 40
arbalétrier et entrait	: 10 x 23	à	12 x 30
panne	: 14 x 14	ou	15 x 10
faîtière	: 14 x 14	ou	12 x 12

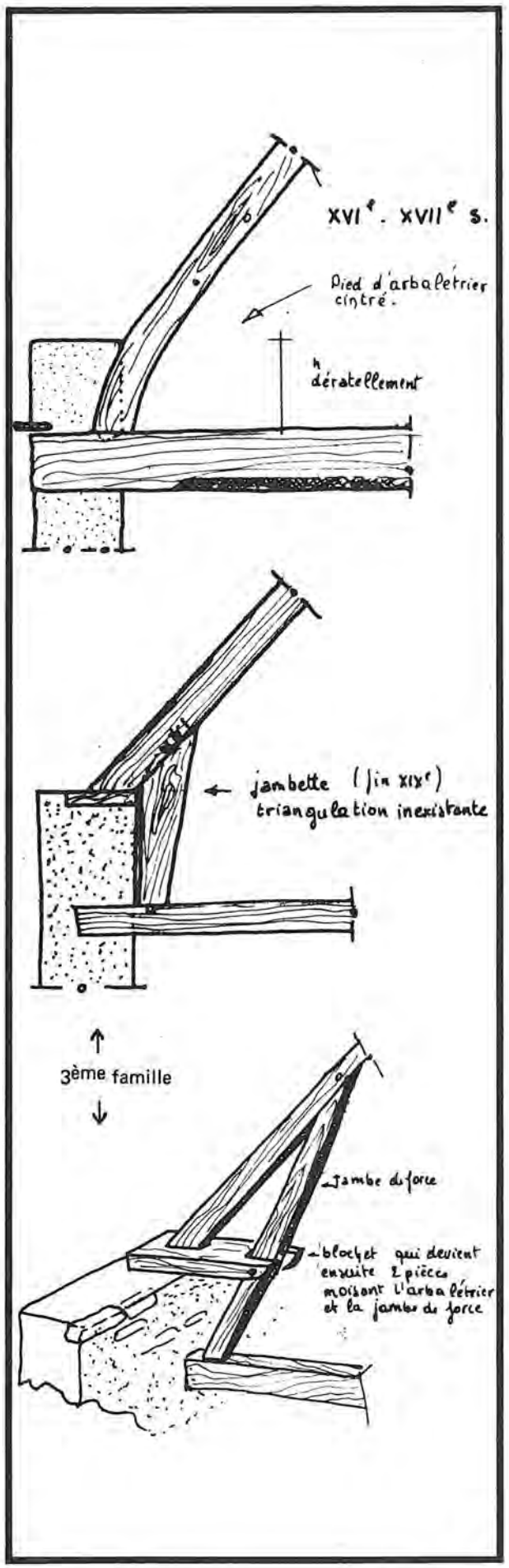

POUTRAISON ET PLANCHER

L'ossature des planchers est toujours en bois et se divise en trois familles :

– **1ère famille** : (jusqu'au 18ème siècle)

L'ossature se compose de :

a) - poutres principales de section 32 x 32 à 40 x 40 espacées tous les 3,50 m. environ (cote moyenne en réalité très variable) ;
Fréquemment, un chanfrein, arrêté à 20 cm environ du mur court au long des deux angles saillants absorbant une partie d'aubier ;

b) - solives secondaires de section 10 x 10 à 16 x 16.

– **2ème famille** : (milieu 18ème à milieu 19ème siècle)

Elle comprend un seul sens de poutraison ; la section des bois varie entre 20 x 20 et 25 x 25 et ne présente généralement pas de chanfrein.
Les espacements vont de 60 à 80 cm.

– **3ème famille** : (fin 19ème à nos jours)

Les solives de section constante (8 x 20 / 10 x 20 / 10 x 23. .) sont placés dans un même sens sur l'ensemble du bâtiment. Les entre-axes varient de 50 à 60 cm.

Les planchers possèdent deux types de couvrement :

* le parquet bois, constitué de planches de châtaignier de 30 mm d'épaisseur et dont la largeur des lames est variable et importante.
* le plancher torchis sur latte de châtaignier refendue recouvert de dalle de schiste ou de terre cuite.

Fronton et croix en relief réalisés au mortier de chaux - St Jacut.

Linteau de porte
Ornementation sur chanfrein et date. - Glénac -

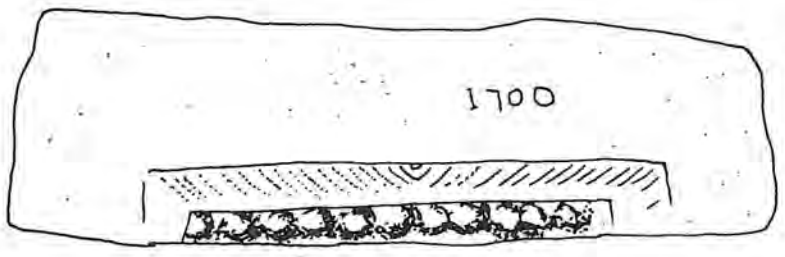

CARACTERE
ET ÉVOLUTION DES FORMES

LES ENCADREMENTS D'OUVERTURE

– **Une nécessité vitale :**

* Les percements d'une façade, - porte, fenêtre, lucarne, portail.. - sont l'expression visible d'une organisation .Ils assurent l'accès, l'éclairement et la ventilation des pièces intérieures ; ils sont le support et le reflet de la vie quotidienne.

– **Objet de soins particuliers :**

* Les encadrements d'ouverture sont l'objet de soins particuliers où s'allient avec cohérence et simplicité les exigences techniques et la marque d'une culture pleine de signification et d'art ; les éléments constructifs sont le support d'une expression sensible.

- les éléments constructifs sont :
  . *les jambages, porteurs du linteau et assurant blocage et liaisonnement de la maçonnerie ;*
  . *le linteau, porteur de la maçonnerie supérieure.*

* Leur taille et leur appareillage sont soignés, avec reprise en ébrasement intérieur. On retrouve pour les jambages le montage alterné des grosses pierres rencontré pour les chaînes d'angle.

  En effet, un percement fragilise la maçonnerie et il convient de maintenir équilibre et cohésion aux maçonneries, essentiellement composées de moellons et de terre, d'où naturellement la dominance des espaces pleins par rapport aux vides.

  Les signes et éléments décoratifs ont diverses origines : croyance, marque de propriété, datation et s'inscrivent par marques gravées (en creux ou en relief) ou par signes peints (souvent à la chaux).

  Une moulure, une accolade ou un dessin souligne à la fois le rôle technique du matériaux (jambage ou linteau) et l'importance de l'élément : la fenêtre éclairant le foyer, la porte d'entrée (le thème du passage pourrait être développé : passage d'un espace à un autre) marque plein de symboles.

— **Marque la plus lisible de l'évolution des formes :**

  * La dimension de l'ouverture, la taille et la décoration de son encadrement, les inscriptions y figurant éventuellement sont autant d'indices pour situer dans le temps leur mise en oeuvre.

    La prudence doit toutefois guider cette recherche, car le réemploi fut de tout temps pratiqué. Des planches présentent cette évolution.

LES PORTES - SECTEUR GRANIT

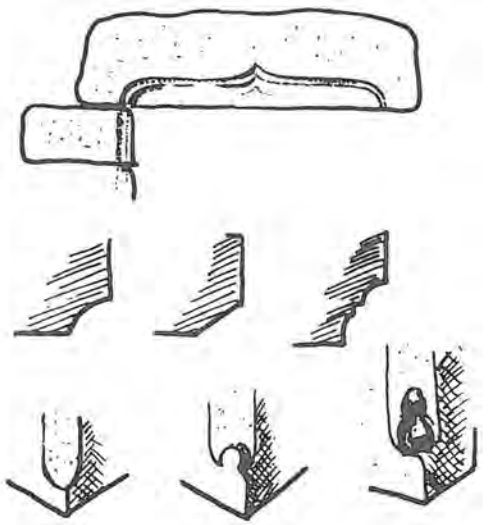

XV . XVI . S.

Linteau droit - chanfrein simple ou mouluré souligné d'une accolade simple ou double.

Jambages - chanfrein simple (toujours large) ou mouluré. Continuité du profil du linteau

Base - Arrêt du chanfrein, généralement avec motif.

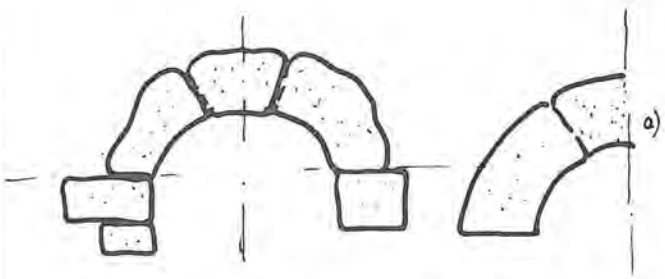

XVII e S.

a) - Dominance du Plein Cintre
- Périphérie extérieure irrégulière ou selon cintre.
- Souvent sans chanfrein

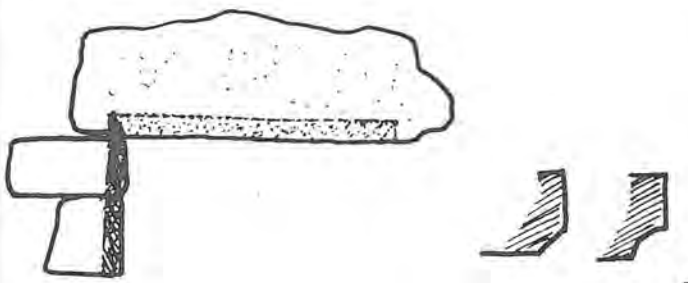

b) - linteau droit :
souvent avec chanfrein, plus étroit que précédemment plat ou incurvé.

XVIII ème S.

- Apparition d'un arc surbaissé ; courbure douce taillée en plein ou simplement en angle.

LES PORTES - SECTEUR SCHISTE

XV - XVI^{e} s.

Réalisé en schiste non feuilleté :
linteau droit avec chanfrein et accolade.
les jambages prolongent le chanfrein.

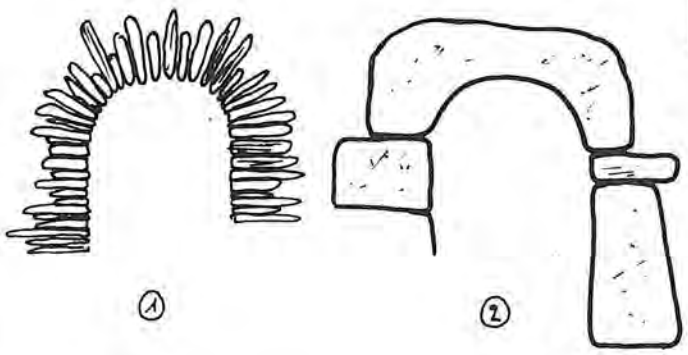

XVII^{e} s.

Deux types d'appareillage, selon la nature du schiste :

① schiste feuilleté (assemblage sur un coffrage)

② schiste non feuilleté ; dans ce cas, la pierre de linteau est souvent monolithe.
Chanfrein très rare.

XVIII^{e} s.

linteau droit, avec parfois quelques moulures simples ou chanfrein étroit.
jambage droit sans motif.

TOUTES EPOQUES

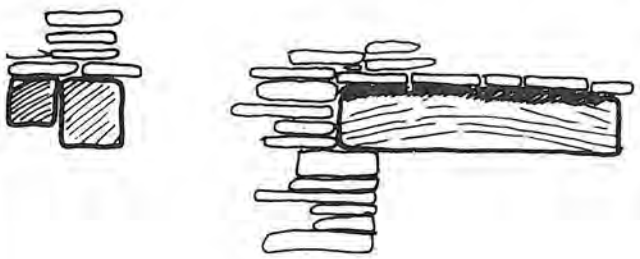

Dans les secteurs où le schiste est très feuilleté, le bois est fréquemment utilisé en linteau

→ le sens des fibres est choisi

→ des pierres plates en schiste font saillie pour protéger le bois des eaux de ruissellement.

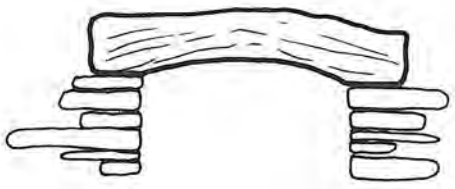

cintre léger : XVIII^{e}.

LES FENETRES

XV^{e} ~ XVI^{e} s.
En encadrement granit.

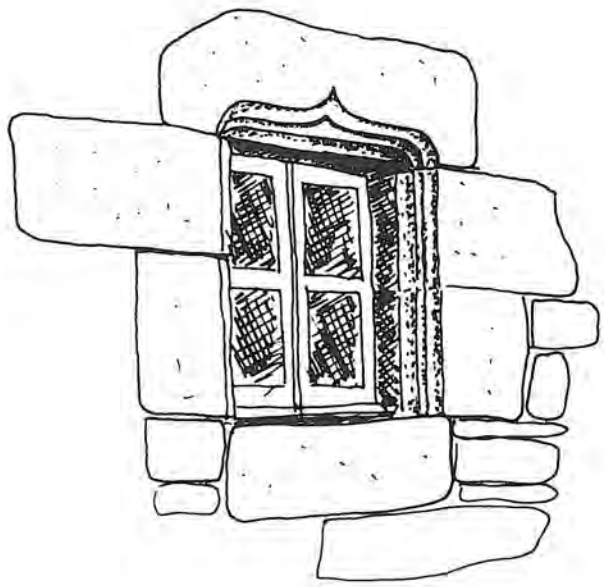

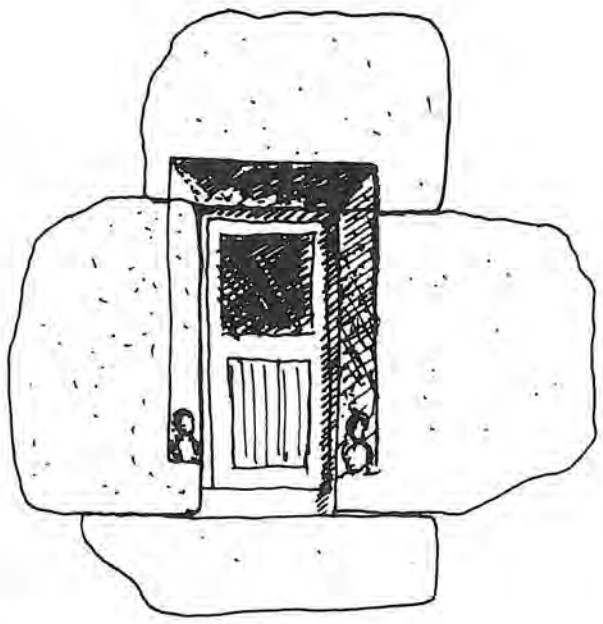

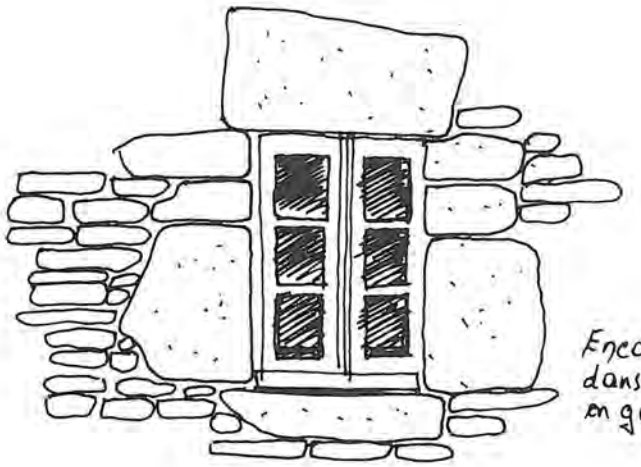

Encadrement granit dans une maçonnerie en granit.

XVII^{e} s.

Encadrement granit dans une maçonnerie en schiste.

Encadrement en schiste linteau bois.

XVIII^{e} s

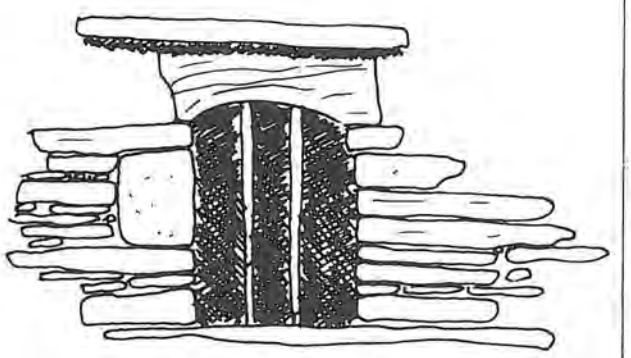

Dans le premier tiers du XX^{e} siècle, la taille et l'appareillage de la pierre deviennent plus secs ; les jambages sont montés à lancis et crochets réguliers dans leur dimension ; chaque pierre est équarrie sur les quatre côtés ; l'arête du tableau est plus vive.

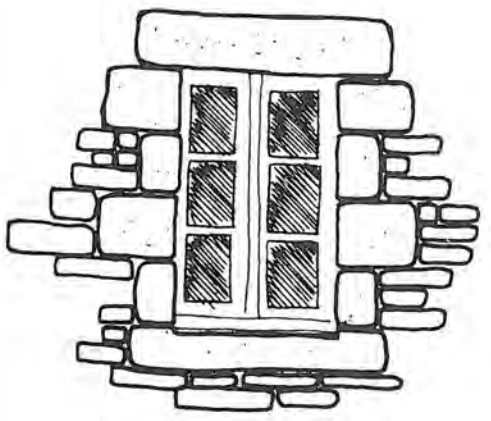

XIX^{e} et premier tiers XX^{e}

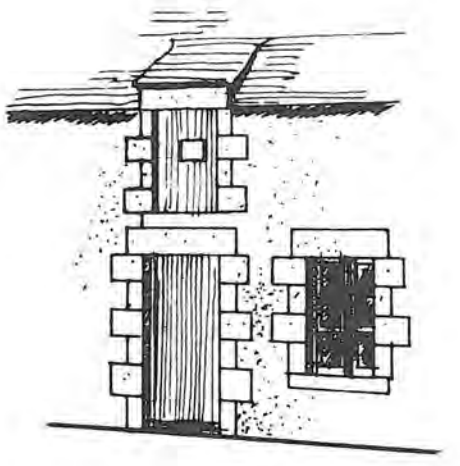

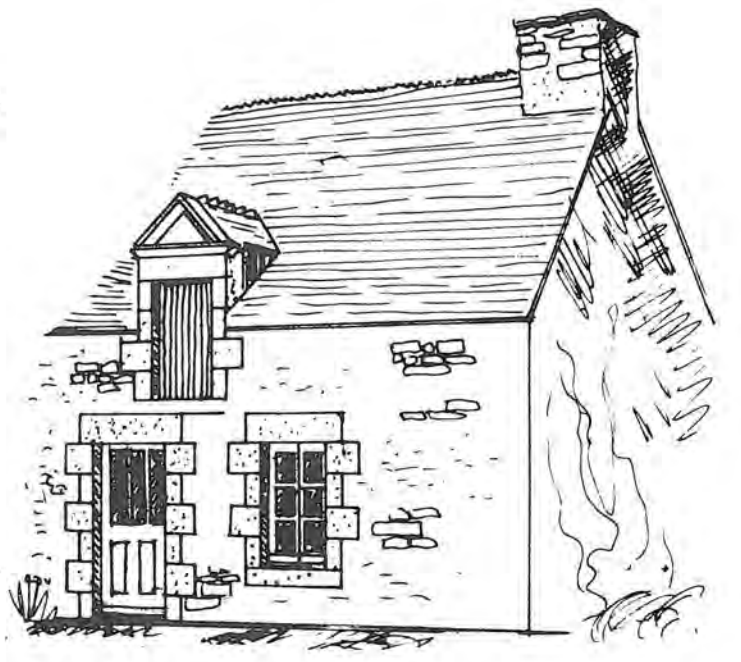

LES LUCARNES

Terminons cette présentation des ouvertures par les lucarnes, qui par leurs lignes et leurs décorations affirment le caractère d'une maison.

Deux modes constructifs les distinguent :

— les lucarnes rampantes, simple soulèvement de toiture s'appuyant sur le linteau ;

— les lucarnes à frontons dont la partie haute se prolonge par un faitage donnant naissance à deux rampants.

1 - les lucarnes rampantes

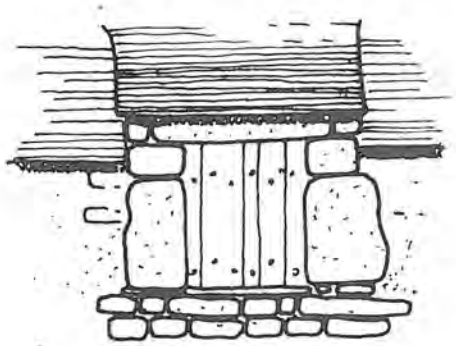

2 - les lucarnes à fronton pignon ornées de moulures

- simplement appareillées

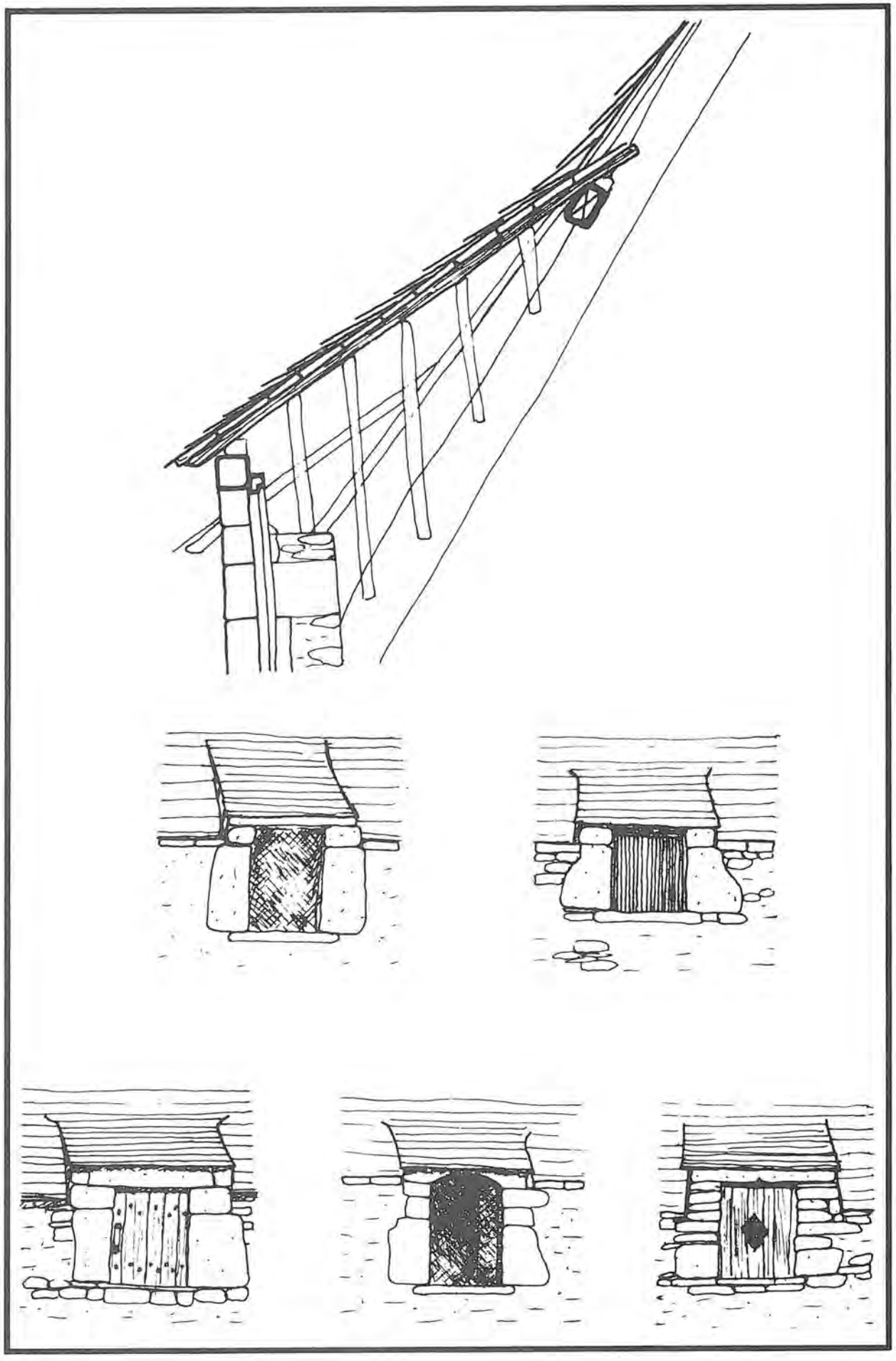

RYTHME ET COMPOSITION DES FAÇADES

- **Principe originel**
  - * La composition d'une façade principale s'articule autour de trois éléments : la porte, la fenêtre, la gerbière. Un ensemble de façades disposées en «longère» présentent selon un certain rythme plusieurs groupes de ces 3 percements, alternant avec de grandes parties pleines (temps de repos).
  - * Les gerbières, lorsqu'elles font saillie sur le toit, formant une lucarne, ont une grande importance dans le rythme et la composition de la façade.
  - * Notons bien souvent l'absence de symétrie, notamment sur les maisons les plus anciennes ; pourtant les façades sont équilibrées et répondent à certaines règles dimensionnelles.
  - * Les autres façades sont fort peu percées : parfois une porte en pignon, ou quelque chassis très petit assurant la ventilation du comble ; la façade arrière souvent orientée au Nord, est généralement occupée par un appentis à demi enterré formant cave, couvert par le prolongement à plus faible pente du toit principal.

- **Évolution :**
  - * Au début du 17ème siècle, sur les maisons importantes et au 18ème siècle sur les maisons rurales, apparaissent des lignes directrices, une approche symétrique.

    Examinons d'abord cette évolution sur les maisons importantes.

    Les dessins nº 18 et 19 peuvent être comparés : d'un côté, les percements sont de dimensions inégales, mais les fenêtres sont superposées de part et d'autre d'un 3ème axe vertical que constituent la porte et la lucarne, placé en partie centrale. De l'autre côté, on évolue vers une symétrie plus affirmée ; les fenêtres sont de même dimension.
  - * Cette évolution se lit fréquemment sur les maisons de Bourg construites fin XVIIè et au XVIIIè s ; possédant un étage complet avec comble, les façades présentent une superposition des ouvertures des deux niveaux et la symétrie des fenêtres par rapport à la porte. Toutefois, les ouvertures et les trumeaux sont de dimensions inégales et leurs encadrements irréguliers ; de même la largeur des trumeaux est inégale.

    Sur les maisons rurales ne comportant bien souvent qu'un rez de chaussée et un comble légèrement surelevé, cette évolution se limite à la superposition des gerbières aux portes ou fenêtres du rez-de-chaussée et à l'augmentation sensible des dimensions des fenêtres.

    La symétrie devient totale fin 19e et début 20e lorsque les écartements entre baies se règlent sur une même largeur, les ouvertures sont de dimensions égales et leur encadrement d'une rigueur de taille.

15

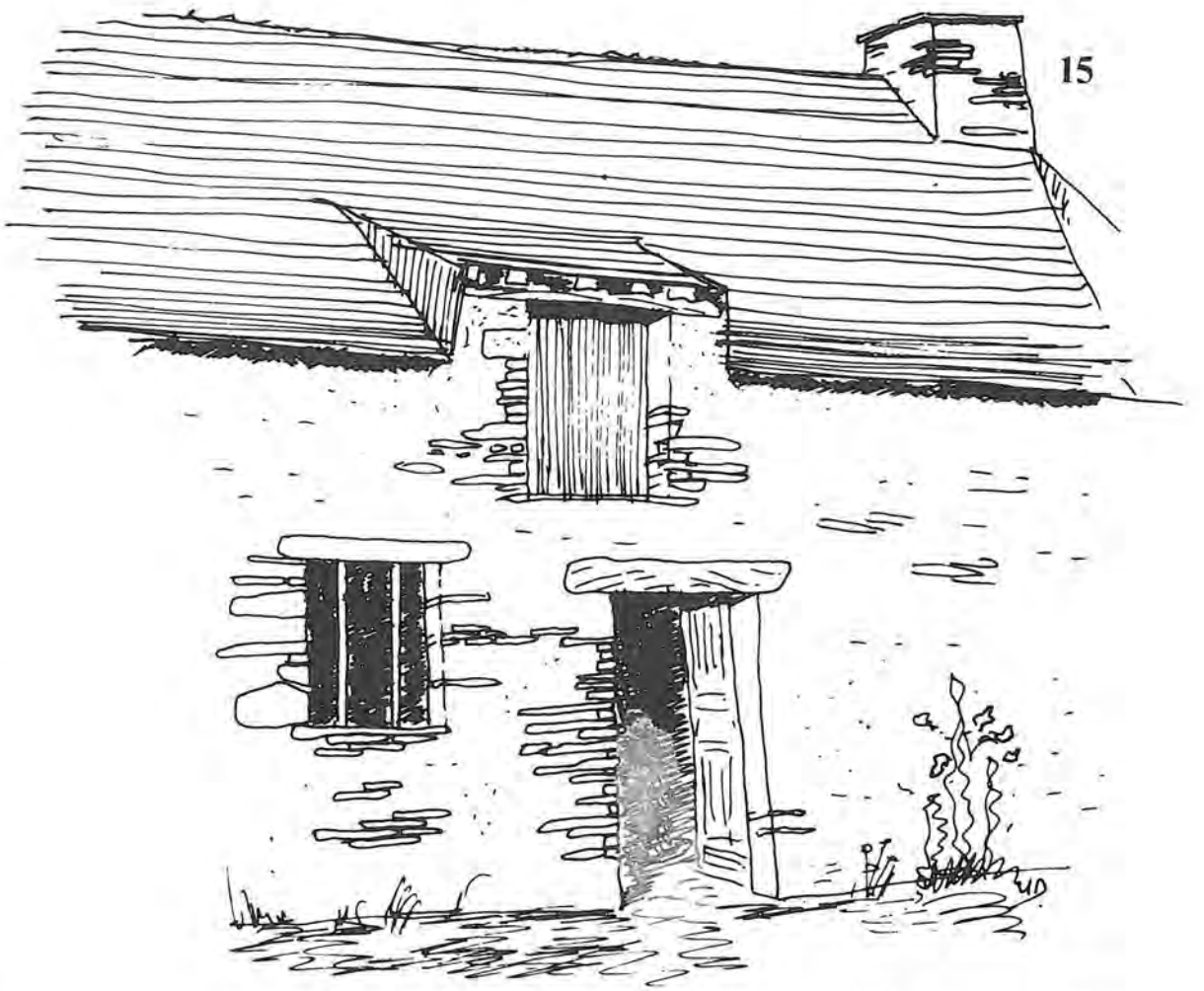

16

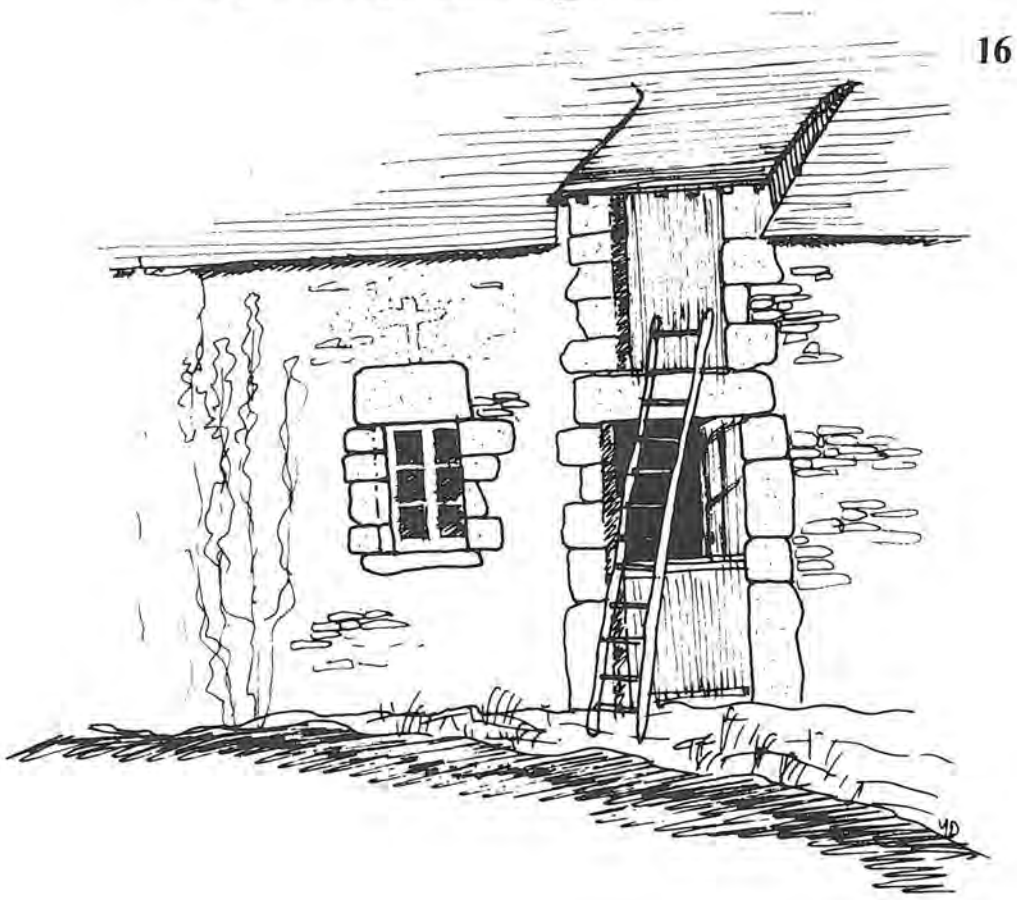

17

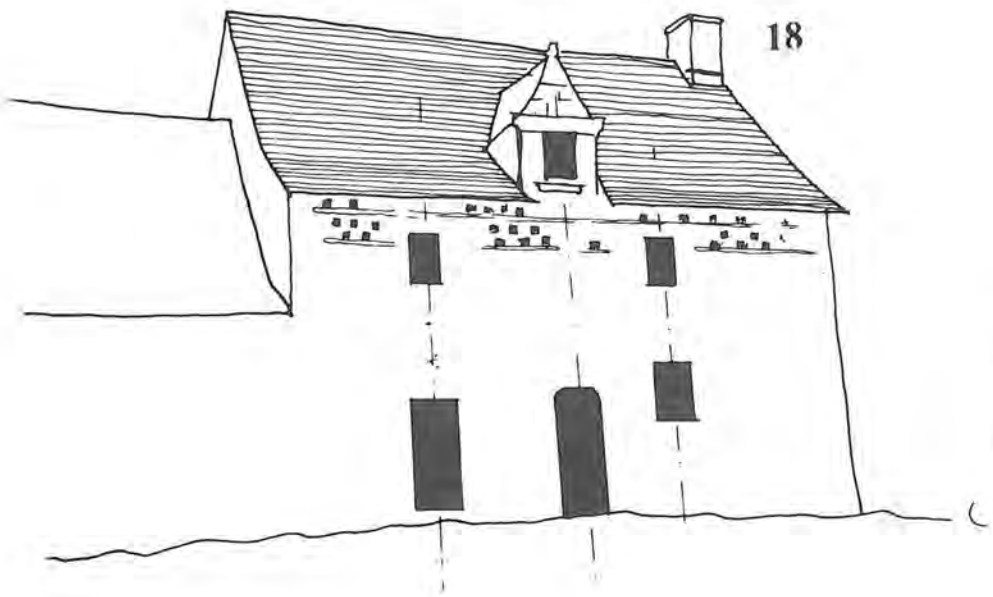

18

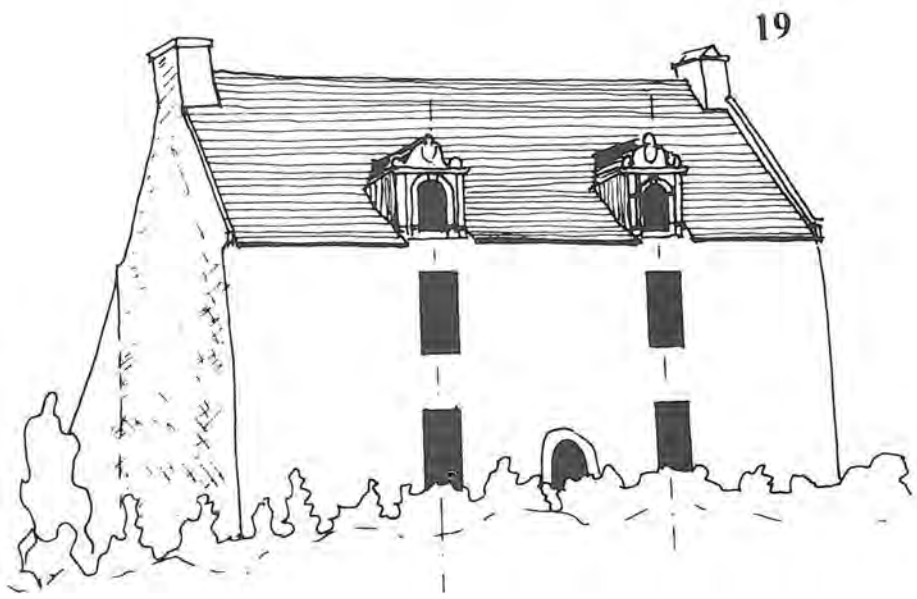

19

a)

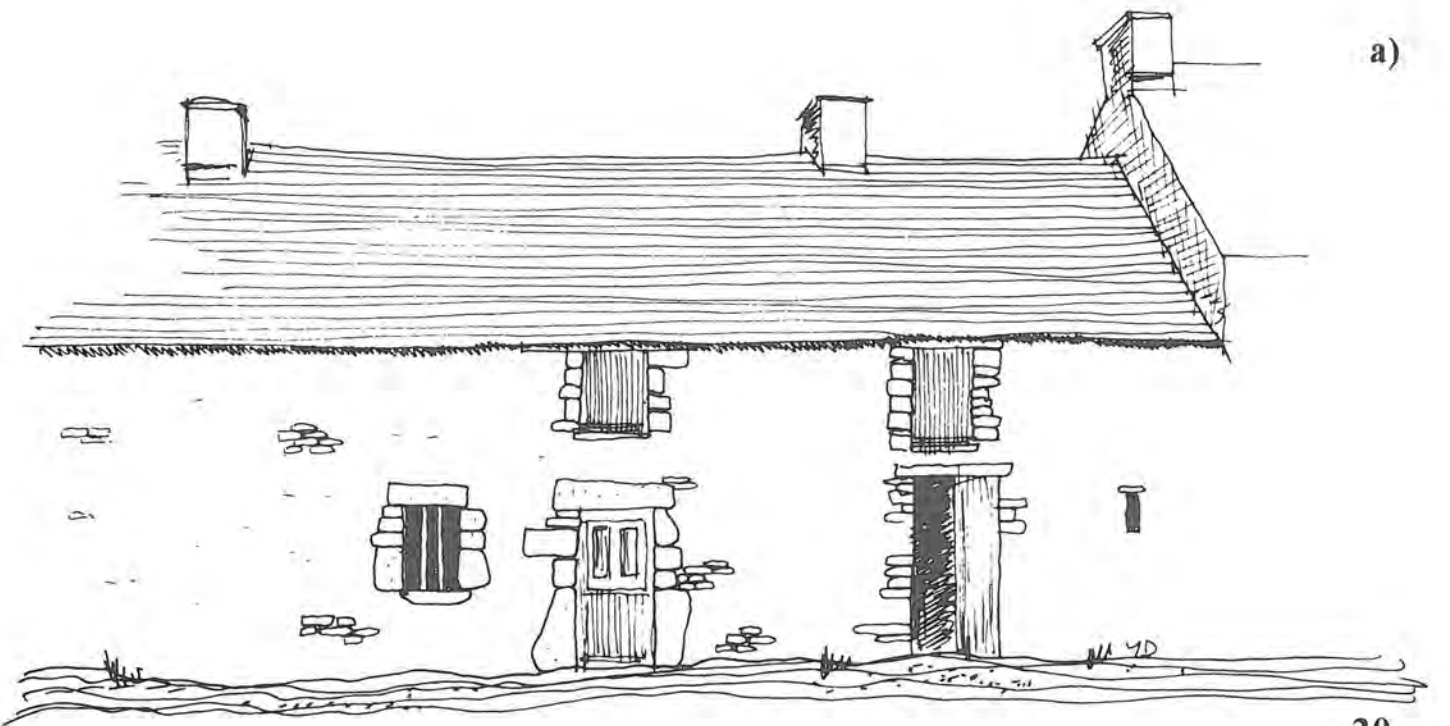

20

b)

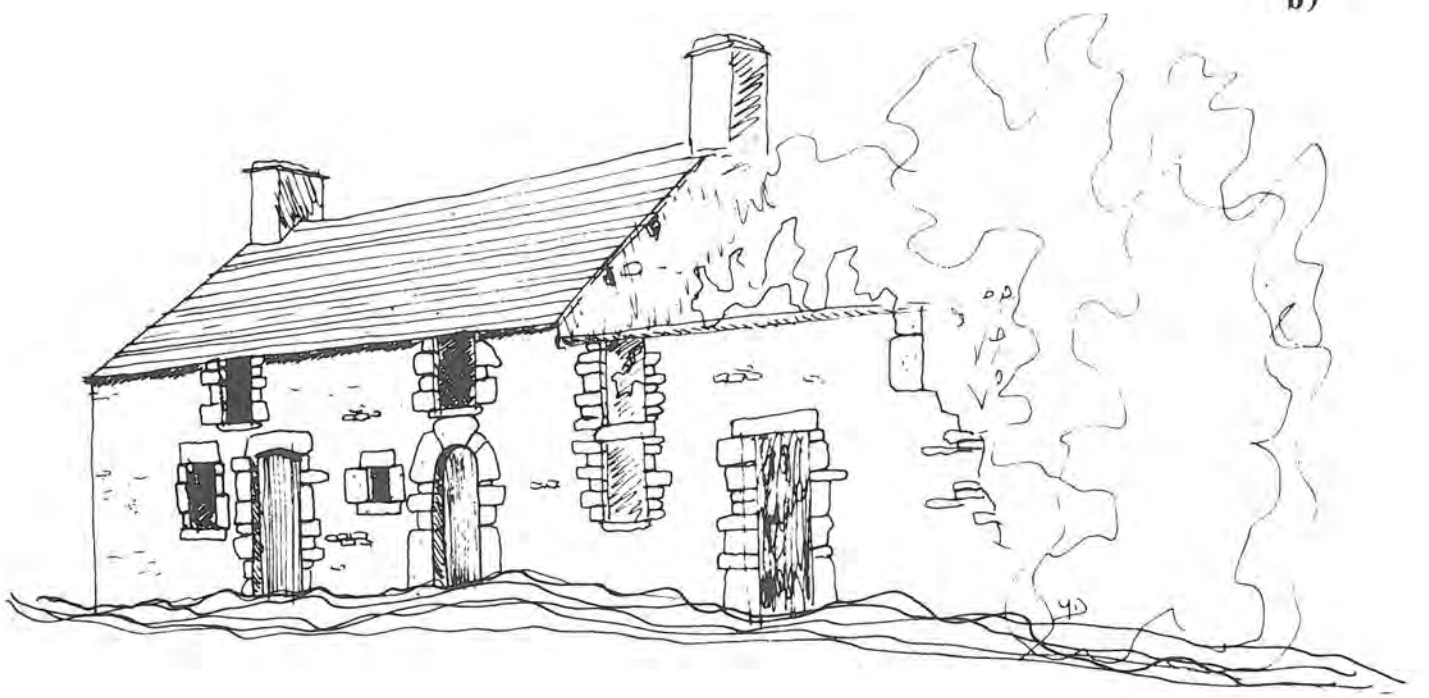

23

DESSIN 21 A 24 : évolution de la composition des FAÇADES

21

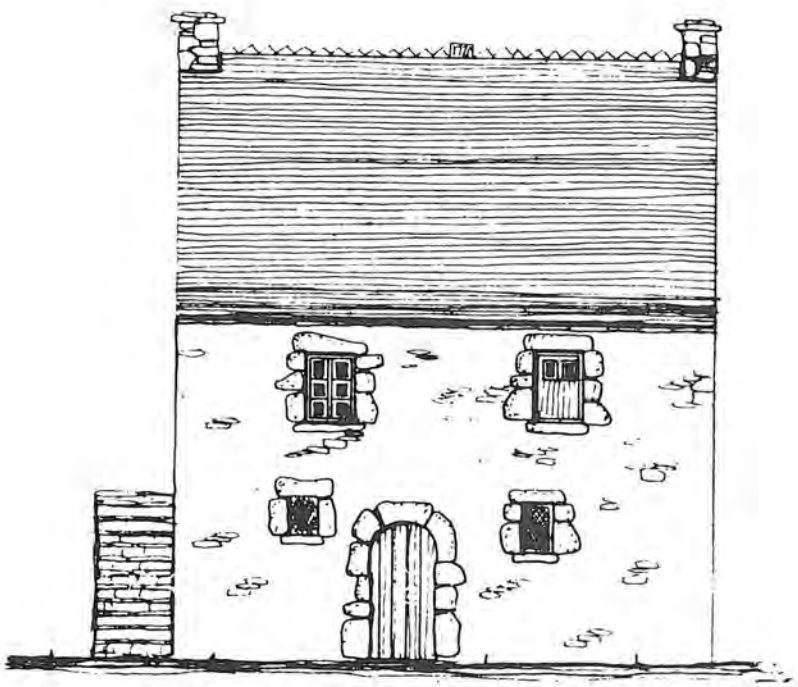

XVII^{ème} siècle

22

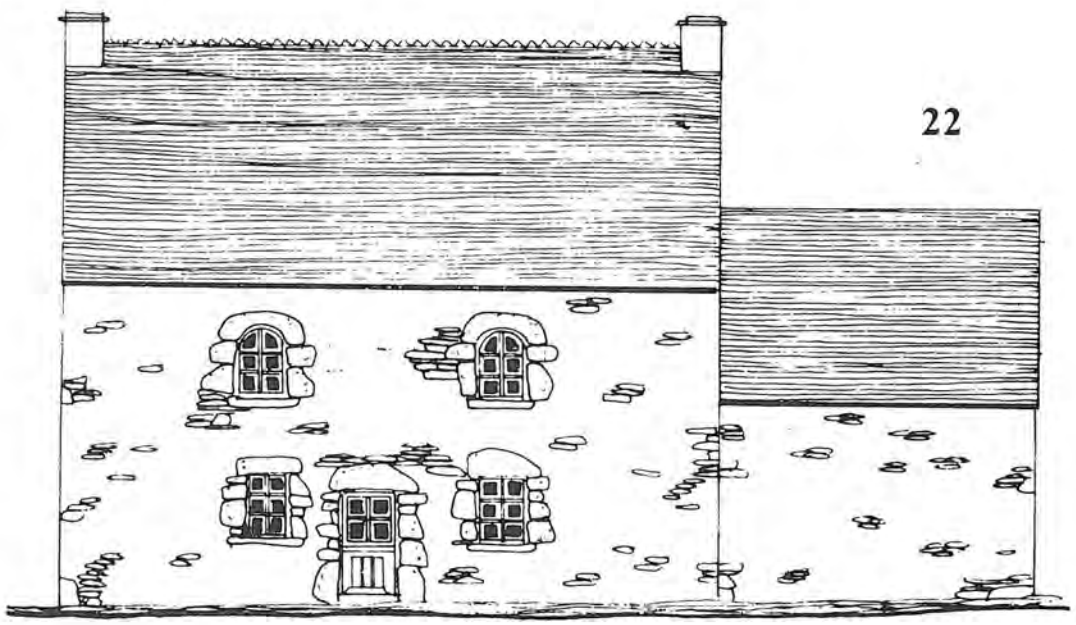

XVIII^{ème} siècle

23

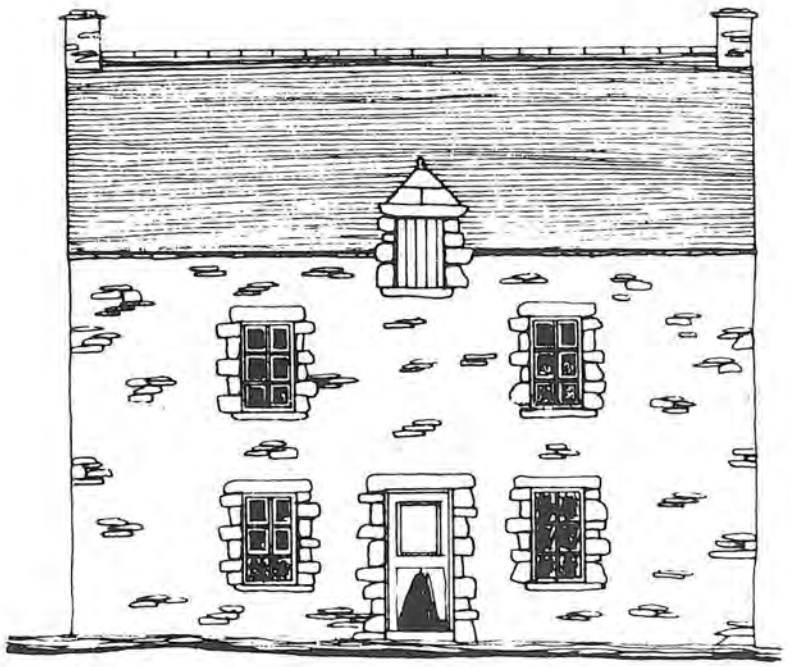

milieu XIX^{ème} siècle

24

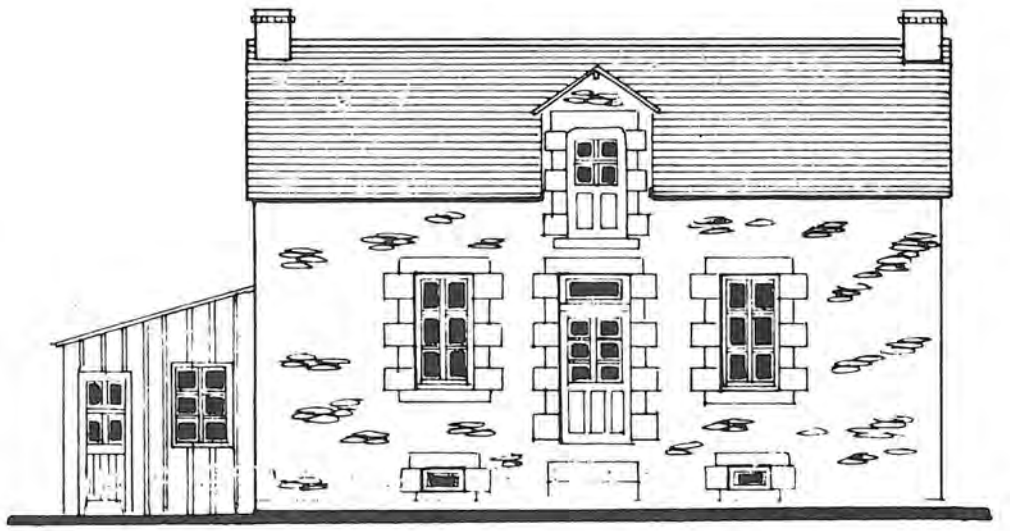

début XX^{ème} siècle

ORGANISATION DES VILLAGES

Partant du foyer d'origine, nous allons examiné les différentes formes d'extension qui participent à l'organisation du village, ainsi que l'évolution du plan de la maison elle-même.

Enfin, nous regarderons comment s'assemblent ces éléments de base pour constituer les villages de notre pays.

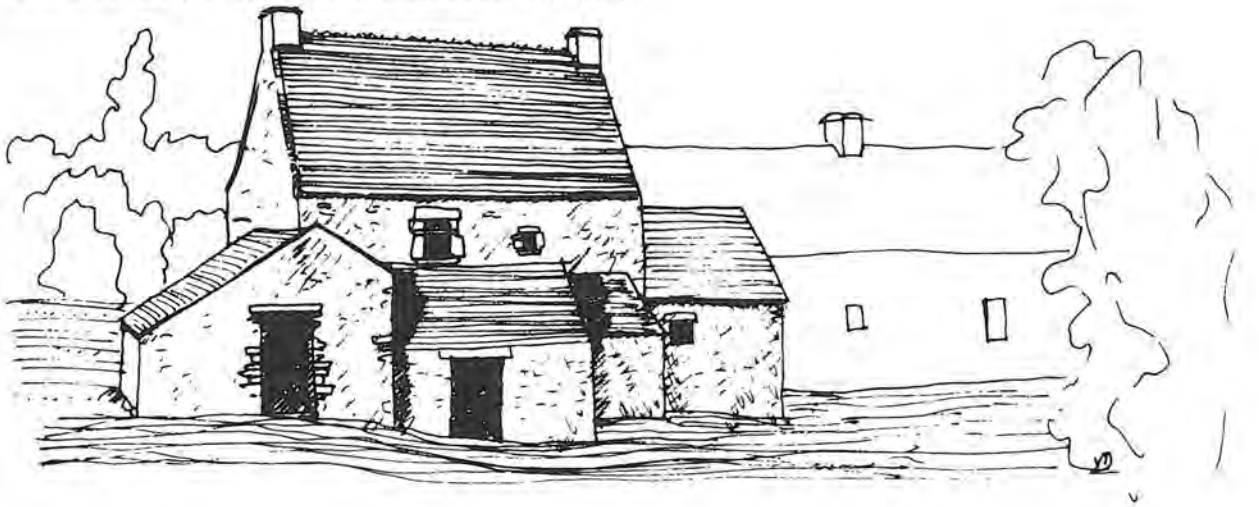

a PRÉSENTATION

Un village se compose de l'assemblage d'une part de plusieurs unités d'habitation, auxquelles se greffent au cours des temps et des besoins diverses annexes telles que cave, soues, granges, appentis et d'autres part d'éléments communs tels que granges, four, puits.

Tous ces éléments s'articulent autour d'espaces communs (cour, aire à battre) et d'espaces privatifs (courtils).

b EXTENSION DE LA MAISON

En parcourant les écarts de Saint-Jacut, nous avons rencontré, plusieurs formes d'extension de la maison, concourant à la formation d'espaces villageois, support d'activités et de cheminements :

I

CROQUIS

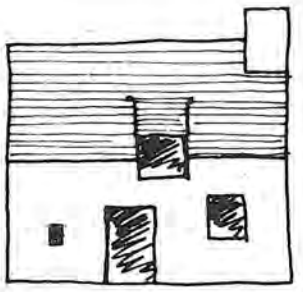

Cellule de base

CARACTÉRISTIQUES

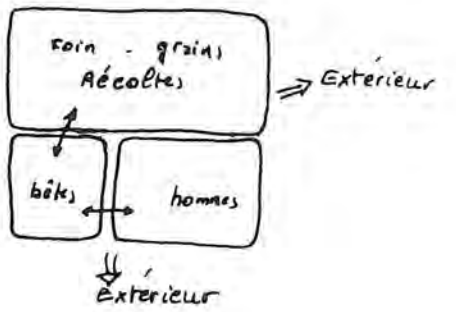

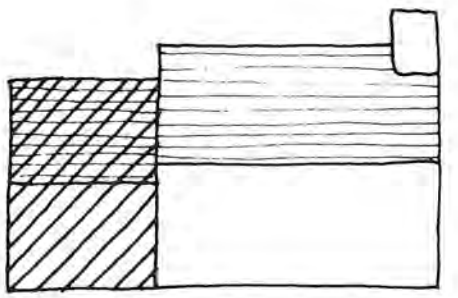

Extension dans l'axe de la maison, pignon contre pignon.
Couverture à deux pans.
Murs et faîtage plus bas, proportionnés à une largeur plus réduite.

2

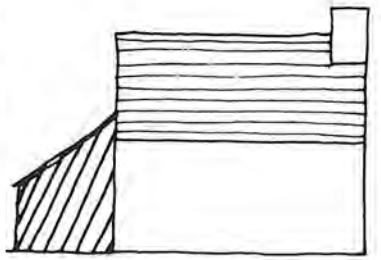

Extension adossée au pignon existant.
Couverture à un seul pan; définition même de l'appentis.

3

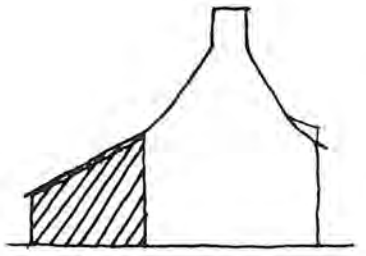

Extension sur tout ou partie de longueur de la façade arrière.
Couverture : continuation du rampant arrière avec pente plus faible.
Sert de remise ou de cave, car fraîcheur : exposition Nord en général; peu de mur extérieur; souvent en contrebas d'une marche par rapport au reste de la maison.

4

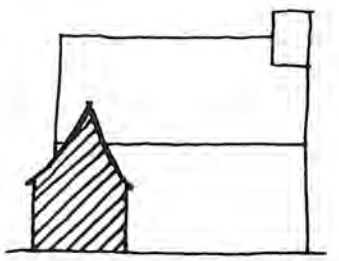

Extension perpendiculaire à la maison principale
Couverture à deux pans; raccord avec toiture principale avec noues.
Murret faîtage plus bas; largeur réduite.
Sert de remise ou d'étable.

5

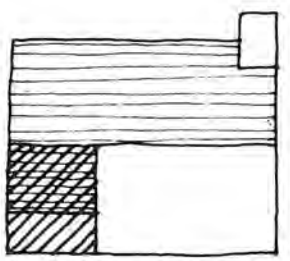

Extension sur façade principale sur une petite largeur;
Couverture : continuation du versant avec pente plus faible;
servait en général de refuge à cochon ou de petite bergerie.

C Evolution du plan

Jusqu'au 19ième siècle, un même toit abrite hommes et bêtes

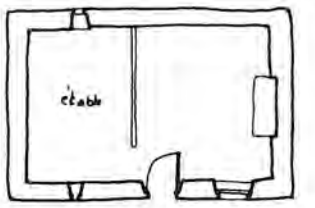

Un même volume; une cloison de bois ajourée où les bêtes passent leurs têtes (Le Chêne aux Vents; la Thiolaye)

Cette cloison devient ensuite pleine. (Le Bignon)

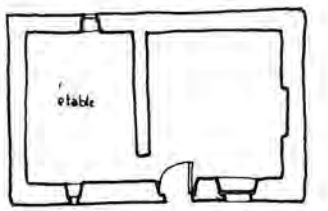

Séparation plus franche: un mur de refend, mais une seule porte d'entrée

La distinction étable/habitation est matérialisée par un refend.

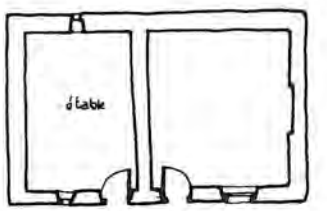

séparation complète du mur de refend - Accès distincts. (La Barre)

Où, lorsque la maison existante est conservée, mais que les bêtes sont séparées → extension =

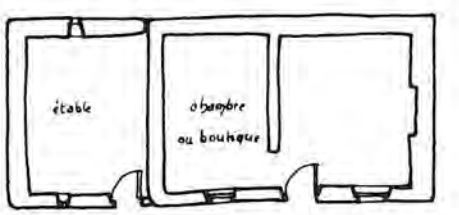

Coetqueneu

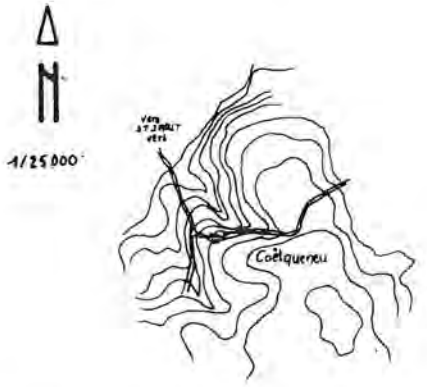

Coetqueneu se situe sur les hauteurs Sud-Est de St Jacut, au long d'un chemin venant du bourg et empruntant le versant d'un repli de terrain pour atteindre la crête.

Deux "longères", se faisant face, constituent le village ; leur axe est orienté Est-Ouest, la façade principale de l'une regardant le Sud, celle de l'autre, le Nord.

Vue n°1

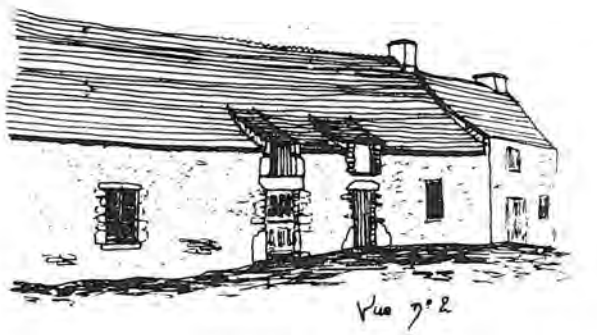

Vue n°2

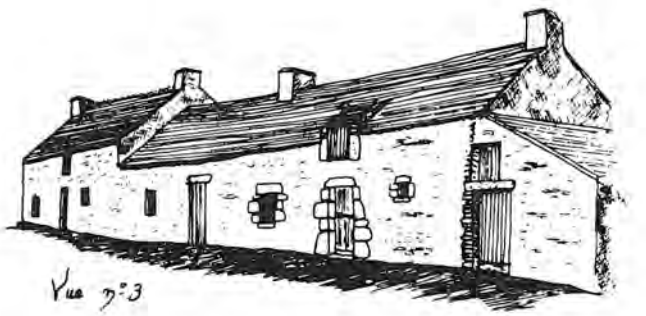

Vue n°3

Coetqueneu
Plan masse du Village

Vue n°4

Vue n°5

Exemple de villages

BODNAGA en St JACUT (autour d'une cour

COETQUENEU en St JACUT (composé de 2 longères)

GANNEDEL en Ste MARIE (grand village dominé par des longères)

PENLHEUR en BAINS/OUST

CARCADO en PLUHERLIN

~ Autour d'une cour ~

Bodnaga

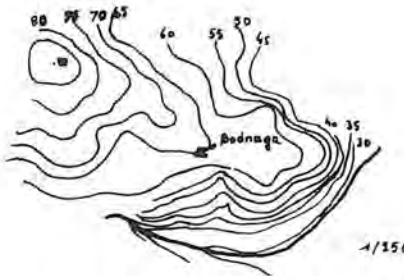

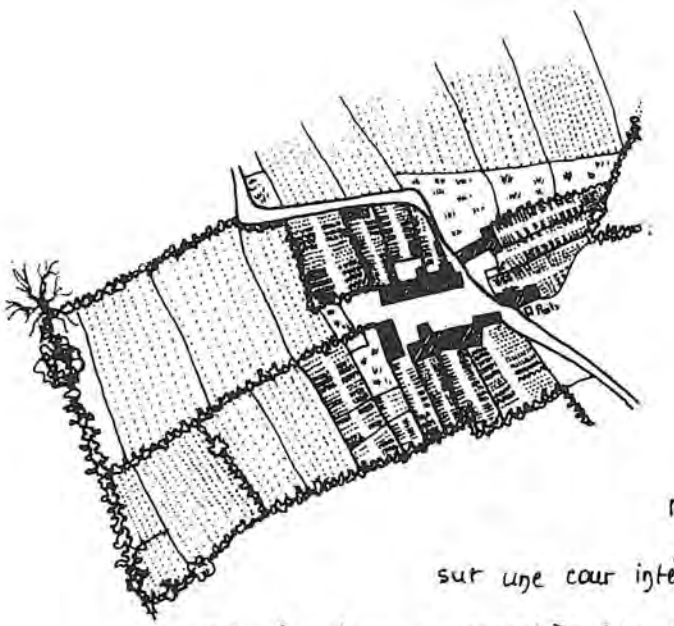

Le village de Bodnaga domine la vallée du ruisseau de la Grae. Il est implanté presque sur le haut du versant exposé au Sud : la vue générale ci-dessous, prise du haut, présente le village en un léger contrebas.

La rangée Sud, bien exposée, étale au soleil et à l'abri des vents ses nombreux courtils. La rangée arrière, un peu plus haute du fait de la pente, reçoit également le soleil et ouvre sur une cour intérieure bien abritée de tout côté, ce qui lui donne un caractère bien fermé ; l'impression d'écart est accentué par un entourage presque complet de courtils en partie clos de haies. Pourtant, le chemin, joignant Bodéan depuis le moulin des Eclopas, et desservant Bodnaga, borde l'un des côtés de la cour.

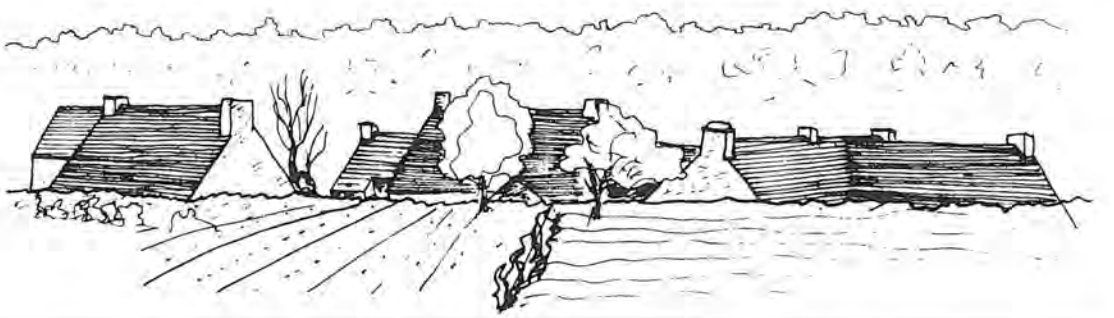

GANNEDEL EN Ste MARIE

Le village de Gannedel est situé sur la commune de Ste-Marie-de-Redon, à environ 10 km au Nord Est de Redon, au pied d'un large marais qui porte son nom.

Le marais de Gannedel, au carrefour de la rivière du Canut de RENAC et de la Vilaine, est encore l'un des rares marais permanents préservés et présente un très grand intérêt quant à la végétation au régime hydraulique et à l'ornithologie,

Le village de Gannedel, assis sur la pente douce descendant au marais et en bordure immédiate de celui-ci, a conservé tout son caractère.

Il est constitué de plusieurs longères ouvrant au Sud leur façades montées dans un appareillage très soigné de schiste et de grès. Les toitures, de hauteurs différentes, sont couvertes en ardoises ; leur pente assez forte s'adoucit en partie basse par un coyau.

En façade Nord, des appentis nombreux ont été ajoutés au cours des temps.

L'ensemble du site et du village de Gannedel est d'une grande unité. Les réalisations récentes y sont rares. Il est projeté de demander son inscription au titre des sites afin de le protéger et d'assurer sa pérennité.

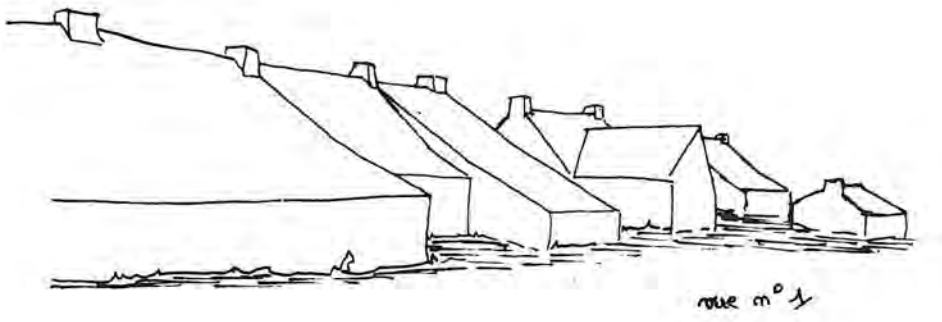

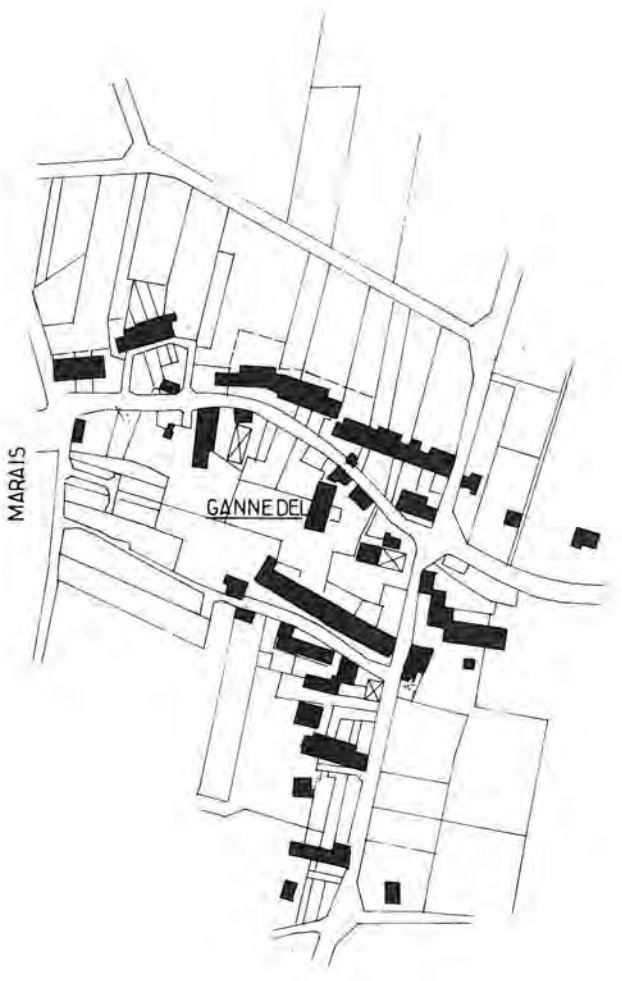

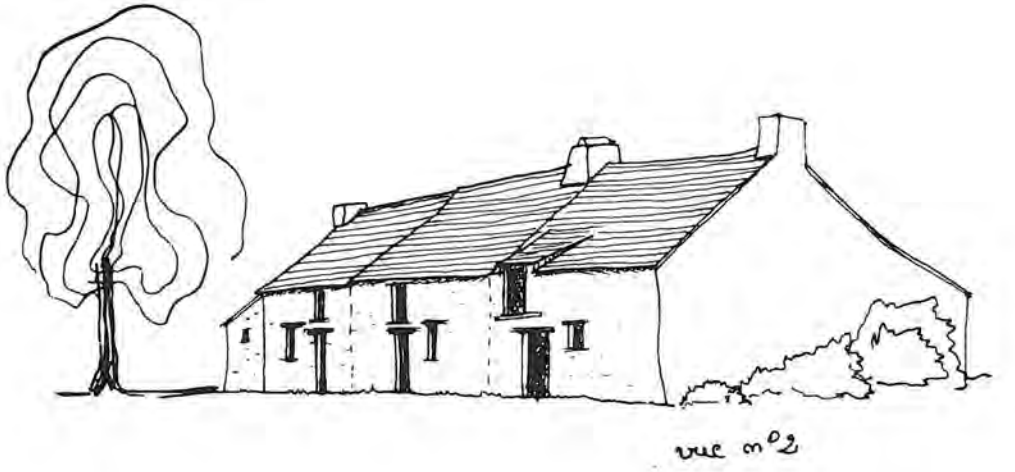

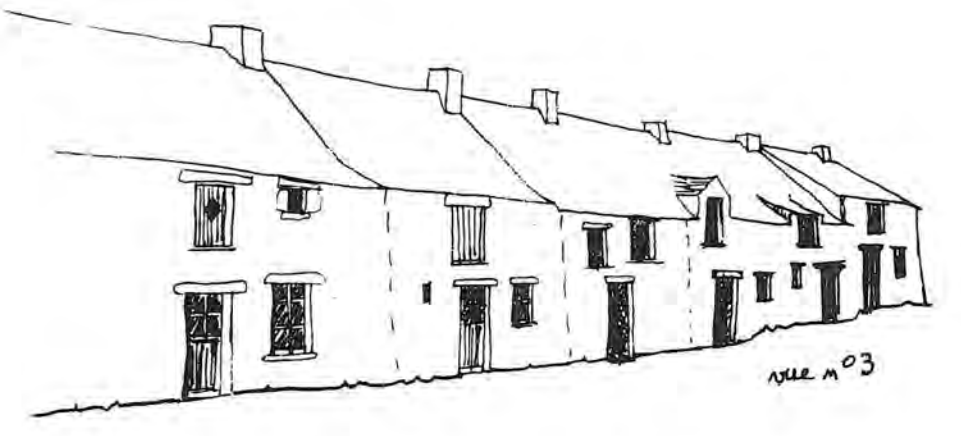

CARCADO EN PLUHERLIN

- habitat de granit, petit village qui, initialement, devait regrouper 3 à 4 foyers ; un bâtiment construit au XIX^{ème} devait en abriter encore un ou deux.
- Les bâtiments sont regroupés autour d'un espace formant cour.
- Le bâtiment central, comportant une tourelle d'escalier accolée sur la façade doit être le plus ancien. Datant du XV^{ème} ou début XVI^{ème}, il s'agirait peut-être des restes d'un ancien manoir.
- L'analyse des volumes et des appareillages de maçonnage laisse apparaître des transformations récentes, notamment au XIX^{ème}.

FACADES

sud et est

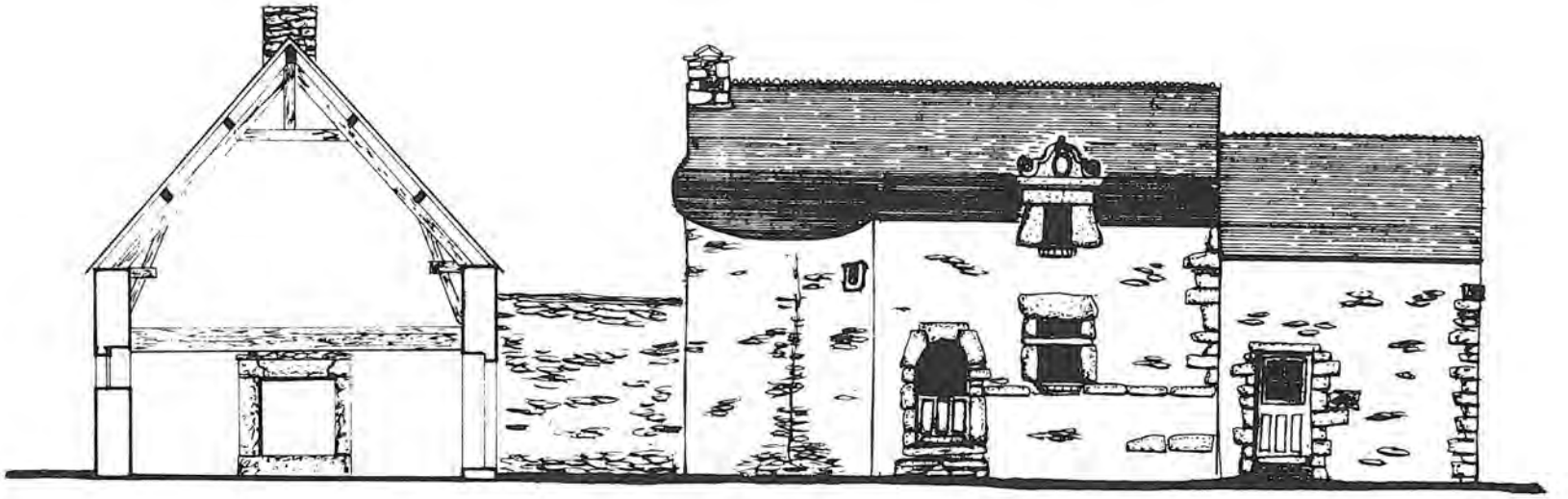

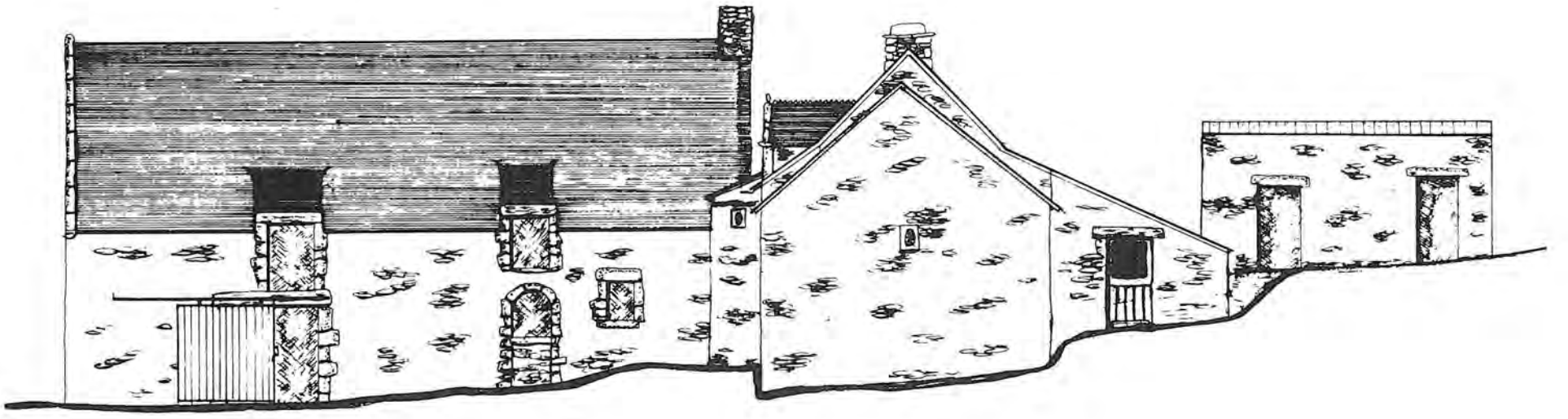

PENLHEUR EN BAINS/OUST

Comme pour la plupart des villages, où la découverte en fondation ou dans des parcelles cultivées à proximité, de débris anciens (terre cuite etc.) souligne la permanence d'occupation d'un site par l'homme, on peut dire que l'histoire de PENLHEUR se perd également dans la nuit des temps.

Tout d'abord, l'observation de la carte topographique permet de constater que le site choisi et l'implantation des maisons elles-mêmes tient compte du relief, de la disposition des courbes de niveau et de l'orientation du soleil et des vents ; données dont il n'a plus été tenu compte dans les implantations plus récentes (à partir de la deuxième moitié de XVIIIe siècle environ), portant du reste plus souvent sur la création de fermes isolées.

Par ailleurs, les bâtiments eux-mêmes portent la marque de générations successives où selon les besoins, l'évolution des exploitations et des familles et aussi le goût du jour, chacune a modifié, agrandi ces maisons aux bases très anciennes. Ainsi, voyons-nous côtoyer un linteau cintré du XVIIIe siècle et un chassis du XVIIe siècle ou peut-être plus ancien ; ou bien encore une fenêtre fin XIXe siècle, aux pierres d'encadrement plus sèchement taillées et une maçonnerie ancienne de schiste et granit composée.

Certaines ouvertures (en cave ou comble) ont conservé des menuiseries anciennes à panneaux chevillés sur cadre (deuxième moitié XVIIe siècle) ou bien encore à lames verticales de largeur inégale assemblées par rainure et chevillées sur barres.

Certaines maisons possèdent un appareillage de maçonnerie fort soigné et certainement ancien (XVIIe siècle) où les rangs de granit alternent avec ceux du schiste dans une superposition horizontale.

– **Organisation spatiale :**

Ce village s'est développé linéairement au long d'un chemin principal descendant au marais ; quelques maisons disposées perpendiculairement bordent le chemin menant de PENLHEUR à un village voisin.

La constitution du village a donc subi, au cours des siècles, la double influence d'un axe principal (descendant aux marais d'un côté et ralliant le bourg de l'autre) et d'un chemin de traverse reliant les villages du marais entre-eux. Notons que PENLHEUR était autrefois, comme certains de ses voisins, un village de pêcheurs. L'accès des maisons se fait sur le côté route, directement ou par l'intermédiaire de petites cours ou aires à battre plus privatives ; les façades arrières des maisons ouvrent sur des courtils.

Une des longères du village de Penlheur

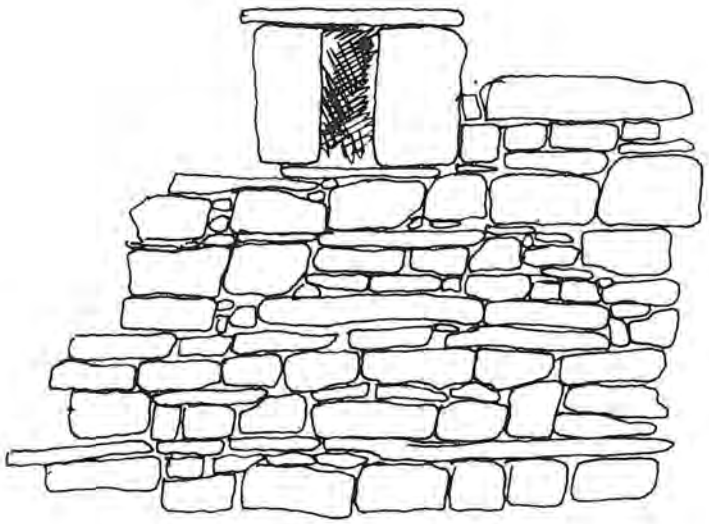

Penlheur :

Exemple de maçonnerie ancienne composée de schiste et de granit alternativement appareillés.

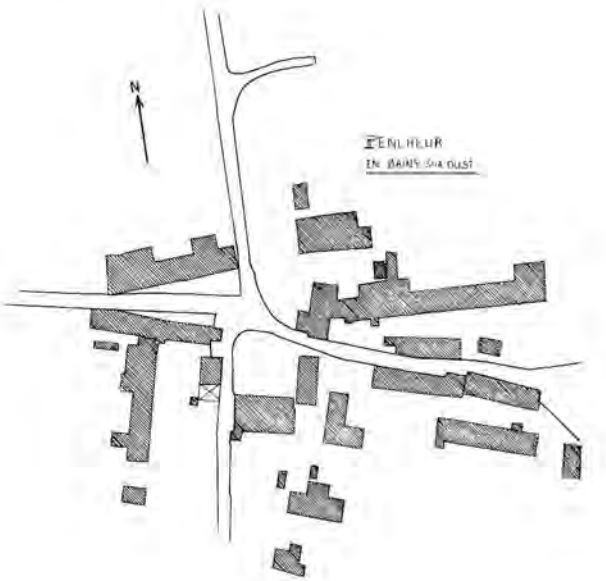

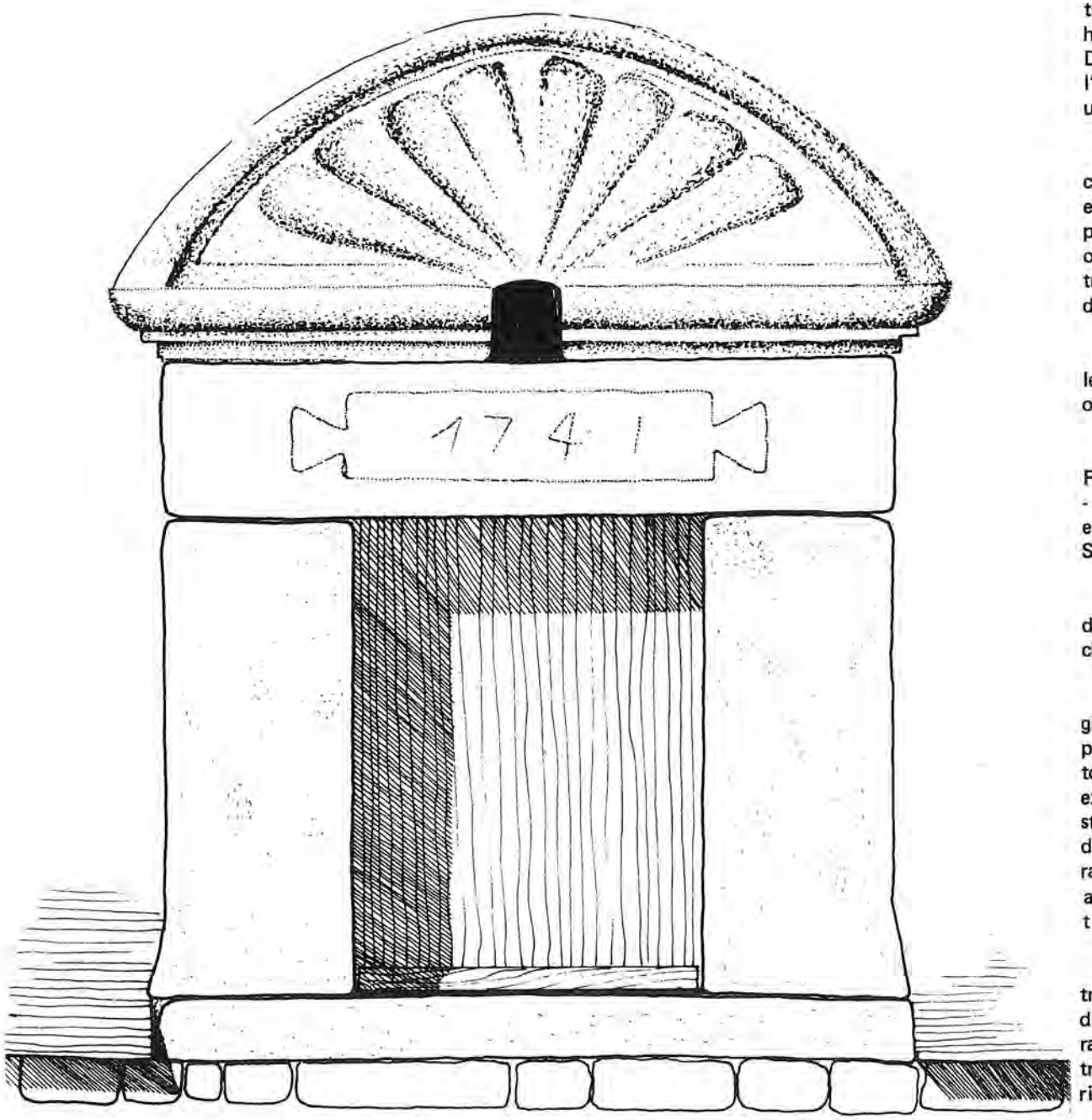

CONCLUSION

La connaissance d'un pays, dans ses racines, ses traditions, ses habitudes propres, passe par celle de son habitat.
D'un caractère différent selon les lieux, celui-ci reste l'expression la plus visible d'une manière de vivre, à une époque donnée.

Parler des maisons du pays d'Oust et de Vilaine, c'est aussitôt évoquer la diversité des matériaux mis en oeuvre. Un regard porté sur une carte géologique permet de comprendre la caractéristique de ce pays où se juxtaposent, dans un rayon restreint des roches très différentes telles que granits et granulites, schistes divers et grès.

Les maisons de granit se rencontrent en parcourant les routes, de Peillac à St Gravé, d'Allaire à Malansac ou encore de Caden à Limerzel.

Les habitations de schiste entourent Redon de Fégréac à Ste-Marie et Renac et longent la vallée d'Arz - en remontant vers St-Vincent, St-Jacut, Rochefort-en-Terre - ou celle de l'Oust - vers Glénac, St-Martin, St-Congard, Malestroit ...

Cette perception est différente selon l'organisation du village ; ici les maisons se développent au long d'un chemin, là elles s'assemblent autour d'une cour.

Les villages sont tous différents, et pourtant d'une grande unité. Les différences sont liées à l'organisation propre de chacun, mais aussi au site auquel ils s'intègrent toujours bien, tenant compte d'un repli de terrain, d'une exposition, des courbes de niveau, marque très forte de stabilité, de pérénnité. Là, dans ces lieux dont l'origine d'occupation est souvent très lointaine, se trouvent les racines d'une culture très vive, non pas détachée des activités quotidiennes, comme à notre époque, mais intimement liées à celles-ci.

A cette équilibre, à cette stabilité des villages construits, correspond une permanence d'occupation du site du village dont l'origine nous échappe, où chaque génération selon un rythme toujours égal, sécrètait, vivait et transmettait un patrimoine, une culture dans toute sa richesse et sa simplicité.

DETAILS D'ARCHITECTURE ET DE SCULPTURE

PAR ALBERT POULAIN

LES CROIX

Cet article n'est qu'un rapide aperçu des croix du pays. Quelques unes ont été relevées avec beaucoup de précisions afin d'essayer de comprendre le pourquoi de leur tracé, la raison de leur implantation et leur signification. Plusieurs hypothèses ont été avancées mais elles ne pourront être confirmées qu'avec des dizaines d'autres relevés. Il faut tenir compte également du fait que l'état de certaines croix ne permet pas toujours de connaître leurs mesures originelles ainsi que les décalages voulus dans leurs apparentes dissymétries. Les lecteurs intéressés peuvent utilement se reporter aux ouvrages de M. Le Scouezec sur les calvaires et croix de Bretagne. Il y apporte quelques lumières quant à leurs symboles.

CROIX ARCHAIQUES

Ces croix que nous appelons aussi prénominoéennes, nous donnent quelquefois l'impression d'avoir été taillées dans une pierre levée ou un menhir.

Pour celle de Questembert, dressée en 890 en commémoration d'une victoire sur les Normands, combien d'autres sont sans date. La densité de ces croix sur notre sol est de beaucoup supérieure à ce qui se rencontre en Europe à l'exception bien sûr des pays celtiques : Cornouailles, Irlande, Galles, Gallice...

Ces croix se caractérisent par leur absence de sujets figuratifs. Les Celtes répugnaient à la représentation de silhouette et de visages et ils ne le faisaient qu'en stylisant d'une telle façon que les dits anciens (entendez Grecs et Romains) qualifiaient cet art de barbare.

D'après M. Scouezec, dans son ouvrage «Calvaires de Bretagne», l'une des premières représentations du Christ (VIème siècle) est celle de St Sabine. Le Christ est également figuré sur un évangéliaire de 586.

Les croix que nous rencontrons sont très larges. Les pierres font de 1,20 m (Limerzel) à 0,70 m (Les Brulais). Les bras sont plus courts que la partie haute. Ils sont très souvent relevés : Caden - Béganne - Limerzel, Bel-Air en Maure de Bretagne, Les 3 Croix à la Chapelle-Bouexic, St Maur en Maure. On trouve également ces croix en St Gilles Pligeaux, St Jouan, Plounevez-Lochrist, Sérent...

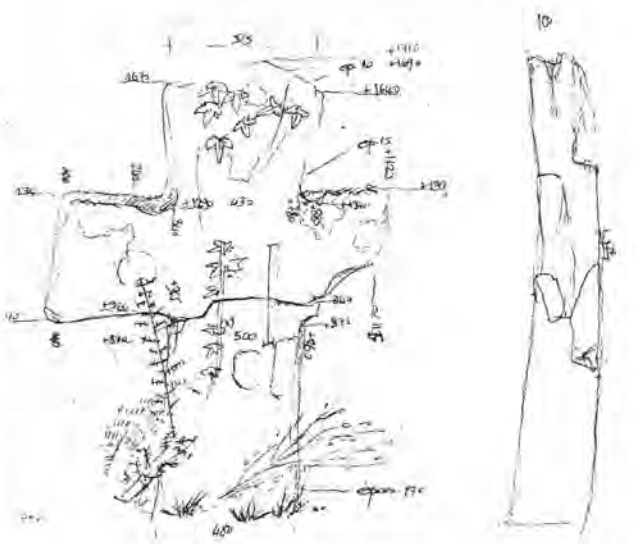

CADEN

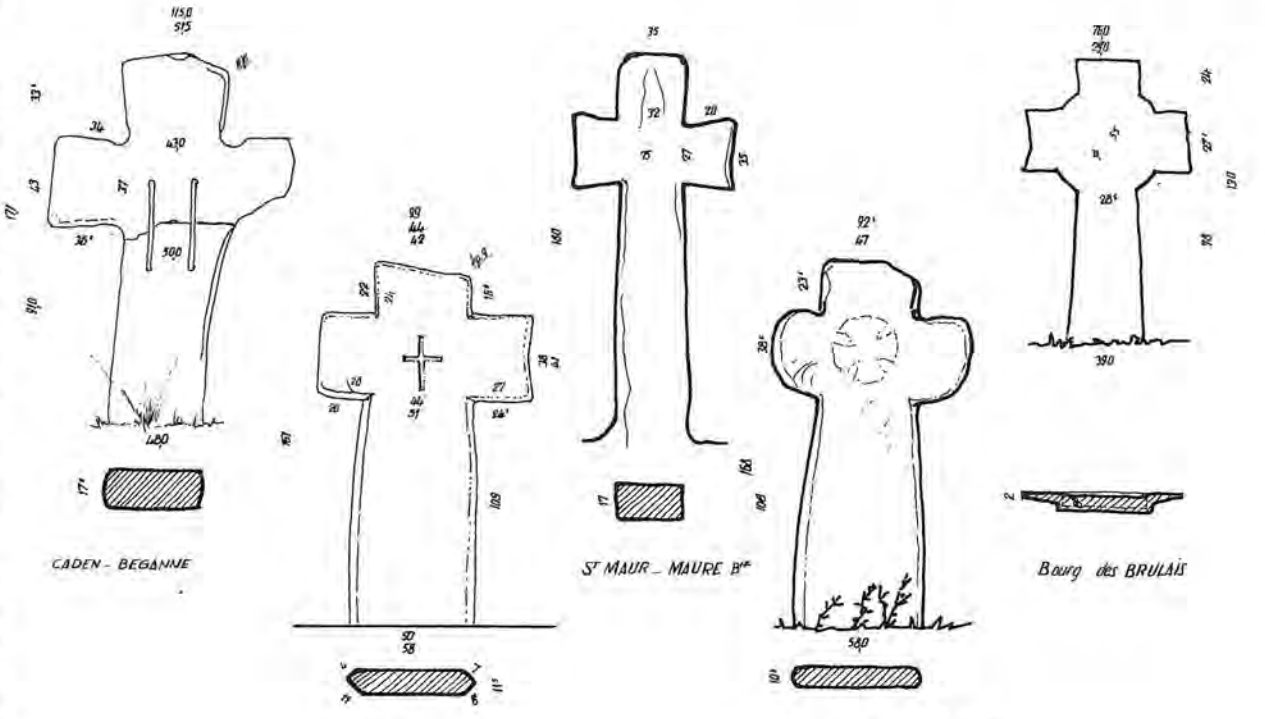

La base est plus large que la partie haute. Leur hauteur dépasse celle d'un homme debout. Elles mesurent souvent plus de 2 mètres.

Les croix de granit comportent souvent dans les angles des arrondis, peut-être pour éviter les fissures, mais aussi pour amorcer les 4 cercles qui sont plus fréquents en d'autres pays comme l'Irlande ; ces arrondis apparaissent pendant tout le moyen âge même au pourtour du pays de Rennes (St Gilles)

Leur section est de 20, 17, 10 cm. Les plus minces sont taillées dans le palis, le schiste bleu ou pourpre. La tête est amincie dans l'épaisseur, et en vue de face, elle présente une ou deux pentes ; la plus caractéristique est celle de Lesvéoc en St Derrien, pays de Léon (1).

Les croix de schiste sont souvent éclivées par le temps et ne laissent plus paraître que des soupçons de nimbe, ainsi celle de Bel Air en Maure. Par contre, à St Gurval en Guer, on trouve une croix incisée au centre. La croix des bouchers en Caro est-elle archaïque ? Elle a aussi comme celle du Temple une croix pattée à l'intérieur d'un nimbe.

Que les curieux mesurent la position du centre du cercle et le point d'intersection des axes des bras, ils

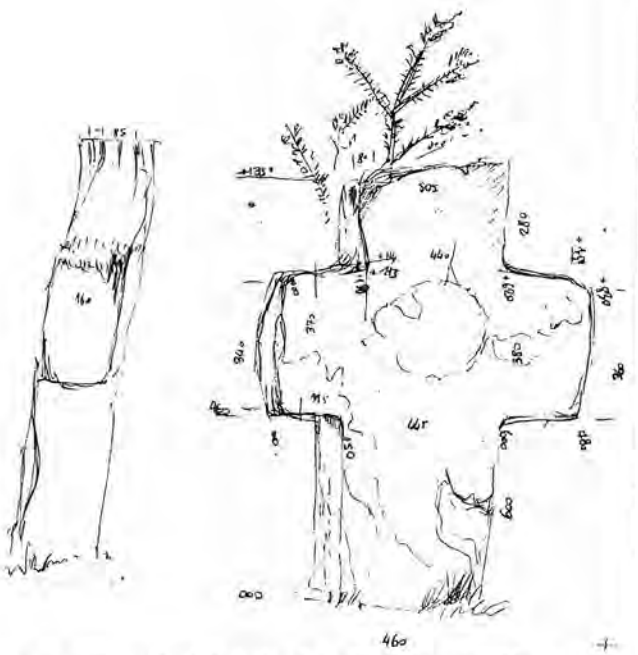

ne correspondent jamais. La différence semble avoir une relation avec le diamètre du nimbe.

Enfin, il est bon de rappeler, que ces croix cerclées, correspondaient à l'aire d'exercice de l'église celtique, qu'elles se rencontraient même sur les monnaies gauloises et les pendentifs (Lauzanne, Bibliothèque nationale.)

On en trouve une variante avec un carré à 4 côtés concaves sur des croix de bois (St Just, Pipriac, Donges, Crossac, Besné) ainsi que sur de nombreuses croix (bois ou fer) de cimetières.

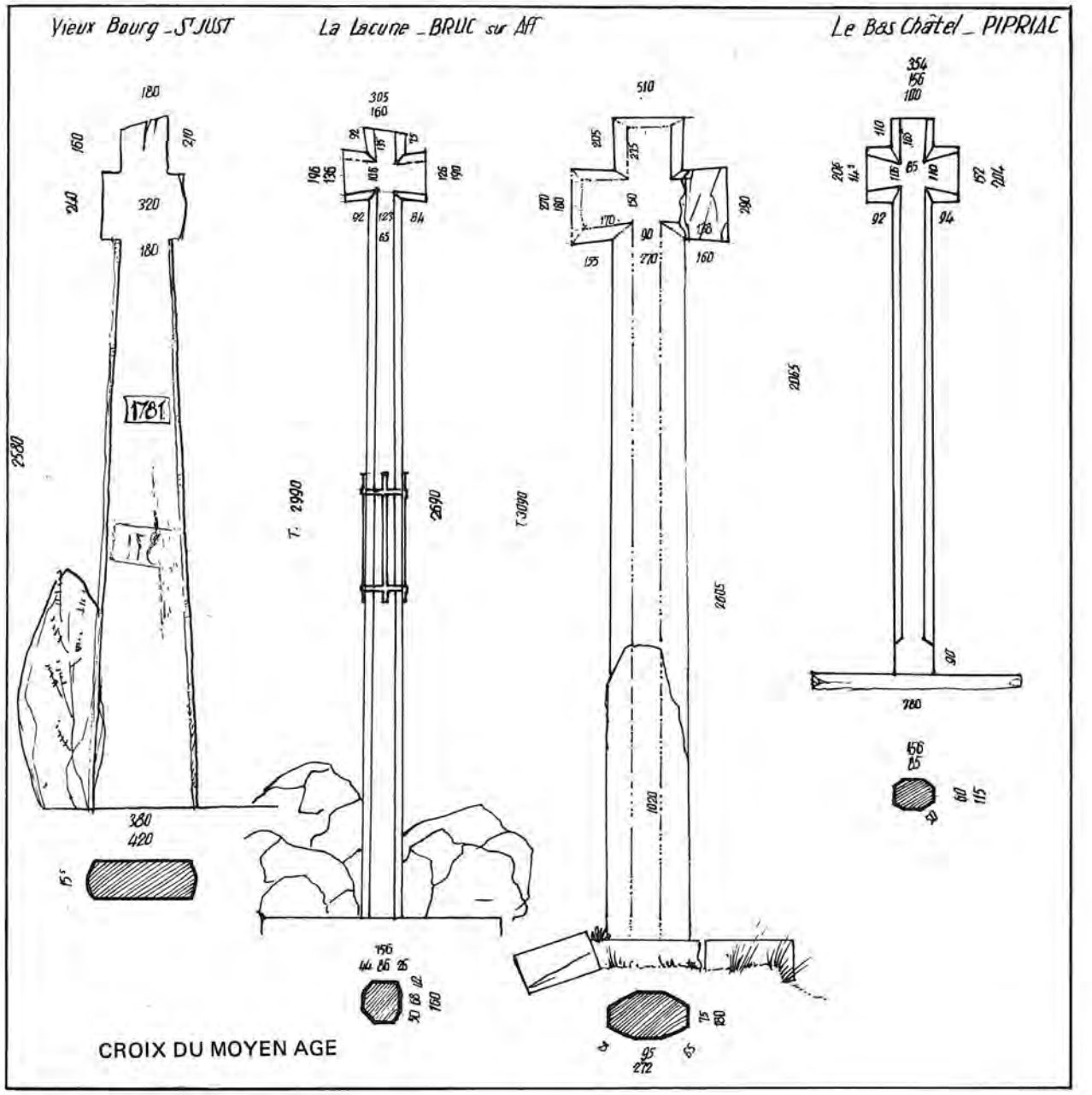

CROIX DU MOYEN AGE

Les menhirs christiannisés comme ceux du rocher en St Just portaient, il y a encore quelques années, de petites croix de 30 cm à leur sommet. Cela prouve bien l'intérêt que le clergé de l'époque portait à ces témoins du culte païen. Mais depuis, sur cette crête, les bulldozers ont su prouver leur réel intérêt au pays dégagé en amassant ces pierres dans les chemins creux de Séveroué et de Bel Air.

Ces monuments d'allure frustre n'en sont pas moins interessants car ils marquent, comme le signalent quelques spécialistes, l'implantation des modes et croyances chères au monde celtique. Il échappait ainsi, par toutes ses créations, au monde Mérovingien. Et, chose surprenante, malgré le temps et le matériau, les formes se sont maintenues. Les croix de Kertanguy et des Brulais ainsi que celles de St Martin, de Comblessac sont d'époques différentes mais d'inspiration identique. Ces croix montrent bien que les échanges ont été importants entre les deux Bretagnes. Il n'est que de comparer formes, gravures et symboles.

CROIX DU MOYEN AGE

Il est parfois difficile de les dater précisément, de déterminer leur appartenance au Haut ou Bas Moyen-Age. Néanmoins, par l'étude de leurs mesures et l'analyse de quelques détails, il est possible de cerner diverses époques.

Nos tailleurs de pierre, s'ils étaient tenaces dans leur tradition, n'en suivaient pas moins les nouvelles techniques du moment, comme les chanfreins, épaisseurs du fût, proportion des bras...

Nous voyons ainsi que les croix du Temple et de la Chapelle de la Bourdonnaye ont le même diamètre, sans aucun débordement de bras. Les échancrures sont très margées et conçues dans l'esprit d'origine, mais l'empatement n est pas identique. Le chanfrein est inexistant à la Bourdonnaye, le nimbe absent, l'épaisseur très réduite. Sans conteste, la croix du Temple est plus ancienne.

La croix du Pont à St Martin est de forme pure mais datée de 1865 alors que les croix de Comblessac et du bourg des Brulais se révèlent plus anciennes : XVème et XVIème siècles ; pourtant elles ont des bras

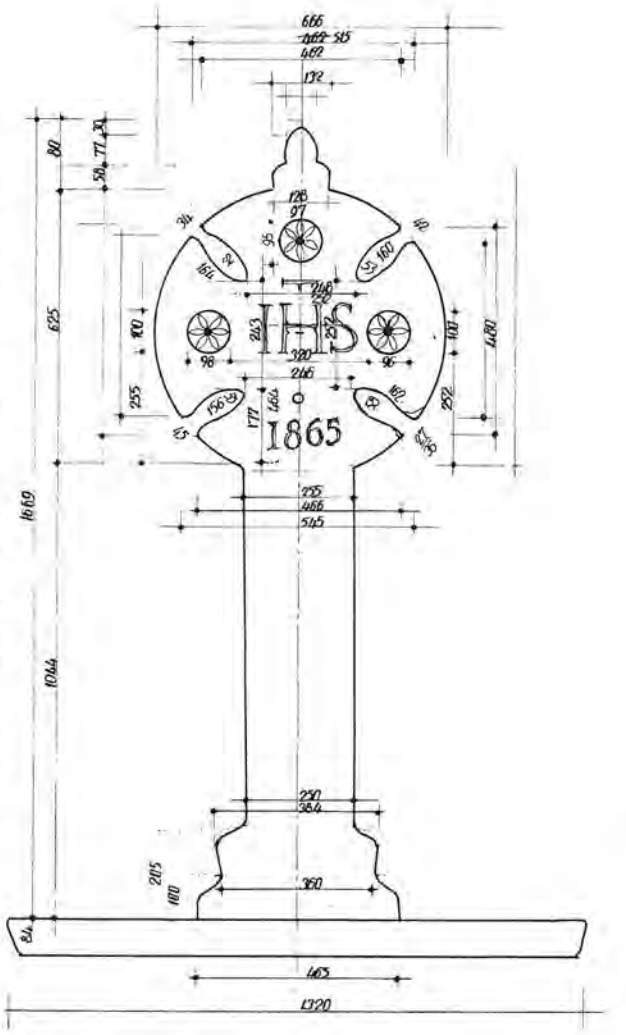

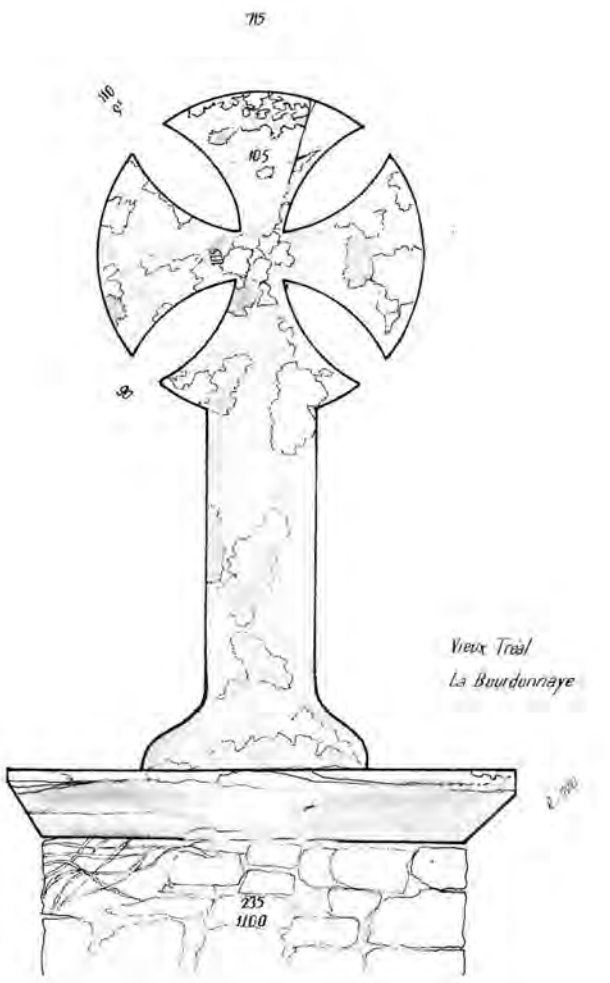

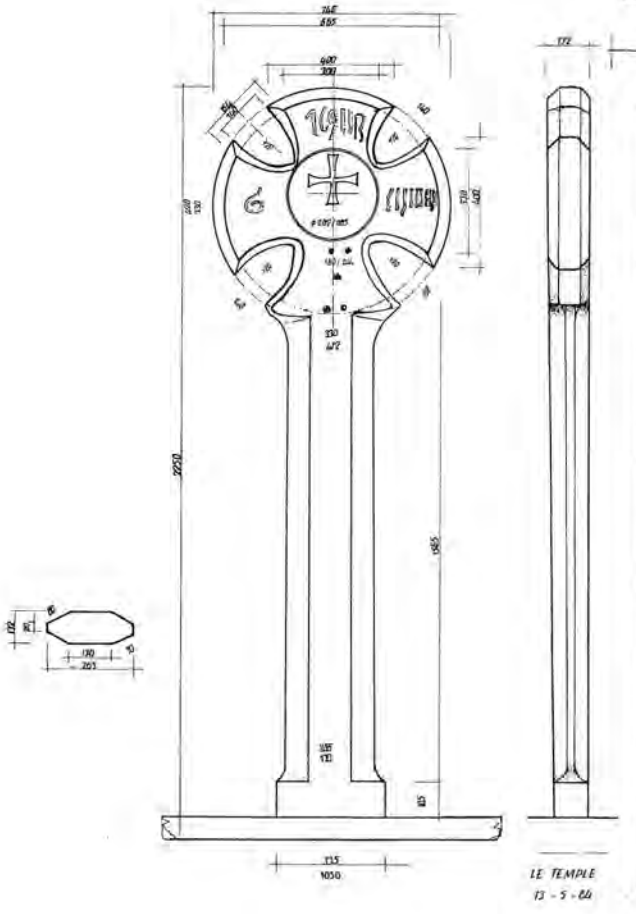

CROIX DE BESNÉ
en Loire Atlantique

Les 4 cercles sont aussi importants que la croix elle-même. Elle se devine par les 3 cabochons débordants.

Elle peut se dessiner avec le module de 3 ou de 4.

1 - tracer le grand carré (4 fois l'entr'axe), les axes verticaux, horizontaux, et les diagonales ;

2 - tracer le carré intérieur inscrit, parallèle aux diagonales et celui parallèle aux axes ;

3 - tracer les 4 cercles avec comme diamètre un demi-carré ;

4 - tracer les arcs de cercles tangents au premier carré, et déterminer le chanfrein ;

5 - puis le cercle 3 à partir de l'angle du carré de base ;

6 - la moitié de l'écart entre les cercles 3 et 5 donnera le cercle 7 ;

7 - les 4 fentes ou rayons de lumière sont déterminées par l'intersection du cercle 7 et duc carré de base I ;

8 - deux traits parallèles à l'axe horizontal à partir des intersections des mêmes cercles et carrés, doivent rencontrer (à la précision du burin) sur l'axe vertical le prolongement des côtés des 4 lumières ; les autres intersections en B semblent donner la largeur du losange.

(La croix percée de Pluneret montre aussi un losange au centre.

Nous en trouvons en Irlande (Irish Cealtra) ; peut être que les croix en fer de Loire Atlantique ont voulu conserver ce carré ou losange intérieur.)

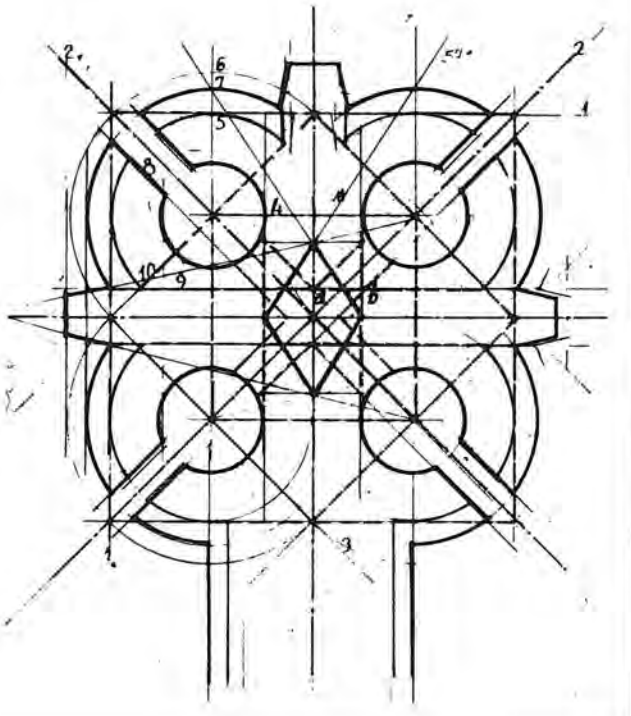

débordants. Si les croix papillons sont classées parmi les plus anciennes de Bretagne, celles de l'Oust sont du XVIIIème et XIXème.

Nous rencontrons aussi pour les époques les plus anciennes des hauteurs de 2,20 m et plus, avec des sections rectangulaires, largeur de 30 cm à la base et de 15 à 22 cm d'épaisseur.

Les chanfreins très allongés sont exécutés dans un angle inférieur à 30° sur le parement de 6 à 8 cm, ainsi, à Bruz, La Perrière, Le Temple (rte de La Gacilly). Ces détails en révèlent l'ancienneté. La croix du vieux bourg de St Just a les mêmes caractéristiques, mais une date, 1781, nous enlève nos illusions ; un indice comme les arrondis sur les angles nous fait cependant un peu douter. De plus, dans cet enclos, la clôture est faite de blocs de schistes de plus de 15 cm d'épaisseur. Les matériaux ont guidé l'artisan. Peut-être avons-nous là une seconde date, la première ayant été effacée, correspondrait à la date de réfection du socle. Ou alors il faut admettre qu'à St Just, à la fin du XVIIIème, le goût des croix mégalithiques était encore intact, ce qui ne serait pas étonnant d'ailleurs dans un pays de forte densité de pierres levées, tumulus et cromlechs.

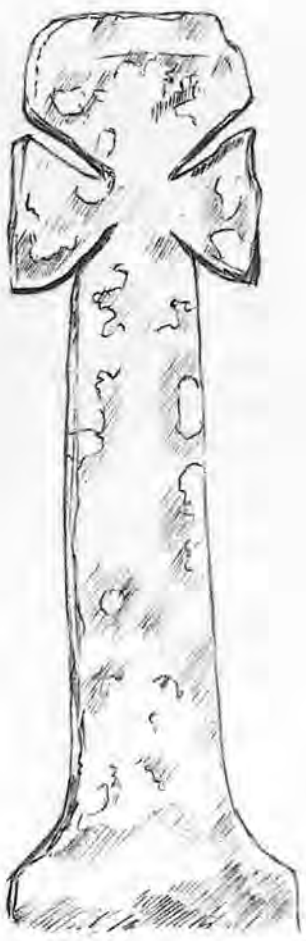

St RAOUL – LOUTEHEL

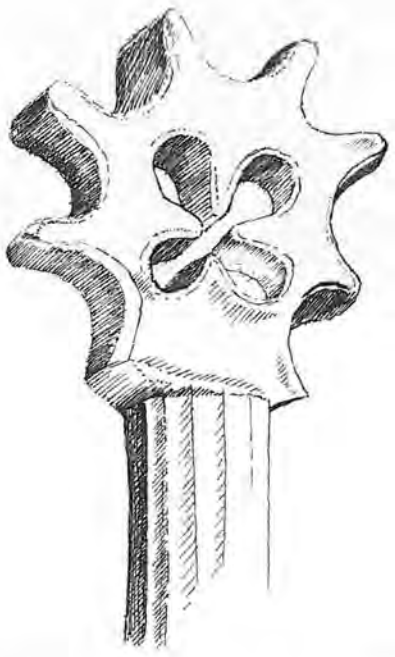

CROIX DE THÉHILLAC PRES DE ST DOLAY

C'est tout de même une croix, mais elle est celtique ; le tracé nous le révèle. Il faut toujours en venir aux 2 axes verticaux et horizontaux, et aux 2 diagonales.

En prenant 2 mesures de part et d'autre des 2 axes et en disposant des parallèles aux 4 axes avec mesure de part et d'autre, nous trouvons d'abord les centres des 4 petits cercles.

Leur tracé se fera, en premier lieu, tangent aux parallèles aux axes verticaux et horizontaux, et en second lieu en passant par leur intersection.

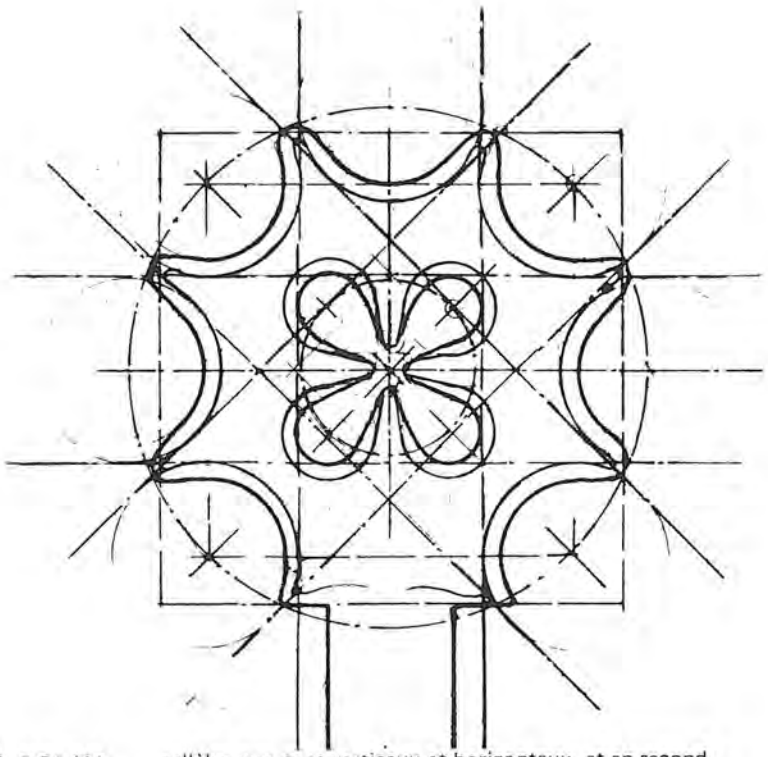

Les arcs de cercle dessinant la forme extérieure, ont comme centre les angles du carré (4 fois 1) et cela toujours avec l'emploi des cercles tangents aux axes et diagonales (ou plutôt leurs parallèles).

Ceci peut se confirmer par de très nombreuses mesures et photos. Des croix comme celles de Pluherlin, Pluneret ou celle volée de *Lanitré* en Locoal Mendon et de *Dysert*, Clare - Eire, peuvent nous apprendre beaucoup à condition d'en faire des relevés précis. Bonne chance aux courageux.

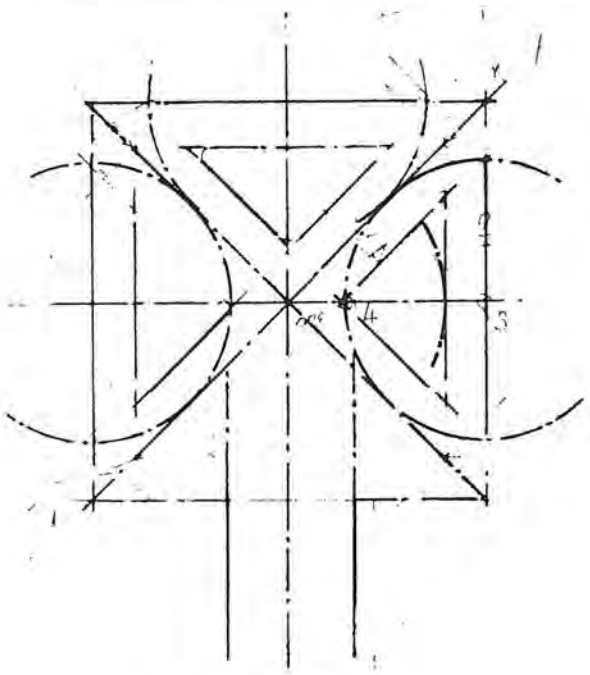

LOCOAL MENDON

CROIX TEMPLIERES

Nous appellerons ainsi ces monuments pattés, que d'autres nommeront croix de Malte. Les chevaliers de cette île n'ont-ils pas hébergé et récupéré les proscrits ?

Il nous faut examiner tout de même, ces toutes premières croix, que l'église Augustinienne de Grégoire le Grand trouvait si peu catholiques qu'elle en fit immerger quelques 200 au large de Iona, île de St Colomban (créateur d'abbayes en pays Franc, Normand et autres états d'Europe comme la Suisse).

Bain, dans son ouvrage sur les Craft, nous informe de toutes les tribulations de ce grand art du tracé au compas, que les moines irlandais et pictes exerçaient pendant des années avant d'être ordonnés ou intronisés. Les archéologues découvrent aujourd'hui en Irlande et Écosse des milliers d'ardoises où les novices exerçaient leur talent en dessinant des figures au compas.

Les stèles pictes, en particulier celles précédant les irlandaises, étaient rondes avec séparation en 4 parties par tracé des diagonales ou croix de St André. Le remplissage était fait d'entrelacs savants.

Les nôtres sont bien sûr plus simples. Il est intéressant de remarquer que les toutes premières croix irlandaises, présentaient 4 pales avec cercle inscrit à l'intérieur d'un carré de base (croix de Dahan Mura en Doneg (H. S. Crawfort, Irish Carved).

Pourquoi ces 4 amandes sont-elles en relief et non en creux, comme celle figurant au dos de la croix Comblessac - Les Brulais, dressée en dehors du cercle géniteur ?

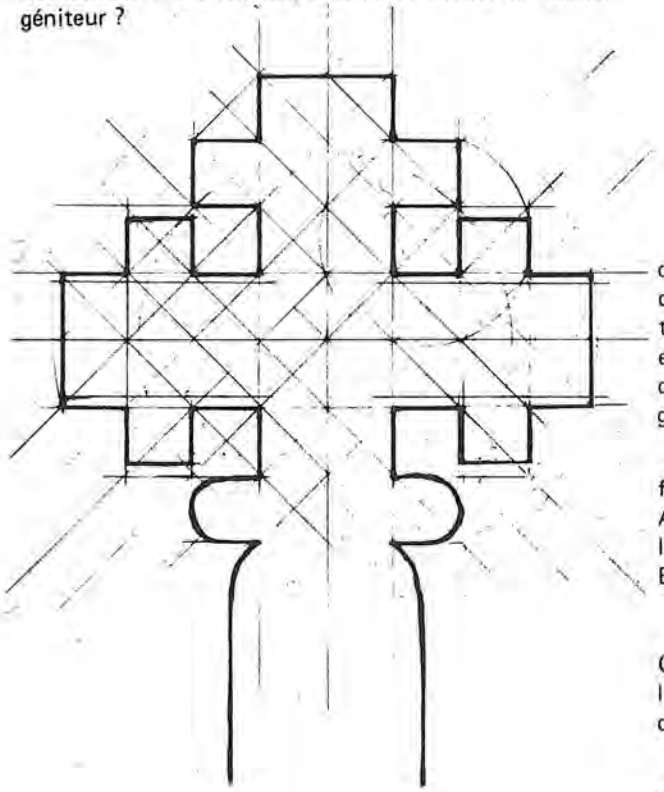

RÉMINIAC

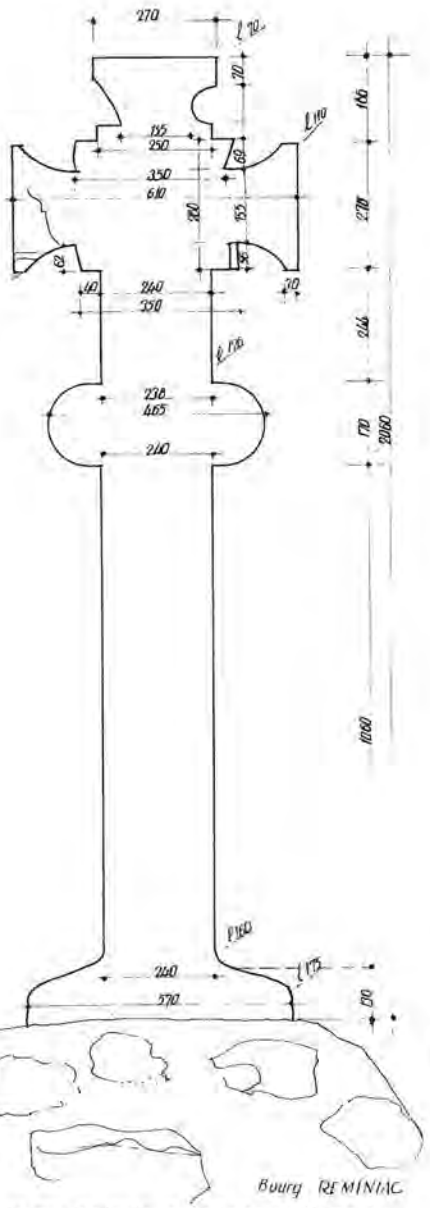

Le légendaire, la mythologie, qu'elle soit d'Irlande, de Galles ou de Bretagne, nous parle toujours des forces créatrices au nombre de 4, ou des 4 éléments (feu, eau, terre, air. Les Celtes partageaient toujours leur pays en quatre parties (la cinquième comme Tara était faite des capitales des 4 royaumes), cela aussi bien chez les gens de Partholon ou chez les Galates.

Il y avait 4 fêtes obligatoires dans l'année où les feux devaient être éteints à l'exception des officiels. A Uisnesh, aux 4 coins cardinaux, 4 druides envoyaient leur incantation... Les 4 aliments lors de la fête de Beltaine et de Samain étaient lait, bière, gland, noix.

Ainsi : les croix du Temple de Carentoir, celles de Comblessac, de St Martin, de St Raoul, de Tréal signalent ce premier tracé à partir des diagonales d'un carré, ensuite nous retrouvons des variantes.

— Les croix où les diagonales sont signalées par un coup de scie ou burin avec une ouverture plus grande au pourtour, avec cercle : St Raoul, Lassy - chapelle des Brûlais.

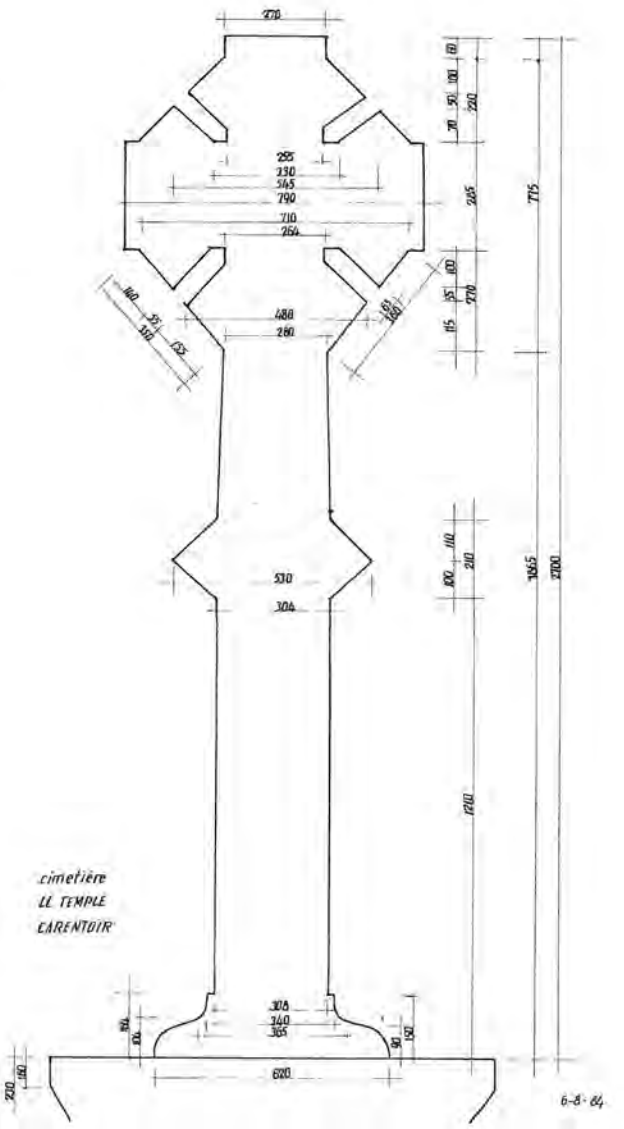

— Les croix où l'on soigne ces larmes avec les ornementations de l'époque, comme celles du XVème, XVIème siècle : Comblessac, bourg des Brûlais.

- Les croix où le cercle n'étant pas figuré, un carré, piqué, ou placé sur la pointe donne les variantes de Loire-Atlantique comme les monnaies gauloises (Bibliothèque Nationale nº 2346 ; croix de Besné, Donges, Crossac, Goven, Glénac.

- Croix de toit à la croisée des transepts des églises : Les Brûlais, Comblessac, Bruc-sur-Aff... Lieuron.

- Croix où un carré de base remplace le cercle et se complète par 4 carrés aux intersections des branches : Réminiac, Carentoir.

- Dans la combinaison des cercles et carrés, nous trouvons les modèles uniques des cimetières de Besné et de Théhillac en Loire Atlantique. Les 4 cercles sont au centre. L'extérieur est rayonnant ou cordé. La parenté est certaine avec les toutes premières dalles mortuaires (St Léry - Quédillac)

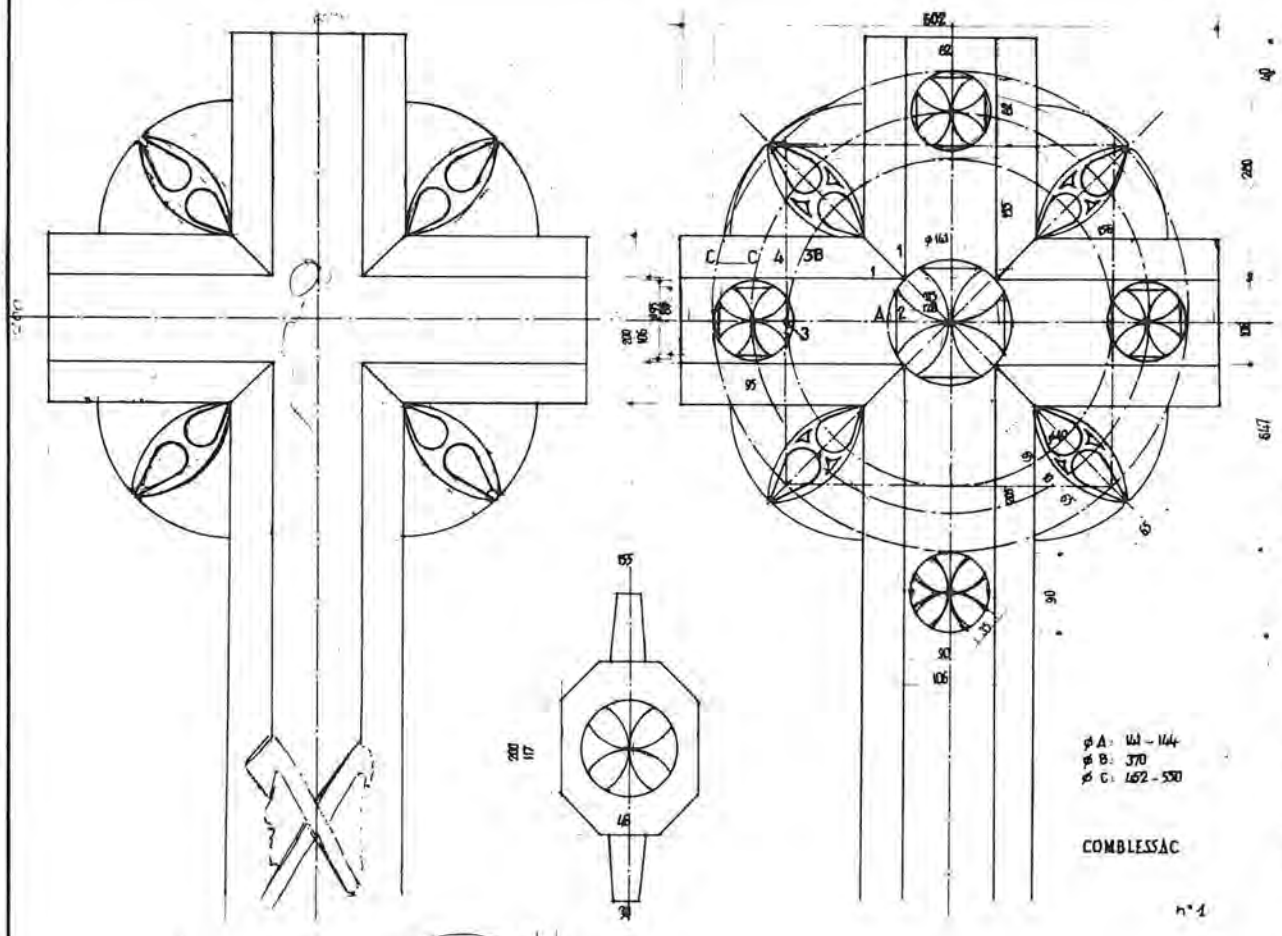

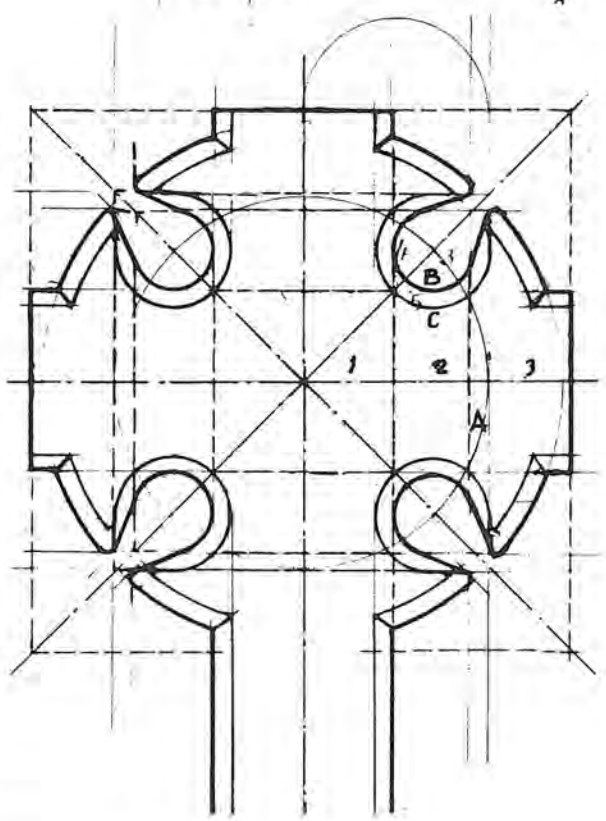

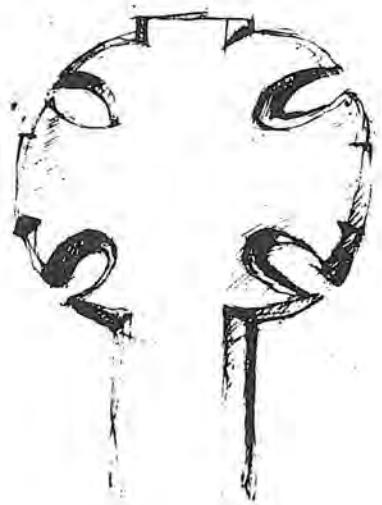

CROIX DE COMBLESSAC

à la sortie du bourg sur la route de Maure de Bretagne.

La croix est octogonale, le nimbe n'est pas parfait mais figure en quatre quart de cercle, dont le centre est à la croisée des deux bras.

Pour la comprendre rien ne vaut un bon dessin.

1 - tracer les traits verticaux et horizontaux déterminant la croix, avec une largeur de 106 ;

2 - à la croisée, faire un cercle passant par les angles ;

3 - tracer les embouts de la croix avec le rayon du cercle ;

4 - reporter la largeur de la croix de part et d'autre du cercle (donc trois largeurs au total) ;

5 - tracer le carré (en 3) ;

6 - tracer le cercle (3) ; sa rencontre avec les diagonales que l'on doit dessiner en priorité, et ceci dès le départ pour les croix celtiques, ou templières, détermine le centre des larmes d'angles ou bulles ou oves ou semences etc.

7 - tracer les trois cercles des bras ; l'extrémité de ces cercles est tangent au cercle passant par les quatre angles du carré 3 ;

8 - après avoir tracé les trois croix, faire passer un cercle par le centre de ces croix. Il déterminera, à la rencontre des diagonales les quatre nouveaux centres des larmes mais inversés.

9 - il est à remarquer un décalage dans les centres des cercles (de la croix centrale et de celui passant au centre des trois autres) ;

10 - la quatrième croix est sculptée en creux qui, seule, se présente tangente au cercle C ;

Ces formes de croix se retrouvent dans les croix irlandaises du *Donegal, Carndonagh* et *Reisk* (voir à ce sujet le livre de *H. S. Craxford* : *Irish Carved Ornament*). Elles ont également une parenté avec la croix de *Fahan Mura* en *Donegal* par ces angles en ogive.

CROIX DE TRÉAL - RÉMINIAC

Celle-ci n'a pas, comme la précédente, le fût octogonal régulier mais a plutôt des chanfreins. Elle est probablement plus ancienne. Les cercles complémentaires d'angle, tant rencontrés dans les croix celtiques, montrent bien ici la partie arrondie vers le centre.

Il est possible de procéder comme suit à son tracé.

1 - porter de part et d'autre des axes trois mesures ;

2 - A l'extrémité du second carré, tracer un cercle A.

3 - les intersections de ce dernier et des diagonales, détermine les centres des quatre cercles d'angle ;

4 - tracer le cercle intérieur, tangent au premier carré (une mesure) et tracer le second passant par l'angle de ce premier carré ; il paraîtra tangent extérieurement aux lignes prolongées du second carré ;
les tangentes aux cercles B donnent la largeur du chanfrein. Les tangentes aux cercles C et B donnent la largeur du fût.;

Est-ce une coincidence ? il faut régulièrement passer du cercle au carré.

Les quelques approches de tracés décrits ci-après, nous font douter de la rusticité du monde non romain. Les ouvrages rencontrés sont aujourd'hui effacés, usés, épaufrés. De meilleurs relevés et la prise en compte d'une marge d'erreur qu'il faut attribuer à l'outil, au matériau, nous apprendraient la croyance de nos ancêtres et, à travers leurs oeuvres, leur état d'esprit face à l'Univers ; celui-ci était dépourvu de coca-cola et de la musique rock, mais, comme leurs oeuvres sont belles ! leurs conceptions valaient sans doute bien celles d'aujourd'hui.

Les croix palis de St Raoul, Guignen, Lassy... ne semblent pas tracées minutieusement, au cm près, mais nous voyons toujours au centre de la croix un carré, ou un rond : comme cette croix du XIVème de Langon-Rénac, celle de Tréal en Glénac ou celle de Besné complètement percée, ou encore celle de Goven avec son carré amorcé.

Le tracé nous oblige à passer du carré au cercle, et du cercle au carré. Les socles eux-même n'échappent pas à cette règle. Au bourg de Goven, la facture passe du carré à l'octogone. La section est à 8 côtés réguliers habituel au XVème siècle, où la taille est plus finie. Antérieurement, la préférence allait vers une forme losangée sans doute par le choix d'une plus grande largeur. Nous trouvons au Fougerets des passages plus marqués avec 2 cercles et 2 carrés.

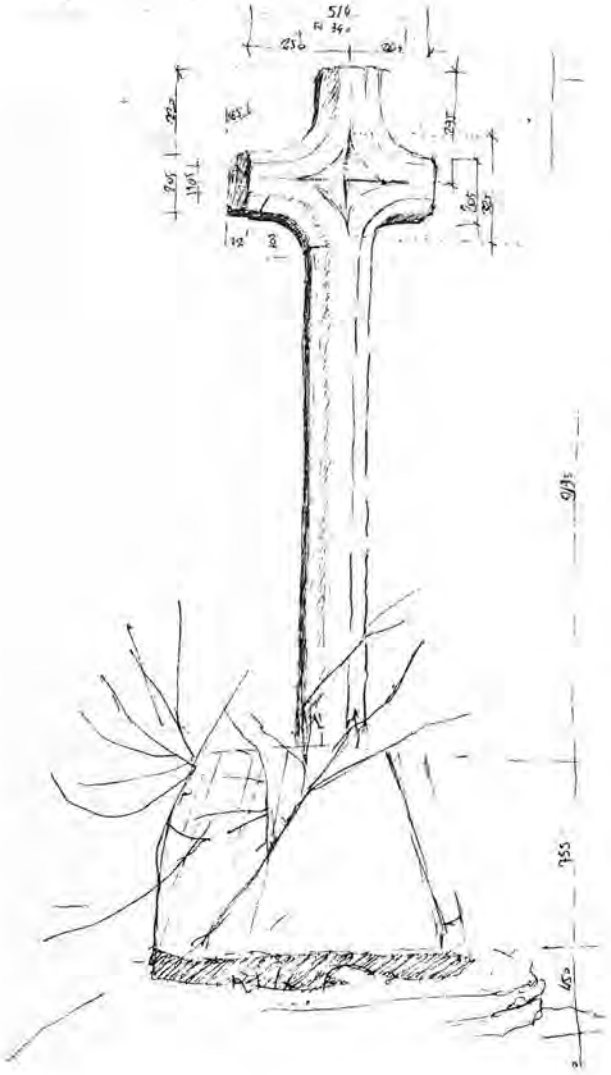

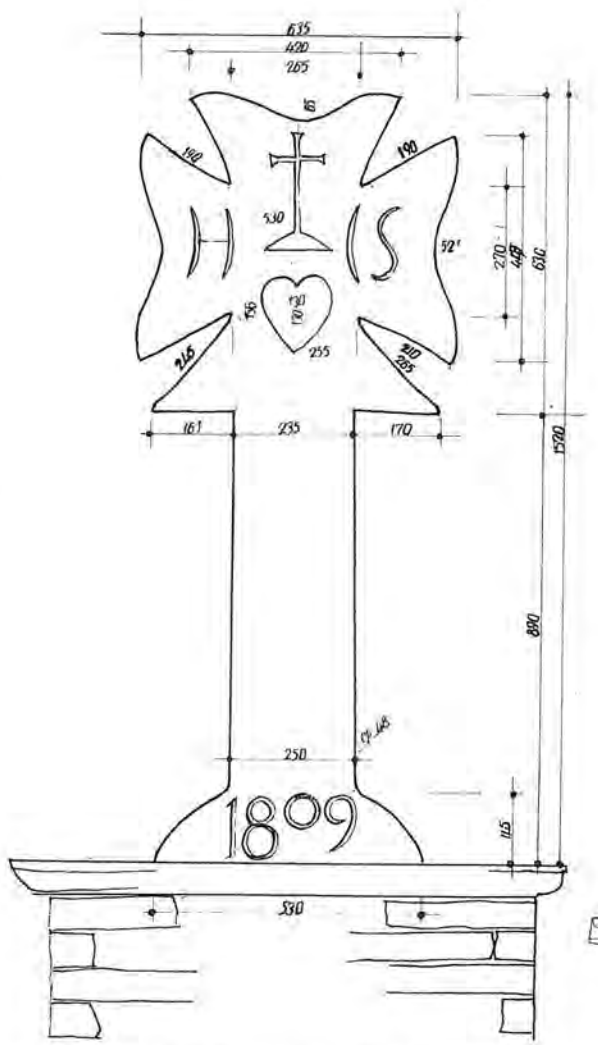

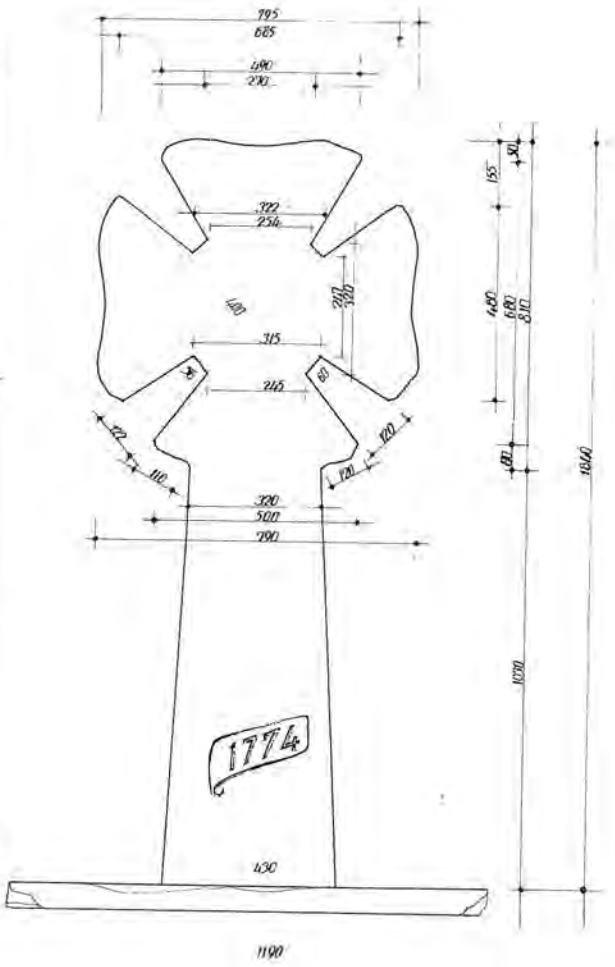

Le chiffre 8, très fréquent en pays bleu, doit être un héritage de cette grande commanderie des Templiers installée à Carentoir. Leurs ouvrages (tours, clochers, fûts de croix) sont à 8 pans alors qu'à l'époque romaine ils étaient circulaires. Les baptistères ont également 8 faces.

Les croix bouletées (2 boules à chaque bras) se rencontrent dans leur cimetière comme à la Couvertoirade (Causse du Larzac).

Croyaient-ils en la réincarnation comme le pensent des chercheurs, à la fin d'un temps terrestre et le commencement d'un autre, céleste ou de transition ? 8, c'est aussi le chiffre de la vie, de la re-naissance...

On rencontre le chiffre 8 trop fréquemment de Guer à Carentoir pour qu'il n'y ait pas au départ une influence des fils de St Bernard et des fouineurs des écuries de Salomon... Il y aurait également à commenter les étoiles à 16 branches des manteaux de cheminées, environnées de rosaces à 8 branches, mais là n'est pas le sujet.

LES CROIX PLATES DE SCHISTE

... Carentoir ; l'on remarque des boursouflures rondes situées généralement à une largeur de fût, sous l'intersection des bras.

Les croix de Lesneven, de Questembert les figurent également en gravures.

Elles ont très souvent un empâtement important, sans doute pour pallier à la faible épaisseur de la pierre. (les 3 croix, La Chapelle B., St Martin, Réminiac, la Telhaie).

Ces rondeurs se retrouveront dans les tores de celles à fût octogonal avec des torsades.

Les bras ont dû grandir progressivement, mais les pays de Tréal et de St Martin ont maintenu le cercle complet avec aussi, pour les curieux, 2 croix papillons et cela à la fin du XVIIIème et plein XIXème. Une autre de même style que ces dernières se dresse au pays de Langon près du «Bot». Elle est située sur un tertre de pierres blanches que l'on appelle belions.

Nous finissons avec les croix aux 4 carrés en signalant que celle de Carentoir, carrefour de Couetu, a la même forme que ces croix de fer rencontrées en Pyrénées en pays de forgerons et de cagous.

Il faudrait étudier si le tracé de celle de Landébia (Côtes du Nord) a quelque chose à voir avec les fondations cisterciennes ou templières ; car elle rappelle les 4 carrés soulignés par 2 consoles et 1 bras de croix.

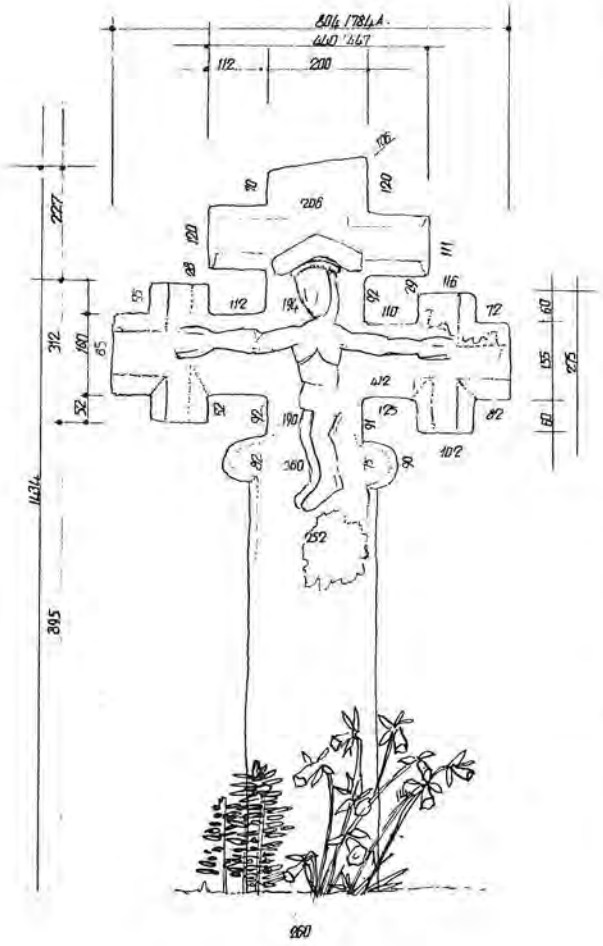

CROIX PANNEAUX

Tout syndicat d'initiative connait ce genre de croix dit panneau, et représenté souvent par celle de St Avé. Il y en a bien d'autres au pourtour de Redon, le long de la Vilaine et des marais (qu'ils soient de Loire-Atlantique ou du mortier de Glénac).

Nous avons, en l'absence de datation et d'archives, droit à hypothèses. Les porteurs de libertés n'ont-ils pas brûlé aussi frénétiquement que les dragons du roi, chargés de supprimer au XVIIème siècle toutes traces de droit breton (pauvre Dom Lobineau) ?

CROIX DE St CLAIR en LIMERZEL : la tradition en parle. Elle mentionne l'histoire d'un pape romain perdu en route et si bien considéré en ces lieux qu'il y resta. Personne ne saura s'il est resté pour la cuisine ou pour des conforts divers, inconnus des latins.

Cette croix représente, à son revers, un curieux personnage avec une mince couronne de cheveux torsadés, une toque et au centre «comme des mains jointes». Si vous «kodaquez, mesurez, zieutez», alors cela devient un guerrier, avec côte de maille tirée droit au cou, et, sur sa poitrine, une croix de templier ou alors 4 carrés. Les mains jointes ne dépassent pas dessous les poignées, et le tout est recouvert d'une arcature 3 lobes. Cette croix a probablement 3 parties d'époques différentes. La partie supérieure est très large et est assimilée aux croix archaïques avec épaisseur de 135 mm et 220 mm, les bras sont hauts à 2 pentes. La partie centrale ou fût de section rectangulaire a un autre grain de granit (365 x 220), un chanfrein énorme de 105 mm.

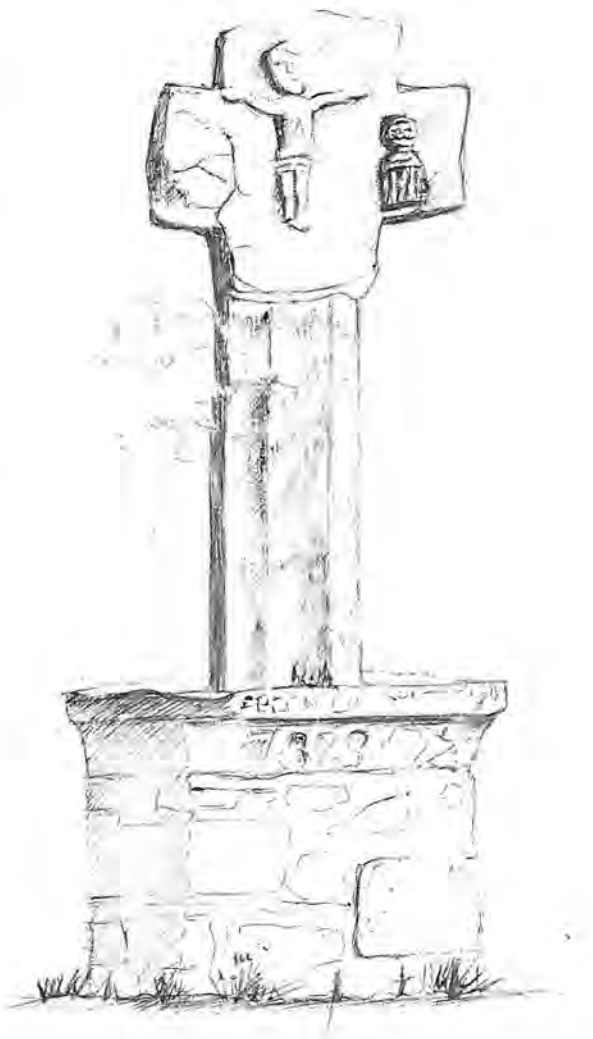

Les enjolivures comme ces rosaces à croix pattées, ou à 6 branches semblent s'arrêter à la pierre bleue. Dans la vallée de la Vilaine, on n'utilise en amont de Redon ces rosaces cerclées qu'en protection au dessus des linteaux de portes.

Les maces sont très rares même inexistantes dans les croix archaïques. Elles sont tout d'abord rondes, puis rectangulaires avec de fortes épaisseurs en pays de granit : plus de 0,20 à Caden, Rieux, Muzillac, Théhillac, St Gravé.

Il est curieux de remarquer que les dessus de porte (Guipry, Langon, St Ganton, Pipriac) comportent un demi-cercle avec, en leur centre une verticale ; ils sont peints à la chaux. On peut alors penser à une abstraction spirituelle, ou à une protection, car ces signes ont été remplacés par des croix.

Des croix cerclées et pattées présentent une partie droite au départ des bras, au lieu d'un tracé courbe dû au coup de compas. Il en est ainsi à Caro au Vieux Tréal. Certains modèles ont créé cet effet par des chanfreins arrêtés en bout et en coeur. Ce procédé a peut-être été le départ de croix édifiées en Côtes du Nord et dans les cimetières au dernier siècle pour les notables pouvant s'offrir de la pierre.

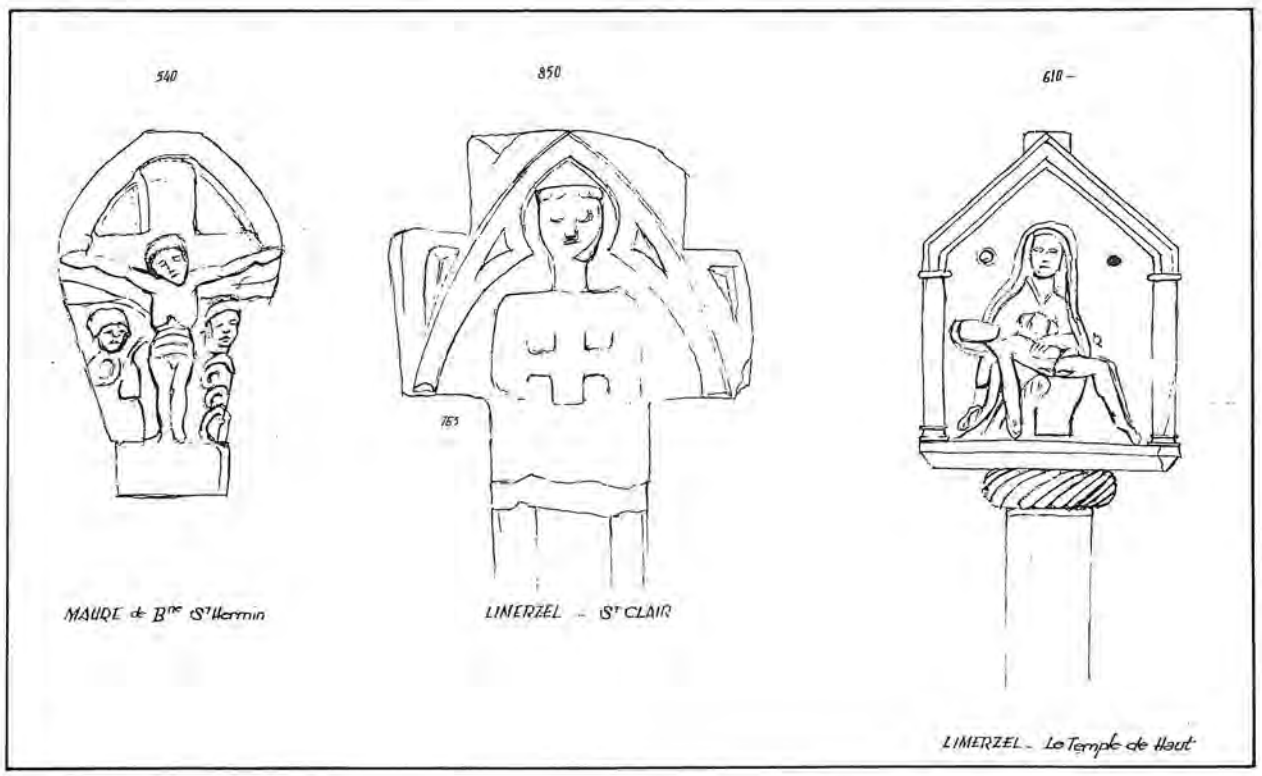

La mace est datée de 1818. Il faut bien convenir qu'à partir de la révolution, tout est daté même les réfections d'où les erreurs comme ici de dater postérieurement tout l'ensemble.

Le Christ et les deux personnages, dont un est décollé, sont sculptés dans l'épaisseur des bras, ce qui est rare.

C'est peut-être l'ancêtre de ces croix à personnages qui couvrait le pays des colons bretons de Donges à Pacé. En trouvons-nous d'autres ailleurs équivalents ?

CROIX DE CADEN

Elle est à 4 lobes ; elle a 2 personnages de part et d'autre du Christ mais, au revers, 2 autres personnes à robe se tiennent et désignent une étoile, ou comme Héraclès ou Jean l'ours, les 3 pommes.

Sur le côté droit, un oeuf, ou un cercle engravé. Est-ce la représentation du vide, la porte vers un autre monde ? ou la promesse d'une autre vie ou éclosion ?

Le fût est cannelé à 8 côtés. Sur la griffe, un dessin représente comme une fleur de lis, mais ressemblent plutôt au personnage capuchonné d'un certain cimetière templier.

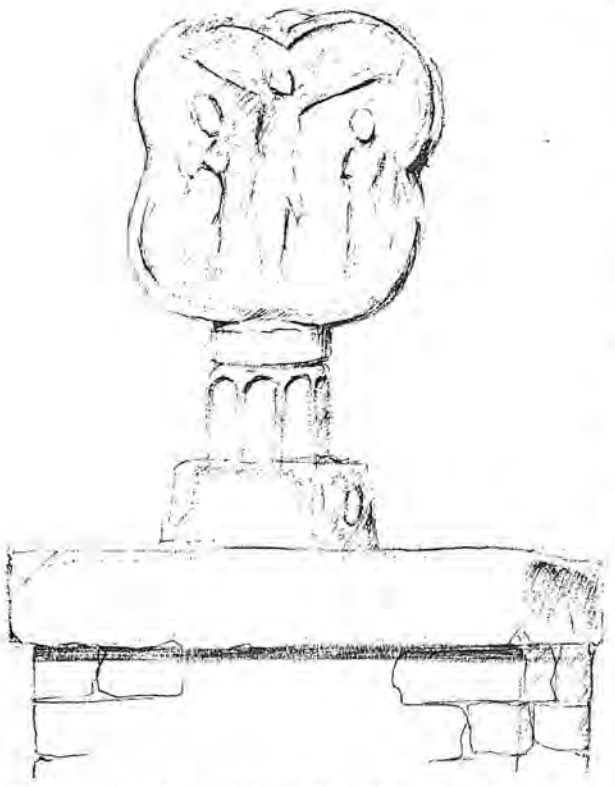

CROIX DE NOTRE DAME DU LOC en St AVÉ

La CROIX de N. D. du Loc en St Avé, ne possède pas de fût mais une sphère, bien qu'en pays vannetais, elle soit de la même famille que ces croix de St Nolf, et de Pen-ar-Ran en Piriac (pays Nantais).

Nous retrouvons l'hexagone sur la pointe, la mace arrondie. La dernière possède une croix légèrement esquissée dans le panneau et se recouvre d'un capuchon bien arrondi et non d'un toit à la savoyarde.

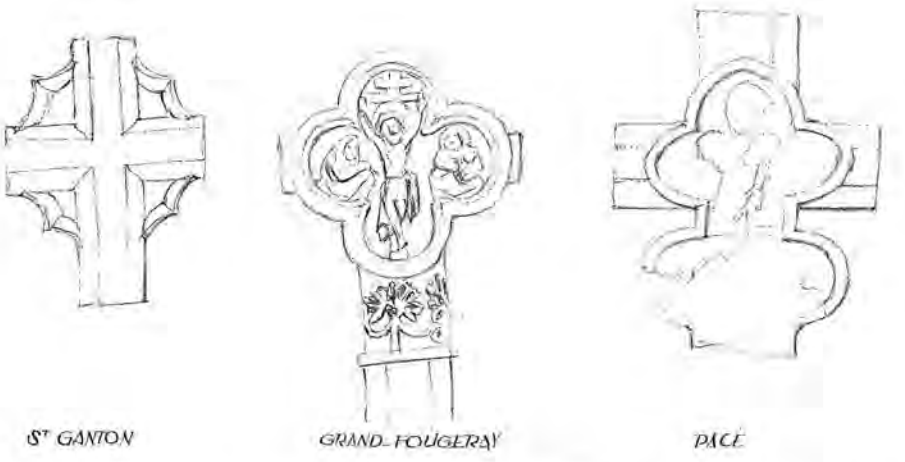

St GANTON — GRAND-FOUGERAY — PACÉ — CADEN

Ce fameux demi-cercle que l'on prendrait pour un chaudron renversé, se retrouve partout, quelquefois en triple épaisseur comme la robe de la vierge à Édern, ou complètement ajouré comme à Pont-Nelvez, Léon Nous le trouvons en couverture sur bien des petits calvaires. Notons sur celui de Piriac, des cabochons, au nombre de 5. Il faut bien ce chiffre pour établir en dessin compas la moyenne et extrême raison.

En dehors de nos limites, marais, pays de Redon et pierres bleues, nous pouvons quand même signaler les CROIX panneaux de Trédaniel, de la Chapelle du Bourg et celle pas très connue de Pacé. Elle est actuellement dans la boue, sous les lauriers de l'église, pauvre commune !

On peut également noter les croix de St Bran près de Concoret et de St Léry, avec leur demi-cercle de couverture, sans oublier les croix de Médréac, et de L'évêché à St Malo.

CROIX DE BAIN DE BRETAGNE

A Bain de Bretagne : cette croix quadrilotée est, paraît-il, très ancienne et remonterait au XIIIème. Le bras supérieur porte une deuxième traverse. S'agit-il du panneau de l'inscription INRI, ou retrouvons-nous là l'esprit du constructeur de Plélan le Petit. Nous avons déjà un fût octogonal, les abouts de croix sont esquissés, un tore est bien là. Il se retrouvera dans toute la partie granit.

CROIX DU GRAND FOUGERAY

La croix du Grand Fougeray est presque identique avec la Vierge de St Jean assis.

CROIX DE St GANTON

La croix de St Ganton n'a pas de personnage ; elle a servi bien des fois de modèle au croix de bois de son canton, en passant par la Roche Mathelin, le Genetais, la Cherplais, Bresquemin...

Son équivalent se rencontre en Kroaziou, Loctudy, mais avec plus de chantournement.

CROIX du TEMPLE DE HAUT en LIMERZEL

C'est un panneau carré avec recouvrement triangulaire. Ce chapitre est mouluré, les 4 angles sont soulignés de colonnettes. Une torsade précède le fût rond. La position de la Piéta, avec le Christ reposant entièrement sur ses genoux, ressemble à celle du calvaire des Fougerets par ses caractéristiques. Elle date du XVIème, début XVIIème. En étudiant les personnages latéraux : on remarque que celui de gauche porte non seulement une barbe vénérable d'ermite, mais nous montre un plat ou cercle avec à l'intérieur deux boules. Entre ses jambes, il retient une peau de bête avec une tête de loup. Cela ne vous rappelle-t-il pas St Hervé et ses amertumes.

Le personnage de droite porte, lui, un chapeau pointu ; c'est celui des fous, de plus il est bouleté. Il est vrai qu'en village breton, innocents et sages étaient écoutés car seuls ils pouvaient converser avec les esprits des anciens.

A Bréteuil près de Montfort, un St Yves porte le même bonnet. Remarquons en passant un rond à gauche et un trou noir à droite ; le soleil et la lune ? ou le soleil noir et le soleil blanc comme disent certains.

CROIX de MAURE DE BRETAGNE

Panneau carré surmonté d'un pignon triangulaire ; le chapitre est de même pente et épaisseur qu'à Lieuron. Les 3 lobes inscrits à l'intérieur de l'entourage semblent se prolonger pour en former deux autres. Il n'y a pas de tore, mais une frise de feuilles de chêne que nous retrouvons si souvent entre Pacé et Redon. Il n'y a rien d'extraordinaire dans l'image de la crucification, mais celui qui peut voir le revers du panneau verra une vierge incroyable avec des angelots encenseurs.

CROIX DE LA CHAPELLE St HERMIN en Maure

Du même pays, maintenant complètement abandonnée. Dans le pignon de cette construction refaite plusieurs fois, un calvaire récupéré représente un Christ avec une arcature tronquée. Ce granit et non schiste comme celui du cimetière est à gros grain. Les plis sont abimés, mais nous avons là un exemple plus ancien et digne d'une autre considération. Une belle légende s'attache à ces lieux avec ses 3 fontaines, sa motte, son fossé, son abime...

CROIX DE CADEN

Pays de granit, avec le même profil qu'au Temple de Haut et de Maure. Nous avons, sous les rampes, 2 retraits qui se retrouveront très accentués avec des bras débordants. Base de panneau simple mais reposant sur 4 masques regardant sans doute les 4 points cardinaux. Plus tard, de pieux artistes figureront les 4 Évangélistes. Le fût est octogonal. Mace et socle sont d'une seule pierre.

Le Christ semble porter une redingote, et ses pieds se rattachent au sol comme des racines... mais il n'y a que les arbres comme le chêne qui en ont de telles. Les 3 vierges, côté ouest sont très modestes, et les visages, sont bien du pays.

CROIX DE St VINCENT/OUST (près de la mairie)

Le pignon triangulaire est fortement mouluré. Des fleurons parcourent les rampes. De tels exemples sont rares. Le centre du panneau montre ces 3 lobes. Le Christ, la Vierge et deux autres figures s'adossent étroitement contre le fût (liaison en cul de lampe de la base au fût).

St GILLES

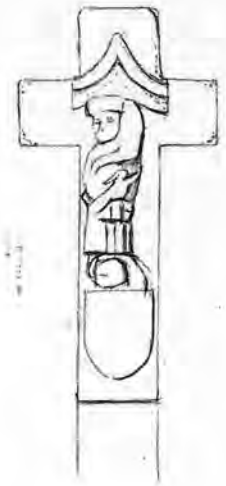

RIEUX

Bourg neuf _ CADEN

St SEGLIN

CADEN

CONCORET

CADEN

MALANSAC

CROIX DE MALANSAC (près de l'église)

Ce calvaire, très élancé par ses diverses superpositions, donne la même impression d'étroitesse, avec des bras très courts et des figures qui se serrent comme pour éviter la pluie. Le socle de la croix est très bien mouluré. Le sommet à 4 faces triangulées supporte une autre petite croix. Ce modèle ressemble aussi mais de loin à celui de Ergé-Gaberic.

Les personnages ont comme tous leurs semblables du pays les mêmes attributs. De face, nous avons un saint ou un sage portant canne, vous pouvez dire crosse mais pourquoi a-t-elle donc ce bec de cane comme les crosses des irlandais. Si vous passez par là, regardez donc cette croix au-dessus du porche de l'église.

CROIX DE BÉGANNE

Cette commune possède plusieurs croix avec leurs pignons latéraux et principaux. Celui de Bourneuf, plus large que celui de Borga, est plus endommagé ; les bras sont octogonaux, la mace également avec un chanfrein. Dans ce pays, des calvaires partent et reviennent. Il y en a tant qu'ils veulent prendre voyage.

CROIX du cimetière de LIMERZEL

Ce calvaire, digne d'intérêt, est très riche de renseignements ; il mérite autant de considération que ceux des Fougerets ou de Maure.

De part et d'autre du Christ se trouvent deux figures sur un début de console, point commun avec la Basse Bretagne. L'appui du panneau se fait sur un tore avec listel. La partie supérieure à pignon est moulurée et trèflée dans son remplissage. Le Christ paraît désabusé, face à l'indifférence joyeuse du compagnon de droite et la Vierge, les yeux lointains, attend que ça passe.

Il n'y a pas de pignons latéraux comme à St Vincent mais des ressemblances dans ses moulurations.

A la naissance du fût, se tiennent 4 personnages placés sous des chapitres bouletés. L'un a un chapeau pointu à boules ; il lève la main droite pour bénir, l'autre main tient une croix très longue. Il sourit d'un air plutôt narquois. Celui ou celle qui lui est opposé, tient une grille à la main, est-ce St Laurent ? mais cet instrument de supplice est bien petit pour mettre un Saint ; c'est un objet bizarre, carré à 4 trous. Cette personne a un costume remarquable, bonnet très enveloppant ou casque américain ? gilet à manche courte, col serré avec macaron ? daventière et un livre ouvert comme les personnages des Cévennes.

Sur une autre face, nous retrouvons le vieil homme barbu avec son offrande ou pain rond sur plateau rond.

BEGANNE
BORGA

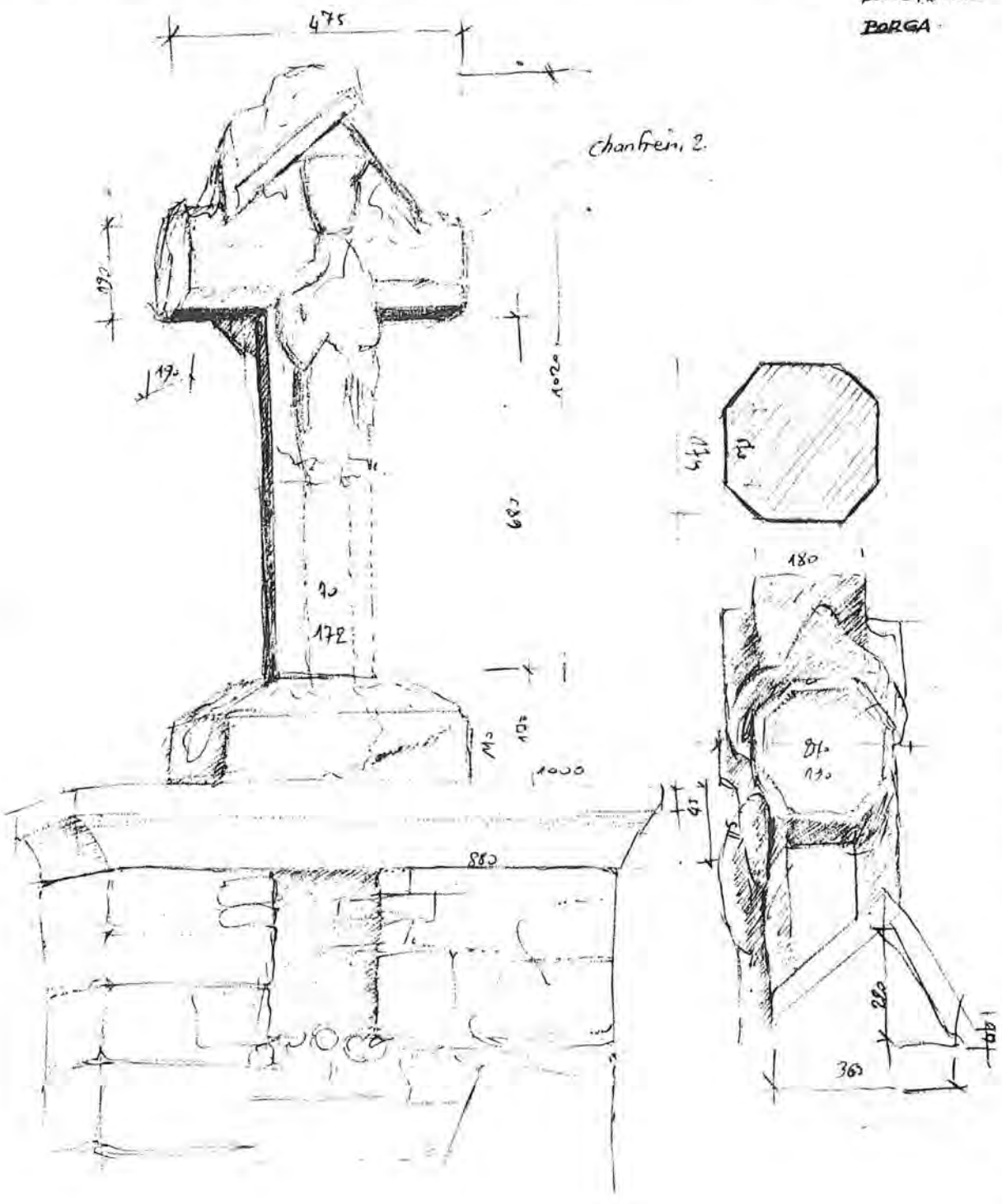

CROIX du cimetière DES FOUGERETS

Cette croix, comme nous l'avons dit, a des points commun avec celle du Temple de Haut : fût rond, surmonté d'une torsade, panneau carré, surmonté d'un pignon triangulaire, mais ses bras débordants, surtout côté Christ, et enfin sa piéta avec un Christ reposant entièrement sur les genoux de sa mère. M. A. H. place ce calvaire au XVIème ou au début du XVIIème. Ce thème de la vierge assise est dit-on venue d'Italie mais là-bas, on ne mettait que les épaules et la tête du crucifié à reposer sur les genoux de la vierge.

On note un double tore et, en bas, une mace carrée, Par un jeu de 4 faces latérales demi-circulaires, nous retrouvons le cercle, avec, au centre, le découpage en section carrée du fût qui, en quelques cms, passe à la section ronde par 4 doucines... Oh ! bien sûr, ces gens «frustres» ne pensaient pas du tout à la quadrature du cercle, pourquoi faisaient-ils cela ? sans doute le hasard et la nécessité !

CROIX DU VIEUX TRÉAL

Ce calvaire a les mêmes caractéristiques que ceux des vallées de Vilaine et d'Oust. Il est plus étroit (520 au lieu de : 530, 580, 550, 590 et 700 pour Limerzel. Son fût est octogonal mais les arêtes sont adoucies. Il n'y a que deux personnages latéraux.

Les pignons moulurés sont de faces principales et latérales, sans retrait sur les abouts, c'est unique. Le granit est différent dans ses deux parties. La partie supérieure est d'un grain plus fin et plus noir. Enfin le bas est très remarquable.

Quatre oeufs sont disposés aux angles. Pour ceux qui ne voient aucun symbolisme il y a de quoi s'acheter une lotion capillaire, tant le grattage de cheveux s'impose. Nous retrouvons cette disposition à Lannuchen en le Folgoet et à Guisseny, où 4 croix comportent également 4 oeufs à la base.

Les nôtres sont en plus enveloppés dans des feuilles que j'aimerais voir de chêne. Remarquons aussi que nous passons d'un socle mouluré carré à une section ronde, et après le tore d'un carré effacé à une section ronde. Ce vieux Tréal, où la plus belle porte et fenêtre de Bretagne se voyaient encore il y a quelques années (aujourd'hui chez un parisien au Temple), nous réserve bien des surprises.

CROIX DE RIEUX

Dans le Bourg vers Béganne, cette croix plus menue que ses voisines n'en est pas moins intéressante, 490 mm de largeur, son épaisseur est de 120 mm. On y rencontre surtout ce personnage à chapeau pointu sans expression avec deux boules ou peut-être deux mains.

Les boursouflures sur le fût cylindrique indiquerait une construction à la suite des épidémies de peste.

Ici un blason côté gauche et Sud présente une armoirie ainsi qu'une sculpture parsemée de boules non

symétriques et disséminées. Ce n'est pas la branche de pommier. Des personnages, à la base, ne sont plus reconnaissables.

Cette croix se dresse à un carrefour route de Redon. Autrefois une chapelle lui offrait son plâcitre. L'aménagement des Ponts et Chaussées a amélioré cet endroit par un rasage total ; si la visibilité a gagné, le patrimoine, lui, y a perdu.

Elle comporte également une Vierge, un Christ ainsi qu'un blason. La très puissante maison des Rieux pourtant défaite à St Aubin du Cormier, exigeait sans doute ses armes aux 4 coins de ses terres. Le petit chapitre en accent circonflexe protège à peine les personnages.

La section rectangulaire fait penser à une oeuvre plutôt récente, car nous avons pu voir les sections rectangulaires des croix archaïques, puis à chanfreins, passer à la section octogonale du haut et bas

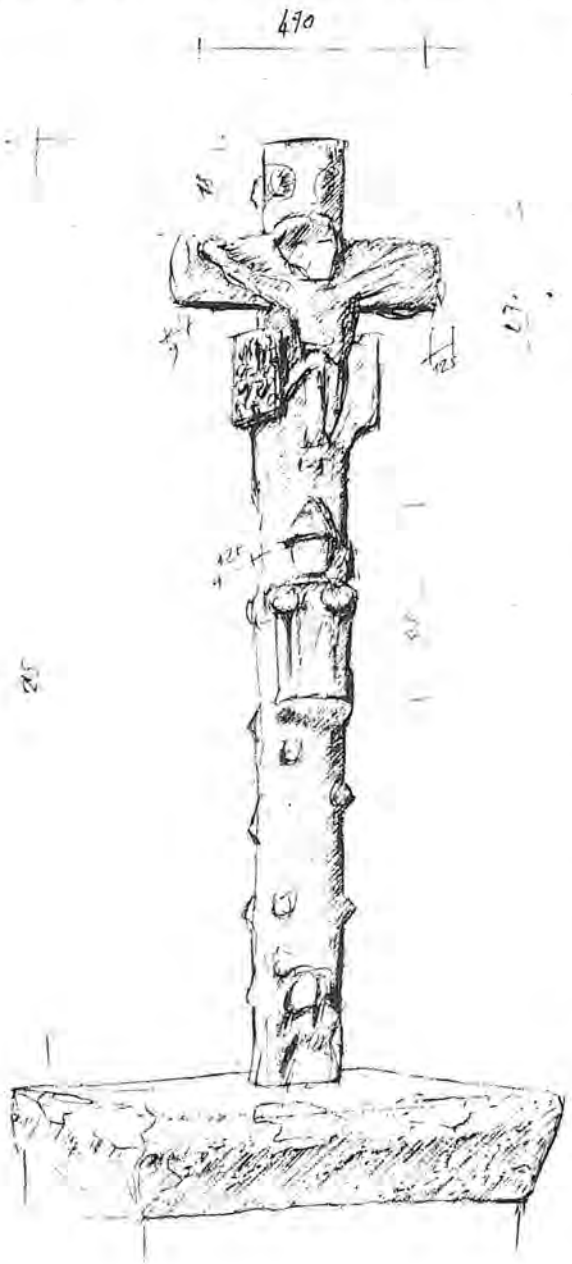

moyennage, ensuite en venir avec hésitation à la section circulaire et enfin rectangulaire par diminution progressive des chanfreins passant de 110 à 80 mm puis à 65 et enfin à 40 à la Révolution.

Ici pourtant, si la partie inférieure du fût était plus récente et la mace du XVIIème ? Alors, ne pourrait-on pas la supposer de la même période que ce calvaire de St Gilles. Il lui ressemble suffisamment, mais avec, sous le blason, une partie basse du fût octogonal. La deuxième partie rajoutée était peut-être à 8 côtés.

Sur cette rive droite de la Vilaine, l'on peut remarquer que les maces sont plus épaisses.

CROIX DE LIEURON

Enfin une oeuvre différente ; tout en affirme sa parenté avec les précédentes. C'est dans un grès fin que nous admirons un Christ souriant et finaud, accolé de 2 citoyens étranges pour ne pas dire inquiétants selon M. Le Scouézec. Bien sûr, ils ont les yeux en amandes, globuleux, avec des paupières saillantes. Les reliquaires d'Auvergne et les statues gauloises ne font-ils pas ces effets ? avec des yeux en pâte de verre.

Ici le Christ est bien habillé, c'est presque une redingote avec culotte bien apparente. C'est quelqu'un en réception ?

Il ne porte pas de manteau. Le personnage de droite, une femme, a sur la tête, un bonnet très enveloppant comme un demi-cercle. Le personnage de droite tient un livre fermé. Son étude ne nous apprend rien. Il n'y a plus de chapitre mais une banderolle disposée à 2 pentes. Le remplissage trilobé est remplacé par un nimbe patté à 3 branches. La base de l'oeuvre est à 4 redends, curieux. On ne trouve pas cela ailleurs. Le fût, par contre, est de 175 comme tous les autres fûts.

Pourquoi les expressions des personnages semblent-elles si atterrées ? Nous avons peut-être un élément de réponse. Il y a à quelques kilomètres, un pays, une grande ville à lumière, «St Séglin» dont le comportement des habitants n'est que trop connu.

CROIX DE St SÉGLIN

Le Christ crucifié est vraiment celui qui, de tout ce pays de Redon, souffre le plus, et que voit-on à ses pieds ? deux personnes rigolardes, satisfaites. Ne croyez-vous pas qu'il s'agit là du rachat par le Sauveur de tous les mensonges des contous de ce coin !

En tout cas, le Christ est assisté du St Esprit (là il en faut) très discret sur sa tête, et en console, un indien qui pense ; et, à gauche, un fort des halles qui peine.

Ses caractéristiques sont identiques aux autres calvaires ; fût octogonal, mitre tronquée et déviation du chapitre à chanfrein.

Nous retrouvons le même dans le pays «d'Éon de l'Étoile», ce dernier pape païen représenté sur le pignon Est de l'église et dont les 3 figures se perdent dans la mouvance de la terre.

CROIX DE COMBLESSAC

Près de l'église, une croix datée 176X

Le fût octogonal est visible sur sa hauteur et sa largeur. Le nimbe est échancré au centre pour faire paraître les 4 larmes qui sont faites cette fois-ci de 4 quart de cercle. Il est bien plus récent que celui de la route des Brûlais. S'il s'éloigne du tracé initial, il en garde les bons motifs (cercle non parfait, bras débordants, inscriptions et date).

Le Christ : une chevelure rayonnante, la poitrine et les côtes curieusement dessinées... Ses pieds sont tendus comme ceux d'un nageur.

Sous lui presqu'à toucher, un St Pierre, à cause de la clef. Il porte, lui aussi, un chapeau pointu de sage ou de fou, et dessous...

Une figure contreversée ; cela représente d'après la rumeur du pays les mains coupées des gens de Comblessac qui ne voulaient pas prêter serment au chef Franc.

Cette place s'appelle encore le carouge.

St Cowoïon, originaire du pays, et dont les parents ont pu subir la punition, a pu conseiller Nominoé de renvoyer ces coupeurs de mains en d'autres contrées.

Cette forme serpentine est tout de même intrigante, avec 4 doigts à chaque main, et une tête de lézard. Nous pouvons penser à cette figure rencontrée au centre des entraits d'église et représentant une branche de pommiers à 7 bouts.

Au revers, une vierge porte l'enfant comme un carquois ou plutôt comme les marraines quand elles allaient par chemin avec l'héritier.

LES CROIX MÉTALLIQUES

En Haute Bretagne, regardez la croisée des transepts, et là vous verrez presque toujours une croix métalique.

En Loire-Atlantique, pays de forge, vous les rencontrerez aux carrefours. En pays de marais des chansons imaginatives, bien sûres, y voient un lieu d'initiation de sorciers.

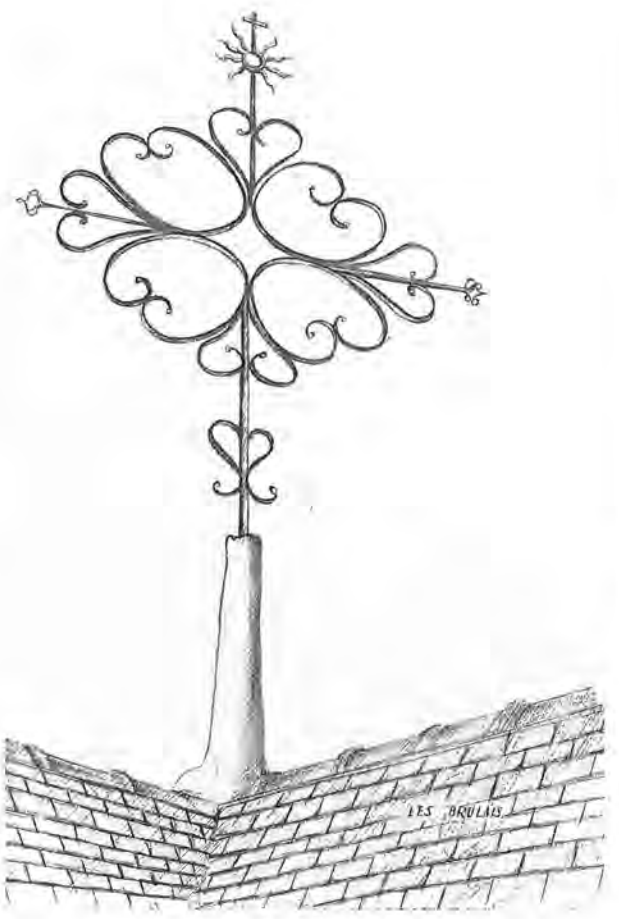

Ces croix signalées en certains ouvrages représentent avec 4 accolades ou un carré placé sur la pointe, l'extrémité des bras se terminant par un fleuron ou une fleur de lis. Le centre est occupé par un soleil, avec quelquefois au centre ou dessus une petite croix ; enfin, au milieu des accolades, un cercle fendu pour représenter ces 4 cercles ou arrondis des croix celtiques en pierre.

Ce centre vide nous rappelle des croix de pierre avec leur centre évidé : comme à Téhillac, Pluneret, Locoal-Mendon, Glénac.

Les Celtes n'aimant pas la représentation humaine et encore moins divine, ne faisaient-ils pas comme les musulmans en représentant Dieu par un emplacement vide. Des variantes nous montrent comme au Brûlais et à Bruc sur Aff d'autres figures d'agrément. Celle de Lieuron à 8 pâles est proche des plus primitives. Les plus récentes font monter le fer du haut en bas et les bras n'ont qu'un fer carré de droite à gauche. La signification est ici perdue. Ces forgerons qui savaient souder tous ces métaux, que ne peuvent-ils parler et expliquer ?...

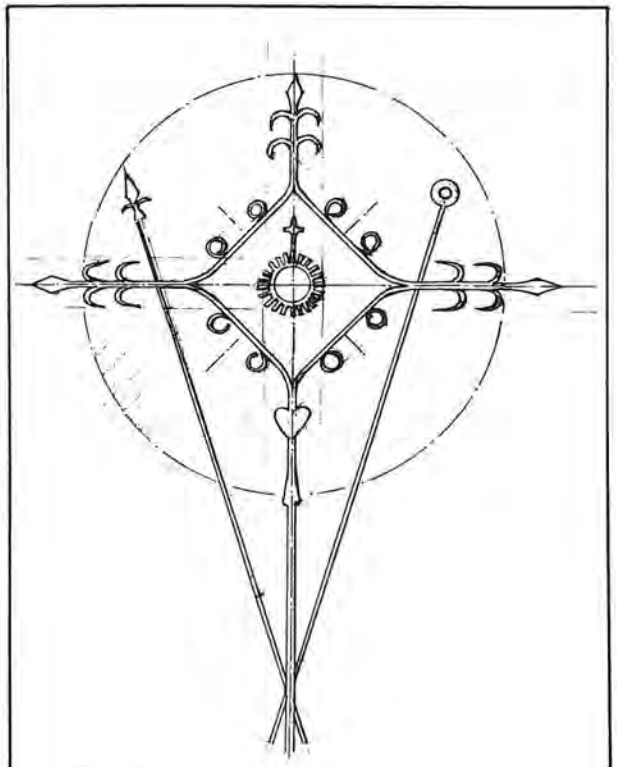

CROIX GUEMENÉ - BESNÉ

Étude d'après photo : il semble que les griffes des 2 bras soient tangents au grand cercle passant à la pointe du bras haut et avec comme centre le milieu du soleil

Celui-ci, 3 fois le soleil sans ses rayons, a des diagonales égales à 3 fois le diamètre du soleil entier.

Les petits ronds collés aux côtés du carré sont en réalité des cercles ouverts, rivetés ensuite, et applatis par l'usure. L'exemple de la croix de Crossac près du Haut-Ros, montre à l'évidence, la volonté des constructeurs de placer d'une façon artistique les 4 cercles.

CALVAIRES MONUMENTAUX

Nous entendons par là ces ensembles avec 2 rampes d'accès piliers de départ et d'angle jusqu'à 10 unités, bouletés avec plate-forme carrée, rectangulaire, ou circulaire comme à St Vincent. Ils ne dépassent pas le Morbihan à quelques exceptions près.

Ceux de Rochefort : Péaule Béganne, Peillac, St Gorgon ont beaucoup de caractère.

Celui de St Perreux, probablement le plus ancien, et sûrement le plus rustique, renforce en ce moment son caractère par un laisser aller total... hélas. 5 fois, hélas. Ses piliers sont dans la tradition des piliers d'entrée de domaines riches et de manoirs vannetais.

Toutes les paroisses voulaient au dernier siècle édifier ces élévations pour exorter la piété, ravigoter la foi, et les missions servaient souvent à leur édification.

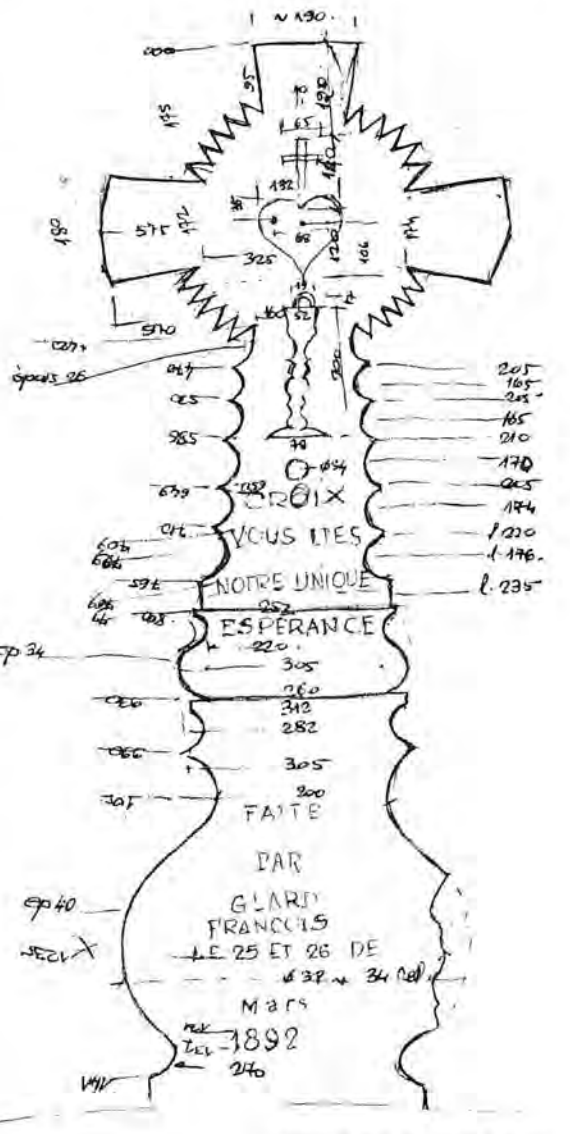

CROIX DE St PERREUX

LES PORTES

PAR ALBERT POULAIN

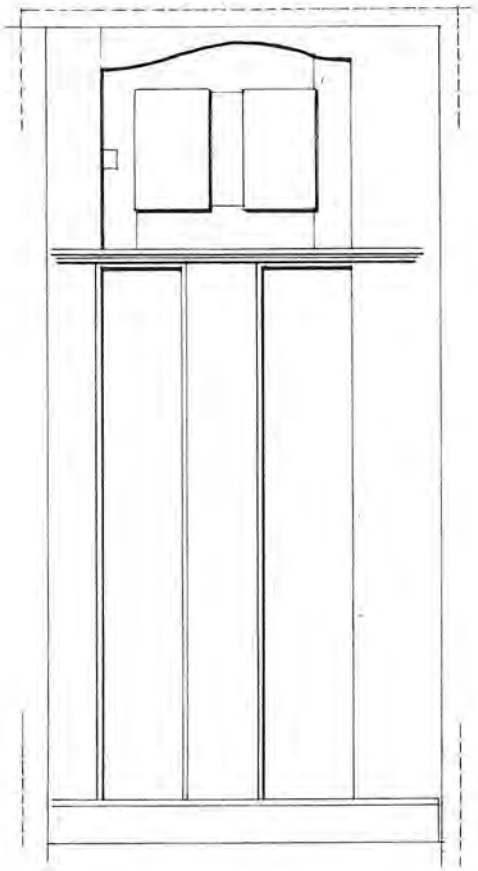

1 - LIEURON

Les portes à husset

Celle-ci, probablement la plus ancienne, comprend un petit vantail ouvrant et compris dans l'ensemble du bâti ouvrant ; la partie haute est plus réduite que la basse.

Les panneaux bas sont réduits au maximum. L'épaisseur des montants est décroissant à partir du pivot. Les traverses sont dssimulées, la basse est très haute. La cimaison est forte mais moins prononcée qu'à St Just. Les sabots de pivotement sont en bois.

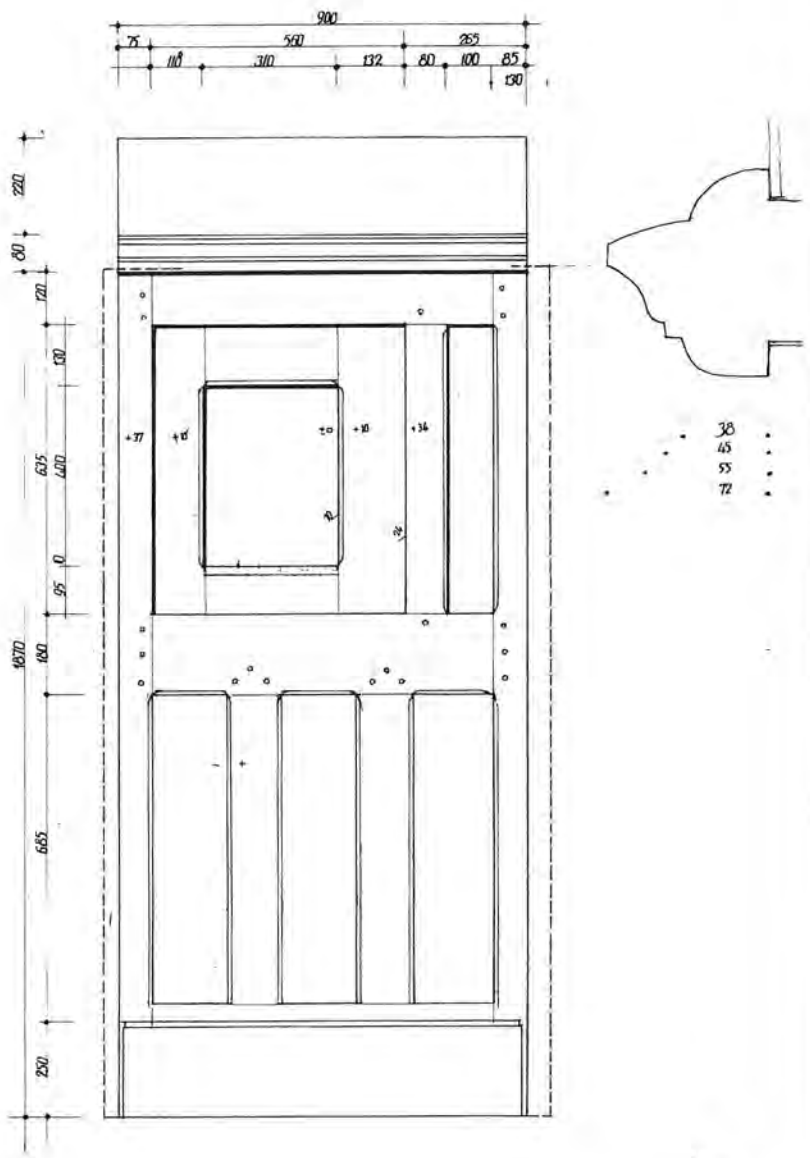

2

LA CHAPELLE GACELINE
La Ville aux Saloux

2 - LA CHAPELLE GACELINE L'abbaye aux Saloux

Une imposte avec une épaisse traverse semble insolite et psotérieure à la porte, peut-être après lréfection du linteau.

Ici, comme ci-dessus, un petit vantail ouvrant mais avec un panneau seulement, et un panneau latéral fixe ; en partie basse, 3 panneaux. Les chanfreins en partie haute semblent très fréquents ; les plus anciens sont arrêtés et très plats (car au dernier siècle, ils étaient exécutés à 45° et moins agréable à l'oeil).

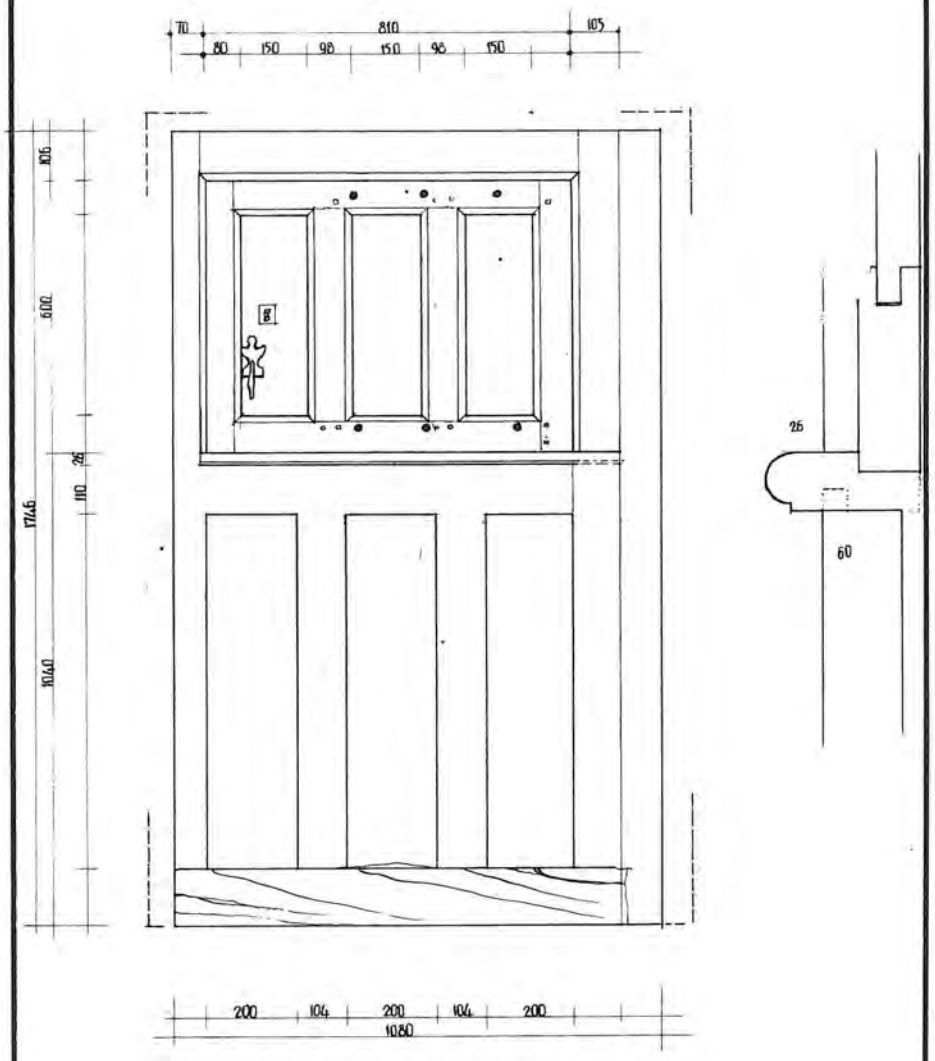

La Contais
LIEURON
31 - 12. 83

3 - LIEURON, La Contais

Porte à husset également.

Le nombre de panneau est passé de 1 à 2 puis à 3 pour le vantail du haut ; il est possible d'en voir à 4 panneaux et à pointe de diamant (« L'anneau, Pipéria).

Panneaux du bas embrêvés comme en haut ; moulures avec coupe d'onglet pour l'ouvrant seul ; renforcement par des pentures fer, côté intérieur ; la cimaise saillante ne sert plus de poussoir ou d'accroc.

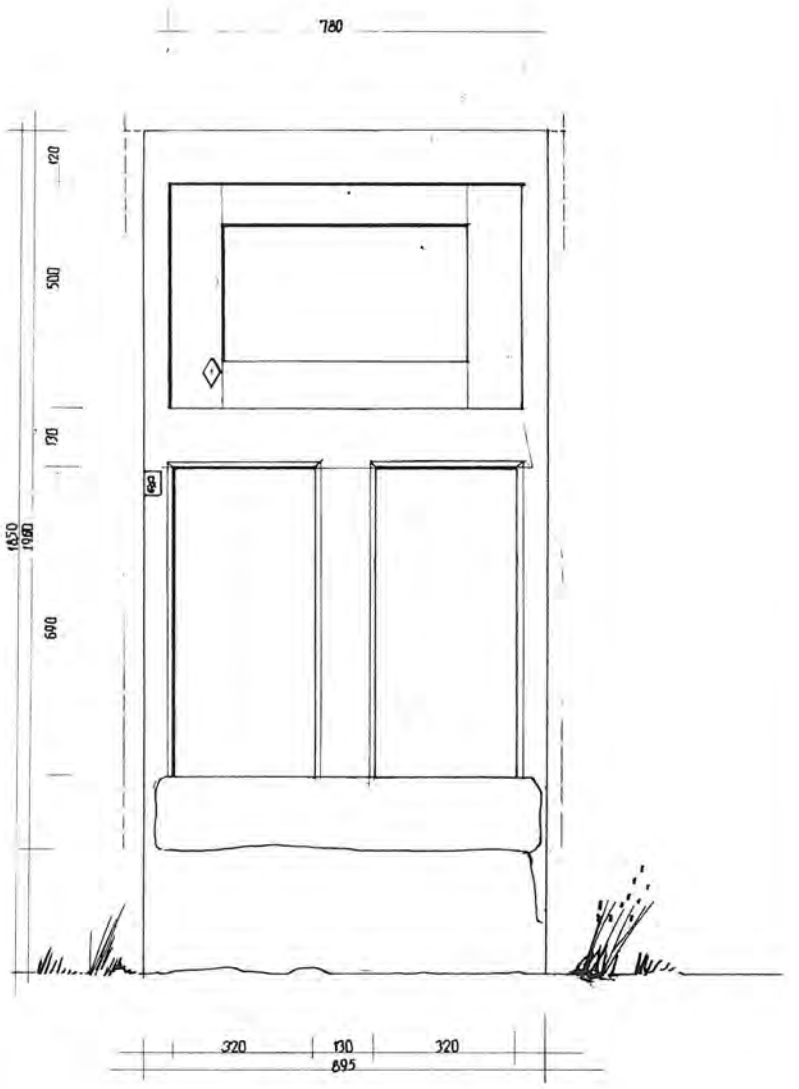

Le Bois Couéry
LIEURON.
31 - 12. 83

4 - LIEURON, Le bois Couéry

Porte actuellement très délabrée, aussi ancienne que les 2 premières, avec un seul panneau haut et 2 panneaux bas.

Chose bizarre, la moulure chanfrein est réservée en partie basse ; en arrondi, sans relief prononcé.

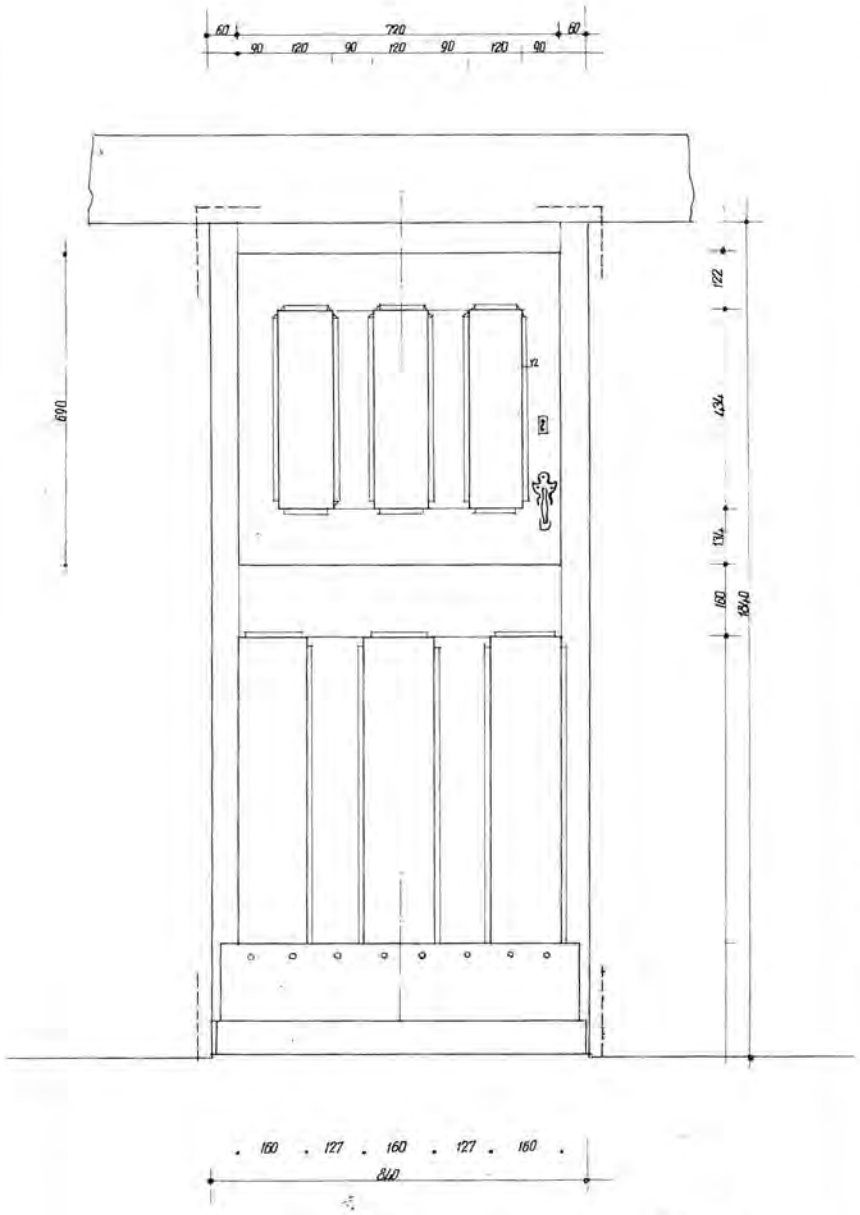

5 - RÉNAC - Trobert

Porte à husset de même exécution que les précédentes.

Les panneaux sont embrêvés (et en retrait du bâti de 12 mm).

A *Pipéria*, les panneaux sont très souvent en pointe de diamant avec plate-bande au pourtour.

Chanfreins arrêtés mais exécutés à 45o. Ce système donnait plus de résistance à l'attache tenon - mortaise.

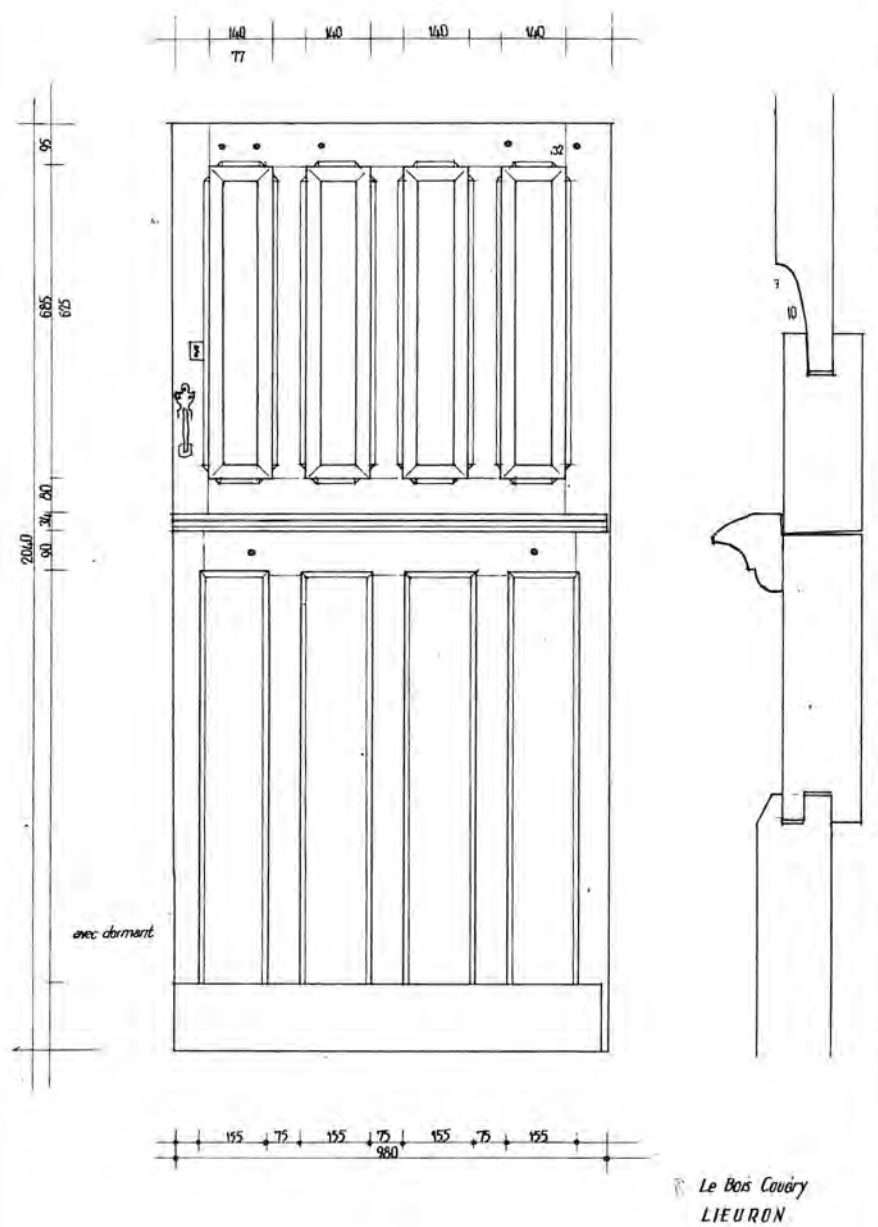

6 - LIEURON, Le Bois Couery

Ce modèle présente la première déviation.

Le vantail supérieur s'est désolidarisé du bâti de l'ensemble ; la partie basse est indépendante.

Sans doute, pour plus d'étanchéité, un dormant (partie fixe scellé dans le mur) est ajouté, mais ce choix donne une déformation au vantail haut, qu'il faut constamment reprendre.

Nous avons des panneaux hauts, embrêvés, avec plate-bande au pourtour. En partie basse, panneaux embrêvés mais à table saillante.

Chanfreins à 45º et grand retrait de la traverse pour le haut et chanfreins plats pour partie basse.

La cimaise a un profil nouveau plus commun aux traverses d'imposte.

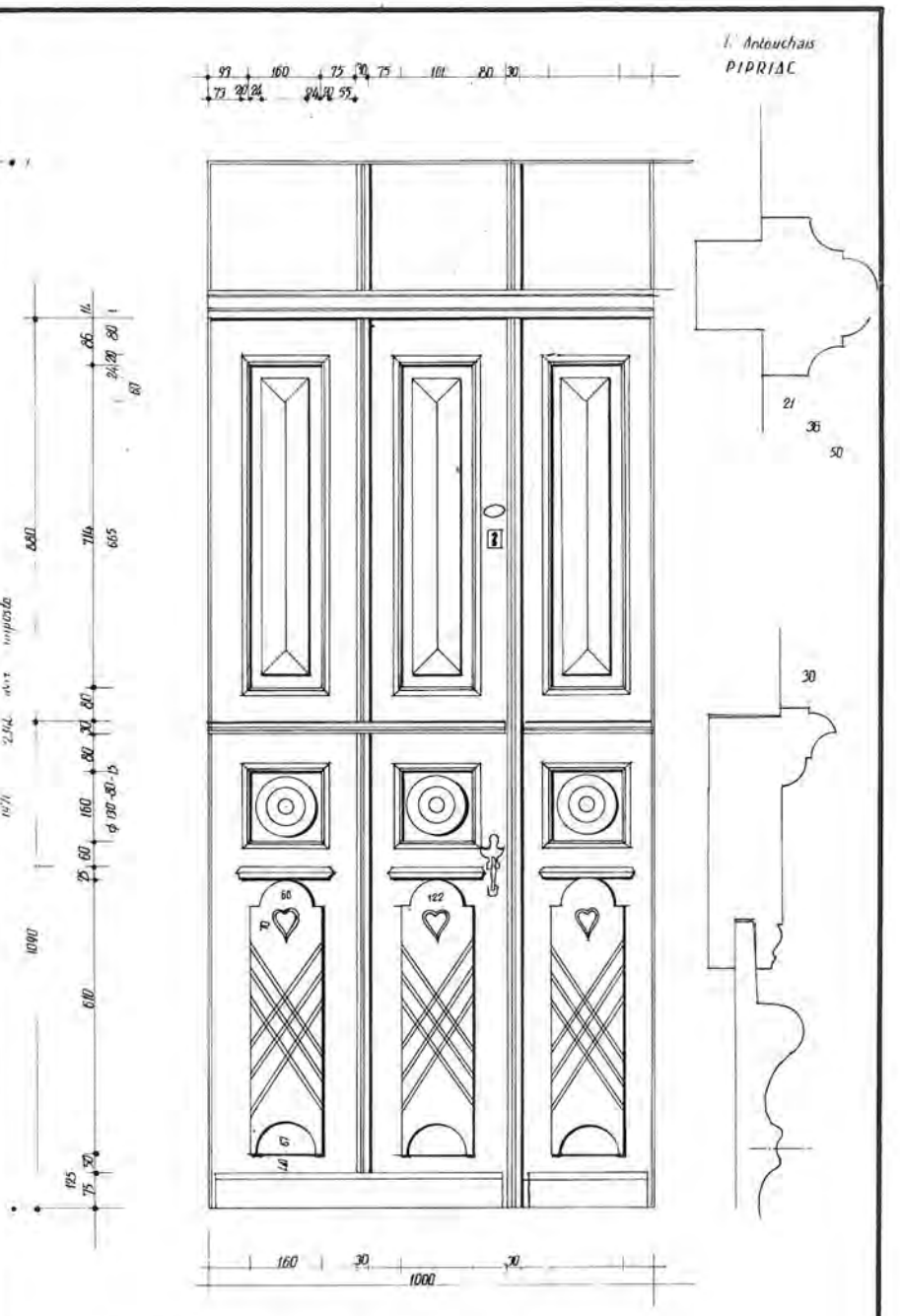

7 - PORTE TIERCÉE

L'Antouchais - Pipéria

Pour pallier aux inconvénients des déformations du premier vantail, les menuisiers ont imaginé ce modèle.

Une partie représentant le tiers de la largeur, est fixé ou maintenu intérieurement par un bras de fer ou chamberiore ; les deux tiers restant sont ouvrants en un vantail ou deux vantaux indépendants.

Tout le répertoire des portes se trouve avec :

- panneaux embrêvés avec pointe de diamant, plate-bande, moulure et coupe d'onglet ;
- panneaux au centre en galette. Il n'y a jamais 2 modèles identiques ;
- panneaux inférieurs, avec partie haute cintrée, partie basse avec arrondi ;
- motifs de coeur ou de trèfle et de raillures ;
- cimaises et moulures verticales sont, par contre, assez semblables.

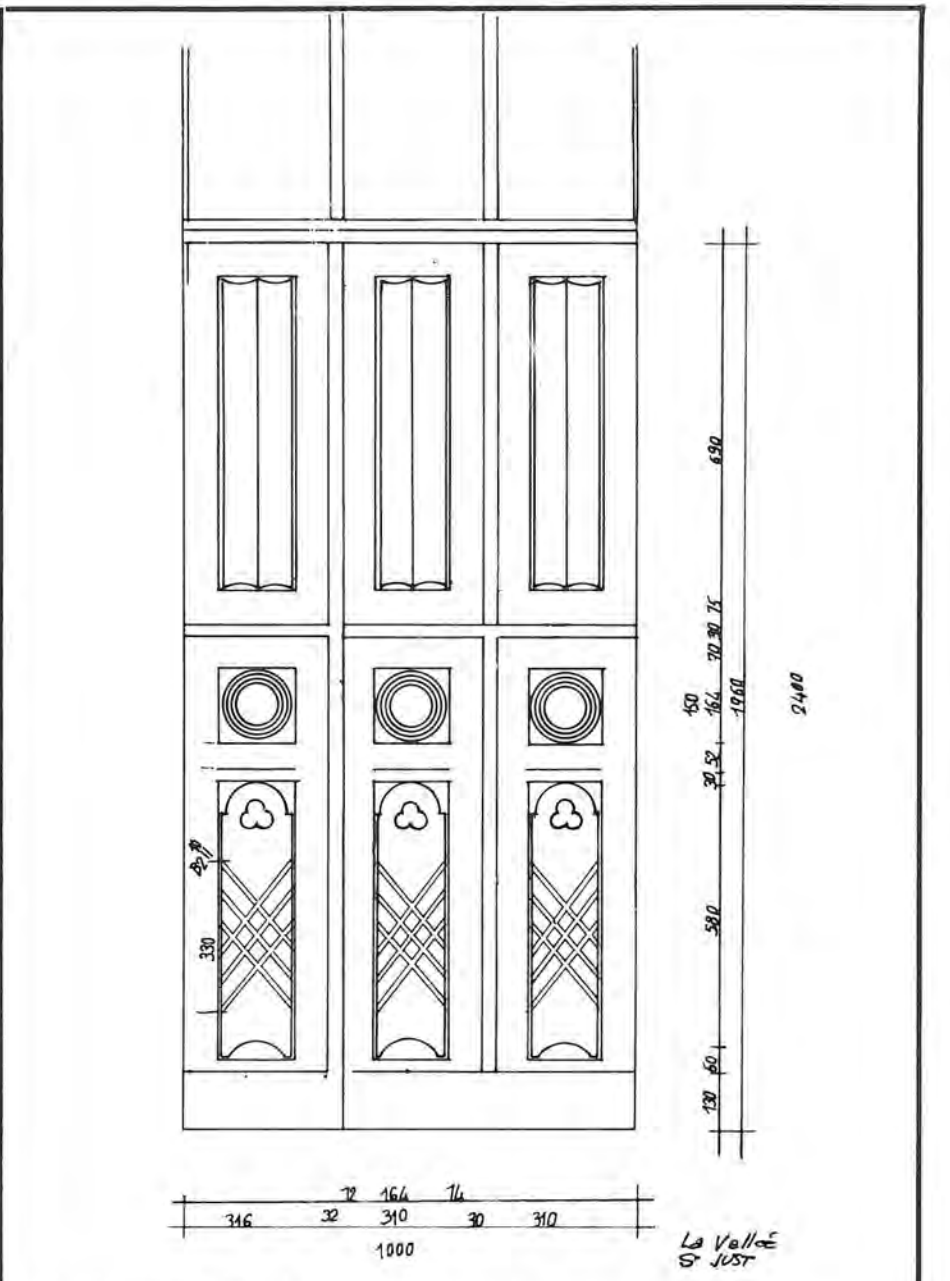

8 - LA VALÉE - St Just

Autre modèle fait par le même menuisier M. Brichon en 1932 qui a lancé seul tout un style dans sa commune et à la limitrophe.

Il est à remarquer que des armoires ressemblent dans leur structure à ces portes. Les témoignages, hélas, ont pris le chemin des brocanteurs.

AUTRES MODELES

Une trop grande variété nous empêche de représenter les plus caractéristiques. Nous pouvons énumérer :

Les vantaux supérieurs, avec partie vitrée, 3 carreaux horizontaux, accompagnés de panneaux embrêvés, ou 2 carreaux verticaux avec panneaux latéraux. Il y a de grandes différences dans la disposition de la vitre ou des vitres. Les impostes plus récentes comportent très souvent 2 montants, mais aussi des lettres ou initiales des propriétaires.

Il faut mentionner les éléments intermédiaires intéressants : la porte 2 vantaux indépendants - celui du bas présentant 3 panneaux carrés et 3 panneaux longs embrêvés «*Cohignas*» Pipéria - la porte tiercée suivant immédiatement ce modèle - l'ouvrant ayant 6 panneaux (3 hauts, 3 centraux, 3 bas) «*Le Goulet*» St Séglin -

SCULPTURES MOTIFS GRAVÉS

1 - TETE COURONNE - chapiteau de l'abbaye de St MÉEN le GRAND

Ce n'est pas un visage d'indien mais cela lui ressemble beaucoup, comme sans doute bien des coutumes et traits de notre civilisation avec celle d'outre Atlantique. En remontant dans le temps, nous retrouverions bien des points de ressemblance.

Les feuilles de chêne sont présentes partout où a travaillé le compagnon breton de la pierre. Elles ne sont pas ici cachées entre deux lits de pierres comme le signale *Vincenot* dans son ouvrage *«Chemin des étoiles»*.

2 - LE TAUREAU

Si vous allez à ROCHEFORT EN TERRE, vous ne serez pas sans remarquer le couronnement des lucarnes, les acrotères et les culés des rempennages (rampes de pignons) de l'église paroissiale. Vous y découvrirez aussi cet emblème du *Dieu cornu* que vous jugerez sans doute bien pontifiant. Il était bien connu par nos entrées au XVIIIème. Il ne s'appelait pas nécessairement *Bellenos* ou *Bellaine*. Il était honoré sur des hauteurs, aux croisées de chemins impairs. Les lieux dits *«Belair»* sont également révélateurs. Les histoires de *Gargantua, Mathaw* ou *Mathelin* s'y rattachent aussi. Pour le confirmer, encore faut-il trouver quelques anciens non stérilisés par l'hospice communal.

3 - LE MONSTRE DU CALVAIRE DE PLÉCHATEL

C'est sur le côté gauche du calvaire que vous trouverez cette représentation mythologique appelée *Dragon, Wouivre...*

Il est ornementé d'une feuille de chêne. Il est doté d'une queue lui permettant d'aller sous l'eau. Les pattes avants sont palmées. Est-ce pour se déplacer sous terre comme les taupes ou pour nager ? Il s'agit soit d'un symbôle de lumière soit de courants telluriques.

Au Moyen Age, les forces cachées qui doivent restées secrètes sont très souvent figurées sur le portail du transept gauche. C'est également l'endroit où s'élevait la cabane de bois du maître compagnon pendant la construction et c'est donc là qu'il enseignait.

4 - PANNEAU D'ARMOIRE DE ROCHEFORT EN TERRE

Vous constaterez la permanence des trois tiges directrices, surmontant les branches à trois feuilles. La marguerite centrale aou soleil, comporte aussi trois tigelles bouletées avec embouts à trois boules. La fleur a 8 pétales, comme le printemps ; elle annonce la bonne moisson et la renaissance.

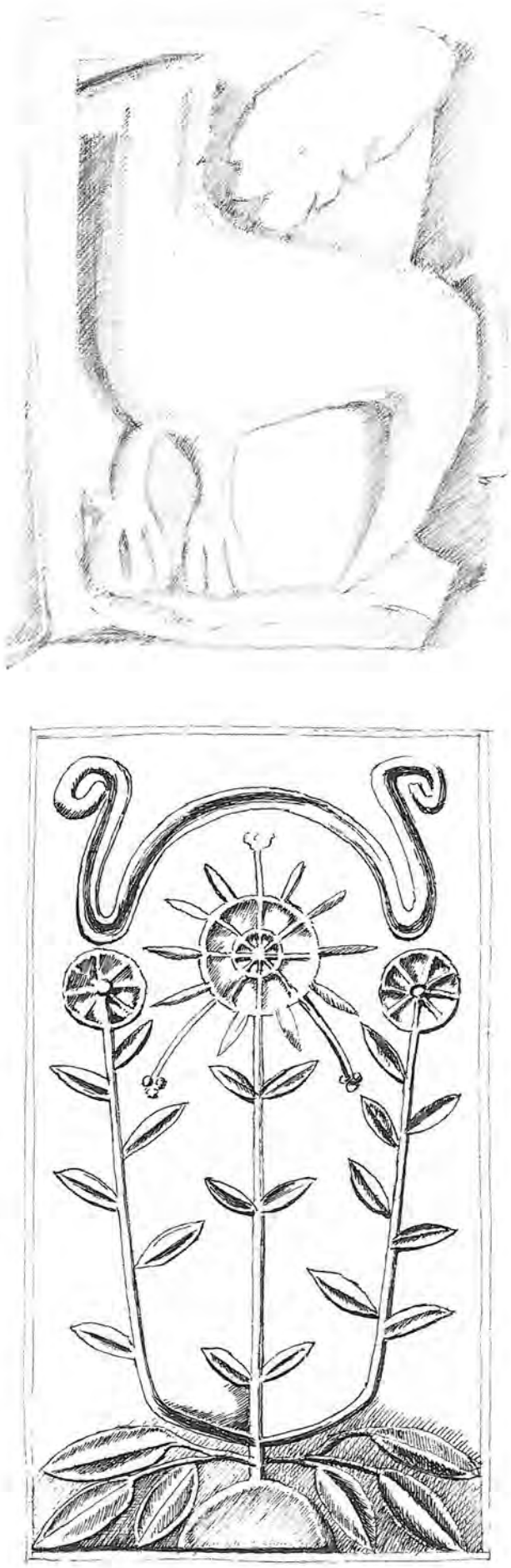

Cette figure semble l'ancêtre de ces dessins utilisés sur les pierres tombales du Centre Bretagne et les panneaux d'armoires de Rennes. On y retrouve un ostensoir et deux cierges (surtout au XVIII^{ème}). Là, point d'ostie, mais la représentation du soleil : la dernière phase de la religion Celte, la primauté de l'esprit sur la matière.

Si vous en doutez, je vous laisserais donc expliquer le schéma de la partie supérieure qui représente un semblant de casque avec des cornes.

5 - PANNEAU D'ARMOIRE ROCHEFORT

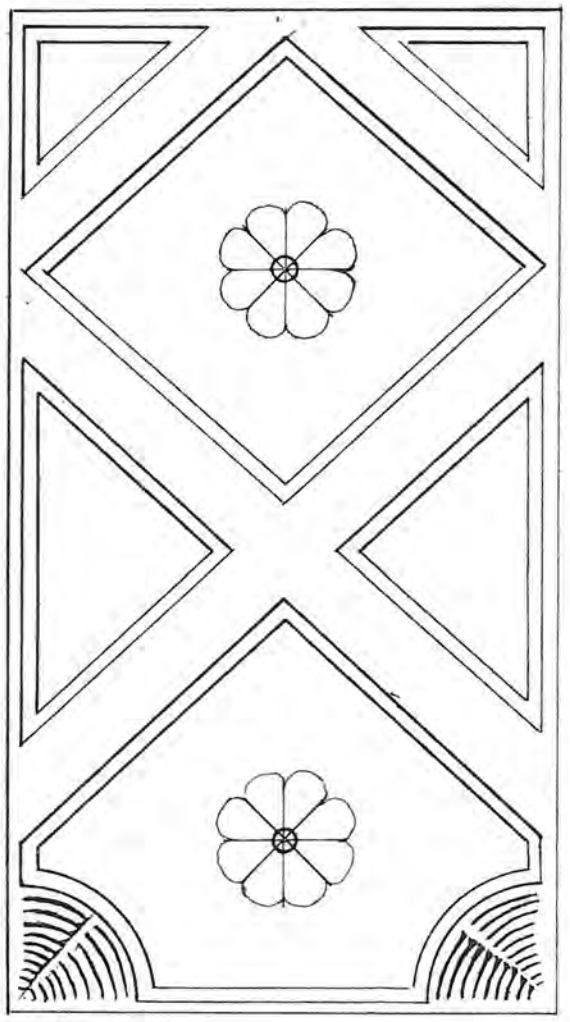

Ce panneau est pauvre en figures, diagonales, fleurs ou griffures. On y retrouve là, l'influence des Templiers. Carentoir, siège de la plus commanderie de Bretagne n'est pas loin. Quelques rares personnes sauront vous parler des moines rouges mais d'aucun ne vous prononcera leur nom. Ils ont pourtant laissés de nombreux témoignages de leur passage.

La croix de S^{t} André ou diagonale se reconnait en bas du calvaire sous la forme de croix pattées (dites de Malte). Cette forme a évolué. Elle s'est transformée en clefs de S^{t} Pierre et en tibias croisés avec tête de mort.

On retrouve également la fleur à 8 pétales tant affectionnée par les templiers et les constructeurs romans. Les sapins d'angle se retrouvent dès l'époque armoricaine sur les médailles de bronze. Le sapin est l'arbre de vie. Il est souvent complèté par des tiges bouletées. Cet arbre était dressé pendant le mois de Mai tant à Nantes qu'en Basse Bretagne. Des pommes terminaient ses tiges. L'ensemble était vendu aux enchères.

6 - TRAVERSE HAUTE D'ARMOIRE - PIPÉRIA

Beaucoup de sinuosités dans ce décor dont les premières branches suivent le tracé d'un cercle. On notera qu la fleur répugne à s'extraire du pot, mais semble prendre naissance dans une forme de poulpe qui, plus tard, deviendra dans nos cantons, une fleur de lys par déformation des deux volutes latérales.

7 - TRAVERSE BASSE D'HORLOGE - QUERRIAC

Ce pays au Nord de Rennes dénombre de nombreux noms de famille bretons.

On y retrouve les trois tiges ; la fleur centrale en forme de calice, représentation souvent utilisée en partie bretonnante. Des feuilles de chêne y sont figurées avec bien entendu, des glands. Et pour confirmer que la logique n'est pas le propre de notre civilisation des grappes de raisin y sont accolées.

A remarquer la frisure basse ou vaguelette, bien antérieure dans notre région, au *«beau siècle»* qui la remettra à l'honneur. En étudiant à la loupe les médailles gauloises, vous retrouverez cette forme entre le vexalium et le cavalier.

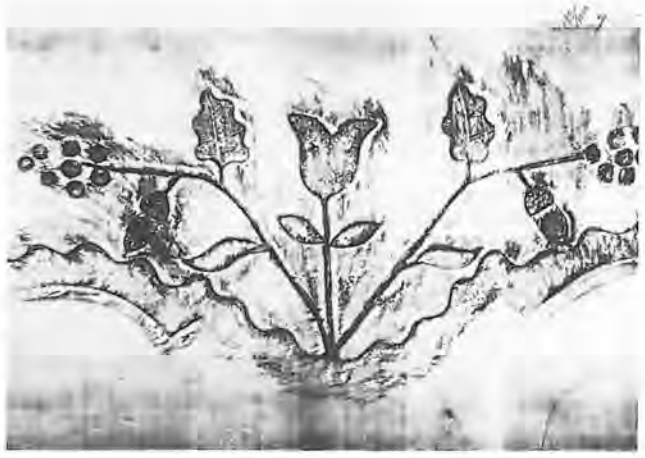

8 - PANNEAU LATÉTAL - MEUBLE DE ROCHEFORT

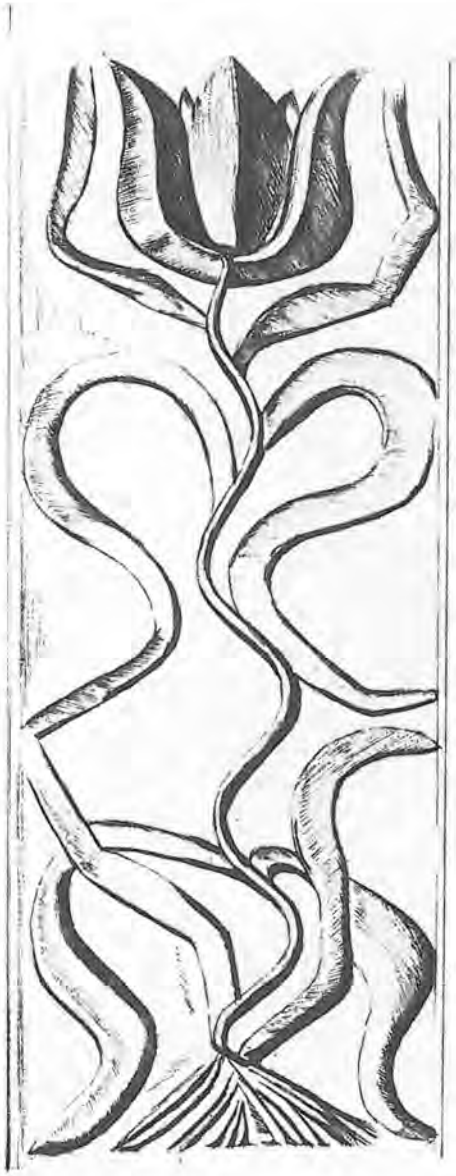

Visiblement, les Celtes ne sont pas des figuratifs. En analysant ce dessin, vous y reconnaîtrez la tulipe très utilisée en Haute et Basse Bretagne, le serpentin et son extrémité palmée ainsi que les tracés anguiformes. Ceux-ci sont depuis longtemps les symbôles de la vie, des courants et pourquoi pas les produits de votre imagination : l'A. D. N.

Albert POULAIN

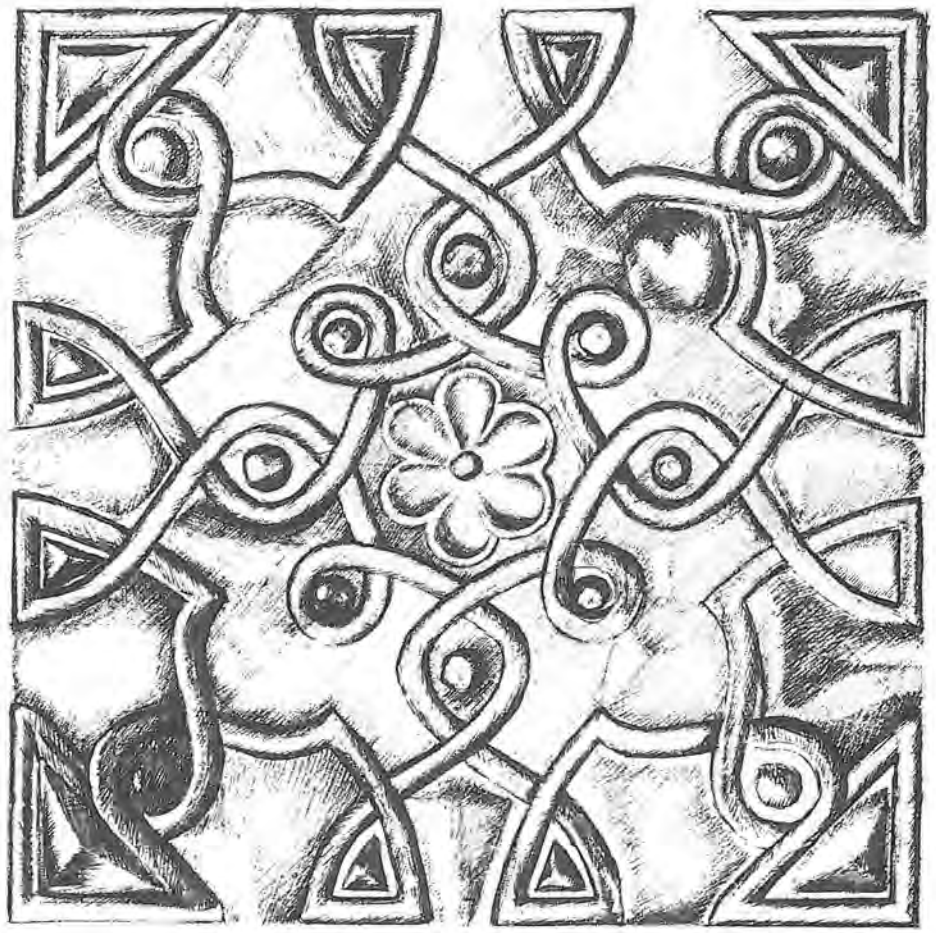

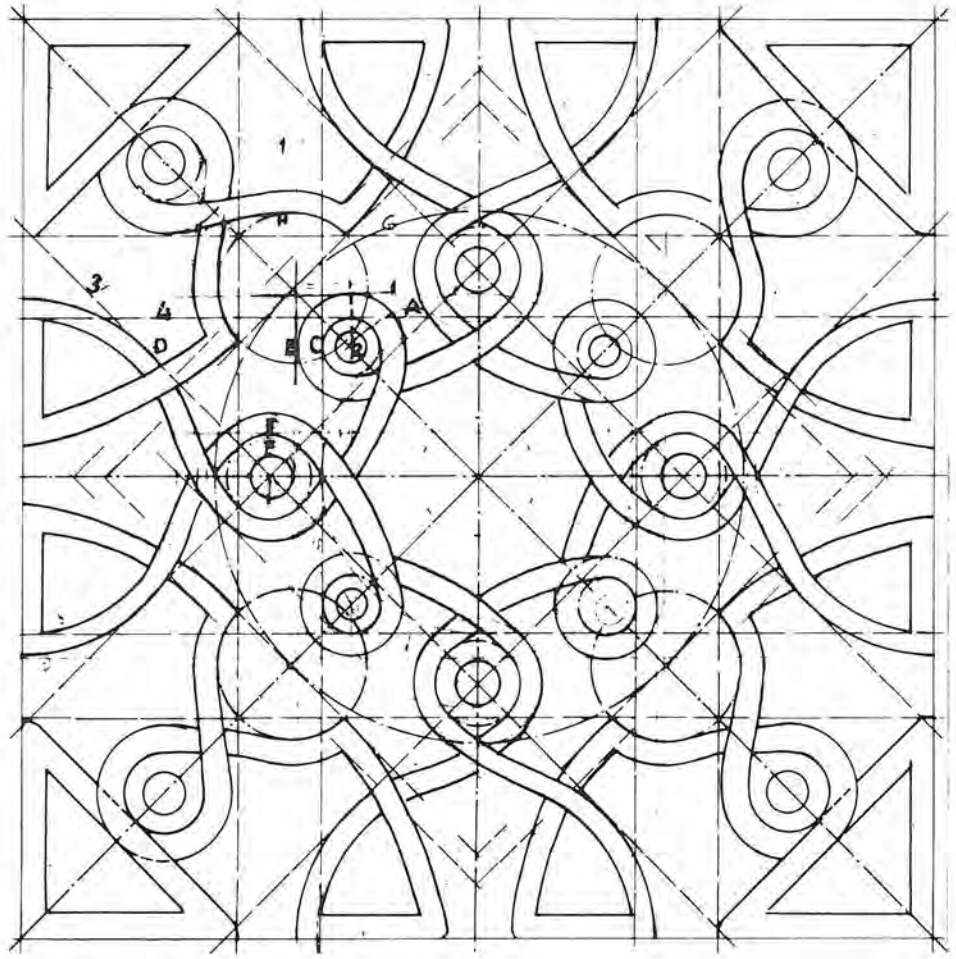

Le panneau de meuble du musée de ROCHEFORT/ TERRE

Ici, en regardant de bien près, nous retrouvons la construction à partir de la croix, des diagonales à 45°, et des cercles en passant du carré au cercle ; il y a le choix.

Vous pouvez prendre les axes et parallèles 1, les cercles de centre 2, les cercles B et C tangents au carré ; avec les demi-mesures ; puis les cercles D1, D2 ; leurs tangentes , les centres 5 ; les cercles E et F ; tracés tangents aux lignes de rappel ; vous finissez par le cercle G passant aux angles du cercle de base, et par les cercles H.

Amusez vous à rencontrer le chiffre 8 dans les figures et proportions.

Autour du *temple* de *Carentoir*, ce chiffre apparaît encore plus fréquemment. Les templiers y voyaient-ils le symbôle de la re-naissance ?

Que les contradicteurs se lèvent en masse pour mesurer, écrire, dessiner et ricaner. Ils nous apprendront sans doute beaucoup.

Voir les croix irlandaises de CLONMACNOIS - FUERTY - FAHAN MURA - CLONFERT

MARQUETTERIE

PAR ALBERT POULAIN

Le XIX^{ème} siècle a vu la marquetterie succéder aux sculptures, et d'abord s'y mélanger.

Les grands reliefs dans les moulures s'atténuent. Les plate-bandes dans les panneaux disparaissent.

Il est rare de trouver des motifs dans des panneaux à plate-bandes.

Les motifs sont les mêmes que dans la sculpture.

En traverses hautes et basses d'armoire, nous avons de préférence des *chaînes de vie.*

Les volutes se déroulent en donnant une préférence pour les 3 branches à chaque contour.

Le cercle semble adopté plus facilement que la spirale.

Là aussi la figuration est prise à regret. Les pots et corbeilles (dits Normands, mais attendons les démonstrations) sont schématisés à l'extrême quand ils ne sont pas remplacés par un coeur ou rien.

Dans le cas de la représentation d'un pot, il est à remarquer qu'il a une forme rappelant autre chose dans nos images du pays.

1 - LIMERZEL, Kerfaz

Exemple de la technique de nos menuisiers.

Les traces de compas (figurées ici en pointillé) sont visibles sur la traverse haute de cette horloge.

Nous voyons d'abord quatre cercles tangents, le cinquième surhaussé, aligné suivant les tangentes des 2 cercles contigus.

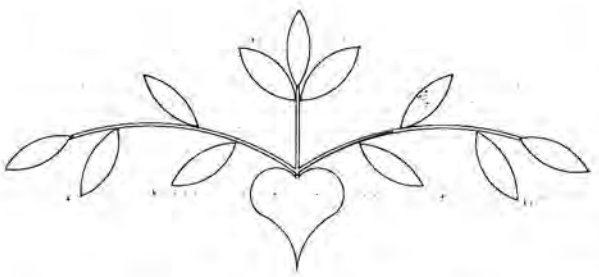

Les pétales sont tracées à partir des centres des cercles et par d'autres cercles dont le centre est situé sur une ligne droite.

Le rayon de la courbe des 2 tiges (95 mm) est de même mesure que la hauteur du décor.

2 - CHANTELOUP

Spécimen sauvé par un restaurateur de Cesson. Le vendeur livre, paraît-il, ses meilleurs éléments à l'étranger.

Le compas règne aussi (pour les 2 premières tiges, plus d'un demi-cercle). Chaque brin se termine par un motif à 3 segments blancs. Chaque noeud comporte 3 brins. Les tigelles ont 3 grains. Il y a 3 tiges principales.

Placez une tangente à partir de l'implantation des drapeaux et vous toucherez 3 courbes.

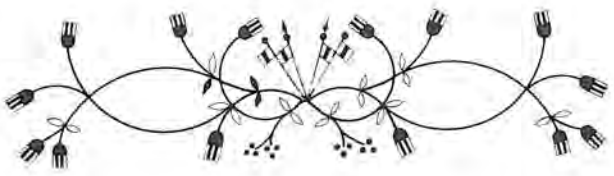

3 - LA TRESNELAIS ST JUS

Deux branches groupant les feuilles par trois, sauf les feuilles placées au centre en bas. Le pot n'est pas figuré.

4 - Étoile à 8 PÉTALES

Ce chiffre est très fréquent dans tout le pays de Carentoir ; on le retrouve dans les 4 côtés du carré et les 4 du losange qui l'entourent.

Les 2 losanges croisés ou 2 quadrilatères étaient, au siècle dernier, considérés comme protecteurs.

Le chiffre 8, dans la construction des églises, était utilisé dans les tours, et dans les baptistères (naissance à une autre vie ou re-naissance).

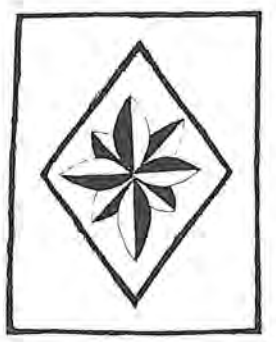

5 - ÉTOILE à 12 POINTES A. P. Pipéria

Chiffre utilisé par les personnes voulant imposer un projet sur terre (3 X 4).

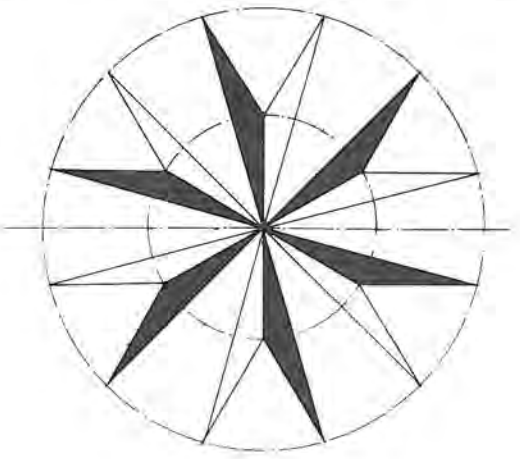

6 - ÉTOILES à 6 BRANCHES

Elles sont presque toujours cerclées, les rosaces de même.

Proche de la Vilaine en pays de S^{t} Ganton, il y a même 2 cercles, autour de rosaces dessinées sur pierres blanches.

Pourquoi.. Demandez aux craintifs des mauvais sorts ou aux égyptologues : ils sont intarrissables.

7 - A. B. ÉTOILE à 5 BRANCHES S^{t} Séglin

Là c'est sûr dans le pays des lampadaires, c'est pour l'harmonie, les bons rapports de l'homme avec l'univers, il est grand temps d'en refaire. C'est une explication à la malice des Habitants.

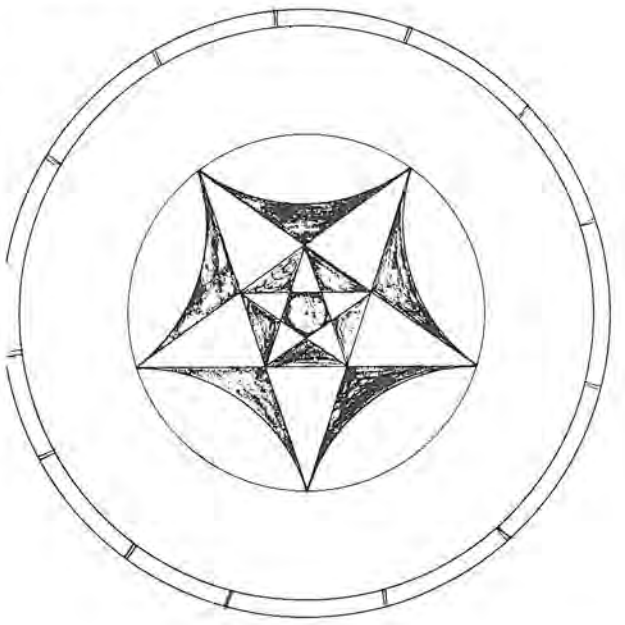

LE MOBILIER

PAR GILBERT HERVIEUX ET JEAN YVES LE BOT

Le mobilier en pays d'Oust et de Vilaine a considérablement évolué dans le temps et il faudrait beaucoup de recherche pour l'appréhender globalement, de longs développements pour le présenter de façon exhaustive.

Les formes changent, évoluent, s'affinent. Les décorations, en revanche, aussi simples soient-elles, traduisent l'originalité, voire le côté mystique d'une population rurale.

L'évolution du mobilier est due à bien des causes. Des influences externes bien sûr : provinces voisines, Paris dont les maîtres ébénistes sont venus à Rennes dès le 17e siècle, prisonniers de guerre quelquefois, tels ceux qui ont assuré une partie de la construction du canal de Nantes à Brest. Des influences locales et traditions locales aussi : imagination et savoir faire du menuisier qui improvisait ou adaptait, surtout en matière de décoration ; nature de la demande des gens du pays qu'ils soient nobles, bourgeois, ecclésiastiques, artisans ou paysans. La tradition de l'Agouvro, du mobilier de mariage (au minimum des armoires) apporté par les époux a fortement marqué le pays d'Oust et de Vilaine. Transporté généralement le lundi au logis des futurs mariés suivant un rituel ancestral, il faisait l'objet d'un soin tout particulier. Les parents respectifs devaient abattre le bois nécessaire, le faire sécher dans un hangar, une grange ou un cellier. Puis, la date de mariage étant fixée, ils rendaient visite à l'artisan menuisier de la commune qui, le plus souvent, exécutait son oeuvre à la ferme. Aussi, plus le fermier était riche, plus l'artisan travaillait l'agouvro.

Le mobilier du pays d'Oust et de Vilaine est, dans l'ensemble peu resté dans son contexte originel. La plupart des beaux éléments ont été vendus par leurs propriétaires à des prix souvent dérisoires, échangés contre des meubles en formica ou encore tout simplement brûlés comme on détruit le symbole d'un passé que l'on rejette.

Terroir pauvre, conscient de son retard économique, le pays d'Oust et de Vilaine a, plus que tout autre, payé son tribut en mobilier à une volonté farouche de vivre de connaître le développement et le progrès que l'on a assimilés trop souvent au pavillon de banlieue et au mobilier de série.

Il est donc rare de trouver dans les fermes un mobilier homogène de qualité. Quelques pièces restent de ci, de là, ayant parfois même perdu leurs fonctions premières.

LES COFFRES

Pendant tout le moyen âge et très certainement jusque sous le règne de Louis XIV, les conditions de vie dans les campagnes ont peu évolué. Les seuls meubles utilisés sont les coffres. Peu d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous. Les plus anciens sont probablement du XVIIe siècle. Bien peu de détails les différencient de ceux des autres régions. Ils furent employés tout d'abord dans les églises et châteaux (coffres à étoles) puis pour voyager et enfin, en milieu rural, pour ranger le grain ou le linge (coffre plus petit). Ils sont utilisés jusqu'à la fin du XIXe siècle. Le bois employé est généralement le châtaignier et le chêne. Le cerisier n'apparaît qu'au début du XVIIIe siècle.

De ce fait, nous ne pouvons qu'envier le riche travail des maîtres ébénistes du pays de Rennes, en dehors de quelques exceptions tel ce meuble en buis de DACEN.

(Voir photo pages suivantes).

Les coffres présentent un aspect trapu :

— section des pieds très forte (140 x 50 mm),

— traverses plus larges que la section des pieds (deux fois plus larges),

— les attaches du couvercle ne sont que des crochets forgés ; par contre, les serrures sont très ouvragées et imposantes,

— les panneaux au nombre de 2, 3, 4, 6 ou 8 sont parfois sculptés de motifs différents, mais la plupart du temps géométriques. Ce sont des dessins dits au compas (rosaces, tangentes, sécantes, spirales, lignes ondulées...),

— le dessus ouvrant est souvent bombé.

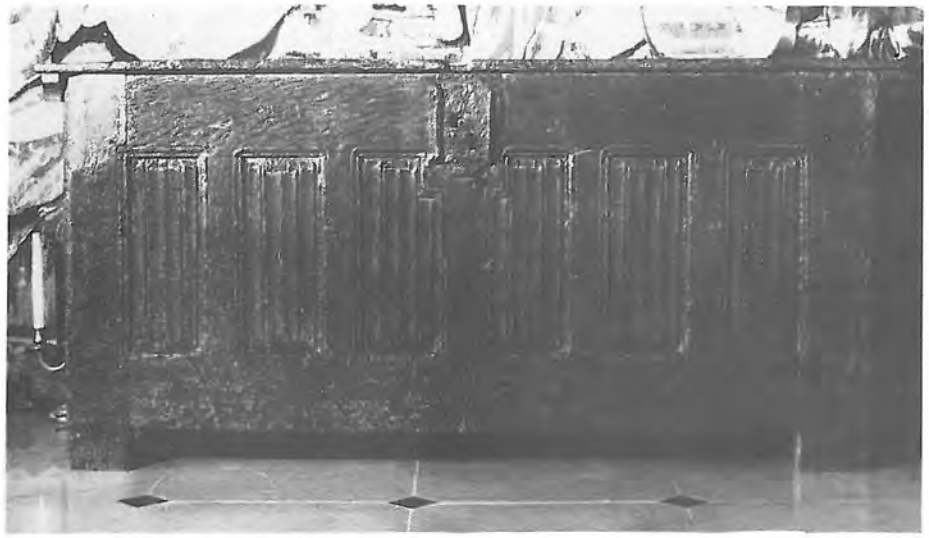

LES ARMOIRES

Au milieu du XVIIIe siècle, les armoires remplacent progressivement les coffres du moyen âge. Nous ne parlerons pas des bahuts qui ont sans doute peu marqué le secteur sauf les églises et les châteaux. Dans les premières armoires Louis XIII, la partie basse fixe rappelle l'utilisation du coffre et montre bien l'évolution.

La corniche est droite, les portes sont à trois panneaux, celui du milieu étant plus petit que les deux autres.

De nouvelles techniques apparaissent :

- coupe d'onglet,
- moulurages,
- pointes de diamants.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, et sous l'influence des modes françaises véhiculées par les maîtres ébénistes parisiens travaillant dans le pays de RENNES et dans les grandes villes de l'Ouest, les lignes de l'armoire vont s'affiner et perdre de leur rusticité. Cette évolution se traduit par un meuble plus élancé, des sections de montants plus carrées (80 x 80). Les quincailleries laitons vont succéder à celles en fer. Le chantournement, bien qu'apparu avec les styles Louis XIII, prend son plein emploi à partir de cette époque.

Une des principales traces laissée par le style Louis XIV est la marquetterie.

Sous l'influence du style Louis XV, les ornementations et moulurations deviennent plus ouvragées. Les meubles s'éclaircissent avec l'emploi du cerisier en parement, les côtés restant souvent en châtaignier. Certains meubles sont peints en rouge au minium de plomb et non pas au sang de boeuf, avec parfois une bande jaune sur la corniche (pour égayer ?). Cette tradition de rougir les armoires demeurera jusqu'au XIXe siècle.

Les motifs les plus souvent employés sont :

- les liserons (chaîne de vie),
- les étoiles,
- la coquille St Jacques,
- les volutes,
- les oiseaux qui se regardent ainsi que des motifs régionaux adaptés par les artisans locaux au style en vogue,

- les entrées de serrures en laiton symbolisant deux coqs qui se regardent.

Au XIXe siècle, les artisans prennent l'initiative d'utiliser d'autres bois (frêne, noyer, orme) et laissent libre cours à leur imagination pour ce qui est des décors et des ornementations.

LES BUFFETS VAISSELIERS

Ils apparaissent à la fin du XVIIe siècle dans le milieu bourgeois ; au milieu du XVIIIe siècle dans les milieux ruraux, mais leur apogée est le XIXe siècle.

Dans la partie haut-vannetais des pays d'Oust et de Vilaine, il n'est pas rare de voir des rangées de fuseaux sur ces vaisseliers mais ils restent, dans l'ensemble, très artistiques.

LES LITS

La tradition du lit clos est fort ancienne puisqu'au XVIe siècle, les paysans y couchaient déjà. Elle était justifiée par la pièce unique où se retrouvaient pour manger et dormir les membres de la famille.

On distingue généralement trois sortes de lits :

- les lits clos à deux portes coulissantes avec exception dans la région de NIVILLAC, où l'on ne trouve qu'une porte,
- les lits demi-clos avec un rideau,
- les lits à rideaux.

Ces lits étaient généralement fabriqués en châtaignier mais beaucoup d'entre eux, au XIXe siècle, avaient un parement en merisier et présentaient souvent le même style et les mêmes motifs

que les autres meubles. Leur utilisation a persisté jusqu'en 1945 et même après pour quelques-uns d'entre eux. Mais en fait dès le début du XX^{e} siècle, ils ont été remplacés par des lits de coin. Ces lits de coin étaient alors surmontés d'une couronne (en ville) où on accrochait des rideaux (tradition pratiquement disparue) et étaient de taille plus petite que maintenant (1,20 m x 1,80 m). Ces lits, nombreux aujourd'hui, offrent plusieurs styles, les uns sont à rouleaux, les autres à chapeaux de gendarme.

LES HORLOGES

L'horloge apparaît au XVIII^{e} siècle, le boitier est alors composé de deux pièces. Sa véritable apogée se situe au XIX^{e} siècle.

Les mécanismes sont achetés et signés par l'horloger local. Les boitiers peints, quant à eux, sont manufacturés dans les villes de l'Ouest (ex : Nantes).

LES TABLES

Les paysans n'ont commencé à vraiment utiliser les tables que dans le courant du siècle dernier. Elles étaient alors basses, d'allure trapues avec de grands tiroirs. Certaines d'entre elles étaient assez curieuses, telles celles ayant un dessus tournant et faisant office de maie.

Ultérieurement, ces tables à traverses très larges furent utilisées avec des bancs, mais étant peu pratiques d'emploi - on ne pouvait passer les genoux dessous - elles furent très vite délaissées pour des tables plus hautes.

On peut signaler que les tables avaient un dessus qui se tirait et on y mettait les victuailles. Les gens étaient autour et mangeaient debout (peut-être que l'expression «manger sur le pouce» date de cette époque).

LES MAIES

Les maies ou huches sont sans doute apparues en même temps que les tables, trop exigües pour servir de garde-manger. On y rangeait ainsi le nécessaire de cuisine et les produits alimentaires de première nécessité (ex : oeuf, beurre, pain, viande, etc..).

Les maies étaient souvent placées contre la cloison ou bien devant le lit clos pour servir de banc. Parfois elles étaient mises debout d'où le nom de «SUS-BOUT». Leur conception était voisine de celle des bonnetières, qui ressemblent par leurs formes à celles-ci et sont en fait des armoires avec portes et corniches. Sous Louis Philippe, elles étaient considérées en tant que meuble à part entière.

LA DISPOSITION DANS LA PIECE

Les armoires généralement disposées au Nord (parties occultes de la pièce) et juxtaposées les unes aux autres obligent à enlever la corniche ; contrairement aux pays de Pontivy, où celle-ci est coupée pour que les armoires se joignent parfaitement bien.

CONCLUSION

L'évolution des mentalités, du mode de vie combinées aux influences extérieures et à la révolution industrielle, a amené la mise à l'écart progressif de bien des meubles anciens laissant place, soit au néo-rustique de l'entre deux guerres, soit aux meubles de grandes séries : plaqués formica ou agglomérés plaqués. Ainsi, le patrimoine mobilier des pays d'Oust et Vilaine a-t-il disparu ou a-t-il été vendu pour souvent trois fois rien. C'est pour cette raison que le mobilier, actuellement visible dans bien des demeures du pays d'Oust et de Vilaine, est si modeste comparativement à celui du pays de Rennes.

LE COSTUME

PAR J.-B. VIGHETTI

La vêture, la façon de s'habiller a constitué de tout temps une forme d'expression priviligiée du milieu populaire.

Elle était le reflet jusqu'à ces dernières années de la condition sociale, du milieu professionnel auquel on appartenait ; en milieu rural plus nettement encore qu'en milieu urbain.

Rappelons à ce sujet que le costume traditionnel n'a jamais existé. L'on appelle souvent ainsi le costume rural ancien ; sans doute parce qu'il a peu évolué depuis 1930. Auparavant celui-ci était sujet, comme le costume urbain, aux modes. L'exemple de la coiffe bigouden grandissant au fil des ans au 19e siècle est célèbre, mais un rond de Saint Vincent l'illustre aussi parfaitement :

«la mode en est devenue nouvelle
c'est au poignet qu'on met la dentelle,
Vive la dentelle à bas les rubans !»

A partir des années 1930, le costume urbain s'est imposé au milieu rural. Les personnes nées avant la guerre 1914 ont conservé le costume rural dans sa mode de l'époque, à quelques exceptions près ; ainsi les jeunes femmes de Ruffiac ont adopté au milieu des années 20, la coiffe de Saint-Martin, selon elles plus pratique, mais aussi dans la perspective de pouvoir porter le manteau. Ces femmes, aujourd'hui vivantes n'ont conservé que la coiffe.

La partie morbihannaise du pays de Redon est pratiquement la seule où l'on voit encore le dimanche quelques personnes de plus de 70 ans porter le costume ancien ; des femmes exclusivement, les hommes ayant depuis beaucoup plus longtemps abandonné le costume.

L'essentiel de ces remarques a trait, bien sûr, au costume de fête ou costume du dimanche. Il va de soi qu'il existait aussi un costume de travail pour la semaine, plus simple et plus fonctionnel mais aussi moins caractéristique.

L'on comprend mieux, ainsi, l'expression populaire souvent utilisée «je m'habille en bretonne» qui peut parfois apparaître choquante à des militants culturels bretons convaincus, quand une ancienne reprend son costume de fête. Elle ne signifie pas, en fait, «je me déguise en bretonne» mais «je revêts pour un moment ou pour un jour exceptionnel mes plus beaux atours, ceux qui affirment ma condition de bretonne».

A l'appui de cette thèse, on peut avancer l'enrichissement des costumes de fête au fur et à mesure qu'ils disparaissent, comme si leurs derniers porteurs voulaient manifester solennellement leur attachement à une expression tangible de leur originalité de leur spécificité.

Cette étude sur le costume rural du Pays d'Oust et de Vilaine porte essentiellement donc sur la dernière période où il était encore revêtu par une grande partie de la population, à savoir les trente premières années du XX^{e} siècle même si elle est complétée par un rappel de l'évolution de celui-ci.

Elle met aussi davantage l'accent, pour les raisons déjà invoquées, sur le costume de fête - «le costume de breton ou de bretonne» - que sur celui de travail ; sur le costume féminin que sur le costume masculin.

Réalisée à partir d'une iconographie d'époque, d'entretiens divers, de la consultation des ouvrages de Buffet (Haute Bretagne), Creston (le costume breton), Simone Morand (le costume du Pays de Rennes), Masson (la dormeuse), et d'une enquête détaillée des années 1960 du cercle celtique de Redon, cette étude comporte un rappel des éléments constitutifs du costume rural, une évocation de son évolution en pays de Vilaine et sa répartition par terroir.

Éléments constitutifs du costume

Une énumération des composantes du costume rural féminin apparaît nécessaire pour faciliter la compréhension de ses divers aspects. Les termes relatifs au costume féminin sont plus nombreux car ce dernier est bien souvent le plus caractéristique et est celui, dans tous les cas, qui s'est le mieux conservé.

Un long développement est consacré à la coiffure parmi laquelle on distingue la coiffure prorement dite des différents éléments pouvant recouvrir la chevelure.

La coiffure féminine

1 - La coiffure prorement dite

Elle est, semble-t-il, l'ultime résistance encore importante à l'influence urbaine chez les personnes âgées, qui la conservent même quand elles ont abandonné la coiffe. La chevelure est séparée en deux par une raie sur le devant, plaquée sur les côtés en deux bandeaux arrondis et réunie à l'arrière par un chignon ; les crans ou les mèches de devant rejetées en arrière, les chignons composés de cheveux roulés ou de tresses - qu'une résille à ruban de velours recouvre généralement - constituent les seules variantes notables).

2 - Sous - coiffe

L'on distingue généralement le serre-tête, ou bonnet serre-tête, qui tient les cheveux et accessoirement la coiffe (qui dans ce cas n'est pas amidonné) du faux fond paillé dont le but est exclusivement de soutenir une coiffe non amidonnée.

Le bonnet est généralement confectionné à partir de tulle brodé ou d'un simple filet effectué au crochet. Sa broderie est d autant plus légère que celle de la coiffe est soignée ou inversement.

Il en existe pour le travail, pour les fêtes, plus ouvragés ; pour le deuil les femmes portent un simple filet ; pour le demi-deuil un filet agrémenté de petits points. D'une façon générale, le lien sous le cou a disparu depuis la dernière guerre.

Le faux fond, en gros tulle, n'est jamais brodé puisqu'il se porte sous une coiffe de mousseline opaque.

3 - La coiffe

Elle est considérée comme un des éléments fondamentaux du costume breton, en raison de son originalité et de sa diversité, de sa survivance en milieu rural comparativement aux autres éléments du costume. Souvent caractéristique du terroir, il ne faudrait pas croire pour autant qu'elle n'ait pas évolué, bien au contraire. Partie à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e d'un fonds commun au grand ouest, elle s'est diversifiée en fonction des modes, des nouveaux tissus, de l'habilité ou de l'imagination des couturières locales. La coiffe traduit plus les comportements, les pratiques d'échanges d'une communauté à un certain moment qu'elle n'évoque une originalité artistique spécifique et traditionnelle. Elle serait en quelque sorte davantage le révélateur que l'expression des différences culturelles.

Destinée initialement à cacher entièrement la chevelure féminine, la coiffe comprend un «fond», dit aussi cul ou cuve, pour couvrir l'arrière de la tête et un «devant», ou passe, encadrant le visage et prolongé sous les oreilles par deux ailes ou battants.

4 - Le bonnet

Sorte de coiffe sans ailes et sans serre-tête, retenue par deux attaches sous le menton et portée généralement dans les villes, ou par les femmes d'artisans des gros bourgs.

5 - Le protège-coiffe

Capuche ou capuchon, appelée aussi capot, généralement brodée de dentelle, destinée à protéger la coiffe lors des intempéries et fréquemment portée pendant les deuils.

— **Autres composantes du costume féminin**

La taille

Nom donné au corsage dans le pays d'Oust et de Vilaine. La taille n'a jamais eu une grande importance car elle est généralement dissimulée sous le châle.

Les caractères spécifiques à chaque terroir se retrouvent, de ce fait, plus dans l'ornementation (velours, dentelles, galons) que dans le mode de construction de la taille. A noter quelques détails : pour le deuil, pas de dentelles ; pour le demi-deuil, dentelle noire.

Le boutonnage est double : un pour la doublure à base de crochets ; un autre pour le dessus à base de pressions placées sur le côté.

1 - La guimpe

Introduite vers 1900, cette parure s'est répandue pratiquement partout en Pays d'Oust et de Vilaine.

Placée par dessus la taille, elle est soit faite au crochet, soit brodée sur tulle.

Dans certains endroits, cependant, elle se place sous la taille. Elle est alors peu décorée, ajustée, noire ou blanche et la dentelle de son col droit dépasse au dessus du col de la taille. Elle a été, de ce fait, souvent abandonnée, une dentelle cousue au col de la taille rappelant son ancienne existence.

Pour le deuil, elle est à filet comme le bonnet de la coiffe.

2 - Le mouchoir

Ce châle était jadis de couleur. Il est noir depuis la guerre 1914 - 1918. Confectionné dans différents tissus, ajouré ou en étoffe décorée, il porte toujours une doublure.

Le mouchoir est pliée en triangle, pointe sur le dos sous la piècette du tablier. Quand il est placé sur une guimpe, on ménage un décolleté en carré sur les épaules à l'aide de trois ou quatre plis (deux cm du sommet des épaules).

Pour le deuil, le mouchoir est uni et noir, pour le demi-deuil uni noir, avec bord soit brodé en noir, soit agrémenté d'un galon ou volant de crêpe noir, soit encore de franges. Pour les noces, il est fait de tulle blanc.

3 - Le tablier

Cette pièce d'étoffe couvrant le cotillon en a sensiblement la longueur ou est légèrement plus courte. Celle-ci peut être de deux types :

- *le tablier du pays* en étoffes diverses avec leur petites piécettes (ou bavettes), petits plis, deux poches et une poche à montre. Il est soit de couleur, soit noir.

- *le tablier bas breton* (de Vannes, Auray, Lorient ou Quimper) acheté par les personnes plus fortunées. De même facture que le premier, il est plus enveloppant (trois côtés) et sans poche. Le tablier de Vannes est généralement en tulle noir brodé sur fond de couleur. Le tablier de couleur est toujours porté avec un mouchoir noir. Le tablier, noir et uni, est porté pour le deuil (brodé au bord pour le demi-deuil).

4 - Le cotillon

La jupe est froncée et serrée derrière avec un pli de chaque côté, à l'arête des fronces. Le pli peut être plat comme à Peillac.

Elle peut être aussi à gros plis creux sur l'arrière et pli plat sur l'avant (sous le tablier) comme à Carentoir.

Les poches sont de simples fentes donnant sur deux petits sacs accrochés à un lien.

Il existe un sous cotillon ; en tissu léger pour l'été avec des galons à l'arrière ; plus épais pour l'hiver.

Il est de la même longueur, en un peu plus long, que le tablier.

5 - L'écharpe

L'hiver, elle se porte par dessus le mouchoir. Elle est constituée d'une bande de tissu (tulle, velours ou fourrure), terminée aux deux extrémités par des franges.

6 - Les bijoux

Les femmes portent soit une croix sur la poitrine, soit une petite montre logée dans une pochette à la base droite de la piècette du tablier.

L'évolution du costume en Pays d'Oust et de Vilaine

Ainsi que R. Y. Creston l'a magistralement démontré, le costume breton n'a connu la multiplication de diversification des formes qu'au 19ème siècle.

La possibilité donnée au peuple d'avoir recours à des matériaux réservés jusqu'alors à la noblesse, l'apparition de nouveaux tissus au 19e siècle ont profondément contribué à l'évolution et à la diversification du costume à partir de 1850.

Si l'on rapproche ce mouvement de celui vécu dans le domaine de la danse avec la naissance de la ridée, on peut légitimement affirmer que la Bretagne a connu, à travers au moins deux formes d'expression majeure de l'art populaire, un renouveau culturel équivalent à celui de la Bavière à la même époque.

Le 19e siècle si décrié sur le plan artistique, aurait donc constitué une période faste pour la Bretagne et pour le pays d'Oust et de Vilaine en particulier, terroir de ridée par excellence et lieu de rencontre de plusieurs modes vestimentaires.

Dans cette étude sur l'évolution du costume, un accent particulier est mis sur la coiffe, mais les autres éléments du costume ne sont pas oubliés pour autant.

1ère moitié du 19e siècle

Le costume comporte encore peu de traits caractéristiques.

Le costume masculin se compose, au début, d'une veste longue (galicelle, camisole, chemisette ou bielle) ou berlingue (tissu fil et laine), d'un gilet, d'une culotte étroite serrée sous les genoux (braies), de guêtres ou bas blancs.

Le costume féminin, quant à lui, semble ne pas avoir évolué depuis le 16e siècle et comporte les mêmes éléments que dans le reste de la France :

« Un bonnet à trois côtés recouvert par une coiffe qui dissimule entièrement la chevelure selon les lois de la décence alors en usage ; une chemise de toile qui recouvre une sorte de veste en drap de ménage (belinge, berlingue, droguet, pillot), une jupe de même tissu recouvrant un ou plusieurs jupons... Parfois un corselet sans manche recouvre la chemise de toile durant l'été. Un tablier à piècette plus ou moins simple complète l'habillement » (R. Y. CRESTON).

Les costumes sont essentiellement utilitaires et ne présentent guère de recherche.

Des influences, des nouveautés commencent néanmoins à apparaître en fin de période. Les vestes des hommes deviennent courtes, les pantalons à pont (hannes) inspirés des pantalons de marins se substituent aux braies. Les coiffes à grandes ailes du début du siècle commencent à perdre de leur importance. Les ailes pendent sur les épaules ou se replient et s'épinglent sur la tête (ailes rebrassées ou brochées). Les grandes coiffes sont réalisées dans de la toile de lin filée et tissée à la ferme, puis évoluent, en diminuant de volume, vers la mousseline que l'on commence à amidonner et même le tulle apparu en Bretagne vers 1830.

Le bonnet qui épousait jusqu'alors les formes de la coiffe et que l'on renforçait par un bâti de fer ou de laiton pour la soutenir, devient un simple serre-tête destiné à tenir les cheveux, rendant nécessaire la mise en place d'un faux fond paillé supplémentaire pour les coiffes non amidonnées.

Costume d'homme (St Vincent/Oust)

Deuxième moitié de 19e siècle

Les tendances apparues dans les années 1840 s'affirment. Les produits manufacturés se substituent de plus en plus aux tissus fabriqués à la ferme. L'apport personnel n'est pas absent pour autant. Le recours massif au tulle suscite par exemple le développement de la broderie artisanale sur tulle. Mieux, l'introduction de produits manufacturés va stimuler l'imagination en réduisant les contraintes techniques qui occupaient jusqu'alors beaucoup de temps. *L'utilisation de l'amidon devient systématique* d'autant que son amélioration (introduction de gomme arabique) le rend performant.

1 - la coiffe

La mousseline est abandonnée progressivement au profit du tulle qui prend mieux l'amidon, entraînant par là même la disparition du faux fond paillé. La dorlotte, coiffe nantaise plissée à l'eau en mousseline et nécessitant serre-tête et faux fond paillé, est totalement submergée en 1900 par la dormeuse, coiffe de la même époque pourtant, paillée et donc amidonnée, faite de tulle très fin. Pour des raisons de commodité et en fonction d'une évolution de l'esthétique, les coiffes se réduisent de plus en plus. La beauté d'une coiffe ne vient plus de sa taille mais bien davantage de la forme, de la nature et de la combinaison entre elles de ses principales composantes : fond et ailes.

Le bonnet serre-tête est dans certains secteurs victime de la résille qui se généralise, alors que dans d'autres il se maintient, voire prend de l'importance en raison de la réduction sensible de la coiffe.

La coiffe, elle même, est ébranlée en cette fin de siècle et dans un vaste rayon autour de Rennes par un bonnet venu, semble-t-il du Maine : la célèbre polka en mousseline ou en tulle qui se noue par deux attaches sous le menton.

1900 représente donc la période de la plus grande fragmentation des coiffes en pays d'Oust et de l'Aff, serre-tête et coiffe rebrassées sont à l'honneur. Le fond n'emboîte plus que le haut de la tête, les ailes sont étroites, relevées et épinglées sur le dessus de la tête, contrairement au secteur de Questembert-Muzillac où elles le sont sur l'arrière.

Dans tout le pays nantais et autour de Redon de part et d'autre de la moyenne Vilaine, la dormeuse (le beurgo à Blain) est la coiffe dominante. Cette coiffe à pignon dont le fond plissé se relève en sabot, en cul de poulet semble provenir, soit du bonnet de l'ancienne grande coiffe, soit d'un faux fond paillé, soit encore, selon Buffet, de la grande coiffe elle-même dont on aurait supprimé les ailes. La dormeuse s'est imposée, on le sait, face à la dorlotte de mousseline car elle prenait mieux l'amidon et pourtant elle nécessitait plus de deux heures et demi de repassage et le recours à plusieurs dizaines d'aiguilles d'acier pour créer un fin tuyauté !

La grande coiffe subsiste sous une forme simplifiée avec les ailes pendantes dans quelques communes, à Sevérac notamment, sous l'appellation de câline et plus au Sud à Blain, sous le nom de «Bline» (beline) où elle sera remplacée par le beurgo.

Paysan d'Allaire
au début du XX° siècle
« Le matelot » de la Poinaie

(Archives personnelles G. LE CLER)

La rive Nord de la moyenne Vilaine au delà du canton de Redon est sous l'influence rennaise. La catiole, tout en conservant son nom de grande coiffe est sensiblement réduite et a les ailes rebrassées sur le devant de la tête. Elle a tendance à disparaître devant la polka.

De façon schématique, l'on peut affirmer que le pays d'Oust et de Vilaine comporte trois grandes tendances :

— la coiffe à ailes rebrassées sur le devant de la tête, *sorte de réduction* de la *grande coiffe* avec bonnet serre-tête. Son terroir s'étend sur les cantons de Rochefort, la Gacilly et Allaire.

— la coiffe à pignon, *vestige de la grande coiffe* mais sans ailes ou mieux encore *bonnet de la grande coiffe* ou faux fond paillé. Elle recouvre le pays de Nantes et une partie du pays de Rennes au Sud du massif de Corbinière et de la Vallée de la Chère.

GRANDES COIFFES

1ère moitié du XIXème

— **Évolution** —

(rétrécissement de la coiffe)

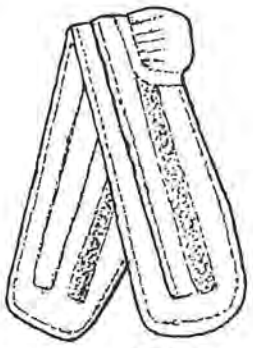

Ste Anne sur Vilaine, 1860.

Josselin, 1847

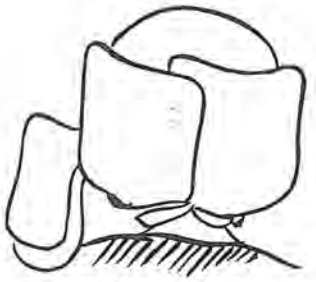

JOSSELIN, 1920

Corps-Nuds, 1847.

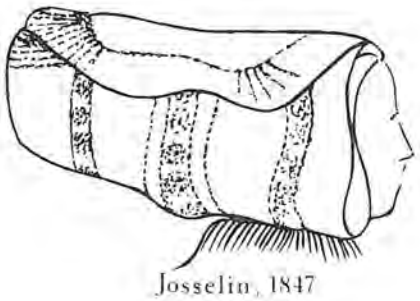

Josselin, 1847

La Gacilly, 1900.

2ème moitié du XIXème

THEHILLAC, 1880

ALLAIRE, 1890

La Gacilly, 1930

La Gacilly, 1930 ...

Séverac "La Cäline" 1850.

Séverac "La Cäline" 1850.

Blain "La Bline" 1850.

Blain "La Bline" 1850.

La Bline, 1850.

— **Disparition** —

remplacée par la coiffe nantaise (sauf à Séverac et St Dolay - voir photo dans l'article)

Détails de costume à une noce au Brétin (St Vincent/Oust)

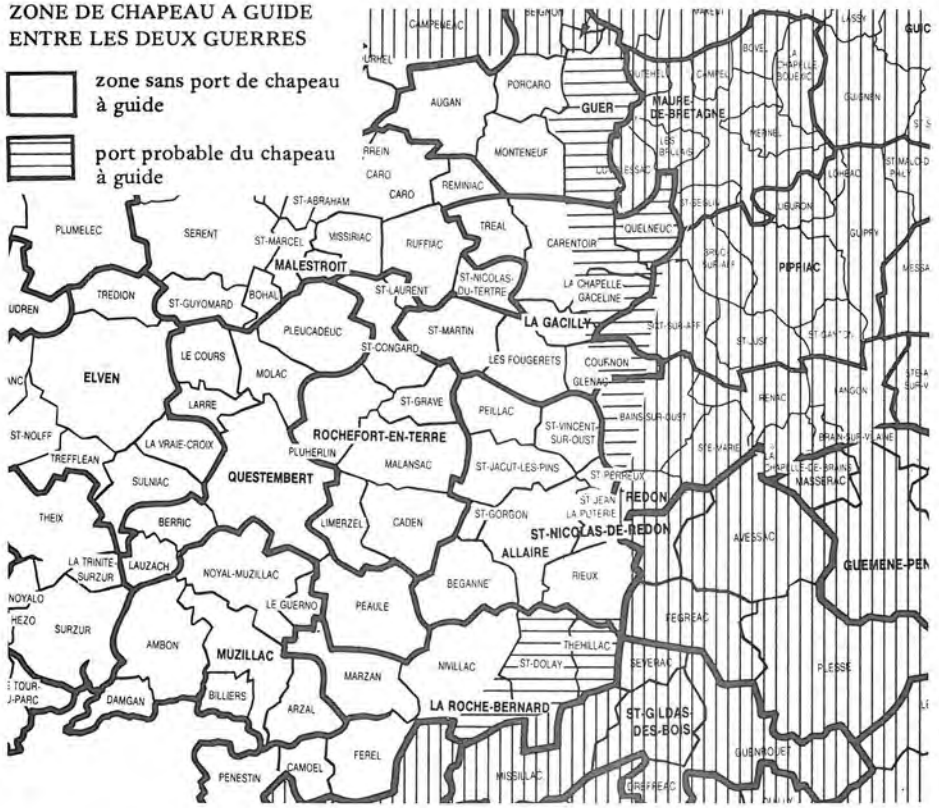

Costumes d'enfants - Peillac (début 1900)

— la polka, bonnet d'artisane qui se substitue à la catiole, ancienne grande coiffe du pays de Rennes réduite à sa plus simple expression (dimension d'un papillon).

2 - autres composantes du costume

Parallèlement, les autres parties du costume féminin évoluent. Les cotillons, de toile ou de tiretaine (fil et laine) jusqu'alors, sont taillés dans des tissus de laine, dans du coton et même pour les grandes occasions dans du satin ou de la soie brochée en même temps que le noir remplace la couleur ou le blanc.

La taille devient plus ajustée et suit parfois la mode parisienne : dentelle aux poignets, guimpe et guipure de dentelle, col montant et boutonné très haut.

Les châles ou mouchoirs prennent de l'importance et sont réalisés en matériaux nobles : soie, velours. Le noir devient, comme pour le cotillon, la couleur favorite.

Le tablier diminue de largeur et de longueur et s'harmonise au châle.

La guimpe, objet de fierté, entraîne des modifications du costume quand elle est placée sur la «taille». Pour la mettre en valeur, on réduit ainsi la piècette du tablier sur la poitrine tandis que le pliage du mouchoir jusqu'alors en triangle passe au carré.

3 - le costume masculin

Le costume d'homme subit peu d'évolutions nouvelles. Il a même tendance à disparaître au Sud et à l Est de la zone. Seul, l'ancienne vannetais conserve la mode bretonne et notamment la veste à deux rangées de boutons et le chapeau à guides. La blouse demi-longue toutefois s'affirme pendant cette période, bleue d'abord, noire ensuite.

Répartition du costume par terroir

Ce chapitre se présente, pour des raisons de commodité, de lecture, sous la forme d'un tableau.

Il a été conçu, bien sûr, à partir des ouvrages déjà cités mais aussi et surtout grâce au remarquable travail réalisé dans les années 1960 par Albert Noblet et Jacques Toupel du cercle celtique de Redon.

Un examen attentif de la répartition des costumes féminins en Pays d'Oust et de Vilaine, voire en Pays de Vilaine entre les deux-guerres, permet de comprendre l'évolution de ceux-ci et de révéler certaines solidarités, certains liens entre communes.

Les costumes, ainsi, évoluent en fonction des modes venues de Paris ou de grandes villes. Sans parler des étoffes, rappelons que le grand mouchoir et les guimpes sont apparus de cette façon dans la deuxième moitié du XIXème siècle.

Mais ils évoluent aussi en fonction de l'adaptation des modes au milieu ou, tout simplement, des modes locales, ou encore de l'impact de telle commune ou de tel terroir sur tel autre. Le meilleur exemple dans ce domaine est celui de la guimpe. Dans les communes où elle a été placée sur la taille, elle a dicté la transformation du haut du costume (décolleté en carré du mouchoir sur les épaules, réduction de la bavette) ; là où elle a été placée dessous, elle a été réduite rapidement à un simple liseré de dentelle au col de la taille.

Trois grands types de costumes

Sur l'aire des 34 communes correspondant au Pays d'Oust et de Vilaïne, à l'ancienne partie orientale de l'évêché de Vannes, on constate une relative homogénéité du costume : 29 communes y renferment une des 4 variantes du costume vannetais gallo de la Bretagne médiane alors que, seuls, St Just et une partie de Sixt sont marqués par le Rennais ; Redon, Rénac, la chapelle de Brains et Langon par le Nantais.

L'influence vannetaise a donc reculé un peu dans les communes cédées depuis la Révolution à l'Ille et Vilaine, mais pas complètement puisque Bains/Oust et Ste Marie lui sont restées fidèles, voire Rénac et la chapelle de Brains qui ont conservé le bonnet serre-tête vannetais sous la coiffe nantaise qu'elles ont adoptée. Ce relatif recul vannetais s'est fait beaucoup plus au profit du Nantais que du Rennais symbolisant ainsi le rayonnement de la métropole bretonne dans le premier tiers du XXème siècle. La situation explique que, pratiquement, tout ce secteur d'Ille et Vilaine ait un costume différent par commune (Ste Marie est une ancienne trêve de Bains/Oust) avec des variantes.

Sur l'aire des 36 communes voisines, le costume nantais étend aussi son influence mordant au Nord sur le canton de Bain de Bretagne et retrouvant ainsi largement ses limites de la fin du XVIIIème, mais aussi sur le pays mitao où il contribue à la disparition de la grande coiffe. Cette expansion nantaise et la combinaison avec les modes anciennes permettent de dégager ainsi six variantes.

La mode rennaise, elle, ne s'impose bien qu'à l'Est, recouvrant une bonne partie de l'ancien évêché de St Malo, même si, en pays de Ploërmel, la polka l'emporte à l'Est sur le «cul plat».

Costume vannetais gallo de la Bretagne médiane *(terroir A ou B) en mars - avril 1921*

Femmes et jeunes filles en costume - la coiffe est celle de Rochefort : résille et bonnet serre-tête avec lien sous le cou et noeud sur le côté au ras de l'oreille - taille à décolleté carré et manches amples avec velours et dentelle à dépasser - guimpe blanche sur taille - mouchoir de différents types avec trois plis et franges - tablier à petite bavette cousue en pointe Homme : chapeau à guides

Au total, l'aire d'étude, prise au sens large, recouvre trois grands types de costumes : le vannetais gallo de la Bretagne médiane (endogène), le nantais (exogène), le rennais (exogène) auquel on peut ajouter le costume de Séverac, relique du XIXème.

Si l'on tient compte des variantes locales établies par le cercle celtique de Redon, on arrive même à onze types de costumes différents.

Les terroirs

1 - Les terroirs vannetais gallo de la Bretagne médiane (Rochefort)

Les terroirs A, B et D présentent peu de différence, en particulier les deux premiers bien circonscrits entre des rivières (Trévelo à l'Oust, Vilaine au Sud - Est, Oust au Nord - Est), St Martin et St Laurent mis à part. La ligne de hauteur courant entre Rénac et St Congard et séparant les terroirs C et D semble être cependant davantage encore une limite que l'Oust.

— **Costume vannetais gallo de la Bretagne médiane** *(terroir A ou B) Peillac - communion en 1916*

La coiffe est celle de Rochefort (gallèse aux ailes relevées et brochées sur le dessus de la tête) - résille et bonnet serre-tête blanc au crochet avec lien sous le cou et noeud sur côté au ras de l'oreille - mouchoir à trois plis aux extrémités croisées sous bavette. Tablier simple à petite bavette cousue en pointe - poche carrée -

Photo Catherine - Col. Cébron)—

— **Les Fougerets** *: Mme Hemery au noces de sa petite fille*

Costume vannetais gallo de la Bretagne médiane (terroir D) en 1979.

La coiffe est celle de Rochefort - bonnet serre-tête sans lien sous le cou - chignon plus bas qu'en terroir A et B - guimpe blanche sur taille - manche à liseré de dentelle - châle à franges -

Remarquer le mouchoir ou décolleté carré sur les épaules

— **Coiffe de type de Rochefort en Terre**

On voit bien le bonnet serre-tête avec lien sous le cou et la coiffe aux ailes relevées -

Le terroir C, au Nord offre en effet quelques originalités dans la conception du cotillon et de la taille, mais surtout dans la place de la guimpe, mise sous la taille avec col debout où l'on sent l'influence du costume rennais voisin (terroir E).

2 - Le terroir «rennais»

Il est le seul à présenter un bonnet au lieu d'une coiffe. L'ornementation des manches est à base de dentelle au détriment du velours.

3 - Les terroirs «nantais» :
ils sont extrêmement diversifiés

Le terroir F.a est original, on le sait, par la conservation d'un bonnet serre-tête vannetais sous la «dormeuse» nantaise. Il l'est aussi par sa taille (col officier, manches étroites) et la guimpe qui l'apparente au terroir rennais. La bavette, en outre, par sa dimension, est intermédiaire entre le Vannetais et le Nantais.

Les terroirs F.b et G se ressemblent beaucoup, le premier étant du reste une extension de l'aire du second au détriment du territoire F.b : robe à col fermé et manches droites avec parement de satin, tablier à grande bavette y sont de mise. Par contre, la guimpe n'existe plus et est remplacée par un liseré de dentelle cousue au col de la taille. Une petite différence, semble-t-il, est à noter dans l'étoffe du mouchoir.

Les terroirs H et J se ressemblent aussi mais un peu moins. S'ils ont adoptés tous deux taille et cotillon au détriment d'une robe plus ancienne, le mouchoir, dans l'un, est de toutes les couleurs, non ajouré et bordé de dentelle ; dans l'autre, ajouré et à franges. Tandis que le tablier du premier a une bavette moyenne et bas arrondi, celui du second a grande bavette et bas carré.

Costume du pays Rennais portés lors d'un mariage en 1910

Bonnet : polka - pas de sous coiffe mais résille - tablier sans bavette - manches de la taille étroites avec liseré de dentelle

— **Costume de type Redon** *(terroir H)*

La coiffe est une dormeuse, coiffe à pignon de type nantais avec passe en dentelle et ruban à longs pans - chignons avec résille - bavette ample cousue en légère pointe au tablier qui est froncé à la taille et arrondi en bas - col de la taille montant avec centelle noire - manches à poignet - mouchoir en bout d'épaules -

Le terroir J, qui recouvrait tout le pays mitao entre l'Isac et la Roche Bernard, se limite à la seule commune de Sévérac. Il conserve chez les personnes âgées les caractéristiques de l'ancienne coiffe («caline») avec bonnet serre-tête comme dans le vannetais gallo. Il a avec ce dernier et notamment avec le terroir C quelques autres points communs : guimpe sous la taille, décolleté et fermeture de la taille, mais ses liens avec les terroirs nantais se manifestent par le biais du tablier à grande bavette (terroir F.b, G, I).

Pour être exhaustif, il conviendrait enfin de signaler que les communes voisines du pays d'Oust et de Vilaine à l'Oust relèvent soit de la mode de la Gacilly (terroirC) comme Réminiac (canton de Malestroit, ancien évêché de St Malo), soit de celle des «culs plats» (Ploermel, Malestroit, Josselin) comme Ruffiac (canton de Malestroit, ancien évêché de Vannes), Pleucadeuc (canton de Questembert) et Molac (canton de Questembert), communes bretonnantes au début du XIXème et relevant du pays d'A-bas.

Terroir

A	vannetais gallo de la Brétagne médiane	Fa & Fb	Nantes
B	idem	G	idem
C	idem	H	idem
D	idem	I	idem
E	rennais	J	idem

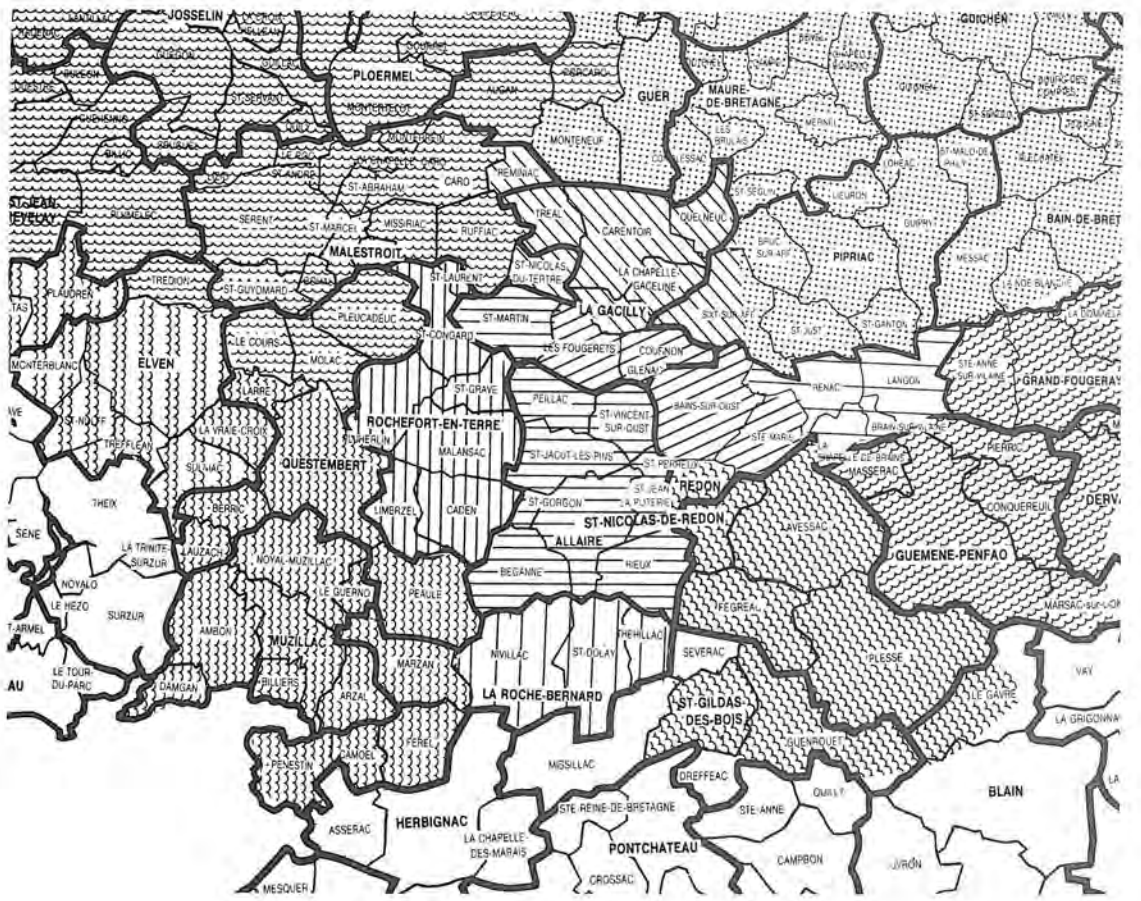

— **Costume de type Séverac** *(terroir I), ancien costume mitao, porté en 1924*

La coiffe est une «caline» - la bavette du tablier est cousue au droit de ce dernier - le tablier est froncé avec deux galons au bas - le décolleté de la taille en pointe laisse apparaître une guimpe ras de cou - en revanche, le mouchoir sans frange n'est pas à carreaux et les manches de la taille, amples, se prolongent jusqu'au poignet -

(Photo Catherine - Col. Cébron)

	TERROIR	COIFFURE	SOUS COIFFE	COIFFE	TAILLE	GUIMPE
A	Allaire, Béganne, Peillac, Rieux, St Gorgon, St Jean la Poterie, St Martin, St Perreux, St Vincent.	- chevelure séparée en deux par une raie sur le devant et réunie par un chignon sur l'arrière - résille	- Bonnet serre - tête blanc, au crochet ou brodé sur tulle. - autrefois, lien sous le cou avec noeud sur côté au ras de l'oreille	coiffe gallèse de la Bretagne médiane aux ailes relevées et «brochées» sur le dessus de la tête - fond avec deux coins	- Décolleté en carré - boutonnage sur côtés (pressions) - manches assez amples avec velours au bas et dentelle à dépasser	- sur la taille - noire ou blanche, au crochet ou brodée sur tulle - décolleté en carré
B	Caden, Malansac, Pluherlin, Rochefort, St Congard, St Gravé.	A	A	- pas de coins sur le fond mais 4 ou 5 petits plis	A	A
C	Carentoir, la Chapelle-Gaceline, la Gacilly, Quelneuc (ancienne paroisse de Carentoir).	A	A	coiffe peu emboitée, pas de ruban mais dentelle fine	- décolleté en carré ou en pointe - boutonnage sur côté (pressions) - manches à coude et serrées avec 4 plis dentelle à dépasser	- sous la taille - noire ou blanche en dentelle avec col debout en tulle
D	Bains/Oust, Cournon, Les Fougerêts, Glénac, Ste Marie.	chignon placé un peu plus bas	A	coiffe emboîtée	mais manches un peu plus serrées - dentelles noires en application au lieu du velours	mais décolleté moins large
E	Bruc/Aff, Sixt/Aff, Lieuron, Lohéac, Guipry, Pipriac, St Ganton, St Malo de Phily.	résille avec velours	pas de bonnet serre-tête	anciennement catiole rennaise puis bonnet rennais : la «polka» quelques coiffes nantaises	- style corsage - col officier - petits boutons devant - manches étroites avec parfois parement ou petit liseré de dentelle	- sous la taille - noire ou blanche en dentelle avec col perlé ou dentelle dépassant du col de la taille
Fa	Rénac, la Chapelle de Brain	E	A	- coiffe à pignon «la dormeuse nantaise» - passe large - dentelle au tour inférieur, voire devant	- fermeture avec crochet - manches étroites avec parement satin noir - dentelle noire ou petit velours, quelquefois liseré de dentelle	avec col officier - plus récemment suppression de la guimpe : dentelle cousue sur la taille
Fb	Langon	E	pas de bonnet serre-tête	cf. *Fa* mais coiffe courte	en fait : robe - haut : noir, col fermé - bouton devant - manches à coude et droites avec parement de satin et liseré de dentelle noire	pas de guimpe dentelle cousue au col de la taille
G	Conquéreuil, Ercé Guémené-Penfao, Grand Fougeray, la Dominclais, Massérac, Pierric, St Sulpice, Ste Anne.	autrefois chignon en forme de 8 attaché avec un lien	pas de bonnet serre-tête	cf. *Fa* - assez longue - fond plus plat avec ruban blanc autour formant un noeud sur le chignon avec longs pans	en fait : robe - haut : toutes couleurs col officier - bouton ou crochet devant - manches droites avec parement de satin et liseré de dentelle noire ou blanche	pas de guimpe cf. *Fb*
H	Avessac, Fégréac, Genrouet , Plessé, Redon, St Gildas, St Nicolas.	E	pas de bonnet serre-tête	cf. *Fa* fond en pointe prononcé	- toutes couleurs - col montant avec dentelle blanche ou noire - bouton devant - manches droites ou à poignet avec liseré de dentelle blanche ou noire	pas de guimpe cf. *Fb*
I	Nivillac, St Dolay	F	pas de bonnet serre-tête	H	col montant avec dentelle noire ou blanche - boutons devant - manches droites serrées au coude avec revers ou dentelle en application ou en liseré	pas de guimpe *cf. Fb*
J	Séverac, et autrefois : St Dolay, Nivillac, Jéhillac.		Bonnet serre-tête en tissu uni	la «caline» : vestige de l'ancienne grande coiffe de style «capot» avec ailes pendantes et lien sous le cou	- décolleté en pointe devant, en carré derrière - fermeture sur le côté - manches larges s'arrêtant aux coudes avec application du tissu broché de 20 cm et manchons crèmes en dessous terminés par un parement de tissu écossais - noire	- sous la taille - en dentelle blanche sur fond blanc - ras de cou avec parfois col officier

EN PAYS D'OUST ET DE VILAINE

MOUCHOIRS	COTILLON	TABLIER	BIJOUX ET ÉCHARPE	DIVERS
dominante noire, tissu ajouré ou décoré avec doublure et franges décolleté en carré sur épaules à deux doigts de celles-ci avec trois ou quatre plis	froncé et serré derrière avec plis de chaque côté - deux fentes pour poches (sacs accrochés à un lien)	- simple : petite bavette cousue en pointe ; petits plis, deux poches et une poche à montre - noir ou couleur de diverses étoffes - riche : (style vannetais) idem sans poche ; velours couleur ajouré ou brodé	- croix en pendentif avec sautoir - petite montre dans pochette, à droite de la pièce tte du tablier - écharpe en tulle, velours ou fourrure avec franges en bout	A S[t] Martin/Oust : coiffe très emboîtée A Peillac et S[t] Jacut plus dégagée
A	**A**	**A**	**A**	A Caden, le velours des manches de la taille était plus long et arrivait aux coudes
à 2 ou 3 doigts du sommet des épaules avec trois ou quatre plis	- à gros plis à l'arrière et sur les côtés - plat devant	cf. tablier simple terroir A	**A**	
C	**A**	cf. tablier simple terroir A mais dominante noire avec parfois broderies de couleurs	**A**	autrefois le costume était de type C
Pas de décolleté en carré franges mais surtout dentelles	- applications de dentelles noires dans le bas ou volant ou parement	- petite bavette cousue droite au tablier - pas de poche, le dimanche, 2 en semaine - pas de dentelle autour - brodé ou ajouré - noir	**A**	A Sixt, beaucoup de costumes de type *C*
noir tissus décorés placé à deux doigts du sommet des épaules avec trois à cinq plis pas de décolleté en carré	- plat devant - froncé ou plis «bonne soeur» derrière - plis plats sur côté - ouverture côté	bavette moyenne, cousue en arrondi au tablier ; petits plis - deux poches en pointe, dentelle noire autour - brodé ou ajouré - bas carré	**A**	Autrefois costume vannetais (gallo de la Bretagne médiane)
toutes couleurs peu brodé ou ajouré à franges ou dentelle trois ou quatre plis en bout d'épaule pas de décolleté en carré	en fait : robe bas : froncé avec poches	grande bavette du Nantais cousue en légère pointe - petits plis - deux poches (sauf fêtes) - dentelle autour - tissu décoré ou broché - noir, bas carré	**A**	autrefois costume vannetais (gallo de la Bretagne médiane) puis *F. a* avant costume type Nantais
toutes couleurs - tissus brodés ou brochés à franges ou dentelles trois plis en bout d'épaule, pas de décolleté en carré	en fait : robe plissée ou froncée derrière plat devant	grande bavette cousue en légère pointe dentelle noire ou blanche autour deux poches (sauf fêtes) tissu décoré ou broché - bas carré	**A**	
toutes couleurs, brodé mais non ajouré - bordé de dentelles beaucoup plus que de franges - 3 plis en bout d'épaule - pas de décolleté en carré	autrefois : robe plissé ou froncé derrière plat devant parement au bas	bavette moyenne froncé à la taille dentelle noire autour deux poches avec dentelle (sauf fêtes) assortis au mouchoir bas arrondi	**A**	a Redon : fond de coiffe plus pointu A S[t] Gildas, Guenrouet, Fégréac : tablier à bas carré (terroir *I*)
- noir brodé ou ajouré - plus de franges que de dentelles - trois plis en bout d'épaules - pas de décolleté en carré	autrefois : robe plissé ou froncé derrière plat devant parement ou volant au bas	cf. G grande bavette cousue en pointe dentelle noire auour du tablier et des poches	**A**	autrefois costume de type *J*
- tissu à carreaux de toutes couleurs (souvent violet et noir) - ras de cou en arrondi avec deux plis - avec ou sans petites franges	deux gros plis creux devant et derrière ou plis plats	grande bavette carrée cousue au droit du tablier - froncé - deux poches carrées - bas carré avec deux ou trois galons ou un volant	**A**	le costume nantais de type *I* s'est imposé en fin de période, notamment coiffe et châle velours

LA DANSE

PAR JEAN-BERNARD VIGHETTI ET GEORGES PAUGAM

CARTES ET ENQUETES DE GILBERT HERVIEUX

La danse est particulièrement bien implantée en Pays d'Oust et de Vilaine. Elle y est couramment pratiquée et ses terroirs sont encore bien définissables.

Le renouveau de la culture bretonne, dans les années 1970, a certes amené de nouvelles danses, de Cornouaille et du Vannetais bretonnant notamment, mais ce mouvement n'a touché que les jeunes et, parallèlement les associations bretonnes du pays se sont efforcées de privilégier les danses locales, leur redonnant parfois une seconde jeunesse, tel le rond de St Vincent/Oust.

Sur les marches du pays d'Oust et de Vilaine, la situation est en revanche différente. On ne connait pratiquement plus de danses traditionnelles à l'Est de l' Aff. Quelques témoignages oraux, quelques avis en rappellent l'existence au siècle dernier. Au Sud de la Vilaine, le phénomène est identique, notamment à l'Est de l' Isac. A l'Ouest de cette rivière, le terroir de St Dolay riche, jusqu'alors en danses (rond, drao, bal à quatre sauts), s'étiole lui aussi faute de pratique.

Le pays d'Oust et de Vilaine, zone de transition entre la Basse et la Haute Bretagne, a la particularité de réunir pratiquement toutes les strates de l'histoire de la danse populaire en Bretagne.

Le fonds ancien est exceptionnellement bien représenté et constitue toujours la base de la danse traditionnelle.

L'influence de la mode s'y est néanmoins fait sentir, qu'elle remonte au XVIIIème siècle (issue des contredanses de cour) ou qu'elle soit plus récente (mazurka, polka...). La mode, du reste, n'est pas toujours venue de l extérieur. La Bretagne a parfois généré ses propres modes. La ridée aussi s'est développée au XIXème siècle à partir de la réadaptation, à des sensibilités contemporaines, de l'hanter dro, voire du rond.

Cette étude sur la danse s'articule donc autour des deux grandes composantes précitées : le fonds ancien et la mode.

LE FONDS ANCIEN

Contrairement à bien des terroirs du pays gallo, le pays d'Oust et de Vilaine renferme un nombre important de danses anciennes.

La plupart se rattachent à la tradition du Vannetais bretonnant même si celles ci présentent quelques traits originaux ou des noms spécifiques.

Trois des danses majeures décrites par Guilcher dans sa thèse sur la danse en Basse Bretagne s'y reconnaissent : l'hanter dro, l'en-dro avec sa variante le pilé-menu et la ridée six temps. Mais la première est connue sous le nom de tricot, tricotine (Pleucadeuc) ou demi-tour (Pluherlin) et la seconde sous celui de tour ... quand on ne les appelle pas tout bonnement et indifféremment ronds ou ridées ! De là les risques de confusion dans les enquêtes réalisées superficiellement.

L'on sait, depuis les travaux de Guilcher, que ces différentes danses sont les ultimes vestiges des branles, ces danses en chaînes ou en rond que l'on dansait jusqu'à Louis XIV dans toute la France et dans toutes les classes sociales.

L'en-dro et le pilé-menu correspondraient ainsi parfaitement au branle double décrit par Thoinot Arbeau dans son orchésographie en 1588 et plus précisément aux branles du Haut-Barrois (qui se dansaient avec mouvement de bras comme l'en-dro et de Bourgogne (sans mouvements de bras comme le pilé-menu. «au mouvement plus rapide, aux gestes plus amples que le branle double et animé à l'occasion de rebondissements». Thoinot Arbeau distinguait cinq grands types de branles, les autres n'étant que des combinaisons de ceux-ci : le branle double, le branle simple, le branle gai, le branle de Bourbogne et le branle du Barrois. Types que Guilcher réduit à trois considérant que les branles de Bourgogne et du Barrois ont la même structure de pas et la même succession d'appuis, que le branle double et que leur différence avec celui-ci tient exclusivement au temps et au style.

L'hanter-dro, quant à lui, serait la réplique pure et simple du branle simple. A l'appui de cette thèse, rappelons la correspondance des termes tour et demi-tour avec simple et double ainsi que l'utilisation du terme branle pour qualifier la danse exécutée devant la maison des nouveaux mariés à Pluherlin et dans ses environs :

C'est en dix ans nouvelle mariée je suis
Voici le branle, le joli petit branle
Voici votre nouveau château, votre jolie demeurance

La ridée selon Guilcher, ne serait qu'une forme rajeunie de l'hanter-dro, apparue dans la deuxième moitié du XIXème siècle, qui, grâce à un mouvement de bras agréable et dynamique, aurait non seulement redonné vie au branle simple - alors sur le déclin au profit de l'en-dro - mais aurait même inversé les tendances entre 1870 et 1914.

L'origine et l'expansion de la ridée expliquent la moindre extension de l'aire de l'hanter-dro et le répertoire musical limité de ce dernier ; on peut même être surpris de son maintien dans certaines communes du canton de Rochefort en Terre à côté de l'en-dro et de la ridée.

En regroupant en-dro et pilé-menu, hanter-dro et ridée, l'on constage que le pays d'Oust et de Vilaine a conservé sur presque tout son territoire et étroitement associés les deux branles majeurs de l'ordonnance officielle des danses en France au XVIème siècle : le branle double et le branle simple : branles que Thoinot Arbeau considérait comme les branles majeurs.

En dehors de ces fortes analogies avec le Vannetais bretonnant, le fonds ancien du Pays d'Oust et de Vilaine présente aussi quelques similitudes avec celui de la Presqu'île guérandaise. Sur la rive Sud de la Vilaine, à Nivillac et St Dolay, cette correspondance est évidente ; ronds, drao et bals à quatre sauts rappellent tout à fait la structure du rond, du bal et du bal à quatre sauts du pays paludier.

Le rond est très certainement aussi un branle, représentant le fonds ancien de cette partie méridionale de la Haute Bretagne. Cependant, celui du pays mitao, contrairement à celui de la Presqu'île Guérandaise ne comprend qu'une figure et qu'un type de pas. Le rond guérandais, rappelons le (cf. «Dames de Haute Bretagne éditionBreiz hor Bro), possède deux figures : «en dedans» et «enlevé» et deux types de pas : petits et grands. La limite entre ces deux variantes du rond se situe à Missillac où on les danse tous les deux.

Mais le rond mitao dépasse la Vilaine puisqu'on le trouve à Béganne et bien sûr à St Vincent sur Oust sous une forme voisine.

A l'appui de cette thèse, les cartes élaborées par Gilbert Hervieux à partir d'une enquête précise sur le terrain.

Elles révèlent ainsi que le fonds ancien du vannetais (hanter-dro, en-dro et pilé-menu) n'est plus connu à l'Est de l'Aff, même si certaines chansons ou certains témoignages oraux laissent supposer une pratique au XIXème siècle de certaines de ces danses.

L'en-dro et l'hanter-dro sont étroitement circonscrits au secteur compris entre Oust et Basse Vilaine, canton d'Allaire mis à part. Leur aire d'extension est sensiblement la même, comme il se doit pour des descendants du couple branle double, branle simple.

Le pilé-menu, variante de l'en-dro, occupe en toute logique le secteur complémentaire entre Oust et Aff, encore qu'une grande partie du canton de Guer et de la Gacilly ne pratique plus cette danse. Le terroir «ridée» épouse au Nord de l'Oust, le terroir «pilé» confortant ainsi la thèse de Guilcher sur le rapport entre l'hanter-dro et la ridée. Le terroir «ridée» recouvre au Sud le terroir de l'hanter-dro, ce qui n'a rien d'étonnant pour une danse qui a connu un engouement récent.

Seul, le canton d'Allaire, dans toute cette zone où la danse de fonds ancien est encore pratiquée, présente une originalité. Il est le seul en effet, les communes de Béganne et St Gorgon mises à part, où les danses vannetaises anciennes ne sont pas dansées même si la ridée, en dehors de St Vincent/Oust, est répandue partout au Nord de la Vilaine où le rond de style mitao et guérandais est implanté : à Béganne d'une part, à St Perreux, St Vincent et une partie de Peillac d'autre part.

Le fonds ancien du canton pourrait donc fort bien être le rond qui se serait maintenu dans les secteurs relativement isolés mais qui aurait été supplanté au XIXème siècle par la ridée, à proximité de l'axe de communication important que constituait la route Redon - Vannes.

La ridée s'est substituée, en maints endroits à l'hanter-dro, au branle simple. Pourquoi ce phénomène n'aurait-il pas pu se produire pour le rond dans le terroir de celui-ci, dans les zones les plus excentrées notamment ? Le rond n'est-il pas comme la ridée une danse où une grande importance est accordée aux mouvements de bras ?

Il est, du reste, significatif de constater que le répertoire musical de la ridée sur le canton d'Allaire est pratiquement le même que celui du rond de St Vincent/Oust.

Si l'on adopte cette thèse, il faut admettre que le noyau dur du pays d'Oust et de Vilaine - le canton d'Allaire - avait, jusqu'à la première moitié du XIXème siècle plus de similitude avec la presqu'île Guérandaise qu'avec le Vannetais ; rappel peut-être des liens privilégiés existant, par sel interposé, entre Redon et la Vilaine d'une part, le pays paludier d'autre part.

J. B. Vighetti

SUR LA PÉNÉTRATION DE LA «MODE» EN PAYS DE VILAINE

Par «mode», il faut comprendre la vogue des Salons Parisiens qui a répandu sur toute la France ; au cours du 19ème siècle et dans le premier quart du 20ème, contredanses et quadrilles (ayant encore un caractère de groupe), et de nombreuses danses en couples marquant la fin du sens communautaire de la danse (polka, mazurka, scottisch etc...)

Par Pays de Vilaine, il faut simplement entendre ceux compris dans le cadre de ce livret.

Pour bien comprendre le phénomène de pénétration, d'implantation de cette mode, il faut imaginer deux périodes, et les comparer :

— *la 1ère* vers le milieu du 19ème siècle, au moment de sa pénétration en Bretagne,

— *la 2ème*, à notre époque, en se référant à l'état actuel des recherches sur le plan danses encore visibles, ou tout au moins récemment disparues.

Il est évident que les Pays de Vilaine, écartelés autour de Redon ont subi cette influence à des degrés différents. A l'Est, ce sont les pays de Rennes et de Nantes agents l'un et l'autre de la pénétration française, à la fois économique et culturelle. A l'Ouest, la résistance de la Bretagne médiane, qui a servi au cours des derniers siècles de tampon protecteur à la Basse-Bretagne, a permis le maintien de la tradition ancienne, n'accordant que quelques concessions à la mode.

Dans la 1ère période (milieu du 19ème siècle), selon les influences précitées, la danse du fonds ancien se présentait sous trois états :

— soit à l'état mort ou moribond,

— soit à l'état encore vivant, mais déjà avec traces d'essouflement,

— soit à l'état de pleine vitalité.

A ces trois états correspondent trois degrés de pénétration, d'implantation, de fixation de la mode (nous sommes toujours vers le milieu du 19ème siècle) :

— là où la tradition ancienne était morte ou moribonde, contredanses et quadrilles, par le rayonnement des gros bourgs, ont été adoptés dans les campagnes et sont devenus les danses de tradition. Les quadrilles, éclatés, se sont folklorisés, très souvent sur un substrat de l'ancienne tradition. Les régions où actuellement nous ne retrouvons qu'avant-deux, pastourelles, poules (figures éclatées des quadrilles), correspondent au 1er stage de la santé de la danse au siècle dernier.

— là où la tradition ancienne était encore vivante, mais présentant toutefois des traces d'essoufflement, l'influence de la mode a moins marqué.

Les gros bourgs se sont contentés des quadrilles adoptés ici et là par les ruraux. Les deux traditions (ancienne et moderne) se sont superposés et ont vécu en complémentarité, le contact de celle-ci redonnant un influx nouveau à celle-là.

On peut dire que les régions actuellement reconnues comme étant le domaine des quadrilles correspondent au 2ème stade de la danse au siècle dernier.

Il est même facile de constater qu'aujourd'hui, ces deux traditions ont peu survécu, car leur contact n'a été que feu de paille : l'ancienne ayant continuer à s essouffler, et la nouvelle n'ayant pas trouvé la flamme nécessaire à sa pérennité.

— Là où la tradition ancienne était en pleine vitalité au milieu du 19ème siècle, la mode a peu pénétré. Quelques quadrilles, avant-deux ou autres contredanses ont pu se fixer ici et là, mais sont, dans la majorité des cas, la résultante de l'opiniâtreté et des apports de quelques familles ou individus qui ont su maintenir, anecdotiquement, ces traces de la mode.

Il est remarquable de constater que ce 3ème stade de danses en pleine vitalité dans la 2ème moitié du 19ème siècle, est toujours visible aujourd'hui, avec en «pointillé», quelques aspects de la mode.

Pour l'ensemble de cet exposé, nous n'avons évoqué que l'aspect des danses considérées comme fondamentales. Il est évident que les nombreuses danses en couple (polka, mazurka, scottisch, etc...) se sont répandues un peu partout, même parfois dans les fiefs les plus inexpugnables de la danse traditionnelle.

A la lumière de ces principes, que peut-on dire aujourd'hui de la pénétration de la mode en Pays de Vilaine...

Dans la partie à l'Ouest de la Vilaine, entre son embouchure et Redon, et que nous appellerons en «gros» le Vannetais gallo», nous sommes en présence de l'ancienne tradition, toujours vivante (ronds, ridées à 6 et 8 temps, tours, demi-tours, pilées, etc...). Illustration du 3ème stade de la théorie ci-dessus exposée, avec en superposition générale : polkas, scottischs, et en quelques lieux bien précis, des avant-deux (St Martin/Oust, St Just), sacristains (qui ne sont qu'une figure du quadrille américain), boulangère, etc...

Au Sud de la Vilaine, le pays mitaw offrait encore, il y a quelques années, les traces de l'ancienne tradition (rond, bal également appelé draw), avec, en concession à la mode, un avant-deux résiduel pompeusement appelé quadrille, et surtout la «mazur», qui dut avoir ses heures de gloire.

Cette ancienne tradition est encore visible en pays guérandais (pays métayer, pays paludier, pays briéron), avec également l'existence de quelques quadrilles à Guérande, saint-Joachim. La pastourelle a été populaire en pays métayer, où l'on retrouve aussi des éléments étrangers à la fois à la mode et à la Bretagne (calibourdaine).

A l'Est de la Vilaine, en amont de Redon, il reste le souvenir des ronds de marais en pays de Guémené-Penfao, où toutefois la tradition actuellement visible est entièrement acquise à la mode des danses de couples : scottischs popularisées sous le nom de «sept», polkas avec différents aspects - jeux, mazurs, etc... Il est encore possible de retrouver ici et là, un saupoudrage de ces nombreuses danses de salons, de durée éphémère, et demeurées dans le souvenir de quelques tenants de ce modernisme : parisienne, varsovienne, circassienne, etc...

Ce n'est ici qu'un bref survol de la pénétration de la mode en Pays de Vilaine. C'est à chacun de nous de fournir maintenant le fruit de ses recherches afin d'apporter plus de couleurs à ce canevas, dont nous avons simplement essayé de tisser la trame.

G. Paugam

QUELQUES DANSES DU FONDS ANCIEN

LE ROND DE St VINCENT/ OUST

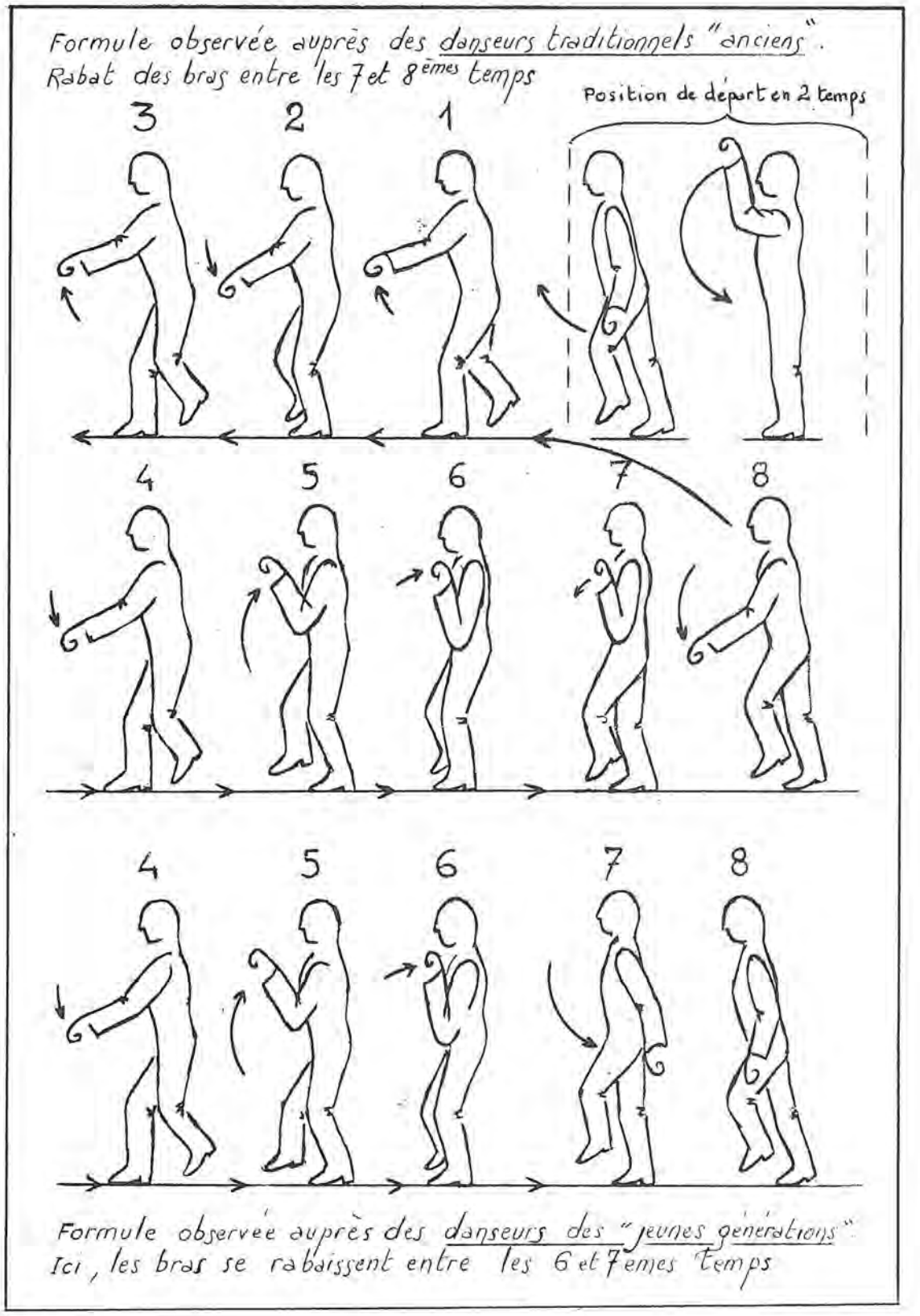

Appelée *rond* ou *ridée* par les gens du pays, cette danse n'est qu'un aspect local de la grande famille des ronds de Loire-Atlantique, et qui regroupe les ronds paludiers, métayers, briérons et mitaux.

Le peu d'éléments en notre possession ne nous permet pas d'apporter quelque lumière sur l'origine de cette famille de danses, ni sur les limites de son expansion à une époque plus ancienne.

Une fiche technique étant déjà parue en 1970 concernant ce rond, nous avons préféré publier ici des compléments d'enquête qui viennent préciser quelques points de notre première étude.

Par les dessins ci-contre, nous avons voulu fixer les deux aspects du mouvement des bras que nous avons observés, et ce, depuis 1967 :

— *le 1er*, auprès des danseurs traditionnels «anciens», et caractérisé par l'abaissement des bras entre les 7ème et 8ème temps.

— le *2ème*, auprès des danseurs des «jeunes générations», où les bras se rabaissent entre les 6ème et 7ème temps.

Et si l'étude parue en 1970 ne parle que de cette 2ème façon, c'est parce qu'elle était la *seule visible au niveau communautaire*.

On ne peut observer les danseurs «anciens» (trop minoritaires dans chaque ronde) exécutant leurs propres mouvements que dans les premiers pas de la danse ; car ensuite, l'unité se fait .. sur la façon récente. Mais cela tient aussi à la trop grande popularité de cette danse, où le moins bon côtoie le meilleur et le noyaute parfois. Et pourtant, ils sont nombreux, parmi la jeune génération à connaître la façon des anciens, à l'apprécier, et à la danser ... quand c'est possible.

Nous avons également dessiné le trajet au sol, afin de mieux montrer la position des danseurs, pratiquement toujours face au centre : c'est la pose des pieds qui fait tourner la danse, et non le danseur qui se tourne.

Nous avons essayé d'apporter à nos dessins la plus grande fidélité ; mais malgré cela, ils ne devront être pris que comme *schéma directeur moyen*. En effet, rien de plus insaisissable que ce rond, dont le dessin gestuel varie selon les générations, et dont le tempo, la vigueur d'expression et l'ampleur du mouvement évoluent en fonction de l'ambiance de l'instant.

Aussi l'observateur venant à Saint-Vincent risque de voir toute autre chose que ce qu'il attendait.

Mais, parodiant DANILO, il pourra chanter :
« C'est la danse toujours pareille
Et jamais la même pourtant. »

Georges Paugam

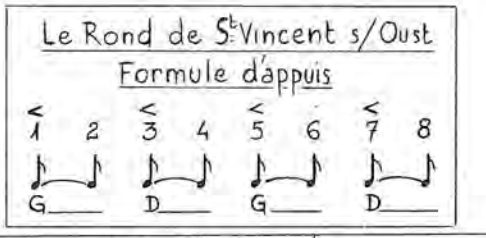

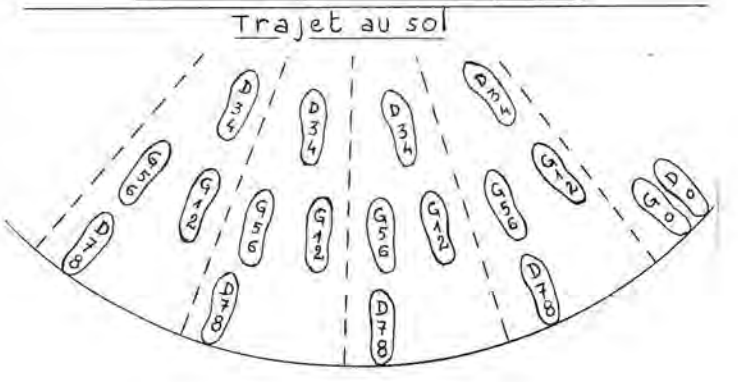

Rond de St Vincent/Oust - 1936

LA RIDÉE A 6 TEMPS *(St Gorgon)*

— **Généralités :**

La ridée à 6 temps tire son origine de l'hanter-dro (branle simple) modifié dans son rythme et sa suspension, et enrichi d'un mouvement de bras complexe. Cette nouvelle répartition de l'énergie du danseur confirme cet aphorisme :

— En dro et hanter-dro : danses de pieds,
— Laridés et ridées : danses de bras.

On est frappé dans le vaste domaine de la ridée à 6 temps à l'est de la frontière linguistique, par l'unité qui se dégage à la fois du dessin gestuel et du style imprimé au mouvement des bras.

Par contre, au niveau des formules d'appuis, on observe une certaine diversité dans la pose du pied droit sur les temps 4-5-6, en des variantes difficilement localisables, car rien ne semble unifié en chaque commune. A côté de formules plus ou moins majoritaires ici et là, on retrouve des exécutions personnelles, mais qui ne troublent en rien l'unité de la ronde.

— **Description de la danse :**

C'est partout une ronde, danseurs et danseuses se tenant par le petit doigt (quelquefois par le médium, plus rarement par la main). Les danseurs évoluent latéralement vers la gauche, perpendiculairement à la ligne de danse (mais cette «perpendicularité» n'est pas absolue, il convient donc de nuancer la rigueur de ce terme.

– **Le pas** : danseurs supposés pieds joints au départ

– *temps 1 :* déboité du P-G vers la gauche,

– *temps 2 :* le P-D se rapproche du gauche (ne pas rechercher l'assemblé *strict*),

– *temps 3 :* déboité du P-G vers la gauche,

– *temps 4 :* rester sur le P-G, en appui, pendant que le P-D, libre, se prépare à se poser au ....,

– *temps 5 :* pose du P-D (voir le dessin pour les variantes constatées),

– *temps 6 :* rester en appui sur le P-D.

– **Style général :**

C'est une marche latérale, ras de sol, pose des pieds à plat, pas de surrection. La danse est *basse*, sans raideur au niveau des genoux qui supportent la souplesse de la danse. Pas de sautillements.

– **Le mouvements du bras :**

Nous avons dit : *ridée : danse de bras*. Aussi allons-nous insister sur son mouvement et son style d'exécution. Nous avons fixé, par un dessin, le schéma moteur *moyen* de ce mouvement. Les bras ne sont jamais tendus. Les balancements avant-arrière partent des épaules. Le mouvement doit rester vigoureux, sans mollesse, dans les deux sens :

– *temps 1 :* balancement des bras vers l'avant,

– *temps 2 :* balancement des bras vers l'arrière,

– *temps 3 :* balancement des bras vers l'avant, qui continuent leur montée, pour,

– *temps 4 :* ... s'achever dans un repliement, les mains arrivant à hauteur des épaules. C'est ici que le danseur prépare la projection des bras du temps suivant, qui est le *temps fort* de la danse. Cette «concentration» se fait sur la fin du 4e temps et sur le début du ...

– *temps 5 :* ... où le danseur projette les bras vers l'avant, les avant-bras décrivant un mouvement de «piston», légèrement en oblique vers le haut (voir dessin),
C'est dans cette projection, dont le niveau hauteur ne doit pas être inférieur à celui des épaules, que le danseur extériorise l'énergie accumulée. En fin de projection, les bras préparent leur descente, très souvent par l'amorce d un petit crochet décrit par les mains en fin de course, pour ...

– *temps 6 :* .. achever la descente, en dépassant légèrement l'aplomb du corps vers l'arrière.

Rappelons également cette position de départ adoptée en de nombreuses communes, où les danseurs démarrent bras levés, dans le plan des épaules. C'est ici un départ attesté en différentes régions de Bretagne.

– **Accompagnement musical ou vocal :**

C'est, comme dans tout le vannetais gallo, soliste avec choeur des danseurs en «répons», tous dans la ronde.

L'accordéon diatonique est également connu, mais son jeu suppose le respect de la métrique et de la rythmique de la Bretagne gallèse. Le tempo est *très* variable (selon âge des danseurs, des meneurs, et aussi du lieu). Il ne doit toutefois jamais être *lent*. Les chants sont dans la majorité des cas, des thèmes développés, plus rarement des dizaines. Ce sont les airs à 8 temps qui sont les plus utilisés, palliant l'insuffisance des airs à 6 temps. Mais cela ne trahit en aucun cas les temps forts de la danse, qui sont toujours sur les temps impairs : soit temps 1-3-5 ou 1-3-5-7, selon airs à 6 ou 8 temps.

G. Paugam
avril 84

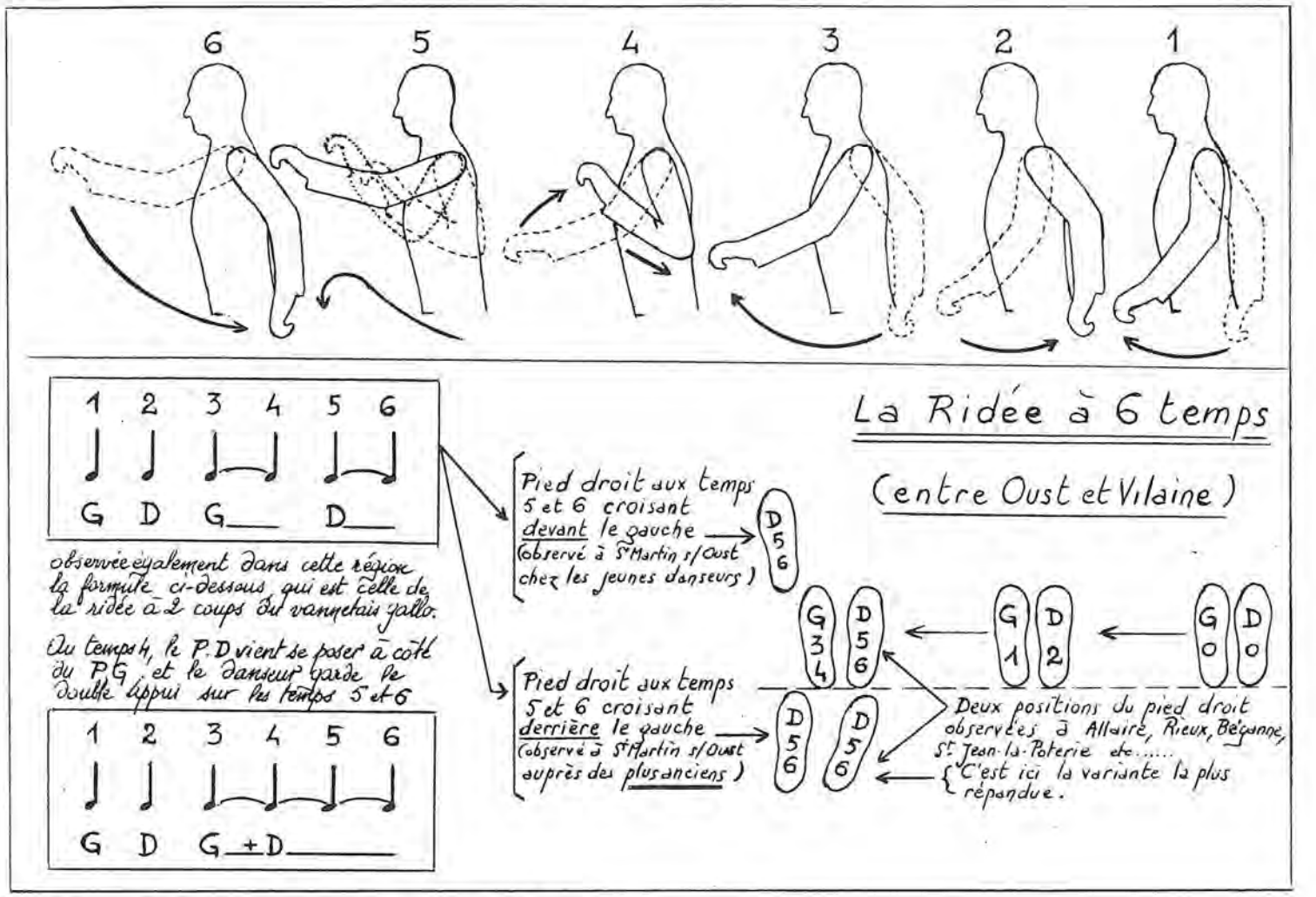

LE PILÉ MENU

Pilé-menu, guedillée, autant de termes évocateurs quant au style de la danse, et qui fleurent bon ce vaste terroir, limité au Sud par les landes de Lanvaux, et au Nord par une ligne très *floue* reliant la forêt de Lanouée à celle de Paimpont ; des informations laissent supposer à une époque plus ancienne, une pénétration plus importante en pays rennais.

Trouvant son origine dans le branle-double, c'est donc le correspondant d'en dro du vannetais bretonnant. Avec la ridée, qu'elle soit à 6 ou 8 temps, c'est la danse fondamentale de cette région.

Réputée trop hâtivement par de nombreux folkloristes comme danse de travail, c'est en premier lieu la danse des réjouissances, mais dont on se sert occasionnellement, pour divers travaux de pilage ou de foulage (ce qui n'est pas la même chose).

Elle se présente partout comme une ronde, danseurs et danseuses alternés. Chaque cavalier croise ses mains, ou ses doigts devant lui, à hauteur d'estomac ou haut de l'abdomen. La cavalière de gauche passe sa main droite dans l anse formée par le bras gauche du cavalier. Idem, mais inversé, pour la cavalière de droite. Les mains des cavalières ainsi passées dans les anses formées par les bras des cavaliers, sont :

– soit «crochées» au niveau coude-bras ;

– soit pendantes, vers l'avant,

dos de la main vers le centre de la ronde ;
— soit (*position recherchée*) posées étendues sur l'avant bras du cavalier.

Dans tous les cas, cette tenue reste décontractée, sans fermeté aucune. La ronde évolue vers la gauche, avec une progression en *dents de scie* (voir dessin). Cette danse à 8 temps est composée de 2 motifs : le 1er (GDG) qui se fait vers l'avant et vers la gauche. *C'est le seul motif qui fait progresser la danse*. Le 2ème motif : (DGD) se fait vers l'arrière.

Le style général reflète les caractères d'une danse basse, piétinée, sur caractère «martelé» évident, avec souplesse au niveau genoux (pour les altérations, dirigées vers un style à l'économie, voir le dessin).

Le tempo est très souvent rapide. L'accompagnement vocal est le plus répandu. C'est toujours le principe du soliste et du choeur, en «réponse», tous dans la ronde. Les chants utilisés sont surtout des dizaines (chants à décompter), les textes développés étant moins répandus.

G. Paugam
avril 884

Le Pilé-menu.

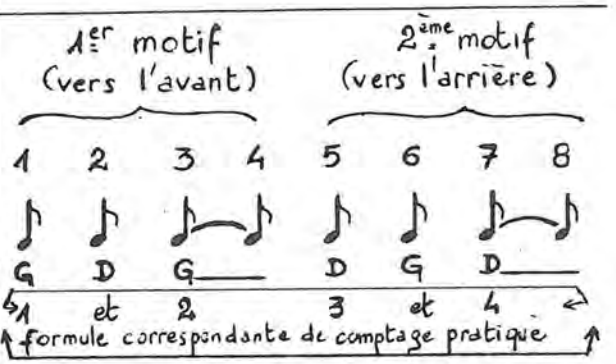

Formule de base (très respectée en de nombreux endroits)

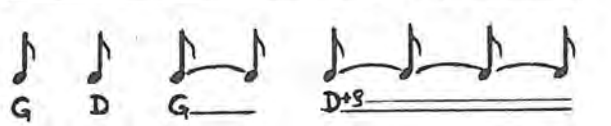

Ici, au 1e stade de l'altération, le changement de pas DGD est escamoté, le P.G (libre) du danseur reste en faux-appui sur le talon, ou vient se poser en faux-appui total à côté du P.D, sur les 2 derniers t.

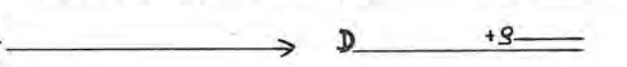

Ici, au terme de l'altération, rien ne subsiste des changements de pas. Pendant l'appui gauche du 1e motif, le P.D (libre) reste en faux-appui sur la demi-pointe. Pendant l'appui droit du 2e motif, le PG (libre) reste en faux-appui sur le talon

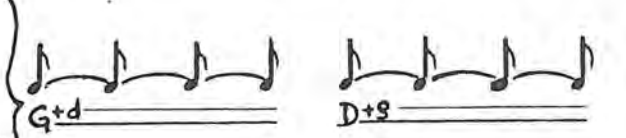

Autre aspect de l'altération : ici le pied libre vient se poser en faux-appui à côté du pied en appui sur les 2 derniers temps de chaque motif.

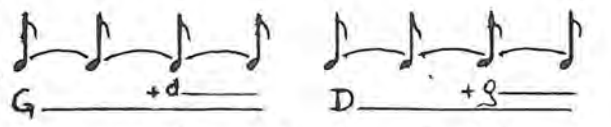

schéma de la progression en "dents de scie" ; cette "denture", selon régions, peut être plus ou moins dressée ou couchée, mais la vision avant-arrière doit rester évidente

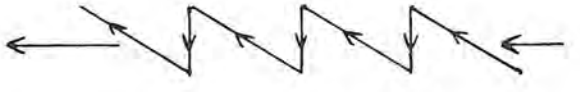

LE ROND

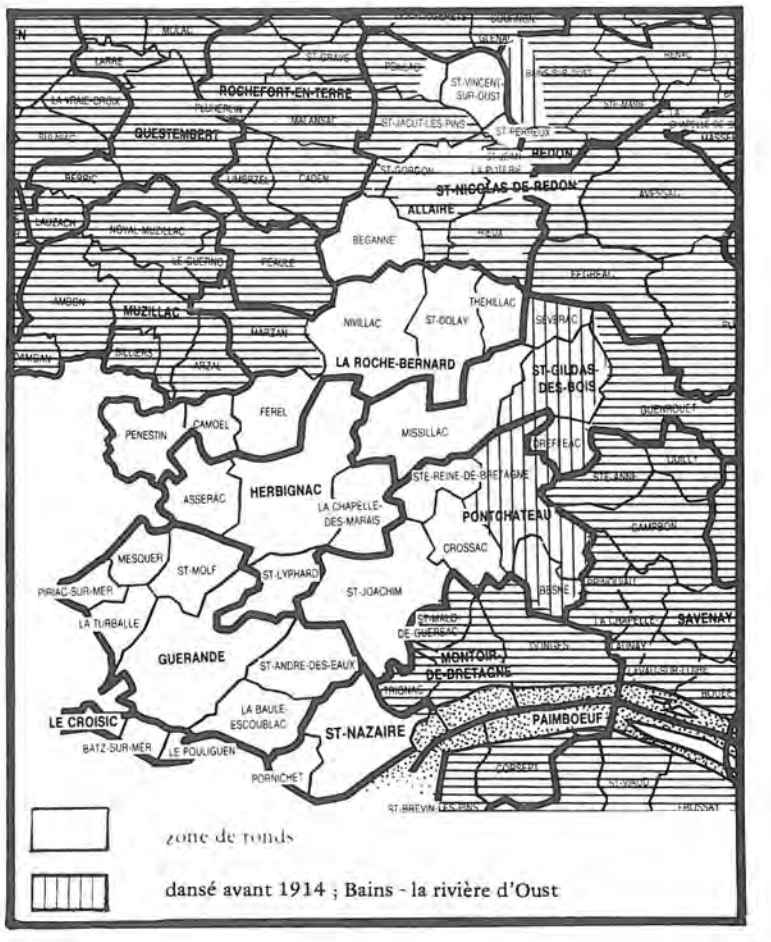

LE TOUR (AN DRO)

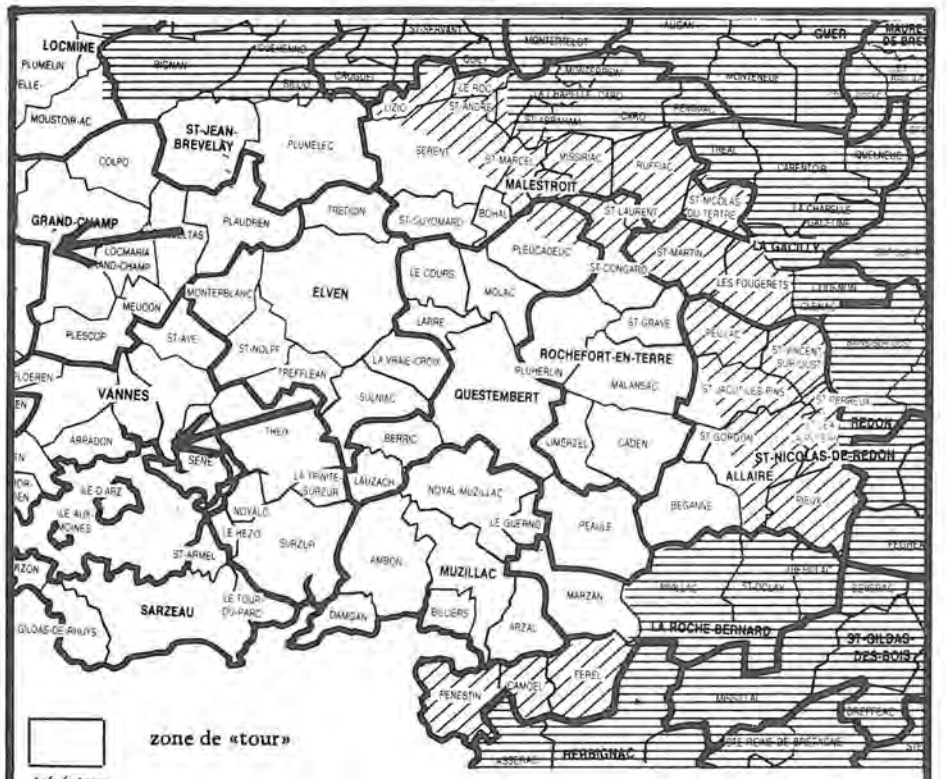

zone de «tour»

la danse est connue avant 1914 mais peut-être par copie sur les communes environnantes, car elle n'est pas connue de l'ensemble de la population de l'époque, les airs y sont connus pareillement que dans le pays An dro proprement dit ; par contre, au delà de la zone hachurée , les airs ne sont pas connus du tout sauf dans les régions au dessus de l'Oust (St Martin, Les Fougerêts, Glénac et plus haut où ils sont chantés sous forme de pilé-menu.

TRICOTINE (HANTER DRO)

RIDÉE 6 TEMPS

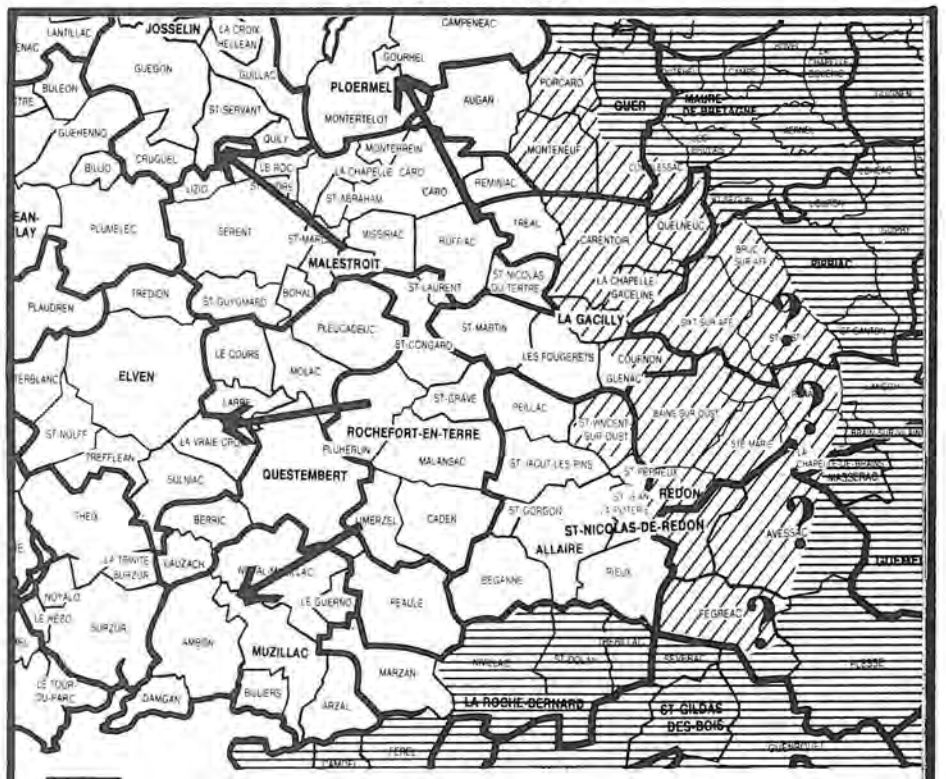

zone de ridée 6 temps

la danse s'est perdue avant 1914. Dans la partie la plus à l'Est (Avessac, Rénac, Brue/Aff...), a pu être dansée avant 1914 : les airs y sont connus à la marche.

PILÉ MENU en 1970

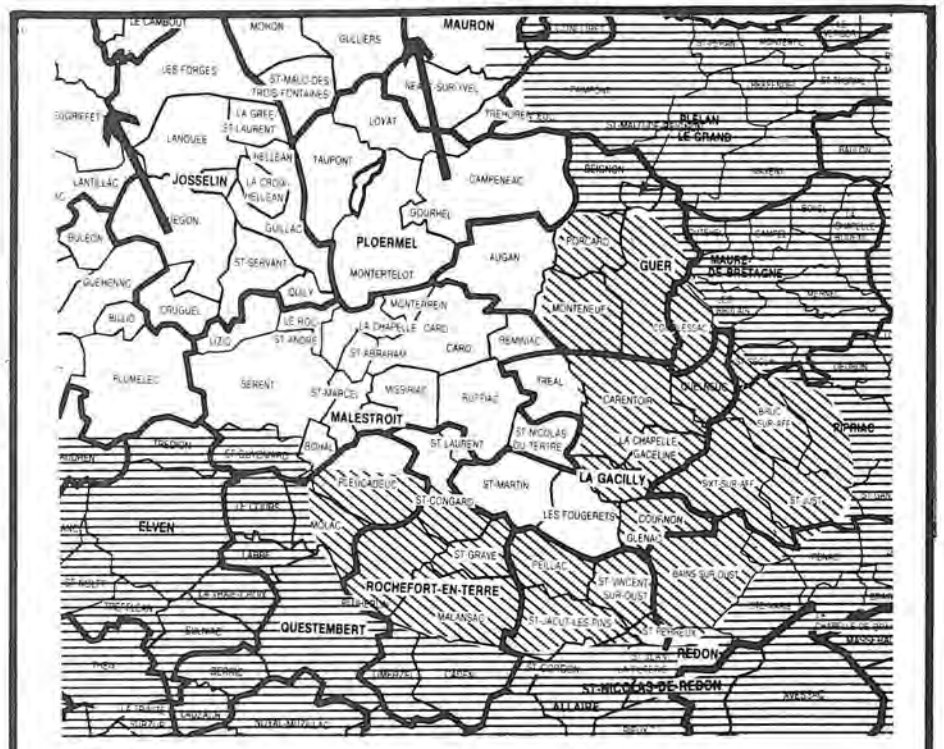

zone de pilé menu

les airs sont connus de la même manière que dans le pays de pilé-menu proprement dit, mais la danse n'est pas attestée. Bien souvent, notamment dans la partie Ille et Vilaine, les airs sont transformés en marche.

LA MUSIQUE INSTRUMENTALE

PAR GILBERT HERVIEUX

La musique instrumentale a, semble t-il, toujours existé en pays d'Oust et de Vilaine même si la pauvreté de ses habitants y a plutôt favorisé la pratique du chant, et ce même dans l'accompagnement des danses.

Jusqu'au 19 ème siècle, le biniou et la bombarde étaient les instruments privilégiés au Nord de la Vilaine, tandis que la veuze dominait au Sud (le terme veuzou est fréquemment utilisé au Nord de la Vilaine pour désigner un sonneur). La sculpture du lièvre jouant du biniou sur une maison ancienne de Malestroit et l'évocation, dans un bulletin paroissial de Pipriac, de l'utilisation aux noces vers 1850 de ce «vieil instrument breton si célèbre autrefois» le confirment. Le violon, à cette époque, le supplantait déjà. La fin du 19ème siècle consomma la disparition des couples de sonneurs locaux, mais l'accompagnement au biniou - bombarde se poursuivit jusqu à la dernière guerre mondiale à Redon, Rochefort en Terre (cf peinture du café breton) ou St Vincent/Oust grâce à des musiciens venus soit du pays d'A-bas soit du vannetais bretonnant ; les derniers en date étant Tanguy et Gourriérec de Melrand.

Les derniers sonneurs connus en pays d'Oust et de Vilaine ou dans ses abords immédiats ont été relevés lors du recensement général réalisé en 1944 pour l'atlas folklorique de France, à raison d'une commune par canton. A Guer où le biniou était meunier et la bombarde, sabotier, ils disparurent en 1887 ; à Sérent dans les années 1890 et à la Chapelle - Gaceline - où ils étaient agriculteurs - dans les années 1880 (bombarde) et 1900 (biniou).

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le violon se maintint en dépit d'un essor spectaculaire de l'accordéon diatonique. Des concours de violon eurent lieu régulièrement. A la Chapelle - Caro, l'un d'entre eux réunit pas moins de 7 violonneux (Mathurin Robert de St Martin en fut lauréat) tandis qu'à Rochefort en Terre à la fin des années 30, un autre regroupa 5 musiciens dont le vainqueur jouait sur un sabot.

CARENTOIR (Morbihan) - Le Sonneur
Le père Nicolas, le meilleur sonneur d'accordéon diatonique de son époque

Les plus célèbres étaient basés à Molac, St Gravé (Blanchard), St Martin/Oust (Mathurin Robert à St Léonard), St Jean la Poterie (le «petit Tisserand), Malansac (Jules et Pierre Danet), Avessac et surtout à Rochefort en Terre où règnaient Vinson et le «diable» (Blanchard). Ces deux derniers menaient encore des bals après la guerre et jouaient souvent avec des accordéonistes. Vinson se mit, du reste, purement et simplement à l'accordéon tout comme les frères Danet de Malansac.

Il est vrai que l'accordéon diatonique s'était totalement imposé sous l'impulsion d'excellents sonneurs comme ceux de Tréal ou de Caro, Denul de St Vincent et surtout Bréger de St Jacut et le père Nicolas de Carentoir, célèbre pour ses créations musicales.

Ces derniers sonneurs firent parmi les jeunes de nombreux émules donnant naissance à d'excellents musiciens : les frères Naël (Albert et Joseph) de St Léonard en St Martin/Oust, Fernand Fortin de Rochefort en Terre, Louis Roussel de Sérent, Laillé de Bains sur Oust ou Jean Debeix de Guénouvry en Guémené Penfao (le père Jean).

Le développement de l'accordéon chromatique et des instruments électriques, en introduisant les modes parisiennes puis anglo-saxonnes, menaça un moment cette tradition des sonneurs ruraux.

Le renouveau de la culture bretonne dans les années 1970 lui redonna vie. Mieux, elle favorise aujourd'hui la réapparition des anciennes pratiques instrumentales.

Tanguy et Gouriérec de Melrand à Trélié en St Vincent sur Oust en 1939

Le «Petit tisserand» de St Jean la Poterie

LE PARLER

PAR J P CHAUVEAU

Le francophone qui entend pour la première fois une conversation dans le parler traditionnel de la région est surpris par le mélange de familiarité et d'étrangeté que représente pour lui ce discours : il ne comprend jamais tout ce qui se dit, mais toujours au moins quelque chose. Et s'il s'implante dans la région, il aura moins besoin, pour comprendre couramment ce langage, de l'apprendre que de s'y accoutumer. Rapidement il aura saisi que sa grammaire et celle du français sont, pour l'essentiel, communes et que les différences sont concentrées dans le lexique et la prononciation. En général, on en tire rapidement la conclusion que ce langage n'est qu'une corruption du français. Un tel jugement est faux parce qu'il est superficiel et borné. Pour se faire une opinion fondée, il faut analyser les faits avec rigueur et les mettre en perspective dans leur contexte réel. Examinons donc brièvement le parler d'une commune de cette région et voyons ce qui le caractérise comme parler de l'Ouest de la France. On se limitera à la prononciation qui constitue le principal élément de différenciation. Nous prendrons comme point de départ le parler de Saint-Martin-sur-Oust, non pas qu'il soit plus représentatif que d'autres, mais parce qu'il est bien connu par les travaux de l'abbé Guillaume (1).

Les articulations vocaliques et consonantiques de ce parler diffèrent d'abord de celles du français par leur nombre plus élevé. Aux phonèmes connus du français, il faut en ajouter plusieurs dont, au premier rang, trois diphtongues(2) :

- *ài̯* dans *mài̯* 'moi', *nài̯* 'noir', *tài̯* 'toi',
  là mài̯ 'la maie', *lé sài̯* 'le soir',
  là sâi̯ 'la soif', *là fài̯r* 'la foire',
  là pài̯r 'la poire', *dótfài̯* 'autrefois',...
- *àu̯* dans *jàu̯n* 'jaune', *çàu̯* 'chaud', *là sàu̯d* 'le saule',
  l yàu̯ 'l'eau', *lé wézyàu̯* 'les oiseaux',
  fàu̯ 'il faut', ...
- *ùu̯* dans *mùu̯d* 'moudre', *yùu̯* 'eux', ...

On y rencontre aussi des consonnes affriquées qu'ignore le français, sauf à l'initiale de quelques mots d'origine étrangère : *un tchèque*, *un jean* (pantalon) :

- *tç* dans *tçi* 'qui ; quoi', *tçòèd* 'cueillir',
  tçés 'cuisse', *tçèr* 'cuir', *tçulyé* 'cuiller', ...
- *dj* dans *djè* 'gué', *djép* 'guêpe',
  àdjuy 'aiguille', *djẽ* 'regain', ...

Le *h* dit aspiré, qui indique seulement en français qu'on ne doit ni faire de liaison avec une consonne précédente ni élider une voyelle précédente, est ici réellement prononcé :

hàu̯ 'haut', *hè* 'haie', *hálé* 'sécher', *hu* 'houx',
dhó 'dehors', *hõmé* 'gober', ...

En fait la différence de ce parler au français ressortit davantage d'un emploi différent des sons. C'est ainsi que les voyelles ouvertes *ò* et *òè* peuvent être finales de mot, ce que le français n'accepte pas :

kò 'coq', *krò* 'croc', *pò* 'pot', *sàbò* 'sabot', ...

fœ̀ 'feu', *jœ̀* 'jeu', *lœ̀* 'lieu', *dœ̀* 'deuil',
nœ̀ 'neuf', ...

Cela permet parfois de marquer des oppositions de nombre, la voyelle ouverte marquant le singulier, la voyelle fermée le pluriel : *œ̀* 'œuf', *œ́* 'œufs', *bœ̀* 'bœuf', *bœ́* 'bœufs'.

(1) Cf. G. Guillaume, Le vocalisme dans le parler de Saint-Martin-sur-Oust, spécialement les voyelles accentuées dans *Communications et rapports du premier congrès international de dialectologie générale* Louvain, 1965, 3e partie, pages 48-59 ; G. Guillaume, Quarante alexandrins en patois de Saint-Martin-sur-Oust, dans G. Straka éd., *Les dialectes de France au moyen-âge et aujourd'hui*, Paris, 1972.

(2) La notation phonétique utilisée est celle des dialectologues français, notamment celle de G. Guillaume et J.P. Chauveau, *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*, Paris, Editions du C.N.R.S., volume 1, 1976, vol. 2, 1983.

Devant une consonne nasale, la voyelle ne se dénasalise pas comme en français où s'opposent *bon [bõ]* et *bonne [bòn]*. On a ainsi :

bõn 'bonne', *tèrsõn* 'résonne', *frõmè* 'fermer',
fõmè 'sentir par l'odorat', ...

La voyelle centrale *é* a un tout autre usage qu'en français, puisqu'elle constitue la voyelle tonique de nombreux mots :

sé 'sel', *frèr* 'frère', *lèn* 'laine', *pyé* 'pied',
lé 'lit', *frè* 'froid', *ẅé* 'œil', *mézé* 'désormais',
tçé 'cuit', ...

Cette voyelle sert à marquer des oppositions de termes : *lè prè* 'le pré', *là prè* 'la prairie',
... les oppositions morphologiques :

- l'opposition de genre dans les participes passés en *-é* en français :
  pèrsé 'percé' et *pèrsé* 'percée', ...
- l'opposition de nombre dans certains substantifs :
  cẽ sòlé 'un soulier' et *dé sòlé* 'des souliers', ...
- des oppositions de personnes à l'intérieur de la conjugaison :
  j tè 'j'étais' et *i tè* 'il était'...

Ces quelques exemples suffiront à montrer que ce parler n'est pas une corruption anarchique de la prononciation française, mais qu'il fonctionne selon en ensemble de règles de prononciation qui ne correspond que partiellement à celui qui est en usage en français.

L'explication de cette différence ne peut être trouvée que dans l'histoire linguistique. Le latin a disparu en donnant naissance aux langues romanes. Mais l'individualisation de ces langues ne s'est pas faite de façon soudaine et définitive. C'est un processus continu qui se réalise selon des modalités diverses à travers l'espace où chacune de ces langues est parlée. Le caractère fixe et codifié des langues modernes ne doit pas faire illusion. Il est dû au fait que ce sont des langues écrites formées à partir du parler qui s'est imposé comme le véhicule de l'expression littéraire. Le français écrit s'est constitué à partir du dialecte du centre du Bassin Parisien, celui qui avait le plus de points communs avec les autres dialectes, du fait de sa position centrale, et qui s'est trouvé appuyé par la croissance de l'influence de l'administration royale sur le reste du royaume à partir du moyen-âge. Les autres dialectes n'ont pas cessé d'être parlés jusqu'à l'époque moderne où la généralisation de l'enseignement, le développement des moyens de communication et l'importance nouvelle des migrations internes ont entraîné l'emploi dominant de la langue littéraire dans l'usage oral. Les parlers régionaux perpétuent la variation.

Le domaine d'oïl qui comprend les parlers appartenant au même ensemble linguistique que le français, peut être divisé en autant de sous-ensembles que l'on voudra si l'on multiplie les critères. Mais la conjonction de quelques traits permet de circonscrire un ensemble de l'Ouest, auquel appartiennent les parlers des Pays d'Oust et Vilaine, et qui s'étend approximativement à l'ouest d'une ligne reliant les embouchures de la Seine et de la Garonne. Les deux principaux traits qui caractérisent l'Ouest sont les résultats modernes des voyelles *ō/ŭ* d'une part et *ē/ĭ* d'autre part du latin classique.

Les voyelles latines *ō* et *ŭ* se sont confondues bientôt en un *ó* qu'on retrouve dans la plupart des langues romanes. Cette voyelle, après diphtongaison en position accentuée, a fini par aboutir à *œ́* ou *œ̀* (écrit *eu*) en français moderne. Dans l'Ouest, cette voyelle est en général, représentée par *ɯ* (ce qu'on écrirait *ou* dans l'orthographe française) :

nepōtem > *nvɯ* 'neveu' ; *nōdum* > *nɯ* 'nœud' ;
flōrem > *fyɯ* 'fleur de farine' ;
hōram > *ɯr* 'heure', d'où *àstɯr* 'maintenant' (= à cette heure)' ; *sōlum* > *sɯ* 'seul' ; *sōlam* > *sɯl* 'seule' ;
cōdam > *kɯ* 'queue' ; *pauōrem* > *pɯr* 'peur' ;
candelōrum > *çãdlɯr* 'Chandeleur' ; *pastōrem* > *pátɯ* 'berger' ; *gŭla* > *gɯl* 'visage, bouche'.

Le point de départ de l'évolution divergente des parlers de l'Ouest par rapport au français littéraire sur ce point ne peut être déterminé avec certitude. Ces parlers ou bien n'ont pas diphtongué la voyelle *ó* du latin vulgaire ou bien ont réduit la diphtongue de façon indépendante. En tout cas la différence remonte au plus tard au moyen-âge.

La voyelle *é* du latin vulgaire, issue des voyelles *ē* et *ĭ* du latin classique, a subi, dans le domaine d'oïl, une diphtongaison en *eį̀* . Le français a, au cours du moyen-âge, confondu la prononciation de cette diphtongue avec celle de la diphtongue *oį̀* , ce qui fait que les représentants des mots latins *tē, pĭlum, nŭcem, uōcem* ont en français le même vocalisme *wà* (écrit *oi*) : *toi, poil, noix, voix.* Dans l'Ouest la confusion n'a jamais eu lieu, essentiellement parce que la diphtongue *eį̀* s'y était monophtonguée en *è*. Le résultat moderne y est soit encore cette voyelle *è*, soit un vocalisme issu de cette dernière voyelle, par exemple une diphtongue *àį̀*. Par contre les représentants de l'ancienne diphtongue *oį̀* s'y prononcent généralement *wè* ou *wé* :*vwè* 'voix', *nwé* 'noix'. On aura donc ainsi comme exemples de l'ancienne diphtongue *eį̀* dans l'Ouest :

tē > *tè, tàį̀* 'toi' ; *pĭlum* > *pè, pàį̀* 'poil' ;
sĭtim > *sè, sàį̀* 'soif' ; *sēro* > *sèr, sàį̀r* 'soir' ;
habēre > *àvèr, àvàį̀* 'avoir' ; *sapēre* > *sàvèr, sàvàį̀* 'savoir' ; *tēla* > *tèl, tàį̀l* 'toile'.

L'Ouest, de façon dominante, a accepté postérieurement au moyen-âge un certain nombre de palatalisations des consonnes. Ces évolutions ne sont pas propres à l'Ouest mais elles y sont très largement représentées. Les vélaires *k* et *g* devant les voyelles d'avant s'y palatalisent et y aboutissent fréquemment aux consonnes affriquées *tɕ* et *dj*, comme dans les exemples cités plus haut.

Un autre type de palatalisation est celui du *l* dans les groupes de consonnes *pl, bl, kl, gl, fl.* Le résultat moderne peut varier, mais le *l* aboutit fréquemment dans cette position à *y* . On aura ainsi :

- *pyé* 'pluie' ; *pyèm* 'plume' ; *pyà* 'plat' ;
  ãpyát 'emplâtre' ;
- *byè* 'seigle' ; *subyè* 'sifflet' ; *subyé* 'siffler'
- *vèryà* 'verglas' ; *vèryàsè* 'verglacer' ; *bèyá* 'beuglard'
- *sufyè* 'souffler' ; *sufyè* 'soufflet'.

Cette palatalisation peut entraîner une modification de la consonne précédente, d'où :

tyó 'clos' ; *ètyór* 'éclore' ; *tyè* 'clé' ;
tyàvur 'serrure' ; *buty* 'boucle'.

La palatalisation du *l* n'est attestée de façon sûre qu'à partir du 16e siècle. Elle s'est faite sentir ailleurs que dans l'Ouest, mais dans cette région elle s'est implantée durablement.

Les divers traits évoqués : *ɑu* pour *ō/ŭ* latins, *è/àį* pour *ē/ĭ* latins, palatalisations des consonnes vélaires devant voyelle d'avant, palatalisation du *l* dans certains groupes consonantiques, ne sont pas propres à l'Ouest, certains d'entre eux se retrouvent ailleurs, dans l'Est par exemple. Mais leur présence simultanée suffit à donner aux dialectes de l'Ouest une configuration originale par l'opposition qu'elle établit avec les dialectes du centre du domaine d'oïl.

* * *

Ces traits donnent à cet ensemble dialectal une coloration particulière que beaucoup d'autres traits nuancent plus ou moins fortement. Ainsi, quelques traits manifestent une communauté spécifique de destin entre les parlers de Bretagne romane et ceux du Poitou.

A travers tout le domaine d'oïl, le *a* tonique latin, en syllabe ouverte, après diphtongaison, a abouti a un son du type *e* (cf. *mare* > *mer*). Mais, au sud-ouest, cette évolution n'a pas eu lieu lorsque le *a* précédait un *l*. Dans ce cas, la voyelle latine s'y est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Les parlers d'Oust et Vilaine appartiennent à cette zone :

pala > *pàl* 'pelle' ; *palu* > *pà* 'pieu' ;
nidalem > *nyà* 'nichet'

L'évolution linguistique du latin à l'ancien français avait produit une triphtongue *iei* qui s'est partout simplifiée dès le premier millénaire de notre ère, mais de façon divergente selon les dialectes. Les dialectes du centre ont monophtongué la triphtongue en *i* . Ainsi *lectu*, par une étape *lieit*, y est devenu : *un lit*. L'Ouest a connu deux aboutissements différents de la triphtongue : *ie*, puis *yi*, en Basse-Normandie, et *e* au sud-ouest. Les parlers de Bretagne appartiennent à ce dernier groupe ; l'ancienne triphtongue *iei* y est représentée par *é* ou *è*, au lieu du *i* français :

lectum > *lè* 'lit' ; *pectus* > *pè* 'pis d'une vache' ;
texere > *tét* 'tisser' ; *mediu* > *mè* dans *à mètã*
'à mi-temps' ; *media* > *mé* dans *méné* 'minuit'.

Une autre ancienne triphtongue : *uoi*, s'est elle aussi simplifiée de façon diverse selon les dialectes. Dans le centre cette triphtongue a donné le même résultat *ui* qu'une ancienne diphtongue *uį* : *noctem* et *ustium* ont le même vocalisme dans les mots français *nuit* et *huis*. Dans l'Ouest, il n'en a rien été. La diphtongue *uį* s'y est simplifiée le plus souvent en *u*, d'où par exemple, *sè d u* 'seuil de porte', ou *usyàɑ̯* 'portes du lit clos', composés ou dérivés formés à partir du mot correspondant au mot français *huis*, ou encore *bru* pour 'bruit', *ădjuzé* 'aiguiser'... Par contre la triphtongue *uoi* s'est simplifiée au sud-ouest en une voyelle *e* de même nature que l'aboutissement de la triphtongue *iei*. On aura ainsi :

noctem > *nè* 'nuit' ; *ad-noctem* > *ànè* 'aujourd'hui' ;
corium > *tɕèr* 'cuir' ; *coctu* > *tɕè* 'cuit' ;
magis hodie > *mézè* desormais ; *coxa* > *tɕés* 'cuisse' ;
trimodia > *tèrmé* 'trémie'.

Le Poitou connaît dans son ensemble un vocalisme comparable : *é* ou *œ* dans un tel cas, alors que le résultat, en Basse-Normandie est différent mais cependant du même ordre que celui de l'ancienne triphtongue *iei*.

Ces diverses évolutions ont pour caractéristique de s'être produites au cours du premier millénaire de notre ère. On voit que la différenciation entre les parlers de l'Ouest n'est pas un phénomène récent. La communauté de destin qu'attestaient les traits phonétiques du groupe précédent est ici brisée. La Bretagne romane marche alors de pair avec le Poitou et se sépare de la Basse-Normandie. Il ne faut pas concevoir la différenciation comme une succession de divisions d'un ensemble en sous-ensembles de plus en plus petits à mesure que le temps passe. Les divisions se font de manière indépendante les unes des autres.

* * *

D'autres traits s'étendent sur des aires encore moins vastes. Certaines ne dépassent guère les limites de la Bretagne romane. C'est le cas de l'emploi de la voyelle centrale *ė* comme voyelle tonique distinctive de *é, è, œ, æ,* plus prononcé ici que dans certaines régions du Maine et de l'Anjou où le phénomène est également attesté. La centralisation de la voyelle a maintenu des distinctions que le français a perdues à l'oral mais que la graphie conserve. La différence entre *mangé* et *mangée* pouvait se perdre en français du jour où le *-e* final, dit marque du féminin, ne s'est plus prononcé. La solution a consisté à différencier la prononciation des voyelles toniques. Le *-é* de *mangé* est devenu bref, celui de *mangée* long. Cette opposition s'est perdue en français, mais s'est généralement conservée en Bretagne sous plusieurs formes, par la centralisation de la voyelle ou une diphtongaison. La solution la plus répandue en Bretagne est la centralisation, ce qui donne une opposition *ė - é*, celle que l'on connaît à Saint-Martin : *mãjė - mãjé*. Mais la diphtongaison existe aussi ; on aura alors des oppositions du type : *mãjé - mãjæi̯*, comme à Séverac. Et l'on peut combiner les deux types comme à Allaire où l'on dit : *mãjė - mãjài̯*. Le point de départ et la valeur de l'opposition sont identiques, seuls changent les moyens de l'exprimer. Mais la Bretagne romane est presque la seule région à avoir utilisé la centralisation de la voyelle, dans ce cas, en domaine d'oïl.

* * *

Ces quelques marques phonétiques singularisent les régions linguistiques que l'on pourrait dire du Grand-Ouest, ou de l'Ouest-sud-ouest, ou simplement de l'Ouest, par des évolutions particulières au sein de l'ensemble d'oïl. Ces régions se démarquent par des innovations différentes de celles qui sont faites par les autres dialectes Mais elles peuvent se distinguer aussi par la conservation d'articulations, autrefois générales, mais que les autres dialectes ont abandonnées au cours de leur évolution.

C'est le cas par exemple du maintien du *h* en initiale de mot ou de syllabe. Cette consonne, disparue de la prononciation française, est encore présente en Bretagne, comme en Normandie.

L'ancienne langue d'oïl était riche en diphtongues, ce qui explique la graphie par deux lettres pour une seule voyelle dans la prononciation d'aujourd'hui : *au, eu, ou.* Ces anciennes diphtongues, totalement disparues de la prononciation française, restent vivantes, telles quelles ou sous une forme évoluée dans les Pays d'Oust et de Vilaine :

- l'ancienne diphtongue *àu̯* y est restée d'un emploi général :
  tàu̯p 'taupe'
  C'est la graphie *au* du français.
- l'ancienne diphtongue *èu̯* s'y conserve sous deux formes :
  éǫ̯ en Loire-Atlantique et *yàu̯* en Morbihan et Ille-et-Vilaine :
  màrtyàu̯ ou *màrtéǫ̯* 'marteaux'
  C'est la graphie *-eau* du français.
- l'ancienne diphtongue *éu̯* s'y conserve sous la forme d'une diphtongue *àu̯ : yàu̯* 'eux'.
  C'est l'une des sources des graphies *eu* du français.
- les anciennes diphtongues *ǫ́u̯* et *ǫ̀u̯* se conservent plus rarement.
  Deux formes sont connues :
  ǫ̀u̯ au nord de Redon en Ille-et-Vilaine,
  àu̯ à l'ouest en Morbihan. Mais ces diphtongues tendent à se raréfier :
  hǫ̀u̯, hàu̯ 'houx' ; *pǫ̀u̯s* 'pouce' ;
  jǫ̀u̯, jàu̯ 'joug'.
  C'est la graphie *ou* du français.

Ces anciennes diphtongues se sont conservées dans l'Ouest de manière plus ou moins fréquente. La diphtongue *àu̯* y est d'un emploi général. Le résultat moderne de *èu̯* comporte souvent une diphtongue : *you̯* dans le Maine, *éã̯* en Vendée, *yàǫ̯* en Normandie. Par contre le maintien des autres anciennes diphtongues y est exceptionnel.

* * *

Les quelques traits phonétiques brièvement présentés n'ont pas épuisé tous les termes de la différenciation entre le français et le gallo parlé dans les Pays d'Oust et de Vilaine. Le choix qui a été fait visait seulement à montrer l'appartenance de ces parlers au groupe des dialectes de l'Ouest et en même temps évoquer leur originalité au sein de cet ensemble.

Il est donc facile de montrer l'appartenance des Pays d'Oust et de Vilaine à l'ensemble des dialectes de l'Ouest. Leur originalité au sein de cet ensemble les rattache, de toute évidence au groupe dialectal de la Bretagne romane, le gallo. Certains traits - notamment la conservation des anciennes diphtongues *éu̯, ǫ̀u̯, ǫ́u̯,* du fait que les parlers qui ne les ont pas monophtonguées sont assez rares - manifestent un particularisme local au sein des parlers environnants. Mais ils ne peuvent servir à isoler une zone linguistique des Pays d'Oust et de Vilaine. D'abord ces conservations de diphtongues ne sont pas propres à ces pays et, ensuite, elles n'y apparaissent plus désormais que dans certaines communes.

Ce qui distinguerait plutôt cette région, c'est sa position sur les confins de certaines limites caractéristiques qui partagent la Bretagne romane.

C'est ainsi que la région appartient au groupe des parlers qui ont adopté l'emploi de la voyelle centrale et dont s'excluent la majeure partie des Côtes-du-Nord, le sud du Morbihan et l'ouest et le sud de la Loire-Atlantique. Les pays d'Oust et de Vilaine se rattachent sur ce point à l'ensemble central, mais se situent juste sur la limite du phénomène. Au sud on prononce dans ce cas un *é* le plus souvent. Cela concerne des mots comme des marques morphologiques :

- *pré* pour le pré, *byé* pour le seigle, *né* pour la nuit, *lé* pour le lit, etc.
- les terminaisons des infinitifs et des participes passés masculins des verbes du premier groupe (qui sont respectivement en *er* et *-é* en français), exemple : *smé* pour semer ou semé, etc.

Dans d'autres cas, la région appartient à un ensemble intermédiaire entre des zones plus vastes. C'est la configuration qui se dessine sur les cartes où apparaissent les représentant modernes des voyelles latines *ē/ĭ*.

Entre la région rennaise où *te* latin (devenu en français *toi*) aboutit à *tà* et la zone de la frontière linguistique où le résultat actuel est *tè* s'intercalent des zones en *tàị̂* comme dans les Pays d'Oust et de Vilaine et le nord de la Loire-Atlantique. Une telle situation est favorable au surgissement de formes encore plus étroitement localisées : *tè*, *táị̂*.

On aurait des répartition semblables, sinon identiques, pour *la soif : là sàị̂* en général face à *là sè, là sà* ; pour *noir : nàị̂*, face à *nè, nà, nèị̂, nèr* ; pour *le soir : lè sàị̂*, face à *lè sè, lé sà, lé sèr* ; pour *l'étable : lè tàị̂* (du latin *tectum*) face à *lè tà, lè tè, lè té*, etc.

D'autres limites, par contre, peuvent traverser les Pays d'Oust et de Vilaine. Certaines détachent seulement quelques communes de la périphérie. Ainsi l'évolution phonétique du suffixe *-eaux* qu'on a dans les pluriels : *marteaux, oiseaux, ruisseaux*, etc., amène deux types de résultats en Bretagne : *yàu̯* et *éǫ́*. Cette dernière diphtongue est spécifique de la majeure partie de la Loire-Atlantique. La limite entre les deux types suit le cours de la Vilaine depuis son embouchure et se dirige vers l'est à partir de Séverac, puis Plessé, englobant les cantons de Blain et Nozay. On a donc dans cette région : *màrtéǫ́* 'marteaux', *kòpéǫ́* 'copeaux', *wazéǫ́* 'oiseaux', *muzéǫ́* 'museaux', *béǫ́* 'beaux', *ɕàpéǫ́* 'chapeaux', *jàrjéǫ́* 'vesce sauvage', *nàvéǫ́* 'navets', *kutéǫ́* 'couteaux', *urméǫ́* 'ormeaux', *rózéǫ́* 'roseaux', etc., alors que, au nord de la ligne tracée, on prononce *-yàu̯* dans tous ces mots au lieu d'*éǫ́*.

Dans d'autres cas, la limite divise nettement les Pays d'Oust et de Vilaine. Un exemple caractéristique sera emprunté cette fois à la morphologie, celui des alternances grammaticales entre la forme du singulier et celle du pluriel de certains substantifs. Le nord de la Bretagne romane conserve ces alternances, tandis que le sud généralise l'emploi de l'une des deux formes. On oppose ainsi au nord :

1°) - un cheval ; des chevaux : *ẽ ɕfà ; dé ɕfàu̯*
ou *ẽ ɕwà ; dé ɕwàu̯*
C'est l'opposition *-al ; -aux* du français.

2°) - un oiseau ; des oiseaux : *ẽ wézè ; dé wézyàu̯*
ou *ẽ wázyà ; dé wázyàu̯*
C'est l'ancienne opposition *-el ; -eaux*,
comme on en a encore une trace en français dans :
un bel enfant ; des beaux enfants.

3°) - un pommier ; des pommiers : *ẽ põmyè ; dé põmyé*
ou bien *ẽ põmyé ; dé põmyéị̂*

Au sud, on n'emploie qu'une seule forme dans ces cas. C'est celle du pluriel dans le cas de *cheval* et *oiseau*, et l'on dira *ɕfàu̯, ɕwòu̯ ...* et *wázéǫ́, wázyàu̯ ...* au singulier comme au pluriel. C'est celle du singulier dans le cas de *pommier* dont la finale est prononcée, dans tous les emplois du mot, *-yè* ou *-yé* selon les communes.

Ces trois limites, qui concernent tous les mots composés de ces différents suffixes, traversent les Pays d'Oust et de Vilaine d'ouest en est. Elles opposent une région nord et une région sud, comme le font, mais selon d'autres parcours, les oppositions *yàu̯/éǫ́* et *è/é*. Par contre l'aire de *tàị̂* 'toi', caractéristique de la région, a une orientation nord-sud et s'insère entre une région ouest en *tè* et une région est en *tà*. Les limites non seulement ne passent pas au même endroit mais ont des orientations différentes. Avant de déterminer des appartenances, les limites indiquent d'abord où s'arrête actuellement la progression d'une évolution. Elles séparent les régions qui ont accepté certaines innovations de celles qui les ont refusées.

La disparition des alternances de nombre répond à une tendance générale dans les parlers français, qui avance progressivement en Bretagne à partir du Bassin Parisien et de la Vallée de la Loire.

Les lignes de la carte indiquent l'état d'avancement du phénomène. A l'inverse, la région nantaise constitue la partie conservatrice dans le cas de l'évolution phonétique du suffixe *-eaux*. A partir de la triphtongue *eau* deux évolutions ont été possibles. Ou bien l'accent est resté sur le premier élément *e* qui s'est maintenu, les deux derniers se confondant en une voyelle *o*. On a alors la prononciation *éǫ́* de Loire-Atlantique. Ou bien l'accent s'est déplacé sur le deuxième élément *a*, le premier élément se fermant ensuite en yod, d'où la pro-

nonciation *yàu̯* qu'on retrouve telle quelle ou ayant continué son évolution dans la plupart des parlers d'oïl. Le refus de l'innovation s'est concentré, dans ce cas, dans la région nantaise, et tout indique que la ligne qui sépare les aires d'emploi d'*éǫ̀* et de *yàu̯* trace seulement la limite atteinte, aujourd'hui, par la prononciation majoritaire *yàu̯*.

Dans le cas de la carte 'toi', les différentes formes *tè*, *tài̯*, *tà* représentent trois étapes dans l'évolution du mot, la première étant la plus ancienne et la dernière la plus récente. La carte détermine simplement l'état d'avancement sur le terrain, les unes par rapport aux autres, de prononciations qui se sont développées à des époques successives. Les Pays d'Oust et de Vilaine se partagent entre les deux premières étapes, refusant seulement la dernière innovation rennaise : *tà*. Par contre, ils ont accepté l'innovation constituée par la voyelle centrale *è* qui domine le coeur de la Bretagne romane et se séparent ainsi du sud-ouest auxquels ils se rattachaient dans le cas précédent.

Situés à égale distance de la région rennaise et du Val de Loire, les Pays d'Oust et de Vilaine acceptent ou refusent les innovations venues de ces deux régions.

De l'est, donc, le nouveau ; de l'ouest, c'est-à-dire du breton, plus rien ne vient depuis longtemps. Il ne reste plus que

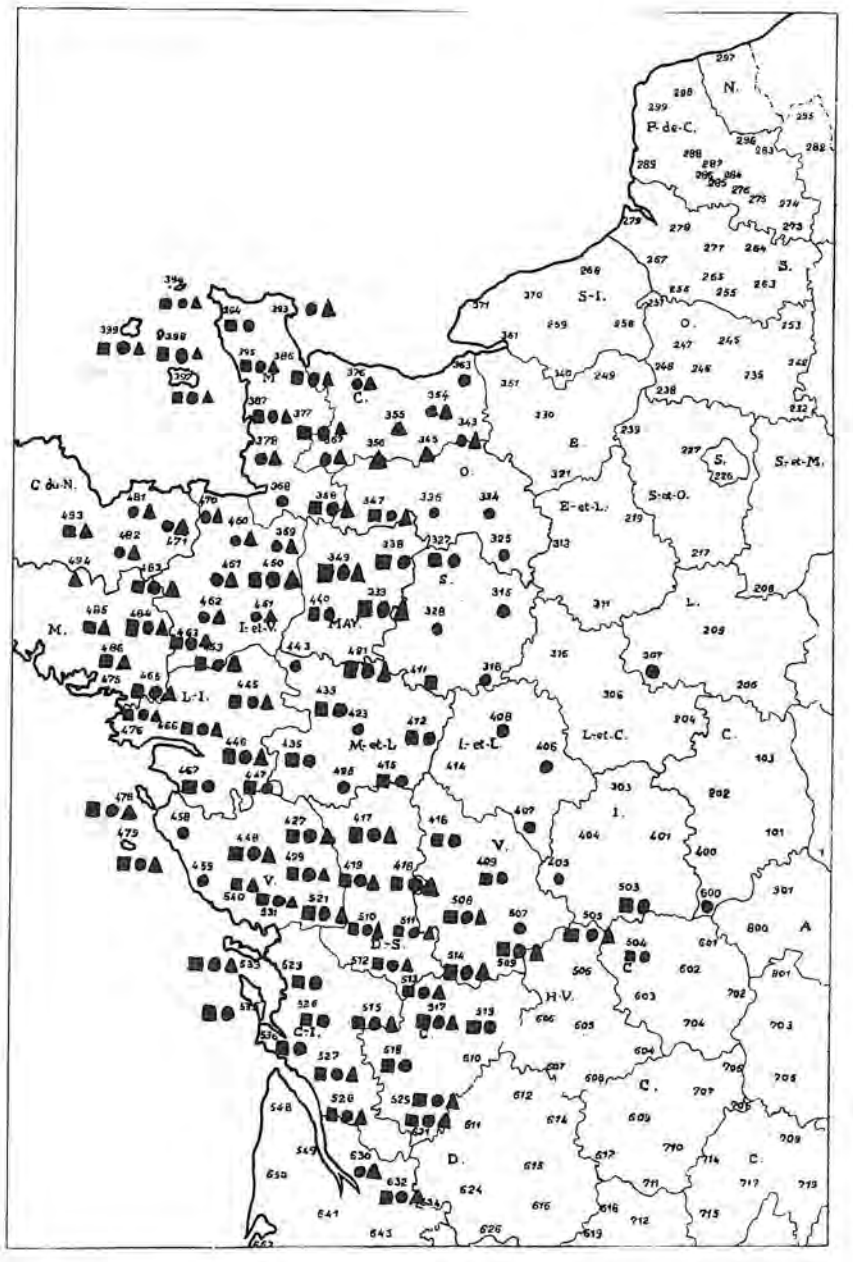

■ Palatalisation du *l* dans les verbes *subler, siffler.*

● Emploi de *goule* pour 'visage' ou 'bouche'.

▲ Emploi de *le sèr/saîr* pour 'le soir' et *drète/drëte* pour 'droite' au lieu de *souèr/drouète/drète* au nord-est, en domaine d'oïl et *ser/dreita/drecha* au sud-est, en domaine *occitan.*

Carte établie d'après l'*Atlas linguistique de la France.*

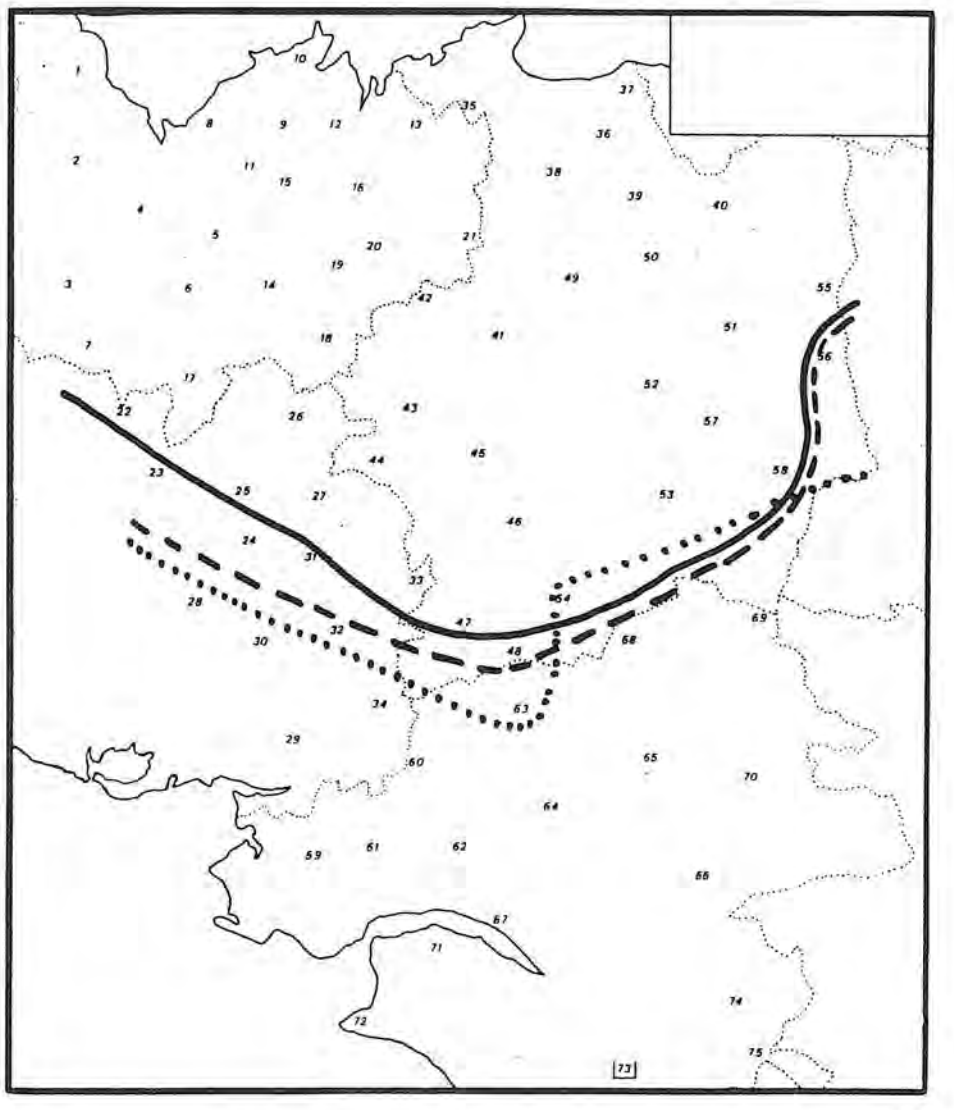

Les alternances de nombre

- trait plein : limite sud des alternances du type *ier - iers*
- tirets : limite sud des alternances du type *al - aux*
- pointillés : limite sud des alternances du type *el - eaux*

des traces, dans le vocabulaire, de la langue bretonne parlée dans toute cette région jusqu'au moyen-âge. Plus l'on se rapproche de la frontière linguistique et moins les exemples en sont rares. Ils ne dépassent jamais cependant quelques dizaines de mots. Citons parmi ceux qui sont connus dans les Pays d'Oust et de Vilaine trois exemples dont la répartition peut être cartographiée :

- *héjė* 'secouer', du breton *hejañ* de même sens.
- diverses prononciations :
  buk, budjè, bèdjẽ ... pour :
  le ver de terre, qui représentent des adaptations des différentes formes morphologiques que peut prendre le breton *buzhug* 'vers de terre'.

- les *tàryàu̯* ou *tàlàr* dénomment les sillons labourés en travers aux extrémités d'un champ, empruntés directement ou avec adaptation au breton : *talar*, de même sens.

Ces traces lexicales sont le témoignage du passé linguistique de la région. Leur répartition indique bien l'appartenance à des Pays d'Oust et de Vilaine à la partie ouest de la Bretagne romane, celle où l'influence de la langue bretonne est encore visible.

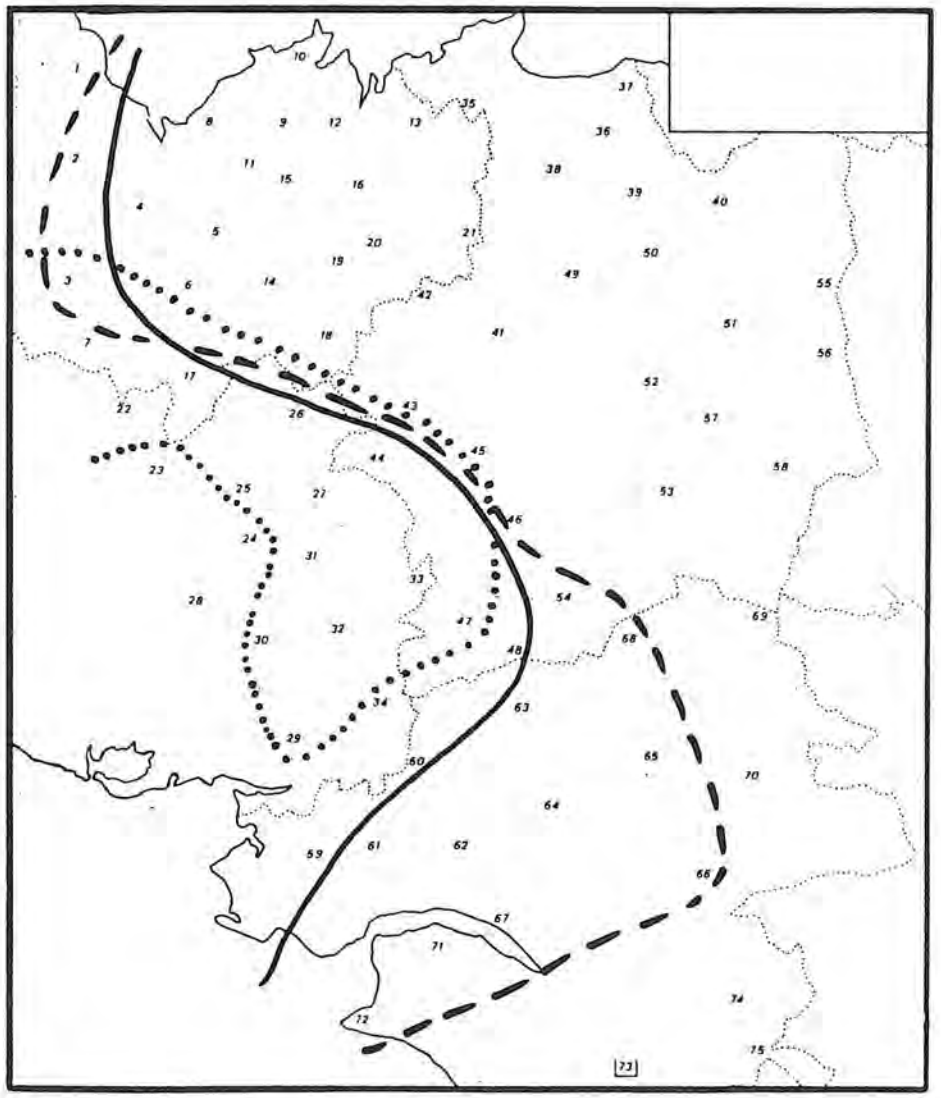

Vocabulaire d'origine bretonne

- trait plein : limite du type *héjer*
- tirets : limite du type *bugue, buguet, buguen*
- pointillés : limite du type *talar, tareaux*

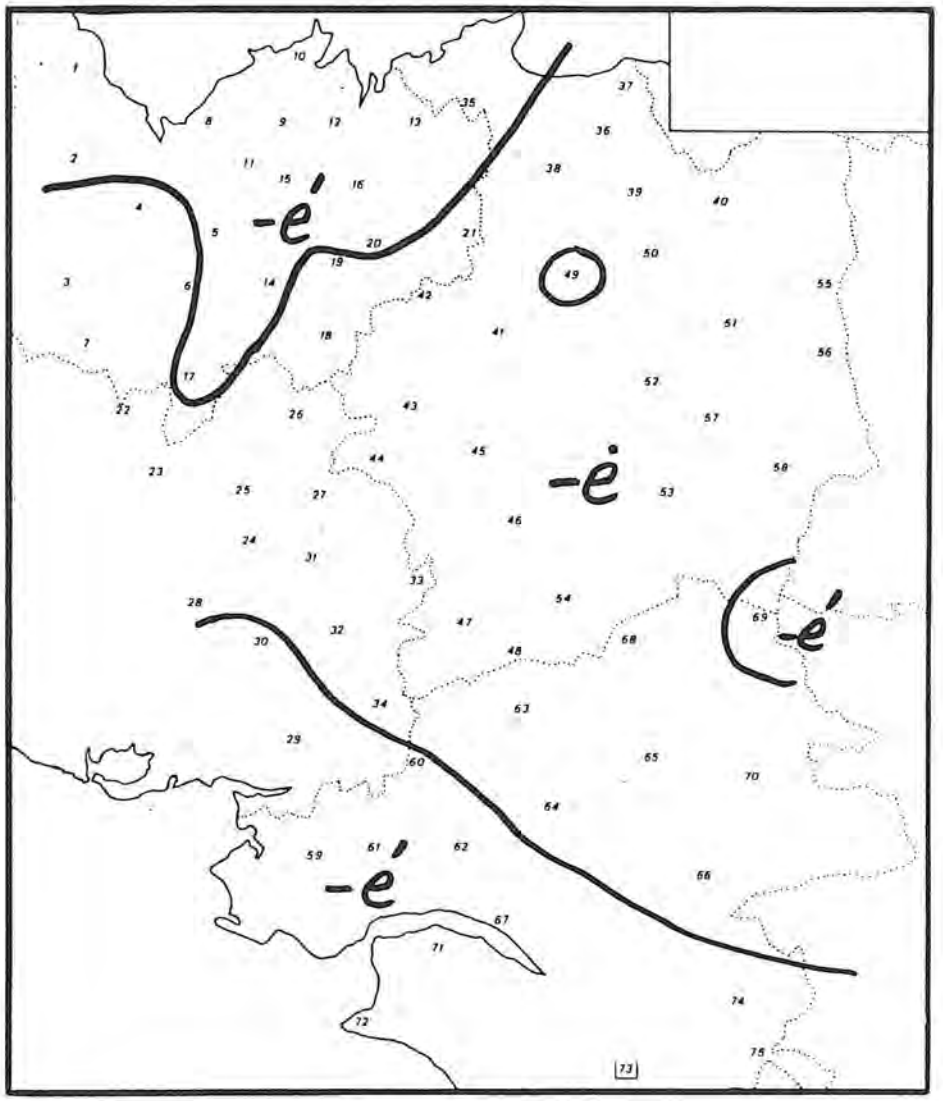

Terminaison des infinitifs des verbes du premier groupe.

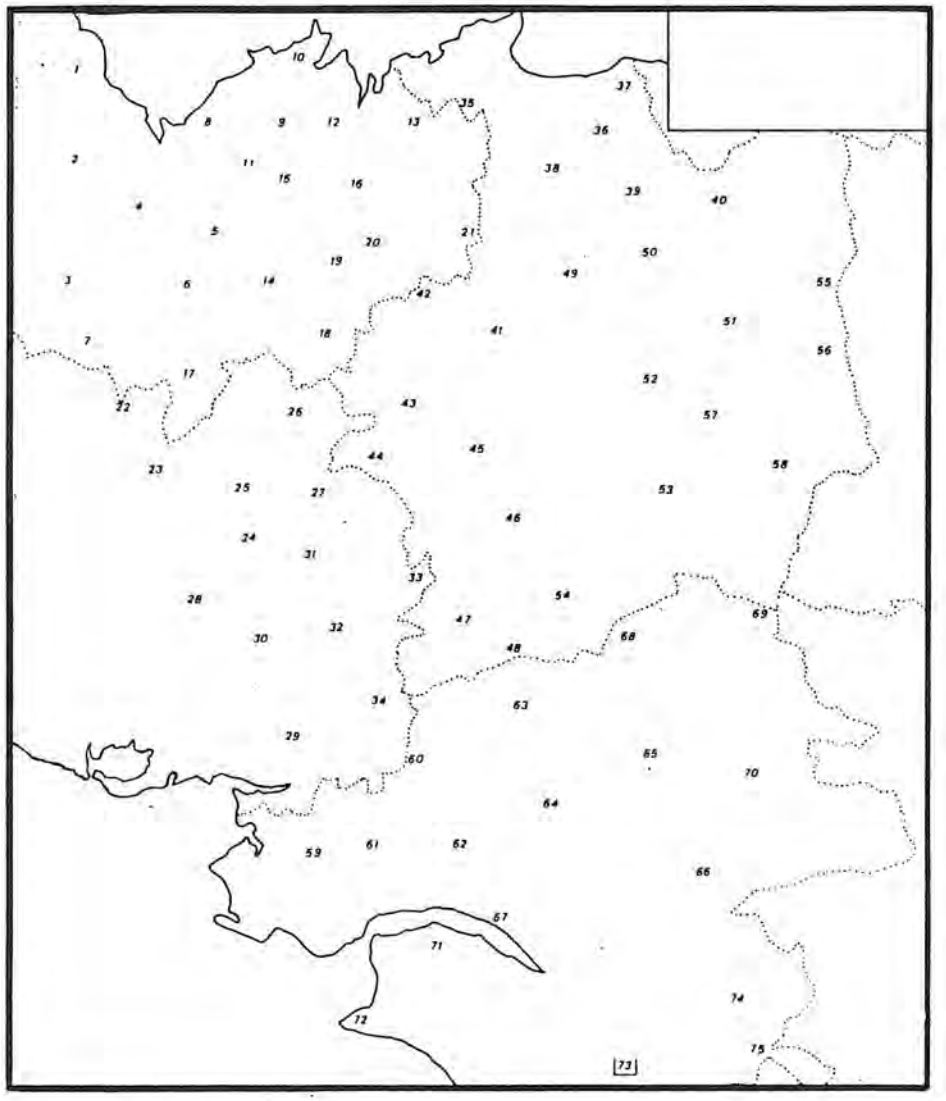

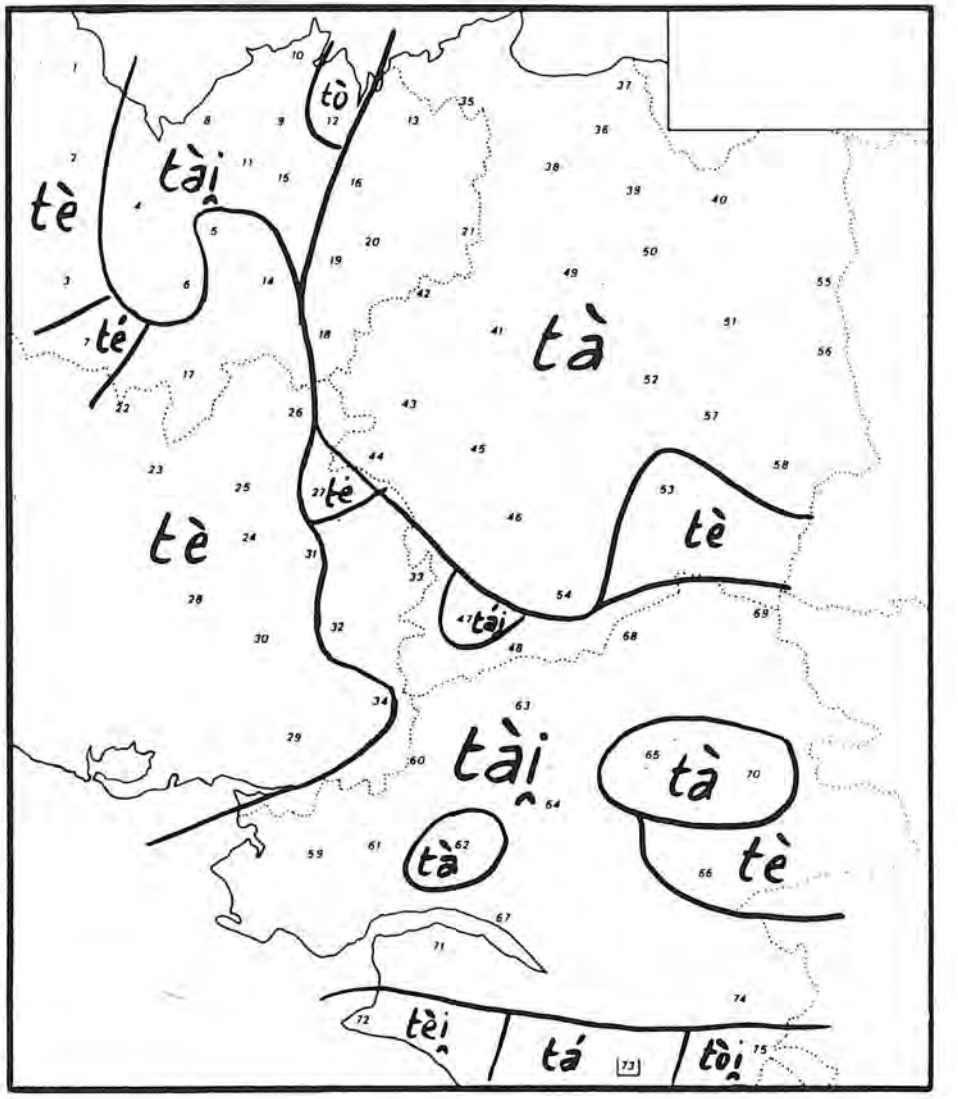
tò
tài
tè
tè
tà
tè
tè
tè
tài
tài
tà
tà
tè
tèi
tá
tòi

EXPRESSION GALLESE ET APPARTENANCE BRETONNE

GILLES MORIN

BRETAIGNE GALLOU ET VILAIGNE

Pour certains encore aujourd'hui, la seule «vraie» Bretagne serait la Basse-Bretagne, la Bretagne bretonnante ; la Haute-Bretagne, située à l'est d'une ligne Plouha - Vannes, serait la Bretagne «française», le commencement de la «France de l'ouest». La parution, en 1980, du premier tome du recueil des actes du Duc de Bretagne, Jean IV (1) rappela pourtant qu'en 1371, le duc «Jehan de Bretaigne» avait un receveur général en «Bretaigne bretonante» et un autre receveur général en «Bretaigne gallou». Cette «Bretaigne Gallou», orthographiée dans d'autres actes «Galo» ou «Gualou» (2), est nettement distinguée de la «France» et ses habitants ne peuvent être confondus avec les «Normans» et autres «Picars». Dans cette seconde moitié du XIVème siècle, si Jean IV a un receveur général et des receveurs particuliers pour la partie gallèse et un autre receveur général, et d'autres receveurs particuliers pour la partie bretonnante de son duché, c'est bien que le peuple breton parle deux langues différentes. Le duc de Bretagne, lui, s'exprime dans un français teinté de quelques termes gallos (3), et ceci depuis le tournant du XIIème siècle marqué par le changement de dynastie, Pierre de Dreux ayant succédé aux Conan.

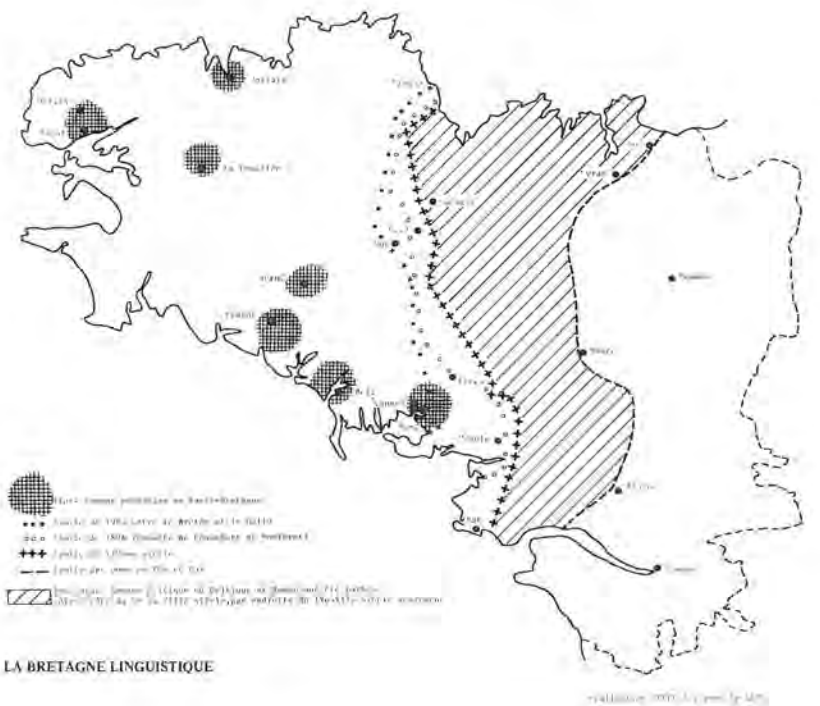

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

Au XIVème siècle, le breton et le gallo semblent facilement repérables dans l'espace et les responsables ainsi que les agents du recouvrement des impôts sont répartis selon la connaissance qu'ils ont de l'un ou de l'autre. Cette différenciation linguistique dans l'espace n'a pas toujours été aussi facile à repérer car, antérieurement au siècle, la limite entre le breton et le gallo ne se présentait pas sous l'aspect de cette ligne oblique Nord - Ouest / Sud - Est qui n'a, ensuite, que légèrement reculé vers l'Ouest. La Bretagne apparaissait plutôt comme la juxtaposition de trois régions : à l'Est la Bretagne de langue romane, à l'Ouest la Bretagne de langue celtique et au centre une zone mixte romano-celtique. Dans cet espace de transition, le roman et le celtique ont été parlés côte à côte du Vème au XIIIème, et par endroits du IXème au XIIème seulement (4). Il faut penser la répartition au sein de cette zone bilingue en termes d'ilôts et non de fronts. La carte, réalisée par Roland Neveu pour le Laboratoire d'Études et de Recherches Gallèses (L.E.R.G.) montre que la quasi-totalité des pays de Vilaine étaient situés dans cette zone mixte romano-celtique. Blain en est bien sûr à l'écart mais le pays blinois se trouve rattaché au reste des pays de Vilaine, ou plus exactement de la «Vilaigne» (5), ainsi qu'on disait à l'époque de Jean IV, comme semblent le montrer les premiers résultats des recherches conduites actuellement sur les échanges entre le breton et le gallo.

BRETON ET GALLO

On a beaucoup écrit depuis une centaine d'années sur le thème des rapports entre le breton et le gallo, en ne connaissant bien souvent qu'une seule de ces langues et parfois même en n'ayant la pratique d'aucune. En règle générale, on affirme qu'il n'y a qu'une douzaine et au mieux (Émile Ernault) qu'une cinquantaine de termes empruntés par le gallo au breton, et ce sans envisager les emprunts du breton au gallo ni songer à la possibilité d'une origine gauloise commune. C'est pourquoi on attend avec impatience les recensements comparatifs en cours entre le breton (principalement vannetais) et le gallo , conduits par Jacques Gueguen pour le Penthièvre et Patrice Dréano pour le Porhoët. Dans l'état actuel de leurs travaux, ces deux chercheurs non professionnels, ayant une très bonne connaissance du terrain (le premier est vétérinaire et le second ouvrier agricole) et bilingues gallo - breton, en arrivent à un total impressionnant d'environ 1 000 correspondances (6) entre des termes et expressions de la Bretagne Gallèse et de la Bretagne Bretonnante, dont il reste à rechercher maintenant la genèse en n'hésitant pas à avoir recours au moyen et au vieux breton ainsi qu'au gallois, sans oublier bien sûr le gaulois car l'histoire linguistique de la Bretagne commence avant le latin.

Claude Capelle a recensé pour sa part tous les articles qui ont été consacrés aux «racines celtiques du gallo» (7) et il a ainsi répertorié 150 mots ou familles de mots considérés comme venant du breton et qui se répartissent comme suit : 84 d'origine bretonne, 21 d'origine gauloise, 21 d'origine romane et 3 d'origine bretonne ou gauloise. Pour 23, l'origine, dans l'état actuel de la recherche, demeure obscure.

Si l'on s'intéresse à la répartition spatiale des mots dont l'origine bretonne apparait la plus plausible, on constate qu'ils sont connus dans une partie ou une autre des pays de Vilaine, certains l'étant au-delà de Blain et d'autres uniquement de l'embouchure de la Vilaine aux bords de l'Oust. C'est ce que montre bien la carte jointe des isoglosses de deux mots gallos d'origine bretonne, réalisée par Roland Neveu d'après des données de l'Atlas linguistique de la Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine (8) déjà cartographiées par Claude Capelle (9).

Nous n'avons retenu ici que deux des sept isoglosses présentées par Claude Capelle, à savoir celles des mots *berlu* et *rinchon*. C'est que l'origine des mots *gâpa* (balle, *enveloppe du grain dans l'*épi, débris de blé vanné), *pobran* (la renoncule), *héjeuse* (secoueuse de paille), *bran* (son) et *dreu* (ivraie, mauvaise herbe), est certainement plus romane ou gauloise que bretonne (10). Le mot *berlu*, par contre, correspond à l'une des principales façons d'appeler la digitale en Bretagne d'expression gallèse, l'autre étant *cotia* (avec ses variantes cotia, cotissa, cotissia et cotchu). *Cotia* dérive du verbe latin cotir, signifiant «heurter et faire claquer quelque chose», et il est connu aussi bien en castillan (cutir) qu'en catalan (cotar). Pour Walter Von Wartburg, tous ces termes viennent d'une même racine, le verbe grec koptein (14). *Berlu*, par contre, est à rapprocher du breton moderne, burlu ou brulu, et plus encore du moyen breton brely et du vieux breton briblu / Brivly, sans oublier les formes burluenn et bruluenn

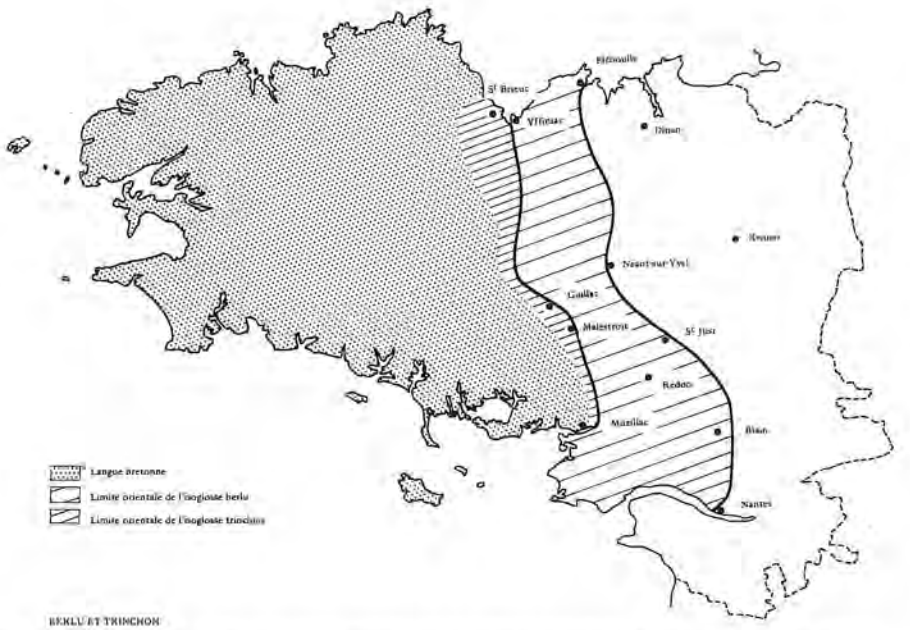

BERLU ET TRINCHON

du Catholicon (12) ni le cornique breilv et le gallois briallen. L'isoglosse *berlu*, représentant la limite orientale de ce terme ou des expressions qui lui sont liées (13), montre que ce mot d'origine bretonne celtique est connu à l'Est d'une ligne Sud - Nord, Yffiniac - Muzillac, passant par Guillac et Malestroit (14) ; à l'Ouest, par contre, c'est le terme d'origine gréco-latine *cotia* qui est connu.

Nous retrouvons la même opposition Est- Ouest, Pléboulle - Nantes, évitant la forêt de Brocéliande et passant très précisément par Néant-sur-Yvel (15), la seconde isoglosse que nous avons retenue, à savoir celle de *trinchon.* Ce mot *trinchon* correspond à l'une des deux appellations principales de l'oseille sauvage *(16)*, l'autre étant *la vinette. Vinette* dérive du latin vinum alors que *trinchan* est à rapprocher du breton moderne trínchin et des formes trinchenenn et trinchonenn que l'on trouve dans le Catholicon. Même si Claude Capelle fait fort opportunément remarquer que les deux termes *vinette* et *trinchon* peuvent cohabiter pour désigner localement deux sortes différentes d'oseille, à savoir le rumex acetosella pour le premier et le rumex acetosa pour le second (17), la mise à plat et en ligne par l'isoglosse montre là aussi une opposition Est- Ouest, britto - romane, ayant, encore plus nettement que pour l'isoglosse *berlu*, une orientation Nord - Ouest / Sud - Est. Cette opposition et cette orientation sont intéressantes car on sait que c'est précisément de l'Est, et selon cette orientation, que semble avoir pénétré la romanisation en Bretagne.

UNE ROMANISATION VENUE DE L'EST

On considère aujourd'hui comme probable la persistance du gaulois en Armorique après l'occupation romaine, un gaulois présentant bien des points communs avec le celtique insulaire. Pour François Falc'hun, la limite séparative entre les noms de lieux en *ac* et en *é*, qui correspond à peu près à la limite orientale de la zone romano - celtique, traduirait la limite de recul du gaulois. Son tracé, décrivant une sorte de S étiré des rives de la Manche à l'embouchure de la Loire, avec une incurvation à l'Ouest de Rennes et au Nord - Ouest de Nantes, serait la résultante de la «poussée romane» s'exerçant à partir de ces deux villes et due aux «noeuds routiers» qui assuraient leur rayonnement sur les campagnes voisines (18).

Cette vision d'un recul vers l'Ouest s'opérant comme des flux marins est aujourd'hui sinon remise en cause, du moins affinée par ceux qui préfèrent une autre image à savoir celle d'une langue bretonne fondant progressivement au sein de la zone mixte romano - celtique comme «de la neige au soleil».. Si le rôle joué par les pôles urbains n'est pas évacué, une attention toute particulière est cependant accordée à la frontière du royaume de Bretagne avant les conquêtes de Nominoë. En 635, lors de la paix entre le roi breton Judichaël (19) et le roi mérovingien Dagobert, cette frontière va précisément de Dol à Saint Nazaire, en passant par Montauban, Guipry et Redon.

A l'Est de cette frontière, c'est le «Brittanorum limes», la Marche de Bretagne, une marche qui se caractérise par l'absence quasi-tatale des toponymes bretons en *ker* et en *car*, la faiblesse des toponymes en *ville* qui leur sont liés, et, par contre, la prolifération des toponymes en *-ière*, en *-erie* et en *-ais* dont l'origine «mancelle - angevine» est probable, (20) ainsi que par les «guerches» correspondant sans doute à autant d'ouvrages fortifiés dressés par les Francs pour empêcher l'expansion des bretons. Cette expansion se fera tout de même, sous Nominoë, Erispoë et Salomon, principalement entre 850 et 867.

Cependant, si Érispoë se proclama «prince de la Bretagne et jusqu'au fleuve de la Mayenne», l'axe Vilaine - Rance - Couesnon continua à jouer un rôle fondamental du point de vue économique et il redevint le centre de gravité de la politique bretonne avec les invasions des Normands durant le dernier quart du IXème siècle. Le rôle de cet axe fluvial ne fut pas qu'économique et politique : il aurait selon Bernard Tanguy (21) eu aussi une dimension linguistique. Le large estuaire de la Vilaine avec les pôles de Duretie (Rieux) puis de Redon (le magasin de la Bretagne) aurait en effet constitué durant des siècles un obstacle à la romanisation puis finalement cédé devant celle-ci.

S'appuyant sur la carte des voies de communication au XVIème siècle, reproduite ici pour faciliter la compréhension, Bernard Tanguy décrit ainsi cette rupture du rempart à la romanisation venue de l'Est constitué jusqu'alors par le noeud fluvial centré sur Redon :

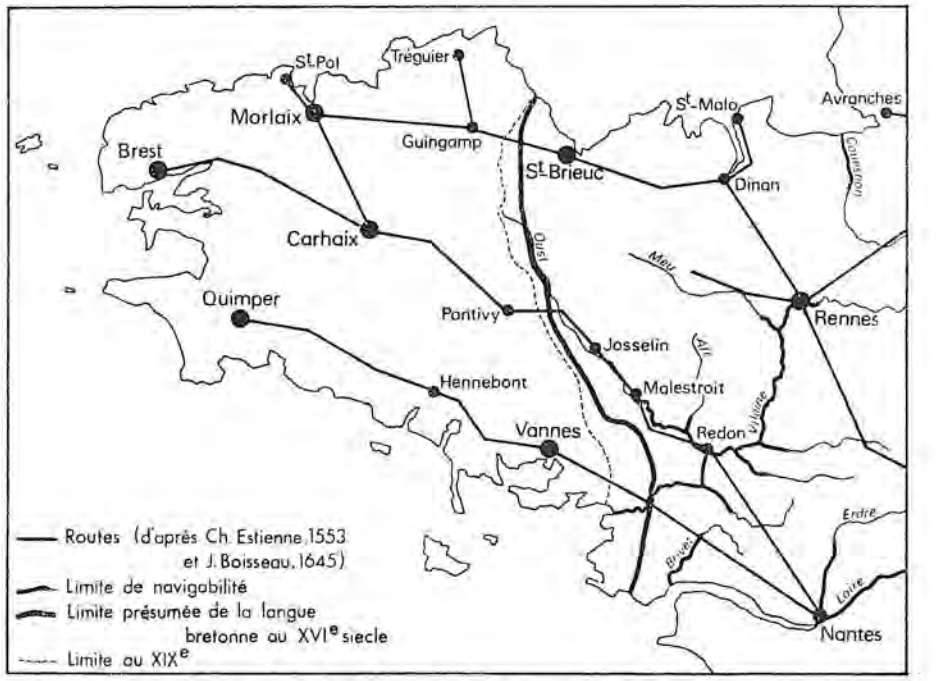

LES VOIES DE COMMUNICATION AU XVIe SIECLE

Carte publiée par Bernard Tanguy dans les Annales de Bretagne en 1980

« Il est certain que, gagné au roman, ce noeud fluvial lui ouvrait la zone innervée par le réseau de l'Oust et de la Vilaine. En outre, le réseau routier, en prise directe avec l'axe ligérien, constituait un facteur non moins déterminant de la romanisation. Son importance apparait nettement au XVIème siècle (cf carte). Si le roman est venu, en quelque sorte, buter sur l'estuaire de la Vilaine, le long de l'axe Nantes - Vannes, il s'est vu ouvrir la route de Nantes à Brest, par Redon, la haute vallée de l'Oust, du moins jusqu'au niveau de la bifurcation vers Pontivy, la limite linguistique épousant ensuite le cours supérieur de l'Oust. Au Sud de l'axe Nantes - Vannes, et à l'abri derrière les marais de la Brière, la presqu'île guérandaise s'est trouvée épargnée. » (22)

Pour être complet, ou au moins ne rien oublier d'essentiel, il faut aussi mentionner le rôle joué par les invasions normandes, qui ont été suivies par un repeuplement à partir des prieurés recrutant en Touraine et en Anjou, cela a certainement préparé l'essor de la romanisation ou cumulé ses effets aux autres facteurs. Cependant, malgré cette poussée romane décisive qui se vit ouvrir une voie royale de pénétration avec la route de Nantes à Brest passant par Redon, Malestroit et Josselin, l'imprégnation bretonne celtique des pays de Vilaine demeure une donnée essentielle ainsi que le révèlent les recherches toponymiques actuelles.

LA TOPONYMIE CELTIQUE

Gaston Latimier et Joseph Martin ont été les premiers à étudier de manière systématique les toponymes celtiques de la Bretagne orientale en prenant au point de départ pour terrain d'observation et d'analyse le bas Mené, en particulier les communes de Laurenan (Lan Ronan), Plémet (Ple Mael). Pour Plémet, pas moins de 13 000 microtoponymes ont été recensés et étudiés (23) à la lumière de la prononciation gallèse locale et en s'aidant à la fois de la connaissance des langues celtiques passées et contemporaines et de celle de vieilles généalogies bretonnes conservées surtout en gallois (24). 14 autres cadastres de la région du bas Mené et de Saint Brieuc et 2 d'Ille et Vilaine (25) ont été analysés d'une manière aussi minutieuse et approfondie. Les lieux dits des cinq départements bretons et de la Mayenne, recensés par l'INSEE ont été pour leur part répertoriés et ont connu le même traitement. Les résultats obtenus (26) mettent en évidence une imprégnation celtique marquée par des francisations qui, plus encore sans doute qu'en Basse Bretagne, occultent les origine et filiations. Le gallo apparait comme un excellent conservatoire des formes initiale ou au moins comme une des clefs de la découverte.

Pour s'en tenir aux toponymes des pays de Vilaine, Pipriac, prononcé en gallo : Piperia, pourrait dériver de priz - Périanc, c'est-à-dire la terre de Peria (27), autre forme sous laquelle on rencontre le nom Briec. A Saint-Nicolas-de-Redon, le nom de lieu la Rousselais, prononcé en gallo *la Rousselâ*, pourrait être la colline (roz) de Selav, autre nom sous lequel on rencontre Salomon. A Bain-sur-Oust, le toponyme «cancave» pourrait s'expliquer par can, le brillant, et cavan. A St Just où la bruyère est appelée en gallo *pétraùde*, le nom de lieu la Bruyère, prononcé localement berière, pourrait dériver de Brieuc prononcé Berieu en gallo. A Six-sur-Aft, le *poumeri* pourrait être la maison de Meryl, le lieu *les Quatre vents* qui n'est guère venté pourrait devoir son nom à Cator, autre forme sous laquelle on rencontre Cado.

On trouve bien sûr aussi plusieurs «vau» ne correspondant pas à des vallons et comme leur prononciation n'est pas diphtonguée (28), on peut supposer que l'on se trouve en présence d'une mutation de bod signifiant en breton l'habitation, la résidence. Des Ville Rault, dont la prononciation du «au» est également diphtonguée en gallo, pourraient dériver de traductions de Ker-raw.

Il faut maintenant poursuivre l'étude au niveau des microtoponymes car Gaston Latinier et Joseph Martin nous montrent que c'est au niveau des noms de parcelles que l'imprégnation celtique semble la plus forte. Ainsi, dans «Vieux poète» qui voisinent avec d'autres champs appelés bazard, bazardière, pré bazin ou champ bazin, on peut voir des Francisations de barz hardd, le poète beau, généreux, et barz hen, le poète ancien (29). Les champs et prairies de Mongazon (30), mot inconnu en gallo, s'expliquent probablement par la présence d'un nom hypocoristique suivi du nom gallois Cazen. Bien sûr, il ne faudrait pas voir dans ce nom comme dans tous les autres mis en évidence par Gaston Latimier et Joseph Martin les seuls membres des généalogies primitives car il peut tout aussi bien s'agir de noms communs.

Par ailleurs, il s'agit d'une étude inachevée mais elle devrait susciter des vocations de chercheurs, dans les pays de Vilaine et ailleurs. Comme il s'agit d'une entreprise de très longue haleine, il est cependant nécessaire d'avoir dès à présent une vue d'ensemble. Celle-ci nous est heureusement d'ores et déjà fournie par Jean Yves Le Moing qui a consacré il y a quelques mois son Diplôme d'Études Approfondies (D.E.A.) aux «pourcentages de toponymes bretons et français en Haute-Bretagne» (31). Après avoir rôdé sa méthode d'investigation et de traitement des données sur les noms de lieux situés sur la limite linguistique breton - gallo de la région de Pleugriffet (32), Jean Yves Le Moing a cette fois réalisée une carte originale (33) de la Bretagne Gallèse en affectant à chaque commune la valeur du pourcentage défini par le nombre de lieux bretons sur le nombre total de lieux. Certes, le choix de se limiter aux noms de lieux habités tels qu'ils figurent dans les nomenclatures de l'I.N.S.E.E., avec éventuellement quelques toponymes géographiques, n'est pas exhaustif et n'intègre pas les prononciations locales actuelles, mais l'intérêt de ce travail pionnier est de dégager des pourcentages pour l'ensemble de la Haute-Bretagne, et ce à partir de données cohérentes.

On retrouve sur la carte établie par Jean Yves Le Moing une zone intermédiaire entre une partie orientale, centrée sur Rennes et Nantes, où les pourcentages de toponymes bretons sont inférieurs à 4,5 % et une partie occidentale bretonnante où les pourcentages sont supérieurs à 85 %. Collant étroitement à cette partie bretonnante, on trouve dans la partie Ouest de la zone intermédiaire une frange limitée à une seule commune dans la partie Nord (55,2 % à Tréveneuc) mais s'élargissant à 5 communes à l'estuaire de la Vilaine avec des pourcentages avoisinant les 85 % (80,6 ! à Arzal, 82,7 % à Muzillac, 84,6 % à Pénestin).

A l'Est de cette frange, le reste de la zone intermédiaire laisse apparaître une étendue plus vaste avec des taux situés entre 4,5 et 50 % de toponymes bretons. Les pays de Vilaine se signalent de nouveau à notre attention car, du Sud de St Méen-le-Grand à Escoublac, les pourcentages sont supérieurs à 20 % alors que dans le Nord ils sont généralement compris entre 4,5 et 8 %. Les 43,8 % de Quily, les 31,8 % de Missiriac, les 37,5 % de St Abraham et les 34, 3 % de Pluherlin contrastent ainsi vigoureusement avec les 8,5 % de Plérin, les 7,5 % de Ploufragan, les 5,8 % de Lamballe et les 5 % de Cancale.

Cependant, si l'ensemble des pays de Vilaine a un pourcentage de toponymes bretons surprenant pour les non spécialistes et même pour certains spécialistes ayant plutôt vu une meilleure résistance celtique dans le Mené (où St Jacut du Mené n'a que 8,7 % et St Gouéno 11 %). La carte de Jean Yves Le Moing met en évidence l'originalité de Redon et des communes qui l'entourent (15,2 % à Redon, 13,2 % à St Nicolas, 11,1 % à St Jean la Poterie) ainsi que du couloir Carentoir (16,4 %), St Martin-sur-Oust (11,9 %), St Gravé (15,4 %).

Nous retrouvons là le rôle de pôle de romanisation joué par Redon et nous avons une attestation de l'importance de l'axe Vannes - Questembert - Rochefort - St Martin/Oust - Carentoir - Maure - Rennes pour la même romanisation. On pourrait bien sûr affiner davantage mais on y verra certainement encore plus clair avec la thèse que Jean Yves Le Moing se propose d'entreprendre après son D.E.A.

Nous emprunterons encore pour notre part, trois pourcentages à la remarquable carte qu'a déjà réalisée afin de faire remarquer que Guémené-Penfao (avec 24,6 %) devance Pipriac (10,8 %) et St Seglin (10 %), ce qui risque, malgré la différence de corpus (34) d'entraîner un nouveau concours de mentous car, si l'appartenance bretonne des pays de Vilaine à la Bretagne ne peut être contestée, les conteurs et menteurs de l'axe Djémenë - Penfao / Piperia / Saint Seglin sont bien les meilleurs représentants de l identité gallèse contemporaine.

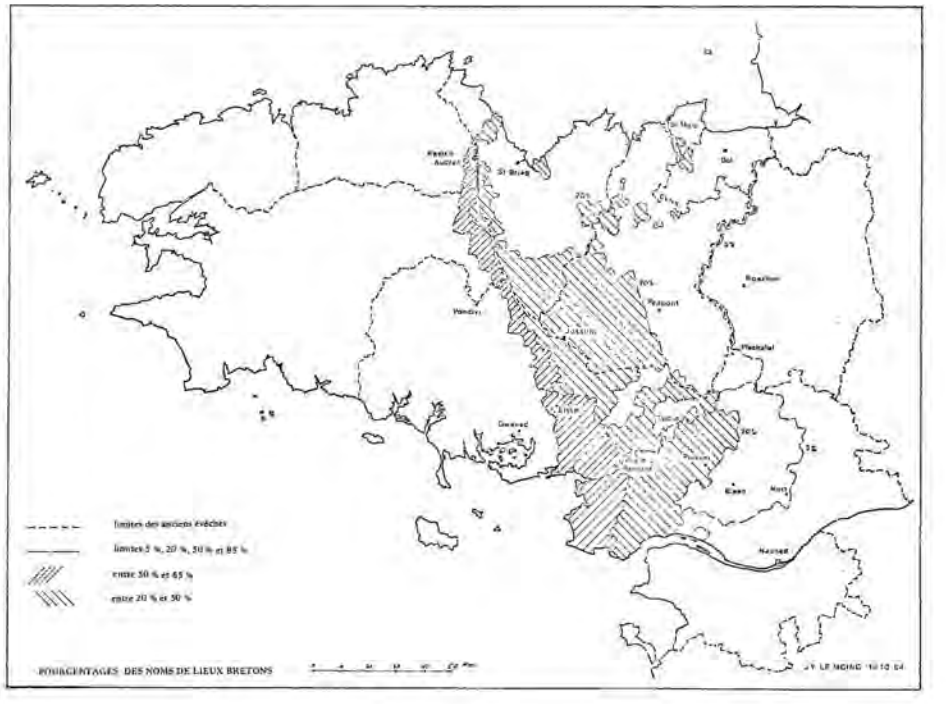

CONTOUS ET MENTOUS
... mais BARDES ET POETES AVANT TOUT !

Une langue peut se mettre en isoglosses ou en dictionnaires mais il est surtout important qu'on la parle et qu'on la reparle. Cela ne remet bien sûr nullement en cause les travaux accomplis dans un seul souci de recherche (35) mais l'urgence étant de convaincre les gallésants des pays de Vilaine, et d'ailleurs, de la dignité de leur langue et de donner envie de la mieux connaître ou de l'apprendre, il est tout à fait normal que nous terminions cette contribution par la présentation des trois personnes qui ont le plus fait pour le renouveau du gallo, d'abord sur les bords de la Vilaine puis du pays de Retz au Poudouvre et de Fougères à Ancenis.

Alain Burban, Eugène Cogrel et Albert Poulain, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, ont chacun un talent personnel inimitable de ce conteur, et lorsqu'il le faut, de mentuer ; mais ce sont avant tout des bardes et des poètes. Ils initient ou révèlent en même temps qu'ils cultivent l'art du dire et leur prose, écrite, racontée ou improvisée est poésie.

Eugène Cogrel sait exploiter son art poétique pour parler avec un égal bonheur du bouchon d'écuelle et de l'évènement le plus tragique ou le plus intime. Alain Burban, chantre de la joie de vivre, est incontestablement le roi des mentous. Albert Poulain actualise en même temps qu'il transmet, ce dont témoigne bien la légende de la peyelle de la Halatais. Ce texte retenu ici est sans doute la meilleure expression gallèse des traditions des pays de Vilaine. On trouvera certainement à redire sur la graphie, le vocabulaire et les structures grammaticales mais ce qui compte le plus, c'est le regard contemporain porté sur une légende séculaire et une culture aux multiples facettes.

Il restera au lecteur à aller écouter ou réécouter Alain Burban, Eugène Cogrel et Albert Poulain, et surtout à aller les voir et les revoir. Car si l'écriture est de toute manière, et pour toute langue, une mise à plat, le seul enregistrement prive des regards et des gestes qui sont le sel de l'art de conter.

La vidéo et la télévision ne remplaceront, quant, à elles, jamais la chaleur communicative et la complicité qui circulent des bouches et des mains aux oreilles et aux coeurs et c'est pour cela qu'il faut espérer que les pays de Vilaine sauront assurer la relève de leurs contous avec le même succès que la relève de leurs chantous.

L'avenir du gallo passe notamment par la réponse à ce défi mais on ne pourra pas reprocher à Alain Burban, Eugène Cogrel et Albert Poulain d'avor ménagé leur temps et leur peine pour montrer aux associations et aux habitants des pays de Vilaine et d'ailleurs les voies à suivre, c'est à dire celle de la civelle qui part des sources pour aller vers le grand large mais aussi celle de la Bogue qui sait piquer pour préserver son identité.

Gilles Morin

la peyelle de la Halatais

D'aute fa i s'passe bin des choses sû le haut d'la butte de la Halatais, dans l'pai d'Piperia, là où ien des permiers chefs bertons, RIWAROCH, mette ses zieutous pour vêi v'ni les fâilli Francs et bin d'autes mal chaussés pâsse la Vilaine à Messa. Éte dans l'temps qu'la Bertaigne te à son compte. Les gens d'la butte là c'nnaissent bin des choses que les fieuroux du bourg ne savint point et pour éla on n'se gêne point pour s'en moque.

Un jou don, MATELIN, un des dix bouche d'la commune de Piperia, épiaule un viaù quant il ouéyit aboyé sa chienne Folette dans le carré d'choux d'à côté. I zieutit don et s'avisit que sa chienne se pouelté do eune bête bianche. I n'en fut bin fâche car on oré abité pû vite à sa fomme qu'à sa bête. I print don son couté fin affilé et le mirit sû la bête. I té aussi adrêt que l'père de la Trénelais qui poque les chats d'étchuré d'un coup d'roche. Bin entendu i s'été avisé qu c'te bête bianche ça té la Peyelle qui vené ténanw sû cette butte de la Halatais pour embête les gens comme fesint la né les torins à la Bintiné. I fut bin benaise de oui la Peyelle laisse Folette et s'en allé en berriant : Olle avé bin été sangné au d'ssus des babines. Matelin s'ergromit don, fier comme un cô, mais i songit bin vite qu'i li faure ajté un aute couté.

Bin des s'maines après, à la grande faire de la Teillouse à Redon, note bouche qu'été aussi vetillard et amiabe que José LECLERC, note bouchaillé contou de la Latchune, print bin du pyési sû l'pont de St Nicolas de Redon. I l'vit la perche, jouit ès boules en buis, o des tchilles, ès palets, fit l'bras d'fer et l'bâton d'pié. Après bin des achalées i songit qui falle bézé un morcé pour se surboute car i n'té point rentré sû Piperia.

I commandit don a eune belle marraine au pail tout jaune, et bin gracieuse ma fa, eune assiettée de fricassaï qu'été bin entendu bin meins pévré que cez li : é té sucré comme la sienne du pai des Fougerét et comme la goule des fommes qu'on a tant de pyési à pigoché. La fricassaï té vra gouléyante et i n'en r'print eune deuziéme et eune touaziéme. Quant i s'avisit que les nuées allé l'trempé guené avant d'arrivé à Piperia, i d'mandit don son compte à la marraine. Celle cite yi dit :

- «V'avez l'air bin pressé mon bon monsieur d'vous en allé avant la fin de la fête !»
- «Je bas dica la Halatais !» qu'i répondit
- «Oh, qu'é dit, je l'ai fait bin d'autes fa, et tous les jous côr !»

Comme i la r'garde tout ébobé et qu'i n'en berzillé point é yi mit sû la tabe un baû couté d'bouché bin affilé.

- «Garne, qu'i fit, on dire l'mien : tout pacré»
- «Vous n'mentez point, qu'é dit c'est bin ma que vous avez délivré en m'faisant sangné par votre couté bin miré au d'ssus des babines, dans l'cllos d'choux d'la butte de la Halatais. Et c'est pour ça mon brave monsieu que vous n'aré point besoin d'me payé pour le pyési qu'vous m'avé donné.»

Note MATELIN songit que si il habité une butte où dansint les sorcie, le pai de St Nicolas, patron des marins et des hommes de l'éve, avé côr des marraines bin sciencé dans les changements de personnes, comme dans l'aute pai berton des marais de Guérande où bin des préchous se sont fait prende. Falle bin sûr le sava : à la Halatais, à la crésée des cinq chemins, tout autour du p'tit pâturet envircouété d'un cherra, bin des fa il avé oui saute et dansé. I savé bin qu'la né ne falla pas s'y pourmené, mais i n'avé point côr vu de fille délivré, bin qu'les sacrées peyelles druiint ténant dans le coin. Le lendemain i d'mandit aux pû sciencé qui pu terroué c'qu'il en songint. I n'surent point pour autant pourquai que c'te fomme de Redon avé té encroyé ; Note bouché se contentit de son couté, mais à ka i songeré au jour d'ené à zieuté toutes les filles a folleyé du disco au rototo !

car si toute fille qui fait folie
en peyelle bianche prend habit
dans note grande commune de Piperia
i aré don pu qu'ça !

(1) – Publication de l'Institut Armoricain. Diffusion : Les Presses Universitaires de Rennes 2 - (PUR) - 339 pages. 1980. Tome 1.

(2) – Les mentions de la «Bretaigne Gallou» sont plus nombreuses dans le tome 2 du recueil des Actes de Jean IV paru en 1983. Publications de l'Institut Armoricain. Diffusion PUR. Pages 345 à 749.

(3) – Voir à ce sujet : «Le gallo, lenghe des ducs ?» – N° 19 du Lian

(4) – Sur la zone mixte romano-celtique, lire l'ouvrage du professeur Léon Fleuriot sur les «origines de la Bretagne» paru en 1980, chez Payot, et en particulier les passages consacrés aux îlots romans en Basse-Bretagne (p. 87 - 88), aux termes romans en Bretagne occidentale (p. 88 - 89), au roman puis au français du Sud - Est de la Bretagne (p. 92 - 97).

(5) – Tome 2 du «recueil des Actes de Jean IV». Mandement du Sénéchal de Rennes de faire une enquête sur les plaintes des religieux de «S^{t} Sauvour» de Redon au sujet de leur droit de ban - sel. 15 septembre 1398.

(6) – Par correspondances, on entend des ressemblances ou rapprochements entre le breton et le gallo qui ne peuvent être expliqués par le français. Ces correspondances portent aussi bien sur les mots que sur les expressions et les structures grammaticales et elles sont mises en évidence par une présentation sur torois colonnes : français, gallo et breton. Pour consulter l'état actuel des recensements de Jacques Gueguen et de Patrice Dréano, joindre la fédération Bretagne Gallèse (ex Amis du Parler Gallo).

(7) – Travail à paraître dans le N° 3 des cahiers du LERG, consultable en attendant au bureau du LERG à l'Institut Armoricain.

(8) - A.L.B.R.A.M. Gabriel Guillaume et Jean Paul Chauveau. Éditions du CNRS. Volume I : La flore. 1975.

(9) – Pages 21 et 73 des «Racines celtiques du gallo» à paraître.

(10) – Pour l'origine de ces mots, voir les pages 6, 14, 15, 17, 20, 21, 22, 30, 31, 38, 42, 48, 56, 57, 60, 72 de l'étude de Claude Capelle.

(11) – Französisches Etymologisches Wörterbuch (F.E.W.)

(12) – Dictionnaire breton - français - latin manuscrit de 1464, et imprimé à Tréguier en 1499.

(13) – Par exemple l'expression «rouge comme un berlu».

(14) – Voir le résultat de l'enquête de Claude Capelle sur «les appellations de la digitale, de la serfouette et de l'oseille sauvage sur les bords de l'Oust», pages 79 à 83 des «Racines celtiques du gallo».

(15) – Jean Luc Ramel. Lexique gallo-français de Néant-sur-Yvel, réalisé dans le cadre de l'U.V langue et civilisation de la Bretagne gall-ese assurée dans le cadre de la section de Celtique de l'Université de Rennes 2 de Haute-Bretagne. Ce travail peut être consulté au LERG.

(16) – Dans le Nord de l'Ille-et-Vilaine, on trouve une troisième appellation pour l'oseille sauvage : la surelle.

(17) – Claude Capelle. «Les racines celituqes du gallo» page 80

(18) – «Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique. 1963. Tome 1 page 160.

(19) – Pour les relations des Bretons avec les mérovingiens et les carolingiens, lire les chapitre 6 et 7 du tome 1 de «l'Histoire de la Bretagne et des pays celtiques» intitulé «Des mégalithes aux cathédrales» et réédité par Skol Vreizh en 1983. Lire aussi pour une étude plus approfondie l'ouvrage «La Bretagne des Saints et des rois V^{e} - X^{e} siècles» d'André Chedeville et d'Hubert Guillotel qui vient de paraître dans la collection Ouest France Université.

(20) – Lire à ce sujet l'article de Guy Souillet paru dans les «Annales de Bretagne» en 1943 (p. 90 - 98) et en 1944 (p.145 - 146). Cet auteur fixe la date d'apparition des dérivés en -ière ou -erie au XI^{ème} siècle et celle des dérivés en -ais au XII^{ème} siècle. La comparaison de la densité de la répartition toponymique de ces deux types tend à corroborer ce décalage car si les dérivés en -ière ou -erie atteignent à peine la Vallée de la Rance, celle des dérivés en -ais déborde par contre assez nettement à l'Ouest. Voir à ce sujet les cartes IX et X jointes à la communication de Bernard Tanguy sur «Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^{e} au XVI^{e} siècle» adressée en 1982 - 1983 (série N° 5) aux inscrits de la partie gallèse du cours de langues et de culture bretonnes par correspondance assuré par le Centre National d'Enseignement par correspondance - Rennes.

(21) – «La limite linguistique dans ldans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration (IV^{e} - V^{e} siècles) d'après les données toponymiques», article puisant largement sa matière dans une thèse de doctorat de troisième cycle sur «la limite des noms de lieux gallo-romains en ac- en Haute Bretagne» demeurée inédite. Article paru dans les Annales de Bretagne. N° 3. 1980. p.429 - 462.

(22) – Idem page 452

(23) – Pour consulter ce recensement et cette étude, joindre la fédération Bretagne gallèse.

(24) – Ces généalogies ont été publiées par P.C. Bartrum dans le livre «Early welsh genealogical tracts» paru en 1966. Lire aussi les 4 volumes de Baring Goud et Fisher sur «la vie des saints bretons» publiés en 1908 et 1913.

(25) – Il s'agit des deux communes de Billé et de Chavagne

(26) – Ces résultats sont confirmés par une étude plus récente entreprise par Alan J. Raude, en particulier pour les noms de lieux de la région de Loudéac.

(27) – L'explication la terre (priz) aux poiriers (peiriaw) semble moins plausible mais elle n'est pas à écarter complètement la diphtongue française «oi» ayant un équivalent en «ei» en g en gallo, surtout dans les zones où on a autrefois parlé breton en Haute-Bretagne.

(28) – Les vaù correspondent généralement à des vallons tandis que les vo, même lorsqu'ils sont orthographiés vau, ne peuvent s'expliquer par une telle localisation.

(29) – Exemples tirés de l'étude par Gaston Latimier et Joseph Martin du vieux cadastre de Plémet, section C, dite de S^{t} Jacques, près du Brë Tual.

(30) – Étude du vieux cadastre de Plémet. Section B N° 8 - 9 et 32 à 34.

(31) – Étude qui sera prochainement publiée en breton dans Yor Yezh

(32) – Mémoire de maîtrise soutenu en 1983 et intitulé : «Investigation sur des noms de lieux à la frontière linguistique, région de Pleugriffet». Section de Celtique de l'Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne.

(33) – Carte reproduite ici, ainsi que des pourcentages significatifs intéressant les pays de Vilaine, ou permettant de resituer ceux-ci, dans l'ensemble de la Bretagne gallèse, avec l'autorisation de Jean Yves Le Moing que nous remercions chaleureusement.

(34) – Pour la Loire Atlantique, Jean Yves Le Moing n'a pas travaillé d'après les sources INSEE mais sur les cartes de l'IGN au 1/50 000^{e}. Cette différence de corpus ne semble pas cependant pas cependant devoir modifier sensiblement l'analyse globale pour la Bretagne gallèse ni devoir fausser les résultats.

(35) – Sur les recherches linguistiques conduites sur le gallo des pays de Vilaine mentionnons, dans l'ordre chronologique, l'étude d'E. Letournel sur «*le patois de Pipriac et des environs*» (parue en 1900 et 1901 dans les Annales de Bretagne - tome XVI. pages 163 à 191, 356 à 383 et pages 515 à 531), la conférence d'A. Viaud Grand Marais sur «*le parler morbihannais des environs de Malestroit*» faite le 22 avril 1911 au congrès de l'Union Régionaliste Bretonne (et publiée dans la revue de Bretagne en mars 1912, pages 181 à 182), le mémoire de G. Guillaume sur «*le parler de Saint Martin-sur-Oust*» (soutenu en 1951 à la faculté des Lettres de Poitiers et non publié) et l'étude inédite de P. Hervo sur «*le parler de la Gacilly*». Pour avoir un aperçu de la présentation et du contenu de chacun de ces travaux (à l'exception du mémoire de G. Guillaume non communiqué), voir le «répertoire analytique et critique des dictionnaires et des glossaires gallos» réalisé par Claude Capelle et à paraître dans le N° 2 des Cahiers du Lerg.

(28) – Les vaù correspondent généralement à des vallons tandis que les vo, même lorsqu'ils sont orthographiés vau, ne peuvent s'expliquer par une telle localisation.

(29) – Exemples tirés de l'étude par Gaston Latimier et Joseph Martin du vieux cadastre de Plémet, section C, dite de S^{t} Jacques, près du Brë Tual.

(30) – Étude du vieux cadastre de Plémet. Section B - N° 8 - 9 et 32 à 34.

(31) – Étude qui sera prochainement publiée en breton dans Yor Yezh

(32) – Mémoire de maîtrise soutenu en 1983 et intitulé : «Investigation sur des noms de lieux à la frontière linguistique, région de Pleugriffet». Section de Celtique de l'Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne.

(33) – Carte reproduite ici, ainsi que des pourcentages significatifs intéressant les pays de Vilaine, ou permettant de resituer ceux-ci, dans l'ensemble de la Bretagne gallèse, avec l'autorisation de Jean Yves Le Moing que nous remercions chaleureusement.

(34) – Pour la Loire Atlantique, Jean Yves Le Moing n'a pas travaillé d'après les sources INSEE mais sur les cartes de l'IGN au 1/50 000^{e}. Cette différence de corpus ne semble pas cependant pas cependant devoir modifier sensiblement l'analyse globale pour la Bretagne gallèse ni devoir fausser les résultats.

(35) – Sur les recherches linguistiques conduites sur le gallo des pays de Vilaine mentionnons, dans l'ordre chronologique, l'étude d'E. Letournel sur «*le patois de Pipriac et des environs*» (parue en 1900 et 1901 dans les Annales de Bretagne - tome XVI. pages 163 à 191, 356 à 383 et pages 515 à 531), la conférence d'A. Viaud Grand Marais sur «*le parler morbihannais des environs de Malestroit*» faite le 22 avril 1911 au congrès de l'Union Régionaliste Bretonne (et publiée dans la revue de Bretagne en mars 1912, pages 181 à 182), le mémoire de G. Guillaume sur «*le parler de Saint Martin-sur-Oust*» (soutenu en 1951 à la faculté des Lettres de Poitiers et non publié) et l'étude inédite de P. Hervo sur «*le parler de la Gacilly*». Pour avoir un aperçu de la présentation et du contenu de chacun de ces travaux (à l'exception du mémoire de G. Guillaume non communiqué), voir le «répertoire analytique et critique des dictionnaires et des glossaires gallos» réalisé par Claude Capelle et à paraître dans le N° 2 des Cahiers du Lerg.

LE CONTE

LE CONTE ET LA LÉGENDE PRÉSENTÉS - POUR UNE FOIS - PAR UN CONTEUR

J'ai recueilli mon répertoire à partir de 1959 dans le pays des pierres bleues, de Langon à Boquereux, dans les marais de Redon

Tout d'abord des contes, ces vieilles histoires qui peuvent se retrouver aux Indes ou dans le Pacifique, comme celui du pigeon ramier symbolisant la renaissance de l'âme sous forme animale ou encore les aventures des trois orphelins dont un seul, le plus jeune et le plus faible, remporte les épreuves rencontrées ; Betelheim et son collègue Freud se sont bien amusés sur ce sujet. Dans ces contes, tous les symboles que l'on dit Indo-Européens ou Celtiques se retrouvent, mais ces considérations ne suscitent pas, semble-t-il, grand intérêt dans le public ... !

Ensuite, des légendes, plus nombreuses, retraçant la vie des héros du pays, souvent des Saints fondateurs mais se conduisant comme des chefs païens, tels St Hermin, St Jugon, St Méen, St Mataw ou Mathelin, St Fiacre et St Conwoïon. Nous rencontrons à chaque fois la bestiaire de la mythologie celtique : boeufs ou bêtes cornues, chiens, cochons sauvages, loups, et tous ces oiseaux qui ne figurent pas ou si peu dans le dictionnaire des symboles. Les légendes vont, elles aussi, des histoires sérieuses comme celles du cheval noir ou du taureau bleu, aux plaisanteries de la petite poulette, et aux énormités de la truie de la Lorensais ou du coq de Sixt sur Aff.

Le Merveilleux habille tous les récits de croyance interdites, telles les facéties de la Peillette ou Païenne, genre de bête blanche où se cache sûrement une fille de dix huit ans ; telle aussi l'histoire du taureau qui bru tous les ans sur la butte et se fait voir quelquefois le jour de sa fête.

Ces croyances m'ont été confiées avec conviction par une ancienne qui a senti en moi la foi en celles-ci. On ne saurait toutefois être complet sans aborder les histoires de diable qui toujours se fait rouler, par les femmes surtout.

Ici, le péché de coquetterie amène une bourgeoise à faire pacte avec le cornu, là les meuniers s'avèrent trop gourmands ou les filles de la Grée trop dansantes, et il faut tous les efforts d'un prêtre, désigné dès le sein de sa mère, pour renvoyer le corrupteur. La frontière entre les vieilles croyances et les pieuses dispositions chrétiennes est alors difficiles à cerner.

Il faudrait aussi évoquer la sorcellerie, mais chacun a en mémoire les derniers méfaits qu'elle a causés à sa famille ou aux voisins ruinés. C'est interminable et c'est pas drôle. Les revenants, par contre, vous agréent davantage, car bien du temps après l'enterrement, ils sont là à vous réveiller dans la nuit, pour vous faire exécuter une petite affaire oubliée, condition impérative à leur repos. Quand ils restent muets, c'est qu'ils font eux-même la corvée.

Les pays ont tous une légende dorée sur l'histoire de leur fondation. Le pourquoi des noms de lieux, les personnages les plus caractéristiques et les plus défavorisés sont décrits bien entendu par les habitants de la commune voisine.

Bien rares sont les hauts de butte ou les vallons avec fontaines, qui n'ont pas d'histoire. Qu'un habitant du pays vous évoque : nombre de routes, traces de menhirs, fontaines avec deux trous et vous êtes sûr qu'un conte de sorciers en transe, de veaux perdus ou de dame vaporeuse, va vous être raconté. Au chercheur de conjuguer de front la toponymie, le conte, le cadastre, et l'histoire non officielle (ni celle du clergé purificateur qui pêche par omission ni celle de l'instituteur style Jules Ferry, stérilisateur de la culture bretonne).

Quant aux menteries - les seules histoires retenues à une près par une prof' de la Sorbonne qui vient nous ausculter tous les ans avec trois élèves - elles constituent en définitive une façon d'apprendre. Pour le comprendre, il faut avoir assister à une séance, découvrir l'importance de la mémoire, l'émulation et la passion de deux ou trois participants qui ne rient pas ni pendant (la démonstration) ni après (la cérémonie).

Au pays, c'est curieusement, en endroit clos, l'après-midi ou le soir des fêtes religieuses que sont données les moqueries de curé.

C'est le soir des noces, dans un paradis (cellier) ouvert aux mâles seuls, que sont chantées les chansons bien connues des carabins : «Les filles de Guérande», «Dans les faubourgs de Nantes», «Mon père m'a donné un mari ... tout de travers ou tout bossu, ou marchand de velours... ou encore de 90 ans... »

Les anciens combattants, les fonctionnaires et autres corporations ont droit aussi à leur moqueries hors des cérémonies patriotiques d'autant plus, qu'à l'extérieur, ils sont très respectés et enviés...

Ainsi, ainsi n'est-il pas suffisant de s'arrêter là car, en pensant un peu plus, les variantes n'en finiraient plus de venir, et il n'y aurait plus de place pour la grande messe.

A bétôt de s'ouaïr et se voïr

Albert Poulain

LE CHANT

PAR JEAN-BERNARD VIGHETTI

Le chant constitue la forme d'expression artistique privilégiée des populations du pays d'Oust et de Vilaine. Grâce aux travaux de collectage effectués depuis 25 ans, aux concours de chants organisés dans la mouvance de la Bogue, son répertoire est non seulement bien connu, mais s'est aussi largement maintenu, trouvant auprès des jeunes générations une nouvelle audience. L'impact considérable de l'émission hebdomadaire consacrée aux vieilles chansons par radio Arc-en Ciel de Questembert en est la meilleure preuve.

Cette passion pour le chant ne sera pas, néanmoins, de sitôt aussi forte qu'elle l'était avant la guerre ou il y a encore une vingtaine d'années.

Le pays d'Oust et de Vilaine était véritablement «le pays qui chantait» : tous les moments de la journée, toutes les fêtes de l'année, tous les événements de la vie étaient prétextes à chanson. La chanson accompagnait la vie des habitants. Tous n'étaient pas chanteurs, mais tous l'aimaient et la considéraient comme forme d'expression majeure. Les bons chanteurs voyaient leur talent reconnu dans tous les environs et ils étaient invités régulièrement aux anniversaires, aux mariages. Quel que soit leur répertoire, ils étaient considérés comme des personnes gaies et suscitant la bonne humeur autour d'eux. Ainsi était reconnue implicitement la valeur thérapeutique de la chanson ou, pour le moins, équilibrante.

Le chant en pays d'Oust et de Vilaine n'en était pas pour autant un art individuel. Il était avant tout collectif, les chansons, même les plus difficiles, étant généralement répondues par l'assistance. De là, sans doute, son renouveau spectaculaire après que la Bogue ait décomplexé les chanteurs par rapport aux modes parisiennes et anglosaxonnes.

Le chant était transmis le plus souvent par l'entourage immédiat : le père et surtout la mère, les employés de ferme (valet et chambrière), les amis, parfois

Les chanteurs de Pluherlin à la Bogue 83

aussi. Les mariages constituaient de bonnes occasions d'élargir son répertoire, car la mémoire était si développée qu'une simple audition de chanson suffisait pour la retenir. Les colporteurs et l'église jouaient aussi un rôle non négligeable fournissant, pour les premiers, des textes sur lesquels on composait de nouvelles mélodies, pour les seconds, des airs dont on s'inspirait parfois.

Il semble, à ce sujet, que la créativité locale se soit davantage manifestée dans les confections de mélodies que dans celle des textes. Beaucoup de ceux-ci, du reste, sont connus dans d'autres régions de France, voire du Québec. La création littéraire se situe soit au niveau des variantes soit au niveau de l'enchaînement inhabituel de textes connus soit encore dans les chansons à danser et à la marche, aux textes, souvent à dizaine, donc plus courts.

L'évocation des réalités du pays est de ce fait limitée. Elle porte essentiellement sur les noms de lieux, l'environnement (marais, landes arbres), certaines activités...

Les autres textes tournent autour de l'homme : grands moments de sa vie, ses travers et comportements. Ils peuvent avoir tout aussi bien un caractère moralisateur que réaliste ou provocateur et sont interprétés en fonction des circonstances. Par une chanson, on exprime des sentiments, des points de vue que l'on ne saurait dire ouvertement ou clairement. « Il y a », dit souvent Jeannette Maquignon, «une chanson pour chaque chose». Il existe ainsi un véritable langage codé que l'environnement reçoit parfaitement et qui explique le recours fréquent aux termes et expressions symboliques, aux textes à sens multiples. Ainsi, peut être évitée l'évocation au premier degré de situations par trop crues... ou cruelles, devant un public d'enfants ou de personnes concernées par le thème.

Si certaines chansons peuvent être interprétées en toutes circonstances, d'autres obéissent à un rituel précis. Les chansons de mariage ne sauraient être chantées à une autre occasion et doivent répondre au déroulement de la cérémonie. Les chansons grivoises ne sont données qu'en petit comité et, en général, entre amis. Le chanteur est en quelque sorte jugé beaucoup plus en fonction du bon choix de ses chansons, dans un moment déterminé, que sur la qualité des textes qu'il interprète.

Le récit est souvent fait à la première personne. Il peut mettre aussi en scène des personnages multiples ; et l'on peut fort bien imaginer qu'il ait pu être donné initialement sous forme de dialogue, avec parfois en plus, l'intervention d'un récitant ; sous forme donc d'un petit théâtre chanté, qui existe toujours à Naples chez les derniers colporteurs de chansons d'Italie et qu'il serait intéressant de relancer.

Compte tenu de l'origine et de la nature des textes, ces derniers sont souvent en français ou en vieux français assimilés par les habitants du pays gallo à une langue littéraire. Assez curieusement, la plupart des chansons en gallo sont récentes et ont été créées par des personnes extérieures au milieu (clercs de notaires, prêtres...) pour se moquer de lui (Mon Isabiau, La Vieille Gore...). Elles ont été généralement écrites comme les «rimiaux» de même époque au premier degré et ont valu à la culture gallèse sa réputation dans le milieu bretonnant de culture «pipi-caca».

Les chansons à caractère historique sont relativement rares. Certes, on trouve des allusions à Napoléon, aux guerres anciennes et récentes, mais peu de récits complets. Les plus intéressantes ont été recueillies récemment à Malansac (la mort de Louis XVI), et surtout à Rieux auprès de Madame Le Cointre qui a donné deux chansons sur de grands féodaux opposés au roi de France ; l'une sur les derniers moments du Maréchal de Biron avant son exécution le 31 juillet 1602 à Paris, l'autre sur l'histoire du siège et du sac de Rome (6 mai 1527) par les troupes

de deux condottières français : le duc de Bourbon et le prince d'Orange en conflit contre le Pape et François 1er. Quelle est l'origine de ces chansons ? en existe-t-il d'autres ? Tout un travail de recherche est à faire sur ce thème qui peut s'avérer extrêmement riche.

Les airs constituent, en fait, l'originalité et la richesse spécifiques de la chanson en pays d'Oust et de Vilaine. En dehors des complaintes de saints véhiculées par les colporteurs et l'église, ils occupent un terroir limité. Les mélodies, complaintes ou «chansons de haute voix», ont, dans l'ensemble, une extension plus large que les airs à danser dont les rythmes et les tempos sont différents d'un terroir de danse à l'autre.

Les airs ont une connotation vannetaise affirmée. Les grandes chansons sont souvent très proches de celles du «pays de Bas», voire identiques. En revanche Pipriac et ses environs, les franges orientales du pays de Ploermel ont un style différent, rappelant peut-être que ce terroir relevait jadis de l'évêché de St Malo.

Chose curieuse, une chanson n'est pas considérée comme triste par son air, mais par son texte. Ainsi, bien des chansons de table, bien des chansons à boire ont des airs proches de ceux des complaintes, ou des cantiques, encore que, pour ces dernières on puisse soupçonner parfois une volonté de parodier. Le meilleur exemple est l'utilisation du même air pour faire pleurer la mariée à son découronnement (où est-il donc son père que son coeur aime tant, elle voudrait bien le voir à son découronnement), et pour se mettre à table à l'occasion d'un banquet ou d'une fête (Mettons nous donc à table, restons y donc longtemps, le plaisir d'être à table est un plaisir charmant).

En fonction des textes, des airs et du rythme des chansons, l'on peut faire différents types de classement :

— En fonction du rythme :
- *chansons à danser,*
- *chansons à la marche,*
- *mélodies,*
- *chansons de travail* (pour battre le blé, piler une aire, un sol...).

Le chant occupe une grande importance dans l'accompagnement des danses. Il est pratiquement exclusif pour le pilémenu et le rond de St Vincent/Oust, moins pour l'en dro et l'hanter dro et surtout pour la ridée fréquemment accompagnée à l'accordéon diatonique.

Les airs à la marche sont aussi essentiellement chantés. Certes, les accordéonistes accompagnant les mariages les jouent, mais généralement tout en chantant et en sollicitant pour le moins le concours des invités. Il s'agit ou plutôt il s'agissait de faire oublier, par le chant, le trajet entre la ferme et le bourg et de donner au cortège un rythme suffisant pour le parcourir dans les meilleurs délais. Une bonne chanson à la marche devait bien «faire lever le pied».

Les mélodies, quant à elles, sont toutes chantées sans accompagnement encore que, dans ce domaine, on assiste depuis quelques années à une évolution.

— en fonction des textes et des airs :
- *complaintes* : chansons édifiantes ou à l'issue fatale - mélodie généralement intéressante.
- *chansons de haute voix* : chansons à caractère sérieux évocant une tranche de vie - mélodie intéressante.
- *chansons de circonstances* pouvant être soit des marches, soit des airs à danser, soit des mélodies ; les plus nombreuses et les plus diverses étant celles liées aux mariages.
- *chansons historiques* peu nombreuses pour l'instant du moins au niveau du répertoire recueilli - mélodies. généralement.
- *chansons sur un métier*
- *chansons satiriques*
- *chansons grivoises*
- *chansons à boire ou de table*
- *chansons pour les enfants*

Les références à des animaux symboliques y sont fréquentes. Le rossignol évoque l'amour, l'alouette, le messager...

Une grande partie du répertoire a conservé un caractère ancien. Les gens appellent, du reste, souvent les chansons traditionnelles : «les vieilles chansons». On retrouve, ainsi des chansons rappelant celles créées par les troubadours (ou plus récemment : mode des bergères au XVIIIème) : amour courtois ou amour champêtre - Bergerie ou Pastourelle avec dialogue d'une bergère et d'un seigneur : par les trouvères : chansons d'exploit ou bref récit d'une aventure amoureuse, chansons satiriques, ou bacchiques, chansons à danser ; ou par les goliards, ces clercs errants qui composaient des chansons épicuriennes, parfois d'un ton leste.

En dehors du collectage, tout un travail serait à faire pour dater et analyser les airs et les textes déjà recueillis. A l'évidence, de nombreuses chansons remontent à plusieurs siècles, mais il convient aujourd'hui d'être plus précis. Les techniques de classement mises au point par Dastum, par l'Université de Laval au Québec et d'autres centres de recherches à travers le monde, d'une part ; l'utilisation de l'ordinateur, d'autre part, devraient permettre de faire des comparaisons extrêmement intéressantes.

De même, un examen scientifique des airs et le recours aux méthodes employées par les ethnomusicologues devraient permettre de mieux cerner la spécificité du chant en Pays d'Oust et de Vilaine. La différence entre un bon chanteur et un chanteur moyen, l'apport personnel de l'interprète se situent dans l'ornementation de la mélodie. Cette technique, à laquelle n'ont recours que les chanteurs rompus à la tradition, ne peut être notée avec les méthodes conventionnelles d'écriture de la musique, et c'est pourtant là que se situe la part essentielle de la création dans la chanson traditionnelle.

Quoiqu'il en soit, l'action menée depuis vingt ans en faveur de la chanson populaire s'avère extrêmement positive aujourd'hui : elle se traduit, en Pays de Redon, par l'édition de plusieurs disques, cassettes et cahiers de chants, le recueil de plusieurs milliers de chansons dont l'enregistrement constitue le fonds le plus important de Dastum et, bien sûr, par la Bogue, véritable hommage à la culture orale du pays gallo.

Mieux, cette action a fortement contribué à la renommée du Pays de Redon en Bretagne et à l'extérieur. Le chant est, en fait, devenu un des symboles majeurs du pays et l'on peut espérer qu'un jour un monument ou une maison ad hoc saura le reconnaître et en témoigner.

J. B. Vighetti

LE COLLECTAGE EN PAYS D'OUST ET DE VILAINE

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, Albert Poulain a joué un rôle de précurseur. Né à Pipriac, dans une famille ouverte à la culture populaire, il commença ses premiers enregistrements dès la fin des années 1950.

Avec Jean Louis Latour et Auguste Le Breton il s'efforça de réhabiliter le chant traditionnel en l'interprétant en toutes occasions.

Dans cet esprit, Jean Louis Latour orienta le Cercle Celtique de Redon vers la promotion de la culture locale et mit en rapport Albert Poulain et Albert Noblet.

Ce dernier se passionna pour le collectage et assura, en 1965-1966, avec différents membres du Cercle un travail important. Ce travail et les différentes communications qui en furent faites dans les revues bretonnes furent à l'origine d'autres vocations en Bretagne ; celle de Patrick Malrieu, président de Dastum, entre autres...

Le collectage reprit fin 1973 - début 1974 sous l'impulsion de J. B. Vighetti auquel Albert Noblet avait transmis son virus. Ils firent ensembles de nombreux enregistrements en 1974 qui furent à l'origine de l'idée de la Bogue, concours de chants populaires du pays gallo (1975).

Cette manifestation, par l'intérêt qu'elle suscita, multiplia le nombre des collecteurs, les uns travaillant pour eux mêmes, les autres pour la communauté dans le cadre du groupement culturel breton des Pays de Vilaine (Gilbert Hervieux, Charly Bayou, Jacques Beauchamp, Jean Claude Bourgeon, Marianig et Pierrig Hercelin, Jean Yves Le Bot, Jean Paul Blanchard, etc...), de la Bouèze (Yves Defrance) ou des associations de la Roche Bernard (Dréan, Alain Pennec, Bertrand André...).

LE RÉPERTOIRE DU DISQUE

Y' A BIEN DEUX MOIS OU SIX SEMAINES

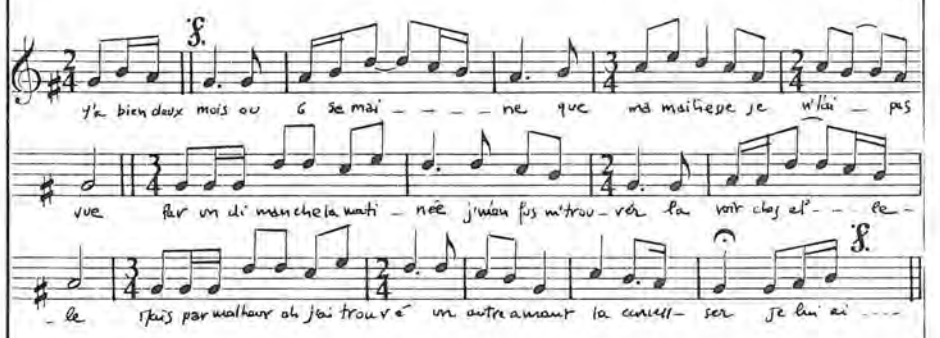

Y'a bien deux mois ou six semaines
Que ma maîtresse je n'l'ai pas vue
Par un dimanche la matinée
J'm'en suis allé la voir chez elle
Mais par malheur oh ! j'ai trouvé
un autre aimant la caresser

Je lui ai dit charmante belle
Quelle amitié as-tu pour moi ?
Après m'avoir fait, des promesses
« Quelle amitié as-tu pour moi ?
Après m'avoir promis la foi

J'ai un petit voyage à faire
Soit dans six mois soit dans un an
Soit dans six mois soit dans un an
J'ai un petit voyage à faire
A l'arrivée de mon retour
Belle j'accomplirons nos amours. »

La fille était jeune et honteuse
Les larmes lui tombèrent des yeux
Et moi garçon si généreux
Pas à pas je m'approchis d'elle
J'lui mis la main sur les genoux
« Petit coeur doux consolez vous ».

« Comment veux tu que je m'y r'console
Pas d'autre aimant je n'ai que vous
Pas d'autre aimant je n'ai que vous
Belle à qui j'ai fait des promesses
Pas d'autre aimant je n'ai que vous
Après m'avoir tant fait l'amour.

Jeanne ROBERT
née MAQUIGNON

Les clôtures
St MARTIN/OUST

C'EST A PARIS LA ROCHELLE
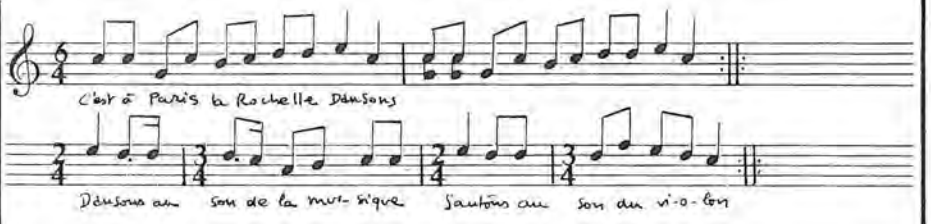
C'est à Paris la Rochelle Dansons) bis
Oh l'y a trois demoiselles Dansons) bis
La plus jeune est la plus belle Dansons) bis
Elle s'y peigne à la chandelle Dansons) bis
Son beau peigne tombit par terre Dansons) bis
Son bel aimant le lui sert Dansons) bis

Pourquoi servez-vous mon peigne Dansons) bis
Pour l'amour vous êtes belle Dansons) bis
A quoi la beauté sert-elle ? Dansons) bis
Elle ira pourrir en terre Dansons) bis
En rubans ou en épi Dansons) bis
Les rubans sont pour les filles Dansons) bis
Les épis pour les nourrices Dansons) bis

REFRAIN

Dansons au son de la musique
Sautons au son du violon.

Marie FOURRAGE
La Chevalerie
BEGANNE

PETIT OISEAU QUI CHANTE SUR LA BRANCHE
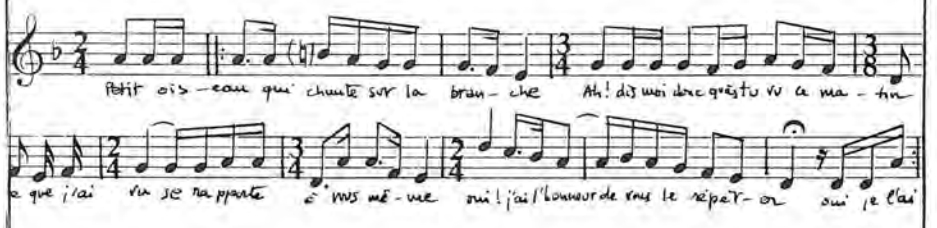
Petit oiseau qui chante sur la branche
Ah dis moi donc qu'as tu vu ce matin
Ce que j'ai vu se rapporte à vous même
Oui j'ai l honneur de vous le répéter

Oui je l'ai vue madame la mariée
Bien habillée sa couronne d'honneur
De ses parents était accompagnée
De son mari son époux d'aujourd'hui

Était conduite par son aimable père
Qui l'a remise à son nouveau mari
Tiens la voilà celle que ton coeur aime
Tiens la voilà ton épouse bien aimée

Tu vas rentrer dans une nouvelle famille
Tous ses parents qui sont autour de toi
Ils t'aimeront comme leur plus tendre fille
Garde pour eux les plus doux sentiments

Et toi l'épouse de cet ami, fillette
Depuis longtemps qu'il gémit à tes pieds
Promets lui donc une amour éternel
Promets lui donc une sincère amitié

Et toi l'époux de cette aimable fille
C'est aujourd'hui qu'elle te prend pour époux
Promets lui donc devant toute sa famille
De lui tenir la foi que tu lui dois

C'est aujourd'hui qu'elle quitte l'habit de fille
Pour aller vivre à son nouveau mari
C'est aujourd'hui qu'elle calme la malice
Des envieux et jaloux de tous deux

C'est aujourd'hui qu'elle quitte frères et soeurs
Pour aller vivre à son nouveau mari
C'est aujourd'hui qu'elle fait verser des pleurs
De la trahir en aurais-tu le coeur

Qu'avez vous donc la mariée
Qu'en ce moment la couleur vous pâlit
Regrettez vous vos douces amours passées
Des envieux d'ovs anciens amoureux.

Marguerite SEBILLET
et sa fille Agnès
La Barbais - St VINCENT/OUST

ÇA FAIT BIEN DIX ANS QUE J'ALLAIS CHARRUER

C'EST DANS QUATRE ANS TOUT LE LI TOUT LE LONG

Suite de tours
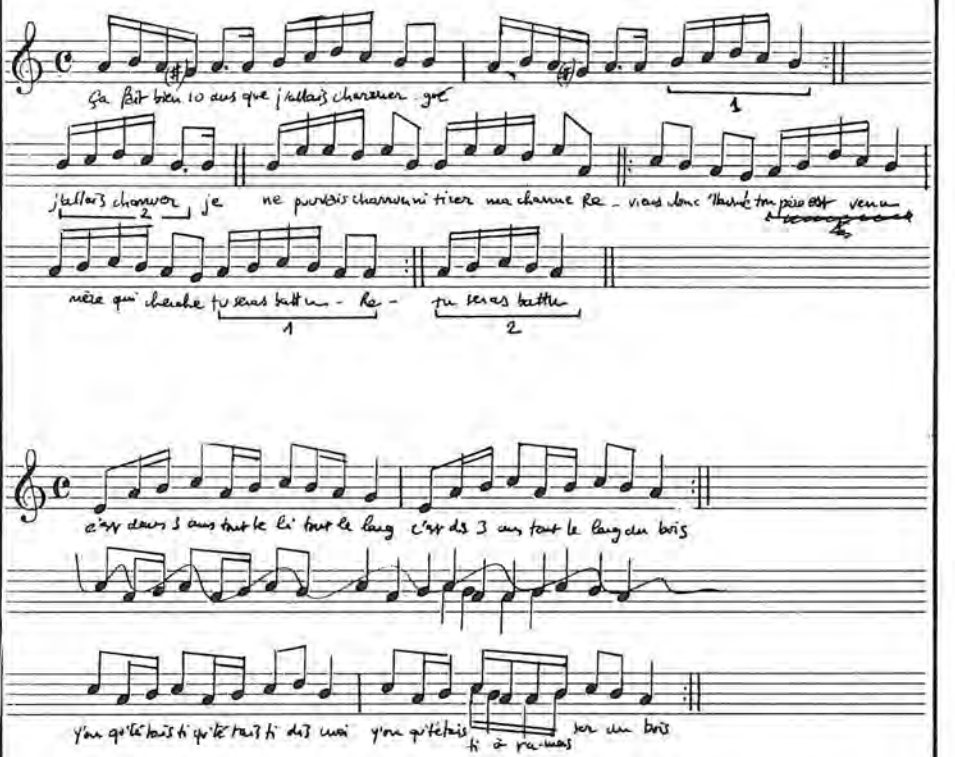
Ça fait bien dix ans que j'allais charruer gué
Je ne pouvais charruer ni tenir ma charrue
Reviens donc 'llaume *(1)* ton père est venu
Ta mère qui cherche tu seras battu

Gilbert BOURDIN de Pluherlin

C'est dans quatre ans tout le li tout le long
C'est dans quatre ans tout le long du bois
Y'ou qu't'étais ti qu't'étais ti dis moi
Y'ou qu't'étais ti à ramasser du bois

Gilbert HERVIEUX de Rieux

(1) Abréviation de Guillaume

C'EST DANS DIX JE M'EN IRAI
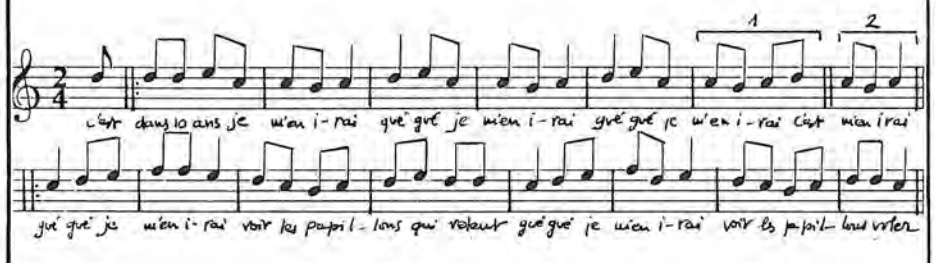
C'est dans dix ans je m'en irai)
Gué, gué je m'en irai) bis

Gué, gué, je m'en irai
Voir les papillons qui volent
Gué, gué, je m'en irai
Voir les papillons voler

Rond mené par Jean Sébillet et répondu par des habitants de St VINCENT

BEL ARTILLEUR DE BONNE MINE

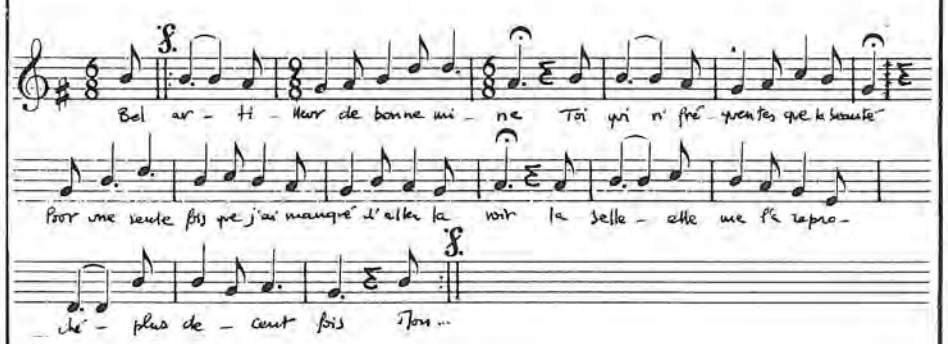

Bel artilleur de bonne mine,)
Toi qui fréquentes que la beauté) bis
Pour une seule fois que j'ai manqué d'aller la voir
La belle elle me l'a reproché plus de cent fois

Mon bel aimant si tu t'engages)
De tes écrits tu m'enverras) bis
Tu reviendras quand tu pourras mon p'tit ami
La porte te seras ouverte toute la nuit

Et quand le déserteur arrive)
A la porte de la belle s'en va) bis
Marchez plus doux parlez plus bas mon p'tit ami
Car si ma mère nous entend, punie je suis

Ils n'ont pas été deux heures ensemble)
Que le coq a chanté minuit) bis
Si le bon Dieu le roi des cieux le permettrait
Que le coq qu'a chanté minuit serait rôti

Ils n'ont pas été deux heures ensemble)
Que l'alouette chanta le jour) bis
Alouette, belle alouette, je te maudis
Tu as chanté le point du jour c'était minuit

Si nos amours prendraient racines)
Nous en planterions dans nos jardins) bis
Dans tous les coins et les recoins de nos jardins
Nous en ferions part à nos voisins qui n'en ont point

M. HEDAN
RUFFIAC

JE SUIS L'AMANT MALHEUREUX EN CE MONDE
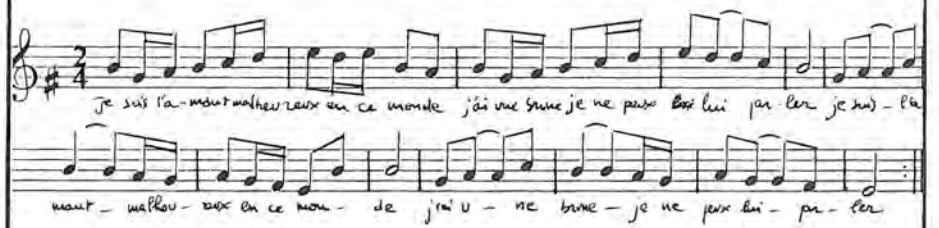
Je suis l'amant malheureux en ce monde
J'ai une brune je ne peux lui parler
Bis

Mon bel amant que veux-tu que j'y fasse
L'on m'empêchera tous les jours de t'aimer
Bis

L'on a beau dire, l'on a beau m'y défendre,
Jamais mon coeur ne cessera de t'aimer.
Bis

Je m'en irai dans un bois solitaire
Finir mes jours à l'ombre d'un rocher.
Bis

Sous ce rocher l'y a une fontaine
Toute entourée d'un beau rosier d'amour
Bis

J'ai parcouru la plaine et la montagne

J'ai entendu le rossugnol chanter

Et il disait dans son joli langage

Les amoureux sont toujours malheureux.

Albert POULAIN
La Touche
PIPRIAC

chanson apprise auprès de Nanne Gicquel
de la Ville au Grenier - Pipriac

QUAND J'ÉTAIS JEUNE EN 18 ANS

Pilé Menu
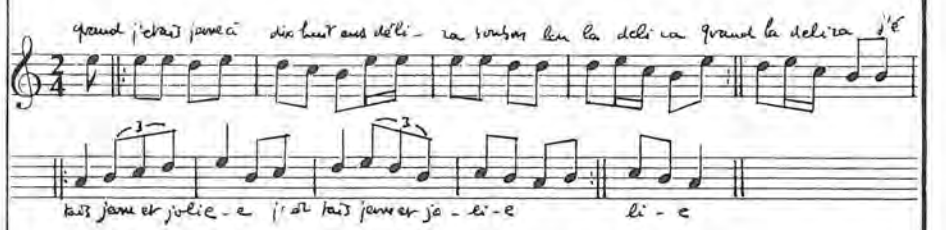
Quand j'étais jeune en 18 ans
Délira bonbon lonla délira
J'étais jeune et jolie

Tous les amants venaient m'y voir
Délira bonbon lonla délira
Le soir dedans ma chambre

Ne venaient pas ni un ni deux
Délira bonbon lonla délira
Venez y vingt ou trente

Tous les trente ils n'on pas manqué
Délira bonbon lonla délira
Tous les trente dans la chambre

Le plus jeune il m'a rapporté
Délira bonbon lonla délira
Une branche d'orange

L'orange est tombée sur mon pied
Délira bonbon lonla délira
Elle a cassée ma jambe

Le médecin qui me soignait
Délira bonbon lonla délira
Voulut couper ma jambe

Non ma jambe ne sera pas coupée
Délira bonbon lonla Délira
Je vivrai de mes rentes

Les rats qu'étaient dans le grenier
Délira bonbon lonla délira
Tous descendirent en ch'mise

Les vaches qu'étaient dans l'écurie
Délira bonbon lonla délira
Elles lisaient le journal

Les souris qu'étaient dans l'foyer
Délira bonbon lonla délira
Elles écumaient la soupe

Pierrig HERCELIN des Fougerêts

SUITE D'AIRS A LA MARCHE

Mariage
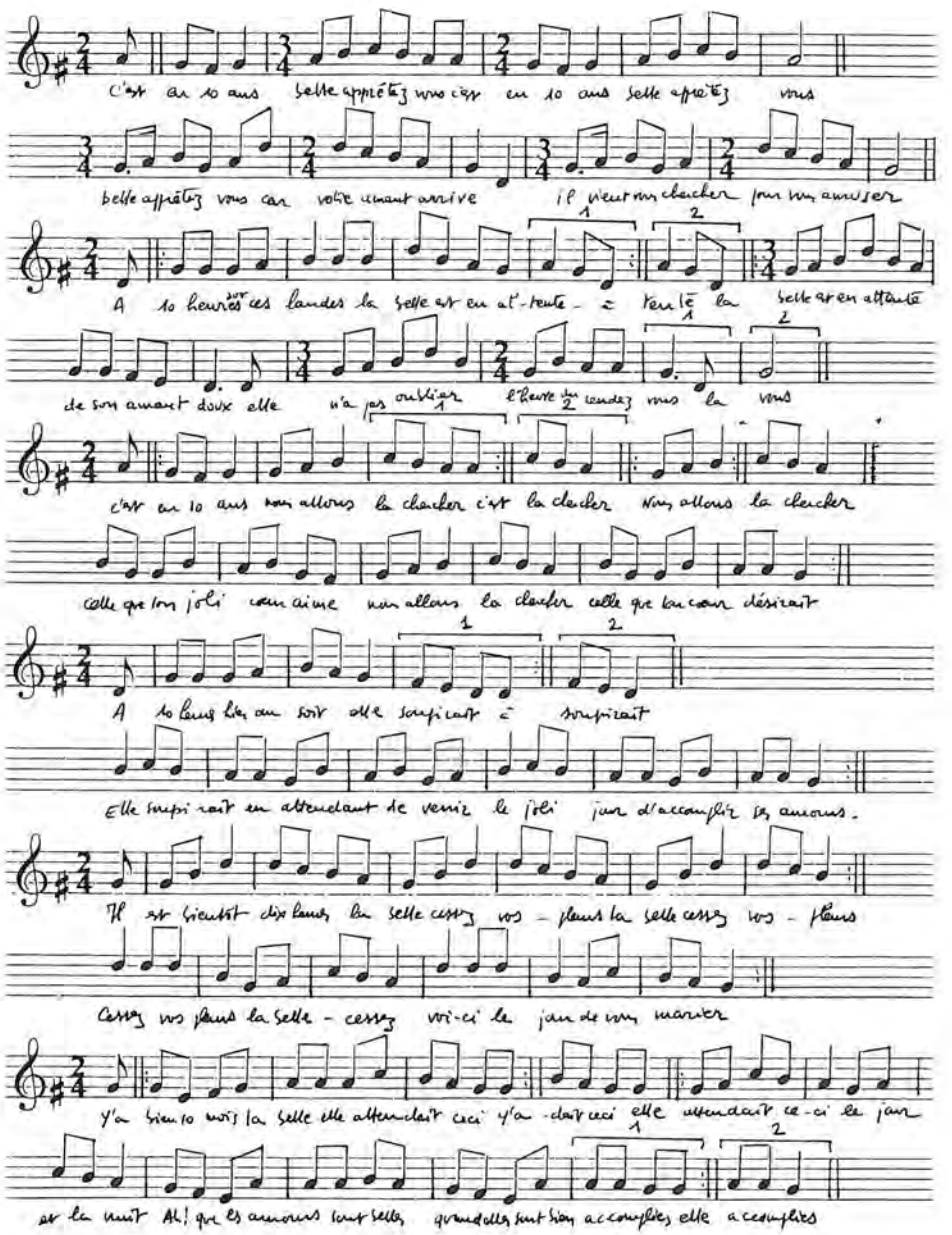
1 - C'est en dix ans belle apprêtez-vous
Belle apprêtez-vous car votre amant arrive
Il vient vous chercher pour vous épouser
C'est en neuf ans belle apprêtez-vous ...

2 - A dix heures sur ces landes la belle est en attente
La belle est en attente de son amant doux
Elle n'a pas oubliée l'heure du rendez-vous
A neuf heures sur ces landes la belle est en attente ...

3 - C'est en dix ans nous allons la chercher
Nous allons la chercher celle que son joli coeur aime
Nous allons la chercher celle que son coeur désirait
C'est en neuf ans nous allons la chercher ....

4 - Ah dix heures hier au soir elle soupirait
Elle soupirait en attendant venir
Le joli jour d'accomplir ses amours
A neuf heures hier au soir elle soupirait ...

5 - Il est bientôt dix heures
La belle cessez vos pleurs
Cessez vos pleurs la belle cessez
Voici le jour de vous marier
Il est bientôt neuf heures ...

6 - Y'a bien dix mois la belle elle attendait ceci ...
Elle attendait ceci le jour et la nuit
Ah ? que les amours sont belles quand elles sont bien accomplies
Y'a bien neuf mois la belle elle attendait ceci ...

les soeurs RÉMINIAC de Quelneuc
(Mmes Hervy, Orhant, Corduant)

Le siège de Rome (1527) et l'exécution du Maréchal de Biron à Paris (1602), tels sont les deux faits relatés dans les dernières chansons recueillies par Gilbert Hervieux, auprès de Madame Le Cointre de Rieux.

Thèmes étonnants, traités de façon non partisanes ; textes, donc, difficiles à dater. Les deux chansons rapportent des tranches de vie de personnages, célèbres en leur temps, mais que l'Histoire a quelque peu oubliés, en raison peut-être de leur opposition au roi de France.

Le siège de Rome : le duc de Bourbon et le prince d'Orange apparaissent aujourd'hui comme de redoutables condottières français qui exploitèrent les rivalités entre Charles Quint et François 1er pour se tailler des fiefs en Italie.

Charles, duc de Bourbon et d'Auvergne, huitième du nom, naît en 1490. Il s'illustre à 17 ans aux côtés de Bayard lors de la révolte de Gênes et devient connétable de France en 1514. Après Marignan, où il est à nouveau remarqué, il se querelle avec François 1er qui convoite l'héritage de sa femme. L'homme peut devenir trop puissant. Sa morgue et son côté ombrageux indisposent et inquiètent le pouvoir royal. Charles de Bourbon se rapproche en 1523 de Charles Quint et complote. Il doit quitter le royaume pour l'Italie où il devient lieutenant général de l'Empereur. Il en chasse les français, envahit la Provence et contribue à la victoire impériale de Pavie (1525). Il se brouille ensuite avec l'Empereur et cherche à se constituer une principauté dans le Milanais. Il s'attaque bientôt à Rome où le Pape Clément VII, inquiet de la puissance impériale a fait alliance avec François 1er et les Milanais. Il est blessé à mort au cours du siège. La ville est prise le 6 mai 1527 par le Prince d'Orange qui lui a succédé. Après la mort du connétable, ses biens sont confisqués et rattachés à la couronne en 1531.

Philibert de Chalon, prince d'Orange naît, quant à lui, en 1502. Ayant appris que François 1er envisageait de rattacher ses terres d'Orange (conté fondé par Charlemagne et transformé en principauté au XIIème siècle) à la couronne de France, il se tourne lui aussi résolument vers Charles Quint. L'Italie devient son aire privilégiée d'intervention. Il se rapproche du Duc de Bourrbon dont il possède bien des traits. Il le seconde puis lui succède dans le siège de Rome. Le sac de la ville pontificale (la nouvelle Babylone» haïe des allemands) par ses lansquenets, les troupes espagnoles et luthériennes d'Empire, se fait sous son autorité et dure pas moins de deux mois. Un an plus tard, il fait subir le même sort à Naples dont il devient Vice-roi. Il est tué en 1530 en assiègeant Florence. A sa mort, ses biens reviendront à la famille de Nassau qui sera à l'origine de la maison princière des Pays Bas.

La chanson donnée par Mme Le Cointre est, vraisemblablement incomplète. Elle raconte de façon imagée et assez naïve la stratégie suivie par les deux hommes de guerres français devant Rome.

L'exécution du Maréchal de Biron : Claude de Gontaut, duc de Biron, est né en 1562. Maréchal en 1594, amiral et pair de France, il est considéré comme le meilleur homme de guerre de son temps. Il fomente, au profit du Duc de Savoie et avec Henriette d'Entraigues, favorite éconduite d'Henri IV, un complot contre ce dernier. Il est jugé et exécuté le 31 juillet 1602 à Paris.

La chanson relate les derniers moments du Maréchal de Biron et se présente comme un échange entre celui-ci et son page.

J.-B. V.

LE PRINCE D'ORANGE ET LE DUC DE BOURBON
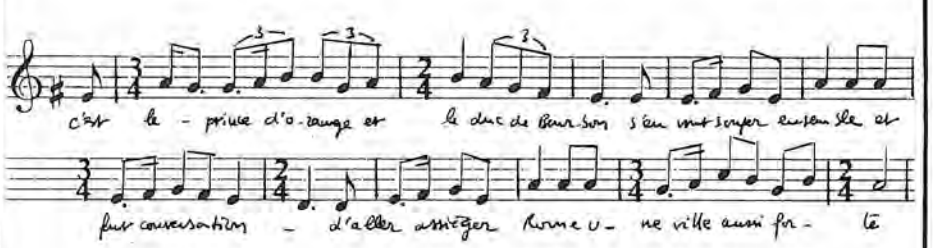
C'est le Prince d'Orange et le Duc de Bourbon
S'en vont dîner ensemble faisant conversation
D'aller assiéger Rome, une ville aussi forte

En faudrait bien deux cents et quelque mille encore
Pour y assiéger Rome une ville aussi forte.
Lequel des capitaines metterons-nous devant ?

Le Bourbon répondit : «l'y a pas d'homme en France
A moins que ce serait le capitaine Hollande.»
Le capitaine Hollande à cheval a monté

A cheval a monté croyant franchir la brèche
Il se sentit blessé d un boulet à l'aisselle.
Avec un mouchoir blanc s'est caché le visage

De peur que ses enfants auraient perdu courage.
«Courage mes enfants, courage, prenez courage,
La ville des Romains nous l'aurons par pillage.»

Quand les Romains entendirent du pillage parler
Ils jetèrent leurs enfants par-dessus la muraille.
Jamais on avait vu chose si effroyable.

Vous avez vu la brèche par où que j'ai passé,
On était dans le sang des pieds jusqu'à la jambe
Jamais on avait vu chose si effrayante.

Jeanne Marie LE COINTRE
Trévelo - RIEUX

* voir note sur la chanson historique

ROSSIGNOLET DU BOIS
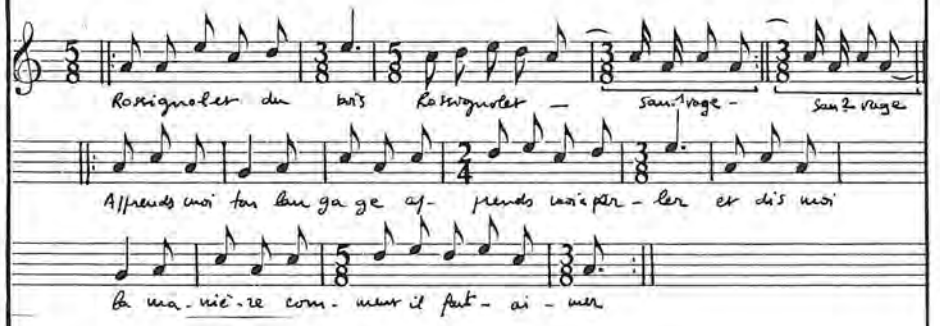
Rossignolet du bois, rossignolet sauvage
Apprends moi ton langage, apprends moi-z-a parler
Apprends moi la manière, comment il faut aimer

Il faut être sincère auprès de sa maîtresse
Il faut aller la voir le soir après souper
Lui dire ma chère amie je suis ton bien aimé

La belle combien de fois j'ai frappé à ta porte
La porte est toujours close, pour s'y moquer de moi
Vous en aimez t-un autre la belle car je le vois

Si j'en aimais t-un autre ce sont là mes affaires
Il est plus beau, plus riche et plus galant que vous
Ses amours m'y transportent je l'aimerai toujours

La belle si vous avez des pommes de reinette
Des pommes de reinette là-bas dans vos jardins
Permettez-moi la belle d'y toucher à la main

D'y toucher à la main cela n'est pas possible
La lune elle est trop haute, le soleil est trop loin
Mais d'une autre manière, je les atteindrai bien

Va-t-en garçon trompeur, va-t-en garçon bon drôle
T'avais mon coeur en gage, à présent tu t'en vas
En passant la rivière galant tu périras

Oh je n'périrai pas ma petite mignonne
Je suis garçon volage, je sais fort bien nager
En passant la rivière, je me divertirai

les chanteurs de Pluherlin

ACCORDÉON – AVANT DEUX SIMPLE
DE St MARTIN/OUST

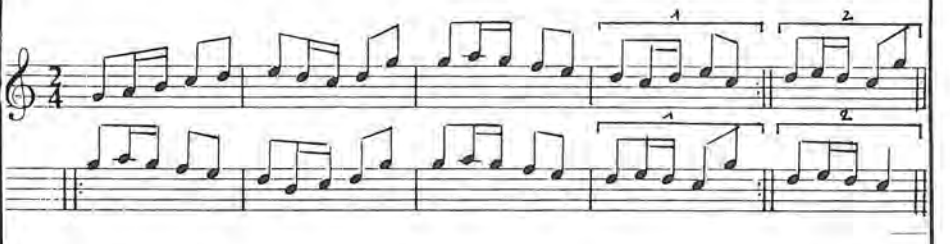

Joseph Naël

ACCORDÉON – AVANT DEUX CHAINE
DE St MARTIN/OUST
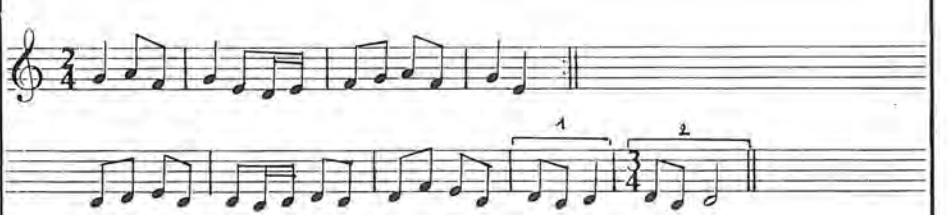
Joseph Naël

QUELQUES COUPLETS HISTORIQUES...

COMPLAINTE DE LOUIS XVI

En 1793 le 21 du mois d' janvier
La troupe a saisi Louis XVI autant que pour le sacrifier

Par les boulevards l'ont emmené
Dessus la place à Louis XV

C'est là qu'il a été fait Roi
C'est là qu'on le mit aux abois

Adieu ma soeur Élisabeth, je n' vous aurais jamais quitté
Et mes deux frères que je regrette, je vous le dis en vérité

Provinces d'Artois et de C . . . .
C'est votre sort qui m'inquiète

Hélas qu'allez vous devenir
Après qu'on m'aura fait mourir

Adieu ma fille Marie Thérèse
Adieu mon cher petit garçon

Je meurs victime et je vous laisse
Esclave de la nation

Respectez le sang des Bourbons
Pensez toujours à Louis XVI

Si parfois vous deveniez Roi
Mon fils souvenez vous de moi

BONAPARTE APAISE TES CANONS

Bonaparte apaise tes canons
Nous te paierons contribution

Contribution chacun cent mille écus
Que tes canons ne tirent plus

Mes canons brûleront vos maisons
Et mes soldats les pilleront

C'EST DANS 10 ANS NAPOLÉON (Marche)

C'est dans 10 ans Napoléon as tu vu Marie-Louise ?

Elle est là-bas dans ces vallons elle ne saurait
ce qu'en dire

Soulagez mon coeur soulagez, soulagez le sans rire

COMPLAINTE DE BIRON

Quand Biron fut sur l'échafaud
A appelé son petit page

Petit page, vient m'y parler
Tu seras bien récompensé

Petit page, n'a pas manqué
Va à Paris monté dans sa chambre

Sur son balcon s'est appuyé
A voir Biron exécuter

Petit page t'en souviens-tu ?
Du temps des guerres des Savoyards

Tu m'as sauvé la vie trois fois
Sauves là moi encore une fois

La première fois c'est dans l' Piémont
La seconde fois c'est dans l'Auvergne

La troisième fois de dans Paris
Sans moi Sire tu perdais la vie

Ainsi puisqu'il m'y faut mourir
Rendez-moi donc mes équipages

Mon équipage et mes chevaux
Mes carosses aussi mes chariots

Tes équipages et tes chevaux
Nous les enverrons à ta mère

Et quand ta mère elle les verra
De toi Biron s'en souviendra

Adieu donc mon p'tit cheval blanc
Tu marcheras à l'aventure

Et à quelques méchants soldats
Tu leur serviras de monture

Adieu mes troupes (éconduites) ils seront
On regrettera en France le Maréchal Biron

* voir note sur la chanson historique

AH LES PETITS RUSSES

Ah les petits Russes
Nous vous avons secoué les puces
(guerre de Crimée)

Y' A DIX NAVIRES

Y' a dix navires à Quiberon
Jamais les prussiens n' viendront

Jamais les prussiens n' viendront
Manger la soupe
Jamais les prussiens n' viendront
Manger la soupe aux Bretons

A bas l'Allemagne
Jamais les prussiens n'auront
Les p'tites femmes de Bretagne

S' IL FAUT PARTIR...

S'il faut partir, nous partirons
S'il faut rester, nous resterons *bis*

Nous partirons sur la frontière d'Alsace
Nous reviendrons si l' grand Charles fait pas l' con

Y' A 'COR' DIX NAVIRES A TOULON

Y' a 'cor' dix navires à Toulon
Fêtons la Libération *(bis)*
La fin d' la guerre
Fêtons la libération
Et piétinons Hitler

CE SONT LES ALLEMANDS

Ce sont les allemands
Les engueuseurs de filles
Les engueuseurs de filles
Les brûleurs de maisons
Les destructeurs de ville
A grands coups de canons

Chanson entendue par Jeannette Maquignon (alors âgée de 9 ans en 1915 et interprétée par une couturière de Ruffiac, Rose Trégaro).
Seul, le premier couplet est à caractère historique, le reste correspond à une complainte classique.

BIBLIOGRAPHIE

I – OUVRAGES COMPORTANT DES INDICATIONS PRÉCIEUSES SUR LE PAYS D'OUST ET DE VILAINE

Liste bien entendu non exhaustive

- *Histoire de Bretagne* Arthur Le Moyne de la Borderie (6 volumes)
- *Historique ecclésiastique et civile de la Bretagne ... preuves*, Dom. Morice rééd. Paris 1974
- *Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques*, Éditions Skol Vreiz Morlaix
- *Les origines de la Bretagne*, Léon Fleuriot - Payot 1980
- *L'Armorique romaine*, Patrick Gallion - Les Bibliophiles de Bretagne 1983
- *Nominoë*, Hervé Le Boterf - France Empire 1981
- *Olivier de Clisson*, Yvonig Gicquel 1981
- *Préhistoire de Bretagne ; Protohistoire de Bretagne ; Fastes et malheurs de la Bretagne ducale*, Éditions Ouest France
- *Les Templiers en Bretagne*, Michel Lascaux - Éd. Ouest France 1979
- *La seigneurie bretonne 1450 - 1680 le Vannetais*, Jean Gallet - Publications de la Sorbonne 1983

II – OUVRAGES AYANT TRAIT AU PAYS D'OUST ET DE VILAINE (hist. introductive

A) L'abbaye de Redon

- *Le Cartulaire de l'abbaye de Redon*, Aurélien de Courson 1863
- *Thèse sur le Cartulaire de Redon*, M. Y. Tonnerre - Nantes 1977
- *Histoire abrégée de la ville de Redon*, Dom. Jaussions - Redon 1864
- *Vie de St Comwoïon fondateur et premier abbé de Redon*, Dom. Jaussiens - Redon 1867
- *Redon et ses environs*, Joseph Desmars 1869
- *Histoire de l'abbaye, la ville*, Jean Abel Compadre
- *Histoire militaire de Redon*, Trévidy 1893
- *La Frairie des mesureurs et porteurs sur le port de Redon*, René de Laigue - Association Bretonne 1929 pp. 102 - 119
- *A propos de la compagnie des Indes à Redon*, lettre à M. de Parades 1967 - Recherches en Pays de Vilaine G.C.B.P.V. Redon 1982

B) Rieux et son comté

- *Mémoires marquis d'Ouessant (René de Rieux)*, Paris Muguet 1710
- *Rieux*, René de Laigue - Redon 1945
- *Le pays de Rieux deux mille ans d'Histoire*, Abbé Henri le Breton - Rennes 1957
- *Généalogie des Sires de Rieux*, Joseph Marie Le Mené - bulletin de la Société Polymatique du Morbihan 1879
- *Les Rieux, la seigneurie, la famille*, Merlet - revue Morbihannaise 1908
- *Les potières de Rieux*, J. Héligon - revue Morbihannaise 1908
- *Les riches heures de Rieux*, Jean René Massac - Redon 1981

C) Autres lieux et ouvrages divers

- *L'ancienne baronnie de la Roche Bernard*, Léon Maître 1893
- *En Morbihan gallo ... Allaire*, Georges le Cler - Imprimeries Simon Rennes 1956
- *Recherches et documents sur le grand Fougeray*, A. Y. Schwerer 1979
- *L'ancienne paroisse de Carentoir*, Abbé le Claire - Vannes 1895
- *Les seigneuries de Largouët et de Rochefort*, A. le Moyne de la Borderie - Mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne 1854 - 1858
- *Limerzel, catholicisme et société en Bretagne de 1900 à nos jours*, Y. Lambert - thèse de 3ème cycle INRA Rennes 1982
- *Toponymie à St Vincent/Oust*, G. Hervieux in Recherche en Pays de Vilaine G.C.B.P.V. 1982 Redon
- *La propriété et les propriétaires à Bains/Oust au XIXème siècle*, J. R. Marsac - Mémoire de maîtrise Rennes 1977
- *Le général Louis de Sol*, Erlanig - les Presses de Bretagne St Brieuc 1966
- *Charmes secrets des Pays de Vilaine*, J. B. Vighetti - Éd. les Paludiers 1974
- *Le pays de Redon sous les rois bretons*, J. M. Dupont in Recherches en Pays de Vilaine G. C. B. P. V. 1982 Redon
- *Les Frairies et les communautés bretonnes d'habitants*, M. P. Dahiez in Recherches en Pays de Vilaine G. C. B. P. V. Redon 1982

III – OUVRAGES SUR LA DANSE

- *Danses de haute Bretagne*, éd. Breizh hor Bro 82 - 72 pages
- *La tradition populaire de danse en basse Bretagne*, Jean Michel Guilcher - Mouton & Co 573 pages

IV – ... SUR LE COSTUME

- *Le costume breton*, R. Y. Creston - Tchou 426 pages
- *En haute Bretagne*, Henri François Buffet - librairie Celtique (1954) 378 pages
- *Coiffes et costumes de l'ancien comté de Rennes*, Simone Morand - Graphe 122 pages
- *La dormeuse ou l'art de la coiffe nantaise*, Paul Masson - éditions du pays de Retz 124 pages

V – ... ET LE MOBILIER

- *Le mobilier Rennais*, Jambon

SOMMAIRE

Remerciements		2
Présentation	Jean Bernard Vighetti	3
Histoire	Jean René Marsac	5
Deux activités	Jean Pierre Cébron	11
L'habitat	Jean Michel et Yves Dubost	13
Détails d'architecture et de sculpture	Albert Poulain	33
Les Croix		33
Les portes		46
Sculptures - motifs gravés		50
Marquetterie		53
Le mobilier	Gilbert Hervieux et Jean Yves Le Bot	54
Le costume	Jean Bernard Vighetti	58
La danse	J. B. Vighetti, Georges Paugam, Gilbert Hervieux	68
Musique instrumentale	Gilbert Hervieux	75
Le parler	J. P. Chauveau - Gilles Morin	77
Le Conte	Albert Poulain	90
Le chant	Jean Bernard Vighetti	91
Le répertoire		93
Bibliographie		101
Sommaire		102

Impressions OBERTHUR - Rennes
Dépôt légal imprimeur 12038
4e trimestre 1984

REDON — Le vieux Port

Imp. Réunies, A. Bouteloup, Redon

FACE 1 :

Y'a bien deux mois ou six semaines *(Jeannette Maquignon - St Martin/Oust)*	**2'17**
C'est à Paris la Rochelle *(Marie Fourrage - Béganne)*	**3'59**
Accordéon - avant deux de St Martin/Oust *(Joseph Naël de St Martin / Oust)*	**1'21**
Petit oiseau qui chante sur la branche *(Marguerite et Agnès Sébillet de St Vincent/Oust)*	**3'33**
Suite de «tours» Ça fait bien dix ans que j'allais charruer *(Gilbert Hervieux de Rieux)* C'est dans 4 ans tout le li tout le long *(Gilbert Bourdin de Pluherlin)*	**4'37**
C'est dans dix ans je m'en irai - rond de St Vincent *(mené par Jean Sébillet et répondu par des chanteurs de St Vincent)*	**2'50**
Bel artilleur de bonne mine *(M. Hédan de Ruffiac)*	**2'19**

FACE 2 :

Je suis l'amant malheureux en ce monde *(Albert Poulain de Pipriac)*	**1'41**
Airs à la marche *(les soeurs Réminiac de Quelneuc)*	**4**
Quand j'étais jeune en dix huit ans - pilé menu *(Pierrig Hercelin des Fougerêts)*	**2'52**
Le prince d'Orange *(Jeanne Marie Le Cointre de Rieux)*	**2'28**
Accordéon - avant chaîné de St Martin / Oust *(Joseph Naël)*	**1'45**
Rossignolet du bois joli *(les chanteurs de Pluherlin)*	**6'55**